LE DIRECTEUR SALÉSIEN

UN MINISTÈRE POUR L'ANIMATION ET LE GOUVERNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ LOCALE

ROME, 8 DÉCEMBRE 1986

LE DIRECTEUR SALÉSIEN

UN MINISTÈRE POUR L'ANIMATION ET LE GOUVERNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ LOCALE

ROME, 8 DÉCEMBRE 1986

Editions S.D.B. hors commerce

Direction générale des Œuvres de Don Bosco
Casella postale 18333
Via della Pisana, 1111
I - 00163 Roma

Traduction française: (1993)

Œuvres de Don Bosco
rue du Dahlia, 11
B - 1030 BRUXELLES

Œuvres et Missions de Don Bosco
14, rue Roger-Radisson
F - 69322 LYON - CEDEX 05

Salésiens de Don Bosco
393 bis, rue des Pyrénées
F - 75020 PARIS

Tip. «Don Bosco» - Via Prenestina, 468 - 00171 Roma - Tel. 21.80.26.40 - Finito di stampare nel Giugno 1993

TABLE DES MATIÈRES

	n.	p.
Abréviations et sigles		13
Présentation		15
INTRODUCTION		
1. Les objectifs	**1**	19
2. Ministère et communauté	**2**	20
3. Organisation des chapitres	**5**	23
« Consignes confidentielles » de Don Bosco aux directeurs	**6**	27
Première partie		
LES YEUX SUR DON BOSCO ET SUR L'AUJOURD'HUI DE L'ÉGLISE ET DE LA CONGRÉGATION	**15**	35
1. DON BOSCO MODÈLE DU SALÉSIEN DANS LE MINISTÈRE DE L'ANIMATION ET DU GOUVERNEMENT		
1.1 Les yeux sur Don Bosco	**16**	37
1.2 Richesse humaine et profondeur spirituelle	**18**	39
12.1 Don Bosco « profondément homme »	**19**	40
12.2 Don Bosco « profondément homme de Dieu »	**20**	41
1.3 Traits fondamentaux du profil de Don Bosco « supérieur »	**21**	42
13.1 Don Bosco père et fondateur	**21**	42
A. Don Bosco père	**22**	42
B. Don Bosco fondateur	**23**	44
13.2 Don Bosco formateur et guide spirituel	**24**	45
A. L'expérience de confesseur	**25**	46
B. L'expérience de directeur spirituel	**26**	47
13.3 Don Bosco guide dans le gouvernement de le Congrégation	**28**	49
1.4 Conclusion	**33**	53

2. LE MINISTÈRE DE L'ANIMATION ET DU GOUVERNEMENT, AUJOURD'HUI, DANS LA VIE SALÉSIENNE

2.1 Autorité et renouveau **34** 54

21.1 Autorité et contextes culturels **34** 54

21.2 Une vision et une expérience renouvelées **35** 55

2.2 L'Église, une communion servie par l'autorité **36** 55

2.3 Le ministère de l'autorité dans les instituts religieux **38** 57

23.1 Origine et nature de l'autorité religieuse **41** 58

23.2 Dans le contexte de l'Église **41** 59

2.4 Le charisme de l'autorité dans la Congrégation salésienne **42** 60

24.1 Caractère particulier et autorité **43** 60

24.2 Animer et gouverner: deux fonctions de l'autorité salésienne, deux faces de son style **45** 62

A. Ce que signifie animer une communauté salésienne **47** 64

B. Ce que signifie gouverner une communauté salésienne **49** 66

C. La méthode: une autorité partagée et coresponsable en dialogue **50** 67

a. Une autorité partagée et coresponsable **52** 68

b. Une autorité en dialogue **54** 71

3. LE DIRECTEUR ANIMATEUR ET GUIDE DE LA COMMUNAUTÉ LOCALE

3.1 La communauté locale: ses variantes, traits communs **57** 74

3.2 Une forme caractéristique d'unité **60** 77

32.1 Unité étroite de la vie spirituelle et de la mission apostolique **61** 79

32.2 Une mission unitaire dans les traits qui la caractérisent **62** 79

32.3 Une pratique pastorale où collaborent et se complètent les salésiens prêtres et les salésiens coadjuteurs **66** 83

32.4 Un guide qui met au service des confrères la fonction du ministère presbytéral **68** 84

3.3 Fonction, formes de l'animation et du gouvernement, qualités essentielles du directeur **70** 86

33.1 La fonction du directeur **70** 86

33.2 Formes de l'animation et du gouvernement **74** 90

A. Animateur spirituel **75** 90
B. Maître compétent et officiel de vie spirituelle salésienne **79** 93
C. Guide compétent du projet apostolique communautaire **84** 98
33.3 Valeurs et dispositions à cultiver **86** 100
A. Une union particulière avec le Christ **87** 101
B. Le primat de la vie dans l'Esprit **89** 102
C. Le « sens de l'Église » **91** 104
D. L'amour pour Don Bosco fondateur et nos Constitutions **92** 105
E. Confiance en l'intervention maternelle de Marie **94** 107
F. Comme le Christ bon Pasteur, patient, confiant, généreux **95** 108
G. Homme mûr et expert en humanité **99** 111
H. Modèle crédible sans idéalisation **101** 113

Deuxième partie

LES DOMAINES DE L'ANIMATION ET DU GOUVERNEMENT **105** 117

4. ANIMATION ET GOUVERNEMENT D'UNE COMMUNAUTÉ D'APÔTRES SALÉSIENS

4.1 Le directeur, guide pastoral de la mission salésienne **107** 120

4.2 Réaliser la mission en réactualisant le Système préventif **109** 121
42.1 Nécessité d'un projet éducatif et pastoral **111** 124
42.2 Objectif fondamental, domaine et axes méthodologiques du projet **115** 127
A. La dimension éducative et culturelle **117** 128
B. Évangélisation, catéchèse, initiation à la vie ecclésiale **118** 129
C. La vie liturgique, sacramentelle et la présence de Marie **119** 130
D. Le souci de la vocation **121** 132
E. L'expérience des associations **125** 135
F. Deux axes méthodologiques: **126** 136
a. Le milieu comme lieu et méthode d'éducation **126** 137
b. Formation et rôle de la communauté éducative et pastorale **128** 139
G. Les tâches du directeur **130** 141

4.3 Une communauté située et ouverte: coresponsabilité et coordination pastorales **133** 143
43.1 Communauté locale, provinciale et mondiale **135** 144
A. Ouverture au niveau local **136** 145
B. Ouverture au niveau provincial **138** 147
C. Ouverture au niveau mondial **139** 148
43.2 Coordination au niveau de la Famille salésienne .. **140** 149
43.3 Une communauté ecclésiale **146** 154
43.4 Coordination au sein d'une pastorale organique ... **149** 157
A. Les fédérations diocésaines et nationales des religieux **151** 158
B. Services dans des structures non salésiennes ... **152** 159
C. Services répondant aux besoins **153** 160
D. La collaboration dans les circonscriptions civiles et sociales **154** 160
43.5 La communauté et ses contacts avec d'autres groupes et d'autres milieux **155** 162

5. ANIMATION ET GOUVERNEMENT D'UNE COMMUNAUTÉ FRATERNELLE EN DIALOGUE AVEC LE SEIGNEUR

5.1 Une vie communautaire riche et profonde **157** 164
51.1 Un climat de communication et de communion ... **159** 165
A. Communication **160** 165
B. Communion **161** 166
51.2 Un climat de vraie coresponsabilité **163** 168
A. Coresponsabilité comme souci du «cœur oratorien» **164** 169
B. Coresponsabilité et efficacité **167** 171
51.3 Un climat de solidarité et de complémentarité **167** 171
A. La solidarité et ses exigences **167** 171
B. Les richesses de la complémentarité **168** 172

5.2 Une forme de vie fondée sur la pratique des conseils évangéliques **172** 175
52.1 Placer l'obéissance salésienne dans son juste contexte **173** 176
52.2 Valoriser les éléments typiquement évangéliques de la pauvreté salésienne **174** 177
52.3 Témoigner du sens de la chasteté salésienne **176** 179

5.3 Une communauté en dialogue avec le Seigneur **179** 181
53.1 Le don de la prière **179** 181
53.2 Difficulté et aiguillons: les défis du milieu et du moment **181** 183

53.3 Prière communautaire et prière personnelle **185** 186
A. La prière individuelle **186** 187
B. La prière communautaire **187** 188
53.4 Dispositions, ambiance et conditions à favoriser ... **189** 190
53.5 Les prières: célébrations, moments, formes **192** 192
A. Notre renouveau liturgique **192** 192
B. Accueillir et vivre la Parole **197** 196
C. Place centrale de la célébration eucharistique .. **199** 197
D. Célébrer le mystère du Christ dans le temps .. **201** 199
E. La célébration du sacrement de la Réconciliation **203** 200
F. La piété mariale **206** 203
G. La méditation **207** 204
H. La prière de la vie **209** 205

Troisième partie

MÉTHODES, MOYENS ET STRUCTURES D'ANIMATION ET DE GOUVERNEMENT **212** 209

6. QUELQUES CRITÈRES ET QUELQUES FORMES CONCRÈTES D'ANIMATION ET DE GOUVERNEMENT

6.1 Deux intérêts à concilier **213** 210
61.1 Rapport individu-communauté **213** 210
61.2 Les groupes diversifiés **215** 212
A. Les confrères jeunes **215** 212
B. Les confrères adultes **217** 213
C. Les confrères proches du troisième âge **219** 214
D. Les confrères âgés et les malades **220** 215
E. Ton ministère **221** 216

6.2 La direction spirituelle de la communauté: ses moyens **222** 217
62.1 Critères d'action **223** 217
62.2 Conférences, rencontres, «mots du soir» **226** 219
A. Les conférences **227** 221
B. Les rencontres de «salésianité» et d'aggiornamento **228** 222
C. Le «mot du soir» **230** 223
62.3 Le Conseil de la communauté et l'Assemblée des confrères **231** 224
A. Le Conseil de la communauté **232** 225
B. L'Assemblée des confrères **233** 226
C. Instructions pour le directeur **234** 227

62.4 Les évaluations communautaires **235** 228
A. Le « scrutinium paupertatis » **236** 229
B. Le « scrutinium orationis » **239** 232
C. Le discernement communautaire à la lumière de la Parole : la révision de vie **240** 233
62.5 L'information salésienne **243** 236
A. Actualité et mémoire historique **243** 236
B. Utilisation **245** 237
C. Produire de l'information salésienne **246** 238

6.3 La direction personnelle des confrères : l'entretien particulier et la direction spirituelle **247** 239
63.1 L'entretien particulier **247** 239
A. La pensée de Don Bosco **247** 239
B. L'entretien aujourd'hui **249** 241
C. Le style de l'entretien **251** 242
D. Les sujets de l'entretien **256** 246
E. La fréquence **261** 248
F. L'entretien particulier et l'ascèse **262** 249
G. L'entretien particulier et la correction fraternelle **263** 250
H. Le secret **264** 251
63.2 La direction spirituelle personnelle **265** 251
A. La direction spirituelle des confrères adultes ... **266** 252
B. La direction spirituelle des jeunes confrères **269** 254
a. Direction spirituelle « point essentiel » **271** 256
b. L'entretien de direction spirituelle : dispositions et méthode **275** 258

CONCLUSION **279** 262

APPENDICE

7. ASPECTS JURIDIQUES ET TÂCHES ADMINISTRATIVES DANS LE MINISTÈRE DU DIRECTEUR **280** 265

7.1 Le supérieur local selon le droit universel de l'Église **281** 265
71.1 L'autorité du supérieur religieux don de Dieu reconnu par l'Église **282** 265
71.2 Les caractéristiques particulières de l'autorité du supérieur religieux **284** 268
71.3 Le vicaire **286** 270
71.4 Le supérieur religieux assisté de son Conseil **287** 270
71.5 La nomination des supérieurs religieux **288** 271
71.6 Devoirs et facultés des supérieurs religieux **289** 271

A. Devoirs du supérieur **289** 271
B. Quelques facultés spécifiques **292** 273
a. À propos du ministère des confessions **292** 274
b. Autres facultés en matière liturgique **292** 274
c. Quelques facultés spécifiques de dispense **292** 274
C. Devoirs particuliers de nature disciplinaire **293** 274
D. Sanctions vis-à-vis du directeur coupable de manquements graves **294** 275

7.2 Le directeur dans le droit propre salésien (Constitutions et Règlements généraux) **295** 276
72.1 Le service de l'autorité du supérieur salésien **296** 276
72.2 Le profil du directeur selon les Constitutions **297** 278
72.3 Le directeur et son Conseil **299** 279
72.4 Le vicaire du directeur **300** 280
72.5 Tâches et facultés particulières du directeur spécifiées dans les Constitutions **301** 282
A. Dans le domaine de l'obéissance religieuse **301** 282
B. Dans le domaine de la pauvreté religieuse **301** 282
C. Envers les nouveaux confrères **301** 283
D. Autres tâches **301** 283
72.6 Tâches du directeur tirées des Règlements généraux **302** 283
A. Service éducatif et pastoral **302** 283
B. Vie de communauté, obéissance et pauvreté ... **302** 284
C. Devoirs inhérents à la charge de directeur **303** 284

7.3 Administration des biens **304** 285
73.1 Caractéristiques des administrateurs **304** 285
A. Ordre **304** 285
B. Mise à jour continuelle **304** 285
C. Complétude **305** 286
D. Honnêteté **305** 286
73.2 Aspects généraux de notre administration **306** 286
A. Basée sur la confiance **306** 286
B. Décentralisée **306** 287
C. Pertinente **307** 287
73.3 Conservation et mobilisation des biens **308** 287
A. Conservation des biens **308** 288
B. Aliénation des biens **309** 288
C. Accroissement des biens **310** 289
D. L'argent **311** 290
E. Les constructions **312** 291
F. Le compte rendu administratif **313** 291
73.4 Résumé succinct des tâches administratives **314** 292

INDEX ANALYTIQUE 295

ABRÉVIATIONS ET SIGLES

AAS	Acta Apostolicae Sedis
AA.VV.	Auteurs variés
ACG	Actes du Conseil général, à partir du n° 311 (déc. 1984)
ACS	Actes du Chapitre supérieur, à partir du n° 1 (1920) jusqu'au n° 243 (1966) Actes du Conseil supérieur, à partir du n° 244 (1966) jusqu'au n° 310 (1984)
AG	Ad gentes – Décret de Vatican II
Annali	Annali della Società Salesiana, 4 volumes (sous la direction de E. Ceria), SEI Turin (tome et page)
art	Article
BS	Bollettino Salesiano (Italien)
can	Canon du Code de droit canonique de 1983
CC dir	Consignes confidentielles de Don Bosco aux directeurs
CD	Christus Dominus – Décret de Vatican II
CEC	Congrégation pour l'Éducation catholique
CG	Actes d'un Chapitre général indiqué par le numéro correspondant
CGS	Actes du Chapitre général spécial (XX^{e})
chap	Chapitre
CIC	Code de droit canonique
CN	Critères et normes pour le discernement des vocations salésiennes, Rome 1985 (numéro marginal)
Const	Constitutions (article)
CRIS	Congrégation pour les Religieux et les Instituts séculiers
CRIS-DCR	CRIS: La dimension contemplative de la vie religieuse (1980)
CRIS-RPH	CRIS: Religieux et promotion humaine (1978)
doc	Document
Epistolario	Epistolario di S. Giovanni Bosco, 4 volumes (dirigé par E. Ceria) (Tome et numéro)
ET	Evangelica testificatio – Exhortation apostolique de Paul VI (1971)
FSDB	La Formation des Salésiens de Don Bosco. Principes et normes, Rome 1985 (numéro marginal)
GS	Gaudium et spes – Constitution pastorale de Vatican II
Ib	Ibidem

LC	Laudis canticum – Constitution apostolique de Paul VI, 1970
LC Albera	Lettere circolari di Don Paulo Albera ai Salesiani, Direzione generale Opere salesiane, Turin 1965
LC Rua	Lettere circolari di Don Michele Rua ai Salesiani, Direzione generale Opere salesiane, Turin 1965
LG	Lumen gentium – Constitution dogmatique de Vatican II
LH	Institutio generalis de Liturgia Horarum 1971
MB	Memorie Biografiche di San Giovanni Bosco (Tome et page)
MCS	Moyens de communication sociale
MD	D. Paolo Albera, Manuale del Direttore, réédition, Istituto salesiano per arti grafiche, Colle Don Bosco (Asti), 1949 (numéro)
MO	Memorie dell'Oratorio di San Francesco di Sales dal 1815 al 1855. Sa traduction française est désignée par le sigle SA (Souvenirs autobiographiques)
MR	Mutuae relationes. Directives de base sur les rapports entre les évêques et les religieux dans l'Église, CRIS, 1978
PC	Perfectae caritatis – Décret de Vatican II
PO	Presbyterorum ordinis – Décret de Vatican II
PVSDB	Le Projet de vie des Salésiens de Don Bosco. Guide de lecture des Constitutions salésiennes, Rome 1986 (traduction française 1990-1991), (Tome et page)
Règ	Règlements généraux (article)
RH	Redemptor Hominis – Encyclique de Jean-Paul II, 1979
SA	Souvenirs autobiographiques de Don Bosco: traduction française des MO, Apostolat des Éditions, Paris 1978
SC	Sacrosanctum concilium – Constitution de Vatican II
Stella	P. Stella, Don Bosco nella storia della religiosità cattolica, LAS Rome, 2e édition: Vol. I 1979, Vol. II 1981 (tome et page)
UR	Unitatis redintegratio – Décret de Vatican II

PRÉSENTATION

Chers directeurs,

Je vous présente ce petit volume: LE DIRECTEUR SALÉSIEN, UN MINISTÈRE POUR L'ANIMATION ET LE GOUVERNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ LOCALE, *demandé par le CG21*[1] *et refondu d'après le texte définitif des Constitutions, le nouveau Code de droit canonique, les suggestions et les apports qui nous sont parvenus.*

C'est un texte de méditation salésienne qui est offert fraternellement et officiellement aux directeurs appelés à animer et à gouverner une communauté, sa vie et sa mission.

Permettez-moi quelques considérations sur ses caractéristiques.

• *C'est avant tout* un document pour vous, authentiquement évangélique. *Il vous demande «si» et «comment» vos dispositions ressemblent à celles du Seigneur ressuscité. Ce «comment» est une manière spécifique et caractéristique d'être appelés et envoyés par Lui. Il interpelle votre sollicitude pour la vie originale de la communauté, pour la promotion et la sainteté de chaque confrère, pour le bien des jeunes. Nos Constitutions font ressortir la nécessité et la réalité pluriforme de cette relation: «Le directeur représente le Christ qui unit les siens dans le service du Père»*[2]

• *C'est* un texte imprégné d'esprit salésien. *Il vous servira à reconnaître, dans le ministère qui vous a été assigné, les dons, les sentiments, la qualité des gestes qui furent ceux de Don Bosco. Il vous aidera à mieux comprendre le secret de sa*

[1] *CG21* 61d
[2] *Const* 55

paternité, à en revivre les intentions, la manière d'agir, les obligations, les fatigues et à bénéficier de ses richesses.

• *Il est* pensé dans l'optique de notre mission. *Il vous demande certes d'être «spirituels». Mais rappelez-vous ce que j'ai écrit dans les ACS: «L'activité de la charité pastorale n'est pas séparée ou postérieure à son être, mais elle l'accompagne, le révèle, le fait resplendir, l'accomplit, en manifeste la vérité authentique. Elle ne vient pas "après", mais elle est "dedans", elle est constitutive de l'identité dynamique de l'être; elle est quelque chose d'essentiellement intérieur dans la mesure où elle est participation à l'amour de Dieu. De la sorte, dans la profondeur d'une expérience apostolique de l'Esprit Saint, ce qu'on appelle "extase de l'action" (dont parle St François de Sales) devient, en définitive, une forme d'intériorité!»*[3]

Il est donc avant tout pratique, dans le sens qu'il vous demande d'être fidèles à Don Bosco, comme de vrais directeurs, afin que par votre ministère mûrisse la vocation des confrères et que les jeunes soient évangélisés[4]

C'est pour vous aider à remplir ces tâches – elles sont primordiales – que vous sont offertes ces pages tout à fait adaptées, à notre avis, à la situation d'aujourd'hui.

• *Il s'est voulu* le plus complet possible. *Toute attitude et toute idée se relie nécessairement aux autres. En laisser tomber une partie, c'est mettre en danger la compréhension de l'ensemble et le mutiler; c'est risquer d'être incomplet, certes, mais surtout de ne pas transmettre le sens global de cette vocation.*

• *Ce n'est* pas un traité, *même si par endroits, au lieu de les supposer, il expose directement les points qui peuvent aider à saisir notre esprit. C'est une occasion providentielle de mettre au clair et de bien situer les fonctions qui vous sont propres, de lever vos hésitations, de stimuler votre imagination et votre créativité, et de rendre au profil du directeur la dignité*

[3] *ACS* 304, p. 26-27
[4] Cf. *Const* 55

charismatique que Don Bosco lui a voulue, et aux confrères la confiance d'une relation et d'une obéissance active et coresponsable.

• Faites-en l'expérience ! *Vous devrez tous en expérimenter la vérité. Le texte est né de l'expérience spirituelle de la Congrégation. Aussi est-ce lorsque vous aurez, vous aussi, vécu et développé cette extérience que vous comprendrez, comme nous le souhaitons, quel don a été fait à Don Bosco quand il a conçu « son » directeur. Vous découvrirez alors quelle puissance d'animation et de salut possède votre ministère !*

Chers directeurs, méditez ces pages et parlez-en. Qu'elles deviennent un point de référence et d'évaluation pour la vie de votre communauté. Rappelez-vous ce qu'a écrit le Père Albera dans la Présentation de son "Manuel" : « Sans la coopération de tous les autres membres de la Congrégation », les directeurs ne peuvent réaliser leur ministère. « Si cet accord commun venait à faire défaut, nous ne serions plus des fils dignes d'un tel Père, et nos nombreux instituts de donneraient plus les fruits salutaires que Dieu, l'Église et même la société civile en attendent » [5].

Que Marie Auxiliatrice, Mère de l'Église, nous donne de la confiance en ce que nous entreprenons, qu'elle soutienne nos espérances dans la fatigue quotidienne et soit notre consolation.

Rome, Solennité de l'Immaculée, 8 décembre 1986,

Père Egidio Viganò
Recteur majeur

[5] *MD* p. 5-6

INTRODUCTION

1. Les objectifs

1

Après une sérieuse refonte, voici « LE DIRECTEUR SALÉSIEN, UN MINISTÈRE POUR L'ANIMATION ET LE GOUVERNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ LOCALE ».

Ce document a été composé pour obéir aux directives du CG21[1]. Puis il a été refondu en fonction du nouveau Code de droit canonique, du texte définitif des Constitutions et des Règlements généraux. Sa publication a pour but de contribuer à développer la conscience du ministère éducatif et pastoral du *directeur salésien* et de donner une réponse aux *confrères* qui demandent des précisions sur son profil et sa fonction[2].

« Selon *la volonté de Don Bosco* et une *tradition* ininterrompue, le directeur constitue sans aucun doute le centre d'unification et d'animation de toute œuvre salésienne [...] : soit comme chef de la communauté religieuse et guide des confrères ; soit comme animateur de toute l'activité apostolique et éducative ; lui-même étant, si possible, le premier des éducateurs ; soit comme responsable suprême des activités elles-mêmes, économiques, d'organisation, techniques, etc. »[3]. Une présence et une fonction très importantes[4] en rapport actif avec tous et avec tout. Elles intéressent personnellement les confrères.

D'autre part, *les changements culturels* exigent un *véritable renouveau*, conforme aux valeurs qui se dégagent des signes des temps et de l'approfondissement apporté par le Concile au

[1] Cf. *CG21* 61d
[2] Cf. CG21 61a. 48
[3] *CG19* 32, cité en *CG21* 49
[4] Cf. *CG21* 55

charisme et au ministère[5]. Il semble qu'une fonction aussi centrale et indispensable, mais en même temps exposée au risque d'être mal comprise, ait besoin d'une aide fraternelle et actuelle qui lui donne une orientation sûre au milieu des inévitables difficultés, aujourd'hui plus grandes et plus nombreuses que jamais. Les textes de nos Chapitres généraux font entrevoir, avec une certaine discrétion, le malaise et la souffrance que rencontre parfois l'exercice quotidien de l'autorité, et demandent aux confrères leur sincère collaboration, car celui qui est appelé à animer une communauté d'hommes imparfaits, est lui aussi imparfait, et a besoin comme tout le monde d'appui et de compréhension[6].

2. Ministère et communauté

2 Ton ministère se réfère sans cesse à la *communauté*, à *chaque confrère* et aux *jeunes*[7].

• Selon le mot de Pie IX, la communauté salésienne vit dans l'Église et participe à sa mission « comme un secret important que Dieu a voulu tenir caché » jusqu'à l'époque de Don Bosco et qui, depuis lors, continue à exister avec son originalité charismatique[8].

• Le caractère propre de cette communauté et son unité ont besoin d'« un confrère qui, par la grâce du ministère presbytéral et l'expérience pastorale, soutient et oriente l'esprit et l'action de ses frères »[9]. Ton ministère est au service de cette communauté, de son développement, de sa mission, de son originalité « qui est pour l'Église et pas pour moi », dirait Don Bosco[10].

[5] Cf. ib.
[6] Cf. ib.
[7] Cf. *Const.* 55
[8] *MB* XIII, 82
[9] *Const.* 121
[10] *MB* XVII, 131

• Dans la communauté, tu es un *frère parmi des frères,* uni à eux par le don de la même vocation, mais tu es aussi leur *animateur* et leur *supérieur;* avec eux tu es au service de l'Église et tu participes de sa mission. 3

C'est une tâche que Don Bosco a senti dès le début. Il en a fait part le 11 mars 1869 en ces termes: « Notre Congrégation est approuvée: nous sommes liés les uns aux autres. Je suis lié à vous, vous êtes liés à moi. L'Église a droit à notre œuvre »[11]. Cette fraternité les reliait les uns aux autres « comme les membres d'un corps, les uns subordonnés aux autres, et tous subordonnés à la tête »[12].

C'est une tâche qu'expriment aussi nos Constitutions: « Salésiens de Don Bosco (SDB), nous formons une communauté de baptisés qui, dociles à la voix de l'Esprit, entendent réaliser, dans une forme spécifique de vie religieuse, le projet apostolique de notre Fondateur: être dans l'Église signes et porteurs de l'amour de Dieu pour les jeunes, spécialement les plus pauvres »[13].

Pour accomplir cette mission et maintenir cette docilité à l'Esprit, le supérieur « est au centre de la communauté, frère parmi des frères qui reconnaissent sa responsabilité et son autorité. Sa première tâche est d'animer la communauté pour qu'elle vive dans la fidélité aux Constitutions et croisse dans l'unité. Il coordonne les efforts de tous en tenant compte des droits, des devoirs et des capacités de chacun. Il a aussi une responsabilité directe envers chaque confrère: il l'aide à réaliser sa vocation personnelle et le soutient dans le travail qui lui est confié. Sa sollicitude s'étend aux jeunes et aux collaborateurs pour qu'ils deviennent progressivement coresponsables de la mission commune »[14].

Les Constitutions t'engagent donc, à travers ton action personnelle et adaptée, à avoir toujours devant les yeux le bien

[11] *MB* IX, 572
[12] Ib.
[13] *Const.* 2
[14] *Const.* 55

de la communauté et de chacun, et à chercher à le réaliser d'une manière efficace.

4 • *Les caractéristiques de la vocation salésienne*, que tu connais bien, te font mieux comprendre à quel point ton ministère est nécessaire aujourd'hui et comme il doit se renouveler aussi dans la fidélité.

Notre vocation est fidèle à la sagesse des origines et ouverte à la nouveauté des temps. Elle entend, en effet, réaliser la « "sequela Christi" vécue selon l'esprit de Don Bosco, constamment ouverte aux justes exigences des nouveautés repérables dans la vie de l'Église et l'histoire des cultures, en particulier celle des jeunes »[15].

Ce principe est né en même temps que la Congrégation du cœur de Don Bosco et ne s'est jamais perdu chez nous.

Les « *Consignes confidentielles* » que Don Bosco a laissées à don Rua, sont nées de son désir de rester toujours aux côtés de son fils très cher et de la nécessité d'épauler son jeune âge dans un poste si important pour la communauté des confrères, des jeunes, des collaborateurs et pour le service apostolique qui devait se modeler sur le milieu et l'esprit du Valdocco.

Le « *Manuel du directeur* » *du Père Albera* nous rappelle un autre motif, lui aussi très vivant dans notre tradition. Le Manuel regroupe les « recommandations que les besoins des temps et les nouvelles conditions [...] paraissaient exiger »[16]. Mais n'aurait-il pas suffi de se référer littéralement à Don Bosco ?

Cette question, le Père Albera se l'est posée lui aussi et l'a exprimée en ces termes : « Je t'avoue candidement, cher ami, que mêler mes pauvres conseils aux instructions de Don Bosco et de don Rua me paraissait presque une profanation »[17]. Mais il a surmonté sa forte répugnance pour aider les directeurs à « refléter en eux la forme de gouvernement qui fut toute particulière à notre saint Fondateur et à faire régner en sa pléni-

[15] *FSDB* 1
[16] *MD* p. 7
[17] Ib.

tude son esprit dans l'Institut »[18], précisément par ces recommandations utiles que les besoins des temps et les nouvelles conditions semblaient exiger[19]

Tu comprends donc que les *Consignes confidentielles* de Don Bosco, le *Manuel du directeur* du Père Albera et ce Manuel qui le prolonge gardent le même objectif : offrir à celui qui détient l'autorité les motivations, les orientations et les moyens, en un mot une aide pour bâtir, par son ministère, la communauté salésienne, sa vie de sainteté et son efficacité apostolique.

3. Organisation des chapitres

5

Les considérations que nous venons de faire indiquent aussi *le chemin que nous allons parcourir.*

• La rénovation de notre vie religieuse comporte le retour continuel à l'*inspiration primitive* de notre Institut et, en même temps, l'adaptation aux *nouvelles conditions* des temps[20]. « D'après les mêmes critères, on soumettra aussi à l'examen le système de gouvernement des Instituts »[21].

Quelle autorité pour quelle communauté ? Nous pouvons répondre à cette question, vraiment fondamentale, en cherchant à redécouvrir l'autorité et la communauté aux origines et aujourd'hui, à l'époque que nous vivons.

• Regardons tout d'abord *Don Bosco.* Il lui a été donné de susciter, sous l'action de l'Esprit-Saint et par l'intercession maternelle de Marie, une Congrégation dont il portait déjà le germe en lui-même et dont il fut le premier Père Supérieur ainsi que le « premier-né » : « La vie de Don Bosco, lit-on dans les Memorie, est entièrement fusionnée à celle de la Congrégation, et c'est pourquoi nous en parlons »[22].

[18] Ib. p. 8
[19] Cf. ib. p. 7
[20] Cf. *PC* 3
[21] Ib.
[22] *MB* XII, 69

Rapprochée de lui, l'autorité du directeur est comme redécouverte à ses origines: « En lui nous nous comprenons mieux nous-mêmes »[23].

• Le directeur est appelé à *faire revivre aujourd'hui le service de cette autorité.*

La découverte de ses origines et de son inspiration première doit se doubler d'une attention intelligente au développement de la conscience de l'Église et de la Congrégation, ainsi qu'aux circonstances et aux signes des temps[24]. Il faut comprendre l'autorité tout d'abord dans ses valeurs permanentes, puis dans sa signification et son style rénovés. Dans l'exercice de leur autorité, les supérieurs, qui sont les premiers serviteurs responsables de la vocation salésienne, sont appelés à réaliser la difficile synthèse entre l'animation spirituelle et le gouvernement[25].

Ils ne pourront pas animer sans gouverner, ni gouverner sans animer. L'animation ne serait pas salésienne si, dans les circonstances où elle est exigée, venait à manquer ou à fléchir l'autre face: la responsabilité authentique du gouvernement. Leur présence simultanée et équilibrée est une grâce salésienne. Ce ne sont pas des pièces à souder ensemble, mais des aspects convergents d'un même service vital, celui de l'autorité, qui assume les formes et les méthodes de la participation et du dialogue.

La tradition et une sagesse rénovée, suggérée par les derniers Chapitres, présentent ces formes et ces méthodes comme utiles et efficaces, et les relient sans cesse aux vertus particulières et aux dispositions que le directeur doit posséder au service de la richesse variée et originale de la communauté locale.

Il est question de tout cela aux chapitres 1, 2 et 3 de la *première partie*, qui s'ouvre avec les *Consignes confientielles de Don Bosco aux directeurs.*

Aux chapitres 4 et 5, la *deuxième partie* confie au ministère

[23] Cf. *CG21* 163
[24] Cf. *MR* 12
[25] Cf. *CG21* 61d

d'animation et de gouvernement du directeur le large espace de la communauté locale : une communauté d'apôtres salésiens, qui mènent une vie communautaire riche et profonde, fondée sur la pratique des conseils évangéliques et en dialogue avec le Seigneur.

Finalement le chapitre 6 de la *troisième partie* souligne qu'il est utile et indispensable d'avoir des méthodes, des moyens et des structures adaptés.

Telles sont les conditions préalables qui permettent d'intérioriser les valeurs de la vocation, disposent à la sainteté et confèrent de l'efficacité à l'apostolat.

Un *appendice* traite des « aspects juridiques et des tâches administratives » (chapitre 7). Ils concrétisent les grandes valeurs de charité qui assurent l'unité de la Congrégation et son homogénéité spirituelle. Le texte relie entre eux les différents éléments d'une manière systématique et linéaire pour permettre une lecture continue et suffisamment complète. Dans ce but, il a bien fallu rappeler, au moins sommairement, des idées qui se trouvent déjà éparses dans ce manuel.

« CONSIGNES CONFIDENTIELLES » DE DON BOSCO AUX DIRECTEURS

Ce document t'est offert, cher directeur, pour t'aider dans ta tâche délicate d'animateur et de supérieur de la communauté locale. Il s'ouvre par les « Consignes » qualifiées autrefois de « confidentielles » que Don Bosco envoya à son « très cher fils don Michel Rua », premier directeur, dans la Congrégation, de la maison de Mirabello (1863). Nous en possédons le texte autographe. Après la mort de Don Bosco, don Rua l'avait fixé au mur de son bureau. Don Bosco les a retouchées à plusieurs reprises, et nous les laissées dans leur rédaction définitive comme testament aux directeurs salésiens de tous les temps[1]. Au-delà de ce qui n'est plus actuel dans les conditions nouvelles de notre époque, subsistent les valeurs éternelles de ce document fondamnental. 6

Si, à l'exemple de Don Rua, tu sais lire ces paroles inspirées et chaque fois nouvelles, il t'arrivera, à toi comme à lui, de réentendre la voix même de Don Bosco, de le sentir à tes côtés pour t'inspirer comme un ami, un frère et un père. « Je te parle avec la voix d'un tendre père qui ouvre son cœur à l'un de ses fils les plus chers. Reçois-les donc, écrites de ma main, comme un gage de l'affection que je te porte, et comme l'expression de mon vif désir de te voir gagner beaucoup d'âmes au Seigneur »[2].

[1] Le Père Francis Desramaut, à qui nous empruntons la traduction parue dans son ouvrage *Saint Jean Bosco, Textes pédagogiques*, éd. du Soleil Levant, Namur 1958, pp. 171-183, écrit en note : « Nous traduisons ici une circulaire de Don Bosco à ses directeurs intitulée : *"Strenna natalizia, ossia Ricordi confidenziali al Direttore della casa di ... "*, expédiée de Turin en décembre 1886. [...] C'est la forme définitive d'un document rédigé d'abord pour le seul Don Rua en 1863 [...] et retouché pour être imprimé en 1886 à l'intention de tous les directeurs salésiens.

[2] *Epistolario* I p. 288 (Lettre 331).

7 Avec toi-même.

1) Que rien ne te trouble.

2) Évite les austérités dans la nourriture. Mortifie-toi par l'accomplissement diligent de ton devoir et le support des désagréments d'autrui. Tu prendras chaque nuit sept heures de sommeil. Pour des motifs raisonnables, une marge d'une heure en plus ou en moins est prévue pour toi et pour les autres ; ce qui est utile à ta santé et à celle de tes subordonnés.

3) Célèbre la sainte messe et récite ton bréviaire avec piété, attention et dévotion ; ceci pour toi et tes subordonnés.

4) Ne manque jamais de faire chaque matin ta méditation, et, au cours de la journée, une visite au Très Saint Sacrement. Le reste conformément aux règles de la Société.

5) Tâche de te faire aimer plutôt que de te faire craindre. Que la charité et la patience t'accompagnent toujours dans tes ordres et tes corrections ; et fais en sorte que chacun reconnaisse à tes actes et à tes paroles que tu recherches le bien des âmes. Tolère n'importe quoi quand il s'agit de mettre obstacle au péché. Que tes préoccupations soient centrées sur le bien spirituel, corporel et intellectuel des enfants que la divine Providence t'a confiés.

6) Dans les questions particulièrement importantes, élève toujours rapidement ton cœur vers Dieu avant de prendre une décision. Quand l'on te fait un rapport, écoute tout, mais veille à bien éclaircir les faits et à entendre les deux parties avant de juger. Fréquemment certaines choses semblent des poutres au premier abord ; elles ne sont que paille.

8 Avec les professeurs.

1) Veille à ce que rien de nécessaire ne manque aux professeurs en fait de nourriture et de vêtement. Tiens compte de leurs fatigues et, s'ils sont malades ou simplement incommodés, envoie sans tarder un remplaçant dans leur classe.

2) Parle-leur souvent, en privé ou en groupe ; vois s'ils ne sont pas surchargés d'occupations, s'il ne leur manque ni vêtements ni livres, s'ils éprouvent quelque souffrance physique ou morale, si, dans leur classe, ils n'ont pas d'élèves qui auraient besoin de réprimande ou d'attention spéciale pour la discipline, pour le mode et le degré de l'enseignement. Une nécessité est-elle reconnue, fais ce que tu peux pour y pourvoir.

3) Par des conférences spéciales recommande-leur d'interroger sans distinction tous les élèves de leurs classes et de lire à tour de rôle les devoirs de chacun. Qu'ils fuient les amitiés particulières et les partialités, et qu'ils n'introduisent jamais d'élèves ou d'autres personnes dans leurs chambres.

4) S'ils doivent confier des tâches ou donner des avertissements, qu'ils utilisent pour cela une salle ou une chambre appropriée.

5) À l'approche des solennités, des neuvaines et des fêtes en l'honneur de la Très Sainte Vierge, des saints patrons du lieu, du collège, ou en l'honneur des mystères de notre sainte religion, qu'ils en avisent brièvement leurs élèves; mais qu'ils ne manquent jamais à ce devoir.

6) Il faut veiller à ce que les professeurs ne mettent jamais d'élèves à la porte de la classe et, s'ils y étaient absolument contraints, à ce qu'ils les fassent accompagner chez le supérieur. Que jamais non plus et sous aucun prétexte, ils ne frappent les négligents et les délinquants. Dans les cas graves, qu'ils avertissent immédiatement le directeur des études ou le supérieur de la maison.

7) Hors de leurs classes, que les professeurs n'exercent aucune autorité sur leurs élèves; qu'ils s'en tiennent aux conseils, aux avis ou tout au plus aux réprimandes que permet et suggère une charité bien comprise.

Avec les assistants et les responsables des dortoirs. 9

1) Ce qui a été dit des professeurs peut valoir en grande partie pour les assistants et les responsables des dortoirs.

2) Tâche de répartir les occupations de manière qu'aussi bien eux-mêmes que les professeurs aient le temps et la facilité de vaquer à leurs études.

3) Entretiens-toi volontiers avec eux pour entendre leur opinion sur les jeunes qui leur sont confiés. La partie la plus importante de leur travail consiste à se trouver ponctuellement à l'endroit où les jeunes se réunissent pour le repos, la classe, le travail, les récréations, etc.

4) Si tu t'aperçois que l'un d'eux se lie d'amitié particulière avec un élève, que sa charge périclite ou que sa moralité est en danger, avec toute la prudence requise, tu lui donneras une autre occupation; si le danger persiste, tu avertiras immédiatement ton supérieur.

5) Réunis de temps en temps les professeurs, les assistants, les

responsables des dortoirs ; et tu demanderas à tous qu'ils s'efforcent d'empêcher les mauvaises conversations et d'éloigner tout livre, écrit, image, tableau (c'est ce qu'il faut savoir), et tout ce qui peut mettre en péril la reine des vertus, la pureté. Qu'ils donnent de bons conseils, et témoignent de la charité à tous.

6) Que l'identification des élèves qui pourraient être pernicieux soit l'objet de leur commune sollicitude ; et une fois découverts, insiste pour qu'on te les révèle.

10 Avec les coadjuteurs et les personnes de service.

1) Arrange-toi pour qu'ils puissent assister à la messe chaque matin et qu'ils s'approchent des sacrements selon les règles de la Société. Que les personnes de service soient exhortées à se confesser tous les quinze jours ou une fois par mois.

2) Use de grande charité quand tu leur donnes des ordres ; montre alors par tes paroles et tes actes que tu désires le bien de leurs âmes. Veille spécialement à ce qu'ils ne se lient pas d'amitié avec les jeunes et les personnes de l'extérieur.

3) Ne permets jamais que des femmes entrent dans les dortoirs ou la cuisine, ni qu'elles aient affaire avec un membre de la maison, sauf pour motifs de charité ou de nécessité absolue. Cet article est de souveraine importance.

4) Quand des brouilles ou des querelles naissent entre les personnes de service, les assistants, les jeunes, etc., écoute tout le monde avec bonté, mais en règle ordinaire tu donneras ton avis à chacun séparément, de sorte que l'un n'entende pas ce que tu dis à l'autre.

5) Qu'un coadjuteur de probité reconnue soit mis à la tête des personnes de service ; qu'il veille sur leurs travaux et leur moralité pour parer aux vols et aux mauvaises conversations. Qu'il mette une sollicitude constante à empêcher la prise en charge de commissions et d'affaires pour les parents ou d'autres personnes de l'extérieur, quelles qu'elles soient.

11 Avec les jeunes élèves.

1) Tu n'accepteras jamais d'élèves renvoyés d'autres collèges ou que tu sais de mauvaises mœurs. Si, malgré les précautions voulues, il t'arrive d'en accepter un de cette espèce, désigne-lui aussitôt un

camarade sûr qui l'assiste et ne le perde jamais de vue. S'il manque en matière de pureté, qu'on ne l'avertisse qu'une seule fois; et, s'il retombe, qu'il soit immédiatement renvoyé chez lui.

2) Aie le souci de te faire connaître des élèves et de les connaître en passant avec eux tout le temps possible. Tu chercheras à leur glisser dans l'oreille les mots affectueux que tu sais bien, au fur et à mesure que tu en découvriras la nécessité. C'est le grand secret qui te rendra maître de leur cœur.

3) Tu demanderas: « Quels sont ces mots? » – « Ceux-là mêmes qui te furent dits autrefois. » Par exemple: « Comment vas-tu? – Bien. – Et ton âme? – Comme ci comme ça. – Tu devrais m'aider dans un grand travail. Tu m'aideras? – Oui, mais en quoi? – À devenir sage. » Ou bien: « À sauver ton âme. » Ou encore: « À devenir le meilleur de nos garçons. » Avec les plus dissipés: « Quand veux-tu commencer? – Quoi? – À être ma consolation; à te tenir comme saint Louis de Gonzague. » À ceux qui boudent un peu les sacrements: « Quand veux-tu que nous cassions la corne du diable? – De quelle manière? – Par une bonne confession. – Pour quand la voulez-vous? – Le plus tôt possible ». D'autres fois: « Quand ferons-nous une bonne lessive? » Ou bien: « Te sens-tu capable de m'aider à casser la corne du diable? Veux-tu que nous soyons deux amis pour les affaires de ton âme? » Ces formules ou d'autres similaires.

4) Dans nos maisons, le confesseur ordinaire, c'est le directeur; par conséquent, fais voir que tu entends volontiers tout le monde en confession; mais donne leur toute liberté de se confesser à d'autres s'ils le désirent. Fais bien connaître que tu n'as aucune part dans les notes de conduite, et tâche d'éloigner même l'ombre du soupçon que tu puisses te servir ou bien te souvenir de ce qui a été dit en confession. Que l'on ne remarque pas le moindre signe de partialité envers qui se confesse plutôt à celui-ci qu'à celui-là.

5) Le Petit Clergé, les Compagnies de Saint Louis, du Très Saint Sacrement, de l'Immaculée Conception doivent être recommandés et encouragés. Montre bienveillance et satisfaction pour ceux qui y sont inscrits. Mais tu te contenteras de les encourager; considère-les comme l'œuvre des jeunes dont la direction est confiée au catéchiste.

6) Quand tu viens à découvrir un grave manquement, fais appeler chez toi le coupable ou supposé tel et, de la manière la plus charitable, tâche de lui faire reconnaître sa faute et le tort qu'il eut de la commettre. Puis réprimande-le et invite-le à mettre en règle ses affaires de conscience. De cette façon, – l'élève ne cessant d'être entouré par une assistance bienveillante – des résultats merveilleux et des transformations, qui semblaient impossibles, ont été obtenus.

12 Avec les personnes du dehors.

1) Prêtez volontiers votre concours au service religieux, à la prédication, à la célébration des messes pour la commodité du public, à l'audition des confessions, toutes les fois que la charité et les devoirs de votre état vous le permettent, spécialement au bénéfice de la paroisse sur le territoire de laquelle se trouve votre maison. Mais ne vous chargez jamais de responsabilités ou de services qui entraînent votre absence de l'établissement, ou qui puissent empêcher d'assurer les charges confiées à chacun.

2) Il faut par courtoisie inviter quelquefois les prêtres étrangers pour les prédications ou d'autres motifs à l'occasion de solennités, de séances musicales et dans des circonstances analogues. La même invitation doit être adressée aux autorités et à toutes les personnes bienveillantes et qui méritent notre reconnaissance pour des services rendus, ou qui sont en mesure d'en rendre de semblables.

3) Que la charité et la courtoisie soient les qualités spécifiques d'un directeur, à l'égard des personnes de la maison comme de l'extérieur.

4) S'il s'élève des différends sur des affaires matérielles, fais le plus de concessions possible, même à ton détriment, pour ôter tout prétexte aux procès et autres choses semblables qui peuvent détruire la charité.

5) S'il s'agit d'affaires spirituelles, qu'on résolve toujours les différends de manière qu'ils puissent servir à la plus grande gloire de Dieu. Engagements, obstination, esprit de vengeance, amour-propre, bonnes raisons, prétentions, l'honneur même, tout doit être sacrifié pour éviter le péché.

6) Dans les affaires de grande importance, il est bon de solliciter un délai pour prier et demander conseil à des personnes pieuses et prudentes.

13 Avec ceux de la Société.

1) L'observance exacte des règles, spécialement celles sur l'obéissance, est la base de tout. Mais si tu veux que les autres t'obéissent, sois toi-même obéissant à tes supérieurs. Nul n'est apte à commander s'il n'est pas capable d'obéir.

2) Aie le souci de tout répartir de manière que nul ne soit surchargé d'occupations ; mais fais en sorte que chacun remplisse fidèlement celles qui lui sont confiées.

3) Que dans la Congrégation nul ne fasse de contrats, ne reçoive

d'argent, ne fasse d'emprunts ou de prêts aux parents, aux amis ou à d'autres personnes. Que personne ne garde d'argent ou l'administration d'affaires temporelles, sans y avoir été directement autorisé par le supérieur. L'observance de cet article tiendra loin de nous la peste la plus fatale aux congrégations religieuses.

4) Aie en horreur comme le poison les changements dans les règles. Leur observance exacte est préférable à n'importe quelle variation. Le mieux est l'ennemi du bien.

5) L'étude, la vie et l'expérience m'ont fait connaître et toucher du doigt que la gourmandise, l'intérêt et la vaine gloire furent la ruine de congrégations très florissantes et de respectables ordres religieux. Les années t'apprendront à toi aussi des vérités qui aujourd'hui te semblent incroyables.

6) Très grande sollicitude pour encourager, par la parole et par les actes, la vie commune.

Le commandement. 14

1) Ne commande jamais ni ce qui te semble dépasser les forces de tes subalternes, ni ce en quoi tu penses ne pas devoir être obéi. Tâche d'éviter les ordres déplaisants ; au contraire aie le plus grand souci de favoriser les inclinations individuelles, en confiant de préférence à chacun les charges que tu sais être particulièrement de son goût.

2) N'ordonne jamais rien qui nuise à la santé, qui empêche de prendre le repos indispensable ou qui contredise, soit d'autres tâches, soit les prescriptions d'un autre supérieur.

3) Quand tu donnes des ordres, use toujours de paroles et de procédés charitables et doux. Que tes paroles et tes actes ignorent les menaces, les colères et à plus forte raison les violences.

4) Dans l'obligation d'ordonner à un subalterne des choses difficiles ou déplaisantes, on dit par exemple : « Pourrais-tu faire ceci ou cela ? » Ou bien : « J'ai quelque chose d'important dont je ne voudrais pas te charger parce qu'elle est difficile ; mais je n'ai personne capable de l'accomplir aussi bien que toi. Aurais-tu le temps, la santé ; n'as-tu pas d'autre occupation qui te l'interdise ? » L'expérience a appris que de tels procédés, employés en temps utile, sont très efficaces.

5) Il faut économiser en tout, mais absolument de telle sorte que les malades ne manquent de rien. Que, d'autre part, on fasse remarquer à tous que nous avons fait vœu de pauvreté et que, par conséquent, nous ne devons en rien rechercher ni même désirer l'aisance. Nous devons

aimer la pauvreté et les compagnons de la pauvreté. Il faut pour cela éviter toute dépense non absolument nécessaire dans les vêtements, les livres, le mobilier, les voyages, etc.

C'est une manière de testament que j'envoie aux directeurs des maisons particulières. Si ces avis sont mis en pratique, je meurs tranquille, car je suis sûr que notre Société sera toujours plus florissante au regard des hommes et bénie par le Seigneur, et qu'elle atteindra son but, c'est-à-dire la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes.

Votre très affectionné dans le Christ Jésus
Jean BOSCO, prêtre

Turin, 8 décembre 1886, fête de l'Immaculée Conception de Marie, 45e anniversaire de la fondation de l'Oratoire.

PREMIÈRE PARTIE

LES YEUX SUR DON BOSCO ET SUR L'AUJOURD'HUI DE L'ÉGLISE ET DE LA CONGRÉGATION

Les particularités de chaque charisme influencent et caractérisent nécessairement l'exercice de l'autorité. Chaque fondateur est unique. Don Bosco aussi. Il est comme le code original où se lisent les valeurs de charité que l'Esprit-Saint a voulu répandre pour l'édification du Royaume de Dieu et le salut des jeunes. 15

Ces valeurs de charité sont les objectifs que Don Bosco a voulu atteindre en animant et en gouvernant selon son style et sa méthode, dont l'expérience lui avait révélé l'efficacité et la cohérence avec le charisme qu'il avait reçu. Ce sont les richesses humaines qu'il a cultivées et les dons de la grâce auxquels il s'est ouvert, parce qu'ils étaient indispensables au salut de ses jeunes.

Don Bosco est à la fois la source et le modèle. Notre tradition a vécu ces valeurs, ce style et cette méthode dans la fidélité et la créativité. Et c'est à lui et à elle que nous nous référons pour les connaître et les revivre. Nous sommes appelés à « être Don Bosco aujourd'hui », à répondre aux appels des cultures et des jeunes, à nous rénover et à nous laisser remodeler par l'Esprit qui se manifeste à nous à travers la voix de l'Église et de la Congrégation.

Notre service d'animation et de gouvernement deviendra alors actuel et concret. Et nos communautés, dans la communion qui les caractérise, auront des directeurs qui auront, pour exercer leur fonction, les dispositions et les aptitudes voulues, sans se laisser décourager par de fausses idéalisations.

1. DON BOSCO MODÈLE DU SALÉSIEN DANS LE MINISTÈRE DE L'ANIMATION ET DU GOUVERNEMENT

1.1 Les yeux sur Don Bosco

« Le Seigneur nous a donné en *Don Bosco* un *père et* un *maître* »[1]. Le style original de sa vie et de son action[2] est pour nous un point de référence constant et même une norme de vie. Au cœur de sa communauté active, les premiers salésiens ont appris à modeler leur vie sur la sienne[3]. « Nous trouvons nous aussi en lui notre modèle »[4]. Notre mission dans l'Église est d'« être Don Bosco aujourd'hui » dans des situations et des contextes culturels différents, avec des sensibilités et des expressions riches et variées. 16

Pour l'exercice du *ministère de l'autorité* également regardons Don Bosco[5]. La qualité particulière de chaque charisme influence et caractérise ce service. L'esprit salésien et le Système préventif, notre expérience de l'esprit de l'oratoire et notre style familial, le type de notre projet et de notre mission ainsi que l'obéissance coresponsable exigent que nous pensions et vivions le service de l'autorité d'une manière particulière. Et cette particularité de notre charisme, nous pouvons la retrouver et la découvrir dans l'expérience même de Don Bosco, dans la manière dont il fut supérieur.

Certes, Don Bosco est *unique*[6] mais tout n'a pas été facile

[1] *Const* 21; cf. *PVSDB* I, 248-251
[2] Cf. *Const* 10
[3] Cf. *Const* 97
[4] *Const* 97
[5] Cf. *Const* 121; *CGS* 648
[6] Cf. *ACS* 301 p. 26 sv

pour lui. Il a été à la fois pasteur et éducateur, confesseur et directeur spirituel; fondateur, supérieur d'une communauté et supérieur général. Comme fondateur il a exercé une paternité et une autorité originales, dont la continuité a été confiée, dans la docilité au Saint-Esprit, à toute la Congrégation et à chaque salésien. Dans un certain sens, nous sommes tous ensemble successeurs de Don Bosco.

De plus, *en pensant à lui comme «supérieur»*, nous le voyons entouré de ceux-là mêmes qui avaient été «ses premiers garçons» et qui continuaient à avoir avec lui une relation spirituelle et éducative particulière. Ils sentaient en lui le père qui avait guidé leurs premiers pas et leur avait offert une famille; l'initiateur, le fondateur et le centre de l'œuvre dont ils étaient à présent partie prenante; le saint qui incarnait avec une efficacité extraordinaire la présence du Seigneur. Le rapport de chaque salésien avec ses supérieurs est nécessairement différent aujourd'hui.

17 D'autre part nous avons une curieuse tendance. Plus les difficultés auxquelles nous nous heurtons sont grandes et plus nous sommes tentés de croire que Don Bosco avait réalisé la synthèse de tout et atteint la maturité idéale. Tu ne dois *pas* l'imaginer comme un *«supérieur déjà parfait»*, qui avait obtenu dès le début et sans peine la totale confiance et la réciprocité des jeunes, des confrères et de ses collaborateurs. Rappelle-toi tout le chemin qu'il a dû parcourir, les oppositions auxquelles il a fait face précisément dans sa fonction de supérieur. Aux qualités humaines et aux dons qu'il avait reçus du Seigneur, il a correspondu: il a forgé en lui-même, avec ténacité et espérance, les dispositions qui lui ont permis de tirer des leçons de la vie et de s'adapter avec prudence et sagesse pédagogique aux situations et aux personnes diverses qu'il rencontrait. Il a ainsi appris à unir chaque jour l'idéal et le possible.

En relisant l'histoire des origines, tu peux comprendre concrètement que Don Bosco a basé son style d'action sur l'esprit de participation et de coresponsabilité, de communauté et de famille, et qu'il a accordé une importance décisive à la mission du supérieur et en particulier, à l'aube de la

Congrégation, des directeurs. La fidélité à la mission, à l'esprit et au style salésiens, le cadre communautaire et la croissance de la vocation chez les confrères dépendaient en grande partie, selon lui, de la bonne marche de ce ministère.

En ce domaine comme en d'autres, Don Bosco *procédait avec intelligence et prudence.* Il était attentif aux valeurs, mais il les développait avec réalisme, compréhension et confiance. « C'est son mérite d'avoir fait, d'hommes modestes, des personnalités »[7]. Les confrères qu'il choisissait n'étaient pas parfaits, ni formés en série sur mesure. Ils avaient une préparation, des sensibilités et des caractères différents; ils étaient conscients de leurs limites, mais disposés à apprendre en vivant en harmonie avec lui, en s'identifiant à lui, à son style et à sa pédagogie d'animation; ils mettaient beaucoup de générosité à affronter la fatigue et l'ascèse du quotidien.

Si nous entrons en rapport vivant avec lui au lieu de nous figer dans le sentiment de notre inaptitude, nous éprouverons la joie de recevoir sa confiance et de partager sa responsabilité.

1.2 Richesse humaine et profondeur spirituelle

Nos Constitutions proposent Don Bosco à notre admiration 18
comme « un splendide accord de la nature et de la grâce »[8]. Sa richesse humaine faisait tellement corps avec sa sainteté qu'elle en devenait pour ainsi dire le sacrement et, lorsqu'ils se manifestaient, les dons de la grâce étaient comme la glorification de son humanité. C'est dans cette unité vitale vécue dans la simplicité, mais si mystérieuse qu'il n'est pas possible de l'exprimer en concepts adéquats, que se trouve la clé de la fécondité de sa présence.

Cette richesse humaine et cette profondeur spirituelle *expliquent aussi la qualité de son ministère* d'animation et de gouvernement.

[7] *CGS* 651
[8] *Const* 21

Le secret qui a permis à Don Bosco d'entrer en dialogue avec la réalité de tous les temps réside dans son sentiment profond de ce qu'il était.

Il se sentait aimé de Dieu, choisi par Lui pour une mission[9]. Il possédait à un haut niveau la claire vision, à partir de ce qu'il était, de tout ce qui lui arrivait et de ce qu'il devait tenter.

D'où sa confiance même dans les entreprises difficiles et, davantage encore, le style avec lequel il communiquait avec ses fils. Il avait l'art de nouer un dialogue avec eux et de leur donner la possibilité de s'exprimer tels qu'ils étaient. Il ne se cantonnait pas dans sa manière de voir, comme s'il avait peur d'avoir à changer quelque chose de lui-même ou comme si le contact avec autrui ne l'enrichissait pas. Il n'aimait pas la distance et savait qu'il avait bien des choses intéressantes à dire, à donner ou à recevoir. Beaucoup ont rappelé les discussions vives et ouvertes entre Don Bosco et les jeunes membres du premier Chapitre général de la Congrégation, qu'il avait eus et éduqués comme gamins! Relatant une discussion entre Don Bosco et le Père Belmonte à Sampierdarena, le Père Amadei écrivait: « Avec la franchise habituelle des premiers salésiens, le Père Belmonte dit à Don Bosco... ». Un petit bout de phrase qui en dit long!

Tous ces dons avaient comme résultat de donner une formation à ses premiers salésiens et plus de maturité à Don Bosco lui-même. Stimulés par sa fécondité spirituelle et le besoin qui le poussait à transmettre à d'autres ce qu'il avait découvert et réalisé, ses fils recevaient et adoptaient pour ainsi dire une nouvelle identité. Et Don Bosco, à son tour, se comprenait mieux lui-même et devenait capable de mettre sur pied de nouveaux projets.

Cette manière de vivre n'était pas une simple technique d'éducation. Elle partait d'un sentiment profond et vrai. Tous notaient la force de son amour, sa résistance à la fatigue, sa ténacité dans ses projets, son sens de sa responsabilité de chef de

[9] Cf. *ACS*, p. 24 sv

famille et son don de soi sans limite: «Comptez sur moi n'importe quand et pour n'importe quoi, surtout pour les choses spirituelles»[10]. Son amour pour ses garçons exprimait à la fois une grande richesse humaine et les dons de la grâce. Les témoignages sont innombrables et lourds de sens.

Celui du Père Albera est peut-être la plus belle page de notre littérature salésienne sur cet amour de prédilection: «Mais il faut dire que Don Bosco avait une manière unique tout à lui de nous préférer: on en éprouvait la fascination irrésistible [...]. Je me sentais comme prisonnier d'une puissance affective qui nourrissait mes pensées, mes paroles et mes actions [...]. Je me sentais aimé comme jamais je ne l'avais été auparavant [...]. Il nous enveloppait tous et entièrement comme d'une atmosphère de contentement et de bonheur [...]. Et il ne pouvait en être autrement puisque de chacune de ses paroles et de ses actions émanait la sainteté de l'union avec Dieu qui est la charité parfaite [...]. Cet attrait singulier explique qu'il faisait la conquête de nos cœurs [...]. Chez lui, les multiples dons naturels étaient rendus surnaturels par la sainteté de sa vie»[11].

12.2 Don Bosco «profondément homme de Dieu» 20

Si la richesse humaine de Don Bosco caractérise son action d'animation et de gouvernement, sa stature spirituelle le fait bien davantage. Le «da mihi animas», qu'il a toujours porté dans son cœur, l'oriente naturellement dès ses premières années vers sa mission éducative et pastorale. Il l'engage à prendre en charge les personnes, leur situation, leur développement, à en associer d'autres dans cette responsabilité et même à mettre sur pied une communauté. Il l'amène à élaborer un projet de vie et d'action. Son caractère actif et audacieux et son sens profond de Dieu et de son Règne l'ont poussé à orienter, à former, à entreprendre et à organiser. Inspiré et mené par la volonté de Dieu, il assuma personnellement le défi des situations et y répondit par des projets concrets et mobilisateurs. L'amour du Christ et l'angoisse

[10] *MB* VI, 362
[11] *ACS* 3, p. 64-65

du salut des âmes se traduisent chez lui par l'attitude du bon Pasteur: il intervient, fait le premier pas, assume personnellement les risques, suscite des collaborateurs, les forme et leur donne des responsabilités, adopte toujours la méthode de la bonté et de la persuasion. « Il rend effective la charité salvifique du Christ par l'organisation d'activités et d'œuvres »[12], met sur pied « un projet de promotion intégrale de l'homme »[13], crée un milieu éducatif et un climat spirituel. Le sens de l'Église dans sa dimension sacramentelle et historique le porte à agir avec foi et avec prudence, avec réalisme, confiance et audace.

1.3 Traits fondamentaux du profil de Don Bosco « supérieur »

21 Il nous semble pourvoir exprimer en trois traits fondamentaux et complémentaires la physionomie spirituelle de Don Bosco supérieur, serviteur des personnes, des communautés et du projet de Dieu à travers le ministère de l'autorité:

- Don Bosco père et fondateur,
- Don Bosco formateur et guide spirituel,
- Don Bosco guide dans le gouvernement de la Congrégation.

13.1 Don Bosco père et fondateur

22 A. Don Bosco père

Lorsqu'on l'étudie de plus près pour l'imiter[14], il semble que ce soit le mot *« Père »* qui exprime *son identité la plus authentique:* « Notre Fondateur, dira le Père Rinaldi, n'a jamais été qu'un Père [...]. Toute sa vie est un traité complet de la "paternité" qui vient du Père céleste [...] et que le bienheureux [Don Bosco] a pratiquée ici bas à un degré supérieur et pour

[12] Cf. *Const* 41
[13] *Const* 31
[14] Cf. *Const* 21

ainsi dire unique [...]. Et comme sa vie n'a été que paternité, son œuvre et ses fils ne peuvent subsister sans elle »[15]. Cette citation vient d'un salésien qui a compris notre Fondateur comme pas un et qui avait tout de lui, a-t-on dit, sauf la voix.

Je crois, chers directeurs, que Don Bosco serait heureux de se reconnaître dans l'image d'un Père. C'est une image évangélique que saint Paul a tracée en traits vigoureux. Il en a dévoilé les finalités : « jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous »[16] ; « je ne recherche pas vos biens, mais vous-mêmes. Ce n'est pas aux enfants à mettre de côté pour les parents, mais aux parents pour les enfants »[17]. Il a révélé le dévouement qu'exige la paternité : « Ayant pour vous une telle affection, nous voudrions vous donner non seulement l'Évangile de Dieu, mais tout ce que nous sommes, car vous nous êtes devenus très chers »[18]. Il a montré comment il faut faire : « Nous avons été pour chacun de vous comme un père pour ses enfants ; nous vous avons exhortés et encouragés, nous vous avons suppliés »[19] ; « Que préférez-vous ? Que je vienne à vous avec des verges ou avec amour et dans un esprit de douceur ? »[20].

Cette image se retrouve chez Don Bosco. Il a toujours refusé les promotions et les honneurs pour pouvoir rester « le pauvre Don Bosco », mais il a toujours désiré être appelé « Père ». Il ne cachait pas la joie qu'il en éprouvait ni, dans ses dernières années, la tendresse qui l'envahissait même : « Appelez-moi toujours père et je serai heureux »[21].

Il aimait cette dénomination parce qu'elle renferme la substance à la fois de ce qu'il donnait et de ce qu'il recherchait : faire une famille de ceux qui vivent dans la même maison. Constituer cette famille veut dire collaborer avec l'Esprit-Saint pour la fonder et l'animer spirituellement en éduquant les jeunes

[15] *ACS* 56, p. 939-940
[16] Ga 4, 19
[17] 2 Cor 12, 14
[18] 1 Th 2, 8
[19] 1 Th 2, 11-12
[20] 1 Co 4, 21
[21] *MB* XVII, 175

et en en faisant des fils, pour la guider et la diriger. Et il mit sa grande bonté à la racine de tout. Toute sa manière d'agir la révélait. Douce ou ferme selon les circonstances. Mais que ce fût pour commander, encourager, consoler ou donner confiance, sa parole avait toujours le timbre d'un père qui aime.

23 B. Don Bosco fondateur

Don Bosco a été appelé à vivre une forme particulière de paternité, la «*paternité charismatique*», la paternité *du fondateur*, porteur d'une initiative singulière de Dieu, premier responsable d'un don de l'Esprit. «Don Bosco est fondateur parce qu'il est profondément conscient d'être ainsi docile à l'Esprit; il sait qu'ainsi il se conforme à un plan qui lui a été révélé d'En-Haut. Il va être porteur d'un "don nouveau", grâce auquel il embellira l'Église: voilà sa fonction historique; c'est là que nous voyons son originalité et sa grandeur»[22].

«Les événements de sa vie, guidés comme par une main invisible» et «parmi lesquels se placent de fréquentes manifestations pleines de mystère et qui lui annonçaient certains faits», «nous apparaissent aujourd'hui disposées à l'avance en vue de la réalisation d'un dessein secret de Dieu»[23].

La grâce de la fondation fut chez lui un don unique, mais il entendit faire comprendre que, dans une certaine mesure et par certains côtés, cette tâche reviendrait à tous les salésiens, surtout aux supérieurs. À lui la fondation, aux salésiens la garde, la rénovation, le développement[24].

Rappelle-toi ses paroles le soir du 6 avril 1869, dans la bibliothèque de l'Oratoire, après les prières: «Veillons à devenir de dignes fondateurs de la Société de saint François de Sales, afin que ceux qui liront notre histoire puissent trouver en nous autant de modèles et qu'ils n'aient pas à s'écrier: "Mais qu'est-ce que c'était pour des fondateurs!" Aidez-moi de votre bonne volonté et de votre obéissance dans cette grande

[22] *ACS* 301, p. 25-26
[23] *Annali* I, p. 3-4
[24] Cf. *MB* XI, 309; *CGS* 652

entreprise. Il vous revient de me faciliter la tâche. Il est facile de dire: "Prenez la tête d'une Congrégation!" Il faut le faire. Les sentiments et les opinions sont très différents et il est terriblement difficile de donner à un grand nombre un seul esprit et une seule âme. Mais avec votre aide filiale, tout me sera facile»[25].

13.2 Don Bosco formateur et guide spirituel

24 La paternité spirituelle de Don Bosco est la «paternité dans la foi» dont parle saint Paul dans l'épître aux Galates: «Mes petits enfants que, dans la douleur, j'enfante à nouveau, jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous»[26]. Elle trouve les racines de son efficacité dans le charisme sacerdotal. Dès son jeune âge il a eu le sentiment que sa vie s'identifiait avec le mystère sacerdotal vécu sous une forme «différente». Il a voulu être prêtre, rien que prêtre et seulement prêtre, mais d'une certaine manière.

C'est bien ce que confirment ces paroles souvent répétées comme une maxime: «Un prêtre est toujours prêtre et il doit se montrer tel dans chacune de ses paroles. Être prêtre, c'est avoir l'obligation de rechercher sans cesse ce qui intéresse Dieu avant tout: le salut des âmes»[27]. C'est pour le «salut des âmes» qu'il fut confesseur et directeur spirituel de ses fils et de ses jeunes. Ce qu'il a écrit dans l'introduction de «La Jeunesse instruite» révèle la disposition de son cœur et l'objectif de son action: le vrai bien de chacun, son bonheur, le salut de son âme.

La *paternité sacerdotale* enrichie d'une sagesse pédagogique d'éducateur est l'image la plus vraie de Don Bosco «formateur et guide spirituel». Son ministère vise les personnes, surtout par la confession et la direction spirituelle, mais il s'exerce selon un projet et un itinéraire, et il crée un climat, un milieu, qui anime et fait croître en communauté.

Le Père Rinaldi affirme: «La tradition de la paternité du directeur, le bienheureux [Jean Bosco] l'a transmise à ses

[25] *MB* IX, 600
[26] Ga 4, 19
[27] *MB* III, 74-75

directeurs en liaison presque avec l'acte et la réalité les plus sublimes de la régénération spirituelle, dans l'exercice du pouvoir divin de remettre les péchés »[28]. Il écrit cela en 1931 sans perdre de vue le décret de 1901 qui interdisait aux directeurs de confesser leurs sujets, mais il veut que la tradition salésienne conserve son empreinte sacerdotale et qu'elle vive l'expérience de la relation « paternité-filiation » qui naît du contact sacramentel. « Comme il serait bien, poursuit-il, que nos directeurs confessent régulièrement les externes des patronages et des cercles de jeunes... ! »[29].

Don Bosco travaille dans toutes les directions. Mais la structure mentale qui est le moteur de sa vie, sa manière d'interpréter la réalité et de faire des projets, ses préoccupations profondes sont celles d'un prêtre : « la gloire de Dieu », « le salut éternel de ses jeunes », « les grands intérêts de l'Église catholique ».

25 A. L'expérience de confesseur

Il avait compris que le prêtre n'est jamais autant « père », autant « ami et frère » que lorsque, dans le secret de la conscience, il fait transparaître la mansuétude du Christ, source de grâce et père des âmes. « C'est là qu'il situait sa pédagogie. Et l'on ne comprendra jamais Don Bosco *éducateur ou formateur de sainteté*, sans le penser *confesseur* de ses jeunes »[30].

La direction dans la confession était certainement ce à quoi il tenait le plus. Le Père Caviglia qui fut un pénitent assidu de Don Bosco dans les années qu'il a vécues au Valdocco, le fait valoir : « Personne n'est jamais entré dans la maison de Don Bosco sans que, dès les premiers instants, il n'ait été amené là où il dirigeait en confessant »[31].

Les orientations et la teneur de cette direction sacramentelle

[28] *ACS* 56, p. 940
[29] Ib., 942
[30] A. CAVIGLIA, *Savio Domenico e Don Bosco*, SEI Turin 1943, vol IV p. 83
[31] Ib.

qui allait de toute évidence au-delà de ce qui avait trait au sacrement comme tel, étaient celles d'une spiritualité simple et essentielle, austère et joyeuse, à la mesure des jeunes et des classes populaires. Celui qui en a fait l'expérience parle de liberté d'esprit et d'impulsion, de respect, d'accomplissement sanctifiant du devoir, d'attention à Dieu, d'orientation vers Jésus et Marie, de mortification, de joie et gaieté[32].

B. L'expérience de directeur spirituel

Du directeur spirituel classique Don Bosco a eu le jugement sûr et l'expérience de la vie, l'intuition psychologique prénétrante et exercée, la connaissance expérimentale du mystère de Dieu et des voies qui conduisent à lui. Dieu l'avait favorisé de grâces personnelles extraordinaires comme la clairvoyance, le discernement et une immense bonté. 26

Son expérience révèle tout autant l'importance qu'il attribuait au climat spirituel du milieu et par conséquent à son rôle d'animateur de la communauté, qu'à l'exercice caractéristique d'une direction spirituelle personnelle strictement liée au sacrement de la confession.

• Guide spirituel *de la communauté*

Don Bosco se consacrait jusqu'à l'impossible à la direction spirituelle personnelle. Mais il se révèle surtout un formateur de milieu, un guide et un animateur de sa communauté. Il avait le souci de son « atmosphère spirituelle et éducative », de la convivialité sereine, de la vie en état de grâce, et il savait en maintenir le vif désir chez tous. Il se fixait des objectifs précis : éducation robuste à la foi (évangélisation, mots du soir, instructions religieuses), rencontre fréquente du Christ dans les sacrements de l'Eucharistie et de la Pénitence, contribution apostolique à la vie de l'Église et à la transformation chrétienne du monde, dévotion à Marie, projet de vie orienté vers une sainteté authentique[33].

[32] Cf. ib., 85
[33] Cf. *Const* 31-39

Tout le climat de l'Oratoire, dans ses moments les meilleurs, le faisait percevoir: « Celui qui visite l'Oratoire, a écrit l'évêque de Vigevano De Gaudenzi [...], sent tout de suite un je ne sais quoi de pieux, qui ne se retrouve pas aisément ailleurs; dans les instituts de Don Bosco on respire proprement la bonne odeur de Jésus-Christ » [34].

Le style aussi était nouveau. Il s'inspirait de l'optimisme humaniste de saint François de Sales qui « accueille les valeurs du monde et refuse de gémir sur son temps: il retient tout ce qui est bon, surtout quand cela plaît aux jeunes » [35].

27 • Direction spirituelle *personnelle*

À la différence de saint François de Sales, Don Bosco n'a laissé que très peu de lettres de direction, le plus souvent très brèves. Il n'a pas le temps pour de longues conversations. Comme saint Joseph Cafasso, son maître, il préfère la direction de conscience de type sacramentel. Cependant il a été, même en dehors du confessionnal, un guide excellent pour les âmes et il recourait, quand il le jugeait opportun, au contact personnel, mais d'une manière tout à lui. Il avait l'art de prolonger la direction spirituelle en dehors du sacrement, sans jamais manquer à la réserve qui s'impose. La confiance qu'on avait en lui et en sa sainteté était telle qu'aucun de ceux qui se confessaient à lui ne « faisait la différence à lui parler en confession ou en dehors, de ses problèmes les plus intimes et les plus délicats » [36].

Cette direction, authentique autant que discrète, prenait des formes caractéristiques: le « mot » à l'oreille, une poignée de main, les petits billets écrits de sa main et qu'il faisait trouver aux moments les plus inattendus, une phrase courte lancée là par hasard, mais que le salésien ou le jeune saisissait comme adressée à lui. Notre tradition elle aussi a judicieusement mis en valeur la continuité et la complémentarité du sacrement et de

[34] E. CERIA, *Don Bosco avec Dieu*, Apostolat des Éditions, Paris 1980, p. 148-149

[35] *Const* 17

[36] A. CAVIGLIA, o. c., p. 85

l'éducation spirituelle. Il s'agit de la même paternité, de la même amitié et de la même confiance: elles suscitent l'une comme l'autre l'attention aux mouvements de la grâce et l'engagement à connaître et à développer ses propres aptitudes humaines[37].

13.3 Don Bosco guide dans le gouvernement de la Congrégation: unité, amour fraternel, obéissance, dynamisme apostolique, organisation et structures

28 La paternité de Don Bosco est éducative et sacerdotale. Elle est la paternité d'un fondateur, qui a vécu avec hardiesse, souplesse, réalisme et désintéressement ce qu'affirment aujourd'hui les Constitutions: «Nous rendons effective la charité salvifique du Christ par l'organisation d'activités et d'œuvres à but éducatif et pastoral, attentifs à répondre aux besoins du milieu de vie et de l'Église»[38]. Rendre effective la charité par des activités, répondre à l'initiative de l'Esprit en donnant naissance à diverses forces apostoliques[39]; donner vie, «rêver», former des projets, inventer des structures, trouver les moyens, mais surtout susciter une communauté animée et unie dans l'esprit, organisée, structurée et pleinement consacrée à sa mission, pour assumer personnellement la responsabilité de son charisme et la paternité de sa fondation, tel fut son but et sa génialité spirituelle.

Évoquons quelques caractéristiques et quelques préoccupations de cette expérience tourmentée et admirable.

29 Don Bosco ressentit l'urgence d'*organiser et* de *structurer* sa Société: «Comme chacun de vous le sait, jusqu'à présent notre Société n'avait pas de Règles bien précises. Nous allions de l'avant sans connaître avec précision nos obligations. Comme il n'y avait pas encore d'approbation de la part de l'Église, la Société était comme en suspens [...]. Mes chers amis, en ce moment, il n'en est plus ainsi. Notre Congrégation est approuvée [...]. L'Église a parlé [...]. Nous ne sommes plus des personnes

[37] Cf. *CG21* 93
[38] *Const* 41
[39] Cf. *Const* 1

privées, mais nous formons une Société, un corps visible [...]. Il faut donc dorénavant que chaque point de notre règlement soit observé ponctuellement »[40].

Et il veilla à ce que ce fût fait. Il créa des dispositions et des structures, en partie définitives parce que liées au charisme de la fondation, en partie provisoires parce que dépendantes des conditions des temps et des lieux. Ce qui permit à la Congrégation de se faire un visage, de se mesurer avec l'histoire, de devenir un projet historique pour la gloire de Dieu.

30 Il l'associa au *sentiment très vif de l'obéissance* à Dieu, qu'il entretint personnellement pour être apte à commander[41] et qu'il voulut chez ses salésiens comme garantie de persévérance et de fécondité : « L'obéissance unit, multiplie les forces et opère des miracles avec la grâce de Dieu »[42]. Elle était à ses yeux un signe pour celui qui voulait rester avec lui et le suivre (« si vous voulez venir avec moi, il faut [...] m'accorder que je fasse de vous comme je fais de ce mouchoir que j'ai en mains »[43]), et le « pilier sur lequel repose toute notre société »[44]. Il voyait surtout en elle, si elle s'est bâtie dans les conditions requises et est accueillie pour des motifs de foi[45], le lieu où se révélait la volonté du Seigneur : « Le religieux ne fait jamais sa propre volonté, mais toujours celle du Seigneur grâce à l'obéissance »[46]. Il ne s'agissait pas d'un échafaudage à maintenir sur pieds à coups de normes ascétiques sans rapport avec l'objectif qu'il visait. Sa paternité s'était engagée par mandat de Dieu dans une œuvre de fondation, d'unité et de défense : « À présent se succéderont des difficultés, parce que s'il est vrai que notre Société est approuvée, cela ne suffit pas encore ; il faut la réorganiser, la stabiliser : il faut examiner ceux qui ne conviennent pas pour la

[40] *MB* IX, 572
[41] Cf. *MB* XIV, 849 ; X, 1045
[42] *MB* V, 10
[43] *MB* VI, 11
[44] *MB* IX, 573
[45] Cf. *CGS* 650
[46] *MB* IX, 986

Société et les renvoyer, pousser les indécis à prendre une décision et faire en sorte que chacun pense à résoudre [...] »[47].

Sur le thème de l'*unité* il revient souvent, surtout dans les conférences annuelles de saint François de Sales, quand c'est comme fondateur de la Congrégation qu'il parle: « Qu'on ait toujours les yeux tournés vers le centre »[48]. « Qu'on fasse de tous un centre unique autour de lui (le Recteur majeur). Le Recteur majeur ensuite a la Règle; qu'il ne s'en écarte jamais, sinon le centre ne reste plus unique, mais double: le centre de la Règle et celui de sa volonté. Mais il faut au contraire que la Règle s'incarne pour ainsi dire en le Recteur majeur »[49].

L'unité a son origine dans l'*homogénéité spirituelle* qui 31
associait Don Bosco et ses collaborateurs. C'est un point sur lequel Don Bosco a rappelé personnellement l'attention plus d'une fois: « Il ne pourra pas comprendre l'importance de ce point celui que ne médite pas sur ce que sont les congrégations et les ordres religieux; et s'il réfléchit bien sur les causes de la décadence de différents ordres et sur l'origine de différentes scissions auxquelles un grand nombre ont été sujets, il trouvera que c'est arrivé par manque d'homogénéité depuis le début de la fondation »[50].

Cette expérience justifie l'avertissement donné pour l'avenir: « Il commence à y en avoir qui deviennent directeurs après n'avoir passé que peu de temps aux côtés de Don Bosco. D'où le danger de voir se réduire les relations si cordiales entre les uns et les autres »[51].

Il entendait donc qu'à la base de sa communauté religieuse il y ait unité d'esprit. Et pour qu'il y ait unité d'esprit, il a voulu aussi *un seul principe d'autorité et d'administration*[52]. Il est important, nous semble-t-il, de comprendre son intention. Alors que le père spirituel ne s'occupe que de la conduite de celui qui

[47] *MB* IX, 599
[48] *MB* XII, 82
[49] *MB* XII, 81
[50] *Annali* I, p. 311-312
[51] *MB* XIII, 885
[52] Cf. *MB* III, 414; VIII, 297; X, 1097-1099; XII, 499; XVII, 894-896

accepte sa direction dans les voies de Dieu, le supérieur conçu par Don Bosco reçoit la responsabilité effective d'un ensemble. Mais tout aspect de cet ensemble est « spirituel ». L'administration des choses matérielles, les préoccupations temporelles, les problèmes, la répartition des rôles en vue de la mission doivent faire l'objet de la sollicitude du supérieur.

Cela ne veut pas dire se charger personnellement des tâches, mais se rappeler plutôt de leur finalité spirituelle, sauvegarder la hiérarchie des rôles dans l'exercice du gouvernement et faire converger vers ce but l'âme de chacun et de la communauté. Car il n'y a pas deux secteurs juxtaposés, l'administratif et le spirituel. Le secteur religieux et la communauté demandent d'éviter le péché et d'accomplir la volonté de Dieu dans l'existence concrète, dans l'utilisation des moyens quotidiens comme dans les pensées intérieures qui nous relient à Dieu et nous mettent en relation avec nos frères.

32 L'autre objectif est l'*amour fraternel*, qui fait des membres nombreux « un seul cœur et une seule âme »[53], et le *dynamisme apostolique*. Don Bosco et notre histoire nous y appellent d'une manière très spécifique. L'amour fraternel, dont ils parlent, est celui qu'a vécu la première communauté de Jérusalem. L'introduction des Constitutions rappelle à plusieurs reprises Actes 4, 32 et Don Bosco n'a cessé d'y revenir dans ses écrits[54]. Dans le but de mettre des motivations importantes à la base de la vie commune, le premier Chapitre général qui s'est tenu à Lanzo en 1877 a réfléchi sur ce thème, en a précisé les applications et indiqué les caractéristiques.

La communauté chrétienne de Jérusalem fut une communauté dont le dynamisme pastoral s'appuyait sur deux présences absolument sûres : celle du Christ ressuscité, qui s'expérimentait dans l'écoute assidue de la Parole, dans la prière et dans la liturgie qui avait pour centre la célébration eucharistique ; et celle de l'Esprit, qui se manifestait et agissait

[53] Cf. *Const 1966*, art 12 et Introduction (reportée en annexe de nos Constitutions, p. 225)

[54] Cf. STELLA II, p. 431 s. ; *Règ. des Coopérateurs 1986* art 1

en réunissant les membres dans une vraie fraternité. Elle fut une communauté d'« appelés » et d'« invités », très active dans la charité pastorale, avec des tâches particulières et spécifiques : annoncer le Royaume, chasser les démons et guérir toutes sortes d'infirmités.

1.4 Conclusion

33

C'est à cette expérience profonde de la paternité que se doit, au Valdocco comme autour de saint Benoît et de saint François d'Assise, l'épanouissement d'une vie chrétienne intense et d'une sainteté authentique.

Don Bosco rayonne et transmet la vie de l'Esprit comme par contagion.

À l'exemple des Pères du désert : « C'est par la contagion de l'Esprit du Sauveur que peu à peu, dans une étroite communauté de vie, les Abbés forment leurs disciples à la perfection monastique. Dans la brève sentence qu'on vient, de bien loin parfois, leur demander, est opérante la puissance du Saint-Esprit. [...] Il n'y a d'autres commandements au désert que ceux de l'Évangile, d'autre loi que celle de l'Esprit. Mais la loi de l'Esprit s'est incarnée dans les hautes figures de ces hommes endurcis à toutes les privations. Ils ne promulguent pas de règle, mais ils sont eux-mêmes la loi vivante de l'Esprit »[55].

Nous n'hésitons pas à appliquer aussi à Don Bosco la teneur de ces affirmations et à admirer en lui le charisme de cette paternité.

[55] J. DUPONT, *Le nom d'Abbé chez les solitaires d'Égypte*, in *Vie spirituelle* n° 321, août-septembre 1947, p. 227-228

2. LE MINISTÈRE DE L'ANIMATION ET DU GOUVERNEMENT, AUJOURD'HUI, DANS LA VIE SALÉSIENNE

34 Exercer le ministère de l'autorité comme l'a exercé Don Bosco et revivre sa paternité est une tâche qui suppose l'attention permanente à l'exemple qu'il nous a laissé, ainsi que l'ouverture aux sensibilités culturelles et à la conscience ecclésiale d'aujourd'hui.

2.1 Autorité et renouveau

21.1 Autorité et contextes culturels

Les diverses cultures communiquent à celui qui vit dans la vie religieuse des sollicitations et des sensibilités multiples, même si elles ne sont pas toujours positives. Il s'agit de l'*influence des grands changements socio-culturels*[1] et ceux-ci suscitent parfois des attitudes étrangères et, à la limite, rebelles à toute forme d'autorité; mais ils stimulent aussi de nouvelles formes de participation et d'animation, de coresponsabilité et de gouvernement.

Il est important pour toi de t'en rendre compte. Ces changements peuvent et doivent se confronter avec les valeurs et le style du projet de vie religieuse. S'ils sont positifs, ils introduisent une recherche de plus et, s'ils sont négatifs et impossibles à harmoniser avec elle, ils constituent un frein et peut-être une force de déviation. En tout cas, ils interfèrent sans cesse dans le travail d'animation que tu es appelé à accomplir.

Isolées de leur culture, une personne ou une communauté ne peuvent être promues ni évangélisées, parce que la promotion et

[1] Cf. *GS* 53

l'évangélisation ne se réalisent pas en dépit du milieu culturel, mais uniquement en lui et avec lui. On ne peut être entièrement donné au Christ qu'à condition de s'unir à lui au moyen de son propre contexte culturel christianisé [2].

21.2 Une vision et une expérience renouvelées 35

Une nouvelle sensibilité et par conséquent une nouvelle mentalité incitent à *projeter à nouveau, avec discernement,* les façons d'exercer le ministère salésien de l'autorité. C'est une tâche difficile, mais que le supérieur doit affronter avec confiance. Il doit l'accomplir lui-même, mais il a pour l'aider les directives de l'Église et de la Congrégation qui, sous la mouvance de l'Esprit, ont opéré avec peine et avec bonheur un cheminement significatif de rénovation.

Tu vis au milieu de problèmes quotidiens et concrets, parfois pressants, et certaines considérations plutôt théoriques pourront te sembler lointaines, un luxe destiné à une minorité. Mais en fait, et pas seulement dans les intentions, elles servent à te situer, toi et le *service* qui t'est demandé dans son milieu naturel, c'est-à-dire là où il *prend corps,* où il trouve son *fondement,* sa *signification* et son *efficacité.*

Savoir ce qu'est l'Église, quelle conscience elle a d'ellemême, comment naissent, vivent et agissent les instituts religieux, et quelles sont les caractéristiques qui font de nous des hommes de notre temps, ce ne peut être pour toi et ta communauté une simple notion épidermique. C'est ce qui doit t'aider à comprendre ta communauté et le service qu'il te faut rendre afin que le sens et le savoir-faire pastoraux deviennent sa plus grande richesse.

2.2 L'Église, une communion servie par l'autorité

En réponse aux défis de l'histoire, le Concile a offert *une* 36
image rénovée de l'Église. Peuple de Dieu uni dans le Christ et animé par l'Esprit, elle chemine dans l'histoire comme

[2] Cf. *RH* 10

sacrement de salut au service de l'humanité. Ce Peuple nouveau, issu du baptême, est une communauté toute ministérielle qui vit, en pleine responsabilité et participation, la mission commune. Il est une communion de vocations spécifiques dans l'unité de l'Esprit. Il est aussi, en même temps, une communauté sacramentelle, organique et hiérarchique. Unique est sa mission, mais diverses sont, par vocation et par grâce sacramentelle, les formes sous lesquelles on y participe. Chaque vocation aide l'Église à être plus pleinement elle-même et à travailler avec plus d'efficacité. Et l'Église, à son tour, offre à chacune de ces vocations la possibilité de se comprendre, de se maintenir fidèle, de se développer et de servir selon le don qui lui est propre.

37 Au sein du Peuple de Dieu et à son service, dans le contexte de cette communion, *le charisme de l'autorité* remplit sa fonction spécifique. Le Concile a fait ressortir sous une forme nouvelle le rapport entre le Peuple de Dieu et le ministère de l'autorité, entre la vocation baptismale et la vocation ministérielle, entre la communion et la structure hiérarchique. Le ministère reçu du Christ et vécu en son nom s'accomplit dans la communauté, pour la communauté et avec la communauté. De ce ministère le Concile souligne le fondement sacramentel, la disposition de service, le style collégial et la perspective pastorale.

À la lecture des textes conciliaires et des orientations de l'Église qui ont suivi, il te sera facile de noter, à cause de l'insistance avec laquelle elle est proposée et de la charge d'inspiration qu'elle possède, la *valeur centrale de la communauté* et sa connexion avec le charisme de l'autorité. Celui qui est appelé à exercer l'autorité sait qu'elle lui est confiée pour l'édification de la communauté et qu'elle se réfère au mystère du Christ, serviteur du Père, et de l'Église dont il est le chef. Cela revient à affirmer que plus tu connaîtras ce que veut dire « servir », mieux tu comprendras par grâce et par expérience le mystère de la passion, de la mort et de la résurrection du Seigneur et celui de l'Église. Elle se sert de l'autorité pour édifier dans la vérité et la sainteté, en se rappelant que celui qui est le plus grand doit se faire comme le plus petit, et celui qui est chef, comme celui qui sert.

2.3 Le ministère de l'autorité dans les instituts religieux

Cette nouvelle conscience de l'Église et sa vision rénovée de 38
l'autorité se projettent aussi sur les *instituts religieux*, qui constituent des parties et des incarnations de l'Église.

La Constitution *Lumen Gentium* et le décret *Perfectae caritatis* les situent dans le cadre du mystère du Christ et de son Église qui est une communion de dons divers. Ils ont à réaliser leur *bien commun*, leur fonction et un *objectif:* attentifs à l'appel de Dieu, ils progressent dans la charité à la suite du Christ, en choisissant et en utilisant les moyens les plus adaptés: la profession des vœux et un genre de vie qui en rend l'exercice possible. Le bien commun, c'est une âme, c'est la conscience vécue des dons particuliers et des engagements qui se partagent et pour lesquels on travaille. C'est un bien qui se spécifie ensuite pour chaque congrégation selon son caractère particulier; et, dans la Congrégation, pour chaque communauté, selon son projet apostolique propre, selon le territoire où il prend corps et même selon ses dimensions. Mais sans bien commun on n'existe pas, il n'y a pas de vie.

Les instituts religieux participent à la vie de l'Église: « Le bien même de l'Église demande que les Instituts aient leur caractère et *leur fonction propres* »[3].

Les congrégations sont donc appelées à exercer une fonction 39
de rénovation de la vie même de l'Église et de ses options apostoliques. Aujourd'hui, les crises sont d'abord des crises de fonction dans le sens qu'elles sont à la fois des crises de sainteté et de compétence.

Les religieux sont appelés à se présenter comme des modèles de comportement et d'inspiration là où se produisent les grand changements culturels, où surgissent les grands défis de l'histoire et des peuples. Suivre le Christ ne consiste pas à l'imiter en dehors de l'histoire et d'une situation de référence. Car la fidélité d'un institut n'est pas un problème purement intérieur au groupe comme tel: elle se mesure et s'apprécie aussi en fonction des changements de situations et des signes des temps[4].

[3] *PC* 2b

[4] Cf. *FSDB* 492-493

Ce fut toujours la manière de faire de Don Bosco, exprimée par lui en termes simples: «J'ai toujours été de l'avant comme le Seigneur m'inspirait et les circonstances l'exigeaient»[5]. Et ce fut aussi sa joie: «Je me réjouis [...] de voir que dans notre petitesse nous apportons nous aussi en ce moment notre petite pierre dans le grand édifice de l'Église»[6].

40 Ces communautés de consacrés avec leur bien commun et une fonction caractéristique de rénovation sont *animées et guidées par le charisme de l'autorité religieuse.* Le ministère de l'autorité s'exerce sur la base de principes et de critères généraux, mais sous des formes et avec des compétences variées, dans le gouvernement central, provincial et local. Le terme de «supérieur» n'a donc pas une signification univoque.

D'où la nécessité – et même l'urgence – de rappeler, dès ces premières pages, *quelques idées essentielles,* que tu connais bien, sur l'origine et la nature de l'autorité religieuse, la valeur du service qu'elle offre, la nécessité de mettre à jour son exercice, et l'exemption dont elle jouit. Ce sont des données qui te concernent. Elles expriment les traits communs de ton identité de supérieur, son origine, l'efficacité qu'elle possède, les connexions nécessaires que tu dois entretenir pour que le don que tu portes ne s'appauvrisse pas et ne passe pas inaperçu jusque de toi-même. Car alors comment pourrais-tu en témoigner? Même si «il vaut mieux avoir un cœur de père qu'une tête de supérieur»[7], il faut que le cœur se nourrisse toujours de raisons profondes.

23.1 Origine et nature de l'autorité religieuse

41 • L'autorité religieuse a son origine *dans l'Esprit du Seigneur*[8]. En donnant corps à un institut, l'Esprit-Saint, qui se sert de l'expérience originale du fondateur, structure la

[5] *MB* XVIII, 127
[6] *MB* XI, 386; cf. XII, 83
[7] *MB* XVIII, 866
[8] Cf. *MR* 13

communauté et postule en elle une puissance adaptée en vue de la continuité et de la permanence de cette même expérience spirituelle. L'autorité est donc *une diaconie plus qu'une dignité;* un service en fonction du projet évangélique de l'institut et des valeurs de communion. Elle doit les entretenir, les promouvoir, et même les susciter en enseignant, en sanctifiant et en gouvernant. Elle est une diaconie qui fait croître: l'autorité la meilleure n'est pas celle qui commande le plus, mais celle qui invente, suscite, stimule et développe le plus.

De par sa nature, elle est donc particulièrement *attentive aux valeurs spirituelles,* parce que la vie religieuse est une «vie dans l'Esprit»[9]. C'est de la situation, des nécessités et des signes de nouveauté qu'elle présente que les supérieurs tirent le motif de leur fidélité à Dieu et du service qu'ils rendent à leurs frères pour les aider à répondre totalement à leur vocation.

23.2 Dans le contexte de l'Église

• L'autorité religieuse est aussi «*en accord avec le magistère authentique de la hiérarchie*»[10] parce qu'elle est transmise par le Souverain Pontife, principe de toute autorité participée. C'est ce qui justifie le sens de l'Église ainsi que la vénération et l'attachement portés au successeur de Pierre, dont parlent nos Constitutions. D'autre part, «il existe un "ordre interne des instituts", qui possède son champ propre de compétence, auquel revient une "autonomie" véritable, même si dans l'Église cette autonomie ne peut jamais devenir "indépendance". La juste mesure de l'autonomie et la détermination concrète de sa compétence sont contenues dans le droit commun et dans les Règles ou Constitutions de chaque institut»[11].

[9] Cf. ib., 4
[10] Ib., 13
[11] Ib.

2.4 Le charisme de l'autorité dans la Congrégation salésienne

42 Chaque *charisme* religieux comporte un style de vie et d'action, une forme particulière de communauté et de mission qui déterminent et caractérisent aussi l'*exercice de l'autorité.*

D'autre part, chaque charisme développe ses virtualités en réagissant au *milieu* dans lequel il se projette historiquement. C'est-à-dire qu'il est capable de répondre d'une manière créative et d'intégrer sans plagiat les sollicitations des cultures et les inspirations ecclésiales dans son caractère particulier[12]. Il est donc opportun de réfléchir sur les caractéristiques de l'exercice de l'autorité salésienne en prenant comme point de référence permanent l'expérience de notre fondateur et les orientations du magistère.

24.1 Caractère particulier et autorité

43 « La Congrégation salésienne de saint François de Sales, a écrit Don Bosco, est un association de prêtres, de clercs et de laïcs, en particulier des artisans, qui désirent s'unir pour essayer de se faire du bien entre eux et aussi de faire du bien aux autres »[13].

Ce besoin et ce service réciproques[14] se concrétisent en fait dans l'*unité des membres*, reliés entre eux par le lien de la charité, et par la *diversité des fonctions* qui est une raison de *complémentarité* et de plus grande *efficacité apostolique*[15]. Les salésiens vivent et progressent dans la charité en vue d'un service à rendre dans l'Église aux jeunes pour élargir cette charité même qui unit les frères au Christ et entre eux. Dans la

[12] Durant le travail de rénovation demandé par le Concile, la Congrégation, à travers les Chapitres généraux, a approfondi et exprimé sous une nouvelle forme le charisme qui lui est propre, en s'arrêtant aussi avec attention sur le ministère de l'autorité: Cf. aussi, en plus des *Constitutions* et des *Règlements*, *CGS* doc. 12 « L'obéissance salésienne aujourd'hui » et doc. 14 « Principes et critères d'organisation de notre Société »; *CG21* 46-57, 199-205

[13] *MB* XII, 151

[14] Cf. *CGS* 148

[15] Ib.

pensée de Don Bosco, cette charité a besoin d'être animée et nourrie par une *autorité* enrichie de la *grâce du ministère sacerdotal.*

Les derniers Chapitres généraux ont traité largement ces points. La règle de vie en décrit les éléments essentiels et spécifie la manière de les vivre aux différents niveaux. Certes, les affirmations des Constitutions doivent se placer dans le contexte général du projet salésien et se relier à lui.

Nous ne rappelons que ce que contient le chapitre X sur les « principes et critères généraux » qui doivent guider l'exercice de l'autorité dans notre Société : 44

• *La disposition fondamentale* est la diaconie, à vivre à la suite du Christ, serviteur de Jahvé et des hommes[16] dans le projet de vie inspiré de Don Bosco : « L'autorité dans la Congrégation s'exerce au nom et à l'imitation du Christ, comme un service rendu à des frères dans l'esprit de Don Bosco... »[17] ; Cette manière de faire assume le « style salésien », l'« esprit de famille et de charité »[18] ;

• *L'objectif* est d'aider la recherche et l'accomplissement de la volonté du Père[19], de manière à agir dans l'union et dans la fidélité au projet apostolique[20], à garder le charisme, à le rendre opératif et à le développer ;

• *Les conditions* à réaliser et le style salésien à sauvegarder exigent plusieurs points :

— Que soit assurée « l'unité de vie et d'action dans la diversité des milieux et des situations »[21], qu'on vive et travaille ensemble[22] et qu'on recherche « la cohésion et la cores-

[16] Cf. Is 52, 13 - 53, 12
[17] *Const* 121
[18] Ib., 65 ; cf. *PVSDB*, II, 301-308
[19] Cf. *Const* 121
[20] Cf. ib., 2. 44
[21] Ib., 120
[22] Cf. ib., 49

ponsabilité fraternelle [qui] permettent d'atteindre les objectifs pastoraux »[23]. C'est au service de l'unité de ce charisme et de cette vocation que se situe l'unité de gouvernement par laquelle le ministère de l'autorité s'exerce aux différents niveaux « en communion avec le Recteur majeur »[24].

— Que se développe la participation et la coresponsabilité pour manifester la vocation commune[25] vécue en communauté : en elle, « les membres ont des fonctions complémentaires, avec des tâches qui toutes sont importantes »[26].

— Qu'on valorise les personnes et les communautés et qu'on favorise chez elles un engagement plus réel en appliquant avec équilibre le principe de la subsidiarité et de la décentralisation[27].

— Qu'on valorise chez tous l'impératif caractéristique de notre tradition : « Les communautés ont pour guide un confrère prêtre qui, par la grâce du ministère presbytéral et l'expérience pastorale, soutient et oriente l'esprit et l'action de ses frères »[28].

24.2 Animer et gouverner : deux fonctions de l'autorité salésienne, deux faces de son style

45 *Les Constitutions* se réfèrent plus d'une fois au style de l'autorité salésienne, déterminé en grande partie par l'esprit qui anime toute notre vie, par la mission et par le « Système » caractéristique que nous appelons « préventif ». L'article 65 sur le « style salésien de l'obéissance et de l'autorité », par exemple, fait valoir le climat de famille et les relations qui en dérivent ; l'article 55 explicite le rôle et le style du ministère du directeur ;

[23] Ib., 44
[24] Ib., 122 ; cf. *PVSDB*, III, 178-180
[25] Cf. *Const* 123 ; cf. *PVSDB*, III, 181-185
[26] *Const* 44
[27] Cf. ib., 124 ; cf. *PVSDB*, III, 187-189
[28] *Const* 121 ; cf. *PVSDB*, III, 171-176

l'article 44 présente les supérieurs comme des « animateurs du dialogue et de la participation » et l'article 66 comme les premiers responsables du discernement communautaire.

Le CG21 avait synthétisé ces éléments et d'autres encore, épars dans le texte des Constitutions, en deux termes fondamentaux : « animation » et « gouvernement »[29].

Il est certain que nos Constitutions donnent au supérieur une véritable *"responsabilité de gouvernement "*[30]. Son autorité est religieuse, et donc un service de médiation de la volonté de Dieu pour sauvegarder l'unité de l'identité salésienne[31]. D'autre part les communautés ont aujourd'hui un besoin absolu d'une animation soignée et accrue pour devenir vraiment évangéliques et évangélisatrices.

Animer et décider sont donc *les fonctions de l'autorité,* 46
toujours présentes, même si, dans les cas particuliers, à divers degrés, elles sont distinctes mais finalisées l'une à l'autre, afin que la communauté et les personnes progressent dans leur vocation.

Certains estiment que l'autorité du supérieur consiste simplement à animer. C'est faux, car l'animation n'est pas réservée au supérieur. Les communautés comportent des animateurs qui n'ont pas d'autorité de gouvernement. Car animer signifie en fait suggérer, motiver, persuader. Cela suppose la capacité de dialoguer, d'écouter, de discerner[32]. Et celui qui a ces dons est, pour sa part, un animateur. Mais il est clair que l'animation est un moment important du gouvernement et une des façons de l'exercer.

Par conséquent *gouverner en animant :* « La caractéristique du directeur est de répartir les tâches et d'insister ensuite pour qu'elles se fassent »[33]. Si le supérieur commande, il doit le faire selon le charisme salésien, c'est-à-dire dans le style habituel de l'animation qui n'est pas celui de l'autoritarisme ni de la

[29] Cf. *CG21* 46 s.
[30] Cf. *Const* Index analytique : « autorité » ; *PVSDB,* III, 168
[31] Cf. *CG21* 52
[32] Cf. ib., 46
[33] *MB* XIII, 118 ; cf. ib., 258

permissivité, mais de l'ascendant, en accord avec l'esprit de famille et les réquisits de notre temps[34]. À don Rua, directeur de Mirabello, Don Bosco avait donné cette consigne: « Tâche de te faire aimer plutôt que de te faire craindre; quand tu commandes et quand tu corriges, fais toujours comprendre que tu désires le bien et jamais ton caprice »[35].

Et il faut *animer en gouvernant*. Il ne suffit pas de gérer de bonnes intentions. Il faut que les objectifs soient atteints: « Pour qu'une société comme la nôtre puisse prospérer, il est nécessaire qu'elle soit bien organisée. Qu'il y ait par conséquent celui qui commande et celui qui obéit [...]. À tout corps il faut un esprit qui dirige ses mouvements »[36].

A. Ce que signifie animer une communauté salésienne

47 Ce que suggère la culture de notre temps est à vivre positivement dans l'exercice de l'autorité. Comme éducateur pasteur, *chaque salésien* est un animateur professionnel ou, si l'on préfère, *animateur par vocation*. Mais il doit veiller à se faire une expérience de la vie en association et en groupe et, par conséquent, à soigner ses attitudes, ses vertus personnelles et ses aptitudes concrètes. C'est encore plus vrai pour *chaque supérieur*. Tu dois savoir inspirer confiance, favoriser la croissance des autres et les inviter à progresser et à risquer. Tu dois faciliter et, parfois, provoquer avec discrétion la mise en question, la recherche et la créativité, afin d'arriver à un discernement et à un échange plus profonds. Tu dois te rendre capable de faire une synthèse, de porter un regard d'ensemble, d'évaluer et d'apprécier les objectifs atteints et de relever aussi les limites et les déviations.

Tout cela, ainsi que d'autres choses plus simples et plus concrètes, comme la capacité d'introduire quelqu'un ou un sujet de réflexion, d'accueillir une suggestion, une proposition ou une critique, est requis de tout animateur aujourd'hui. Sur la base

[34] Cf. *Const* 65
[35] *MB* VII, 524
[36] *MB* IX, 573. 575

de quelques qualités, c'est à former et à développer par l'expérience.

Par ailleurs *dans la vie religieuse, l'« animation » acquiert une signification plus forte* à cause de la source dont elle émane, des dispositions et des conditions qu'elle requiert et des objectifs qu'elle vise. L'animation d'une communauté chrétienne ne peut se réduire à ses seuls aspects techniques, même s'ils sont utiles, ni simplement à promouvoir les capacités du groupe et à développer ses relations. Elle se fonde la docilité à l'Esprit, premier animateur de tout le Peuple de Dieu, qui nous donne le pouvoir de lire son initiative infatigable dans la vie et dans l'histoire[37]. C'est un point à souligner parce qu'il constitue comme le cœur profond de la spiritualité du supérieur.

48 À la différence de l'animateur socio-culturel, le supérieur religieux vit son service d'animation avec la conscience d'être *l'humble collaborateur et le docile instrument de cet Esprit,* pour aider chaque confrère à vivre dans l'obéissance de la foi et dans la perfection de la charité.

La première condition demandée est donc de s'abandonner à l'animation permanente de l'Esprit-Saint. Sans une expérience réelle et profonde de Dieu, il ne pourra jamais donner ce qu'il n'a pas et que les autres attendent de lui.

Certes certaines communautés attendent l'impossible[38]. En tout cas tu dois rechercher et demander dans la prière une vision claire de la nature réelle de ta vocation et de celle des autres; la conviction de ne pas agir pour toi-même; la volonté d'être coresponsable; la certitude que la vie du groupe et de chaque confrère ne t'appartient pas; la joie de comprendre que ton rôle est de découvrir leurs virtualités et, par ton service, de les aider à se réaliser. Rappelle-toi comment Don Bosco résumait ces tâches: « Regardons comme nos fils ceux sur qui nous avons à exercer un pouvoir. Mettons-nous pour ainsi dire à leur service, comme Jésus qui est venu pour obéir et non pour commander, et rougissons de ce qui pourrait paraître domi-

[37] Cf. *CG21* 46. 584-585
[38] Cf. ib., 57

nateur en nous; et ne dominons-les que pour les servir avec plus de joie. C'est ainsi que faisait Jésus avec ses Apôtres »[39].

49 B. Ce que signifie gouverner une communauté salésienne

Nos Constitutions expriment la signification de l'autorité du directeur; les objectifs finaux et immédiats de cette autorité; les méthodes et les moyens à employer de préférence; et finalement l'acte de la décision qui, prise par le supérieur après la recherche commune, donne une garantie religieuse au chemin qu'il faudra parcourir[40].

Exercer l'autorité, c'est toujours avant tout servir Dieu: « L'autorité s'exerce [...] pour la recherche et l'accomplissement de la volonté du Père »[41]. Dans les Constitutions, les supérieurs sont présentés « comme interprètes quotidiens de la volonté de Dieu »[42] et le directeur, comme celui qui « représente le Christ qui unit les siens dans le service du Père »[43]. Une tâche essentielle du supérieur est donc d'aider la communauté et chaque confrère à « servir Dieu », selon les Constitutions, par le canal privilégié de l'autorité, de ses méthodes, et de ses moyens.

Notre insistance sur le devoir de l'animation ne peut en aucune façon éliminer ni estomper cette autre face de ton service. *Le directeur*, qui est *animateur, est aussi* le *supérieur de la communauté.* Ce qui lui confère une authentique responsabilité de gouvernement[44] et la capacité de prendre des décisions opportunes[45]. Cela signifie que le directeur jouit d'une *autorité personnelle* [46].

Naturellement cette autorité, qui est la tienne, *est réglée par le droit général et le droit particulier;* elle est donc *liée au*

[39] *Epistolario* IV, p. 204-205

[40] Cf. *Const* 44. 55. 65. 66. 176; ib., Index analytique: « directeur, supérieur, obéissance »

[41] *Const* 121

[42] Ib., 64

[43] Ib., 55

[44] Cf. ib., 176. 120

[45] Cf. ib., 66

[46] Cf. *PVSDB*, III 168-169; cf. *CIC*, can 618

charisme de l'institut et à la mission particulière que tu es appelé à remplir[47]. Les Constitutions rappellent que le directeur anime et gouverne la communauté « avec la collaboration de son Conseil »[48]. Cela l'amène à suivre utilement certaines procédures qui lui assurent une bonne participation[49]. Ta responsabilité est personnelle et construit et met en œuvre les décisions avec la coresponsabilité de tous.

C. La méthode : une autorité partagée et coresponsable dans le dialogue

L'article 123 des Constitutions dit que « la vocation commune 50
comporte la participation responsable et effective de tous les membres à la vie et à l'action de la communauté, qu'elle soit locale, provinciale ou mondiale, tant au plan de l'exécution qu'à celui de la programmation, de l'organisation et de la vérification, compte tenu des rôles et des compétences de chacun. [...] Il appartient à celui qui exerce l'autorité de promouvoir et de guider cette contribution par une information adéquate, le dialogue personnel et la réflexion communautaire ». L'article 124 donne ensuite les principes de la subsidiarité et de la décentralisation comme des normes de vie et des critères de gouvernement parce qu'ils valorisent les personnes et les communautés et qu'ils favorisent un engagement plus réel de la part de tous.

Ces critères d'action ou principes méthodologiques se déduisent de l'expérience et de la réalité même de la communauté salésienne : une communauté de baptisés qui entendent réaliser un projet commun[50] ; une communauté dont les membres, pour accomplir la mission qui leur est confiée, obéissent tous, même si leurs tâches sont différentes[51] ; une communauté dans laquelle chacun est responsable de la mission

[47] Cf. *Const* 176. 191. 120. 122
[48] Ib., 176 ; cf. *PVSDB*, III, 169
[49] Cf. *Const* 178. 186 ; *Règ* 173. 184
[50] Cf. *Const* 2
[51] Cf. ib., 66

commune[52] et tous cherchent ensemble la voie pour la réaliser[53], dans la conviction que la cohésion et la coresponsabilité fraternelle permettent d'atteindre les objectifs pastoraux[54].

51 Dans le souci d'harmoniser la nature de notre vocation avec la sensibilité actuelle, ces articles traduisent au point de vue salésien ce qu'exige le décret *Perfectae caritatis* pour l'exercice de l'autorité: la manière de gouverner doit s'adapter convenablement aux situations actuelles, « aux besoins de l'apostolat, aux exigences de la culture, aux circonstances sociales et économiques »[55].

Dans chaque communauté, *la Congrégation* se développe comme un organisme vivant animé par l'Esprit-Saint, mais vit *aussi* comme un *organisme social* qui a ses lois et subit toutes les influences particulières de la culture où elle baigne[56]. Discerner celles qui doivent être assumées et mises en œuvre au cœur de l'expérience spirituelle que les salésiens sont appelés à revivre après Don Bosco, dépend de la nature de cette expérience. C'est un travail que la Congrégation a entrepris durant la période de sa rénovation et dont elle a formulé les résultats dans le texte des Constitutions. Celui-ci souligne d'un côté la nécessité de la *participation* et de la *coresponsabilité*, et de l'autre, avant tout l'attitude du *discernement* spirituel, qui en est comme l'âme, la délicate structure interne qui pousse jusqu'à son achèvement toute recherche et toute décision pratique.

a. Une autorité partagée et coresponsable

52 Parmi les nombreux ministères qui édifient la communauté, l'autorité est celui qui est structurellement le plus efficace. Mais elle comporte des tâches dont la responsabilité doit se partager avec d'autres selon leurs compétences et les moments. Le directeur doit s'arranger pour que cela se passe.

[52] Cf. ib., 45
[53] Cf. ib., 66
[54] Cf. ib., 44
[55] *PC* 3
[56] Cf. *FSDB* 15-19

Ta première tâche est de *susciter la participation*, l'intérêt et l'intervention active de tous. C'est reconnaître en pratique la maturité de tes collaborateurs et exprimer la communion dans l'esprit de famille entre ceux qui travaillent ensemble pour les mêmes objectifs[57].

Il te faudra en outre *motiver la participation*. La juste compréhension de la participation est liée à une vision particulière des choses que les confrères doivent bien assimiler. Dans l'Église, le motif qui est à la base de toute participation est que « ce qui appartient à l'un appartient à tous », bien qu'à des titres divers et selon des modalités distinctes. C'est pourquoi personne ne peut se refermer sur lui-même ni gérer individuellement son travail personnel.

La valorisation des personnes et des communautés en ce qu'elles ont d'original postule le principe de la *subsidiarité :* « Dans toutes ses formes et à tous les niveaux, l'autorité laisse à l'initiative des instances subalternes et des individus ce qui peut être décidé et réalisé par eux selon leurs compétences respectives »[58]. Cela fait partie de la « raison » et du « cœur » du Système préventif[59]. La subsidiarité, pour sa part, exige essentiellement la *décentralisation*, c'est-à-dire une juste autonomie et une répartition équitable des pouvoirs entre les divers organes de gouvernement[60]. La complexité des situations et les problèmes qu'elles suscitent exige aussi que la *complémentarité des personnes, des services et des activités* devienne opérationnelle pour rendre les solutions possibles et efficaces.

À ce point de vue, parler de participation active, c'est un peu parler de coresponsabilité dans la vocation et dans la mission.

Finalement, l'art du directeur en ce domaine est de bien répartir les responsabilités et de les équilibrer par son autorité pour assurer leur unité et leur dynamisme.

La différenciation des rôles suppose chez les confrères la *capacité de participer*. Elle existe en général. Mais à des degrés 53

[57] Cf. *Const* 123
[58] Ib., 124
[59] Cf. *CG21* 46
[60] Cf. *Const* 124

divers. Certains sont pleinement disponibles, d'autres en partie seulement, et quelques uns sont décidément réfractaires. Certains se taisent, ne communiquent pas, mais sont d'accord sur la participation des autres, et la communauté les accepte par une sorte de convention tacite.

Il peut y en avoir qui non seulement se taisent, mais sont expressément agressifs, opposés à toute forme de participation. Parfois le groupe a une vie communautaire si forte qu'il peut en accepter la présence sans dommage. Mais il peut se faire aussi qu'ils mettent en danger la vie même de la communauté.

Il faut par ailleurs avoir confiance et se convaincre que la disposition à participer *peut se cultiver*. La base de ce développement, c'est le milieu communautaire, qui permet et sollicite la communication, et la formation permanente dont le directeur est le guide responsable[61]. Il est nécessaire de développer systématiquement cette capacité en particulier dans dans les communautés dont les membres vivent ensemble, mais n'ont pas un travail commun ou dans lesquelles la convivialité avec les nombreux collaborateurs laïques doit s'harmoniser avec la vie de la communauté religieuse en tant que telle. La communauté salésienne ne peut devenir une communauté mixte (« non composée de seuls religieux »), avec toutes ses conséquences, sans perdre son identité[62].

D'autre part, les circonstances peuvent exceptionnellement suggérer, en sauvegardant cependant toujours la fonction du directeur, la modification des structures ordinaires et des rôles à l'intérieur de la communauté, surtout quand elle est numériquement réduite[63].

Notre tradition a si souvent rappelé la nécessité de toutes ces dispositions fondamentales qu'elles semblent désormais faire partie des orientations permanentes de notre esprit[64].

[61] Cf. ib., 55

[62] Cf. *CG21* 160-161

[63] Cf. *Const* 182

[64] En plus des références aux Constitutions déjà mentionnées, voir à titre d'exemple : *LC Rua*, p. 226-240 (aux provinciaux et aux directeurs) ; *ACS* 36 (1926) Congrès des directeurs ; *ACS* 74 (1936) passim, p. ex. p. 137 ; *CG17* in *ACS* 170, p. 30 ; *CG21* 46-57

b. Une autorité en dialogue

Le dialogue est une façon particulière pour les personnes de 54
se situer les une en face des autres et toutes ensemble en face de Dieu pour avoir le don de comprendre et de faire sa volonté.

Se mettre en dialogue avec un autre, c'est être capable de lui communiquer une réponse franche et sincère, qui n'exprime pas de jugement sur sa personne.

L'attitude du « dialogue » consiste précisément en une disposition habituelle à donner et à recevoir des réponse de ce genre qui admettent la discussion et finissent par s'accepter et s'apprécier sans condition.

Sans cette disposition intérieure, il est inutile de parler de dynamique de groupe ni de méthodes différenciées et il ne faut même pas espérer que le partage de l'autorité puisse servir à quelque chose.

Se mettre en dialogue avec Dieu veut dire se mettre dans un état de *recherche « personnelle » et « communautaire » de sa volonté.*

L'Esprit conduit à voir la vie avec les yeux de Jésus ressuscité, à évaluer, à opter et à agir en accord avec ses critères, à donner la première place à ce qui est premier pour Lui, à refuser ce qu'Il refuse, à s'identifier avec son sentiment le plus profond. Jésus devient ainsi la norme décisive de la vie, norme qui s'assimile par la volonté d'*apprendre avec humilité.* Discerner en effet, c'est toujours faire une expérience de docilité : docilité de l'intelligence qui accepte sans peine les enseignements et les inspirations du Maître intérieur ; docilité de la volonté qui se laisse facilement guider dans l'action concrète.

Le discernement suppose donc ces *dispositions* chez tous, et 55
chez toi, directeur, ces dispositions varieront selon les moments : dans la phase de recherche prévaudront l'engagement, la prudence et la patience ; dans la phase d'exécution, la fermeté et le courage. Il ne faut certes pas chercher la volonté de Dieu quand elle est déjà clairement indiquée dans les Constitutions, dans les Règlements, dans les dispositions des supérieurs. Car c'est la voie ordinaire par laquelle Dieu nous conduit. On ne cherche pas ce qui est manifeste. À propos de la « cores-

ponsabilité dans l'obéissance », l'article 66 des Constitutions décrit l'expérience communautaire de dialogue et de discernement, et en fait ressortir les différents moments et les attitudes requises : « Le supérieur exerce son autorité en écoutant ses confrères, en stimulant la participation de tous et en favorisant l'union des volontés dans la foi et la charité. Il met un point final à la recherche commune en prenant les décisions opportunes qui découleront normalement de la convergence des points de vue. Ensuite, au moment de l'exécution, nous nous engageons tous dans une collaboration loyale, même quand nos vues personnelles n'ont pas été retenues »[65].

Le discernement « extraordinaire » (« dans les questions d'importance », dit l'article 66) porte sur des propositions sérieuses, qui exigent un engagement, tandis que les programmations et les problèmes courants n'exigent qu'un discernement ordinaire, un climat d'écoute de la Parole de Dieu et de prière, qu'il est sage d'intensifier à l'approche et au début des réunions.

56 Les *techniques* éprouvées ne manquent pas, plus ou moins complexes, adoptées par les familles religieuses selon des modalités particulières. Nous, nous regardons l'*exemple de Don Bosco*. Lorsqu'il fut question de décider la fondation de l'Institut des Filles de Marie Auxiliatrice, il ne se fia pas à lui-même. Il réunit son Chapitre – le 24 avril 1871 – et après avoir dit qu'il l'avait convoqué pour « quelque chose de très important », il l'informa du projet qu'il voulait réaliser sous la pression de nombreuses demandes du dehors. Puis il poursuivit : « Je vous le propose donc et je vous invite à y réfléchir devant le Seigneur : pesez le pour et le contre, pour être ensuite à même de prendre la décision qui sera pour la plus grande gloire de Dieu et le meilleur profit des âmes. C'est pourquoi, au cours de ce mois – on était au début de mai – nous orienterons nos prières communes et privées vers ce but : obtenir du Seigneur les lumières nécessaires dans cette importante affaire. » Ceux qui

[65] Cf. aussi *PVSDB*, II, 309-314

avaient été réunis se retirèrent profondément impressionnés[66]. À la fin du mois, Don Bosco réunit une nouvelle fois les capitulaires et leur demanda, un par un, leur avis personnel en commençant par don Rua : tous furent unanimes dans la réponse affirmative. « Eh bien, conclut Don Bosco, nous pouvons à présent considérer comme certain que Dieu veut que nous nous occupions aussi des filles »[67].

Une méthode simple, efficace, surnaturelle. Nous pouvons y remarquer plusieurs choses :

- Un temps consacré à la communication et à l'information sur « quelque chose de très important » ;
- Un long espace de temps consacré à la « réflexion devant le Seigneur » et à l'étude « du pour et du contre » ;
- Une réflexion appuyée sur les « prières communes et privées » ;
- La « délibération-discernement personnelle », jugée la plus conforme à la « plus grande gloire de Dieu » ;
- La convergence des observations et la décision de Don Bosco de passer immédiatement à l'action : « pour en arriver au concret, je propose de destiner à cette œuvre la maison que l'Abbé Pestarino utilise à Mornèse »[68].

Avec ton aide, chaque confrère et la communauté veilleront à être attentifs à l'Esprit-Saint, présent dans les événements qui attendent d'être déchiffrés, et à percevoir peu à peu son message ; et ils développeront leur capacité de répondre dans la fidélité et le concret de l'histoire[69]. C'est ainsi que la charité présente dans la communauté se fera charité pastorale.

[66] *MB* X, 594
[67] Ib., 597
[68] Ib.
[69] Cf. *FSDB*, 130

3. LE DIRECTEUR ANIMATEUR ET GUIDE DE LA COMMUNAUTÉ LOCALE

57 Ce qui s'est dit sur l'autorité dans les chapitres précédents vaut pour toutes ses façons de s'exercer et de servir. Nous allons à présent parler surtout de la *fonction du directeur*, de ton rôle de supérieur de la communauté locale[1].

3.1 La communauté locale : ses variantes et ses traits communs

Même si elles se rapportent à un cadre de gouvernement limité et concret, les considérations à faire sur le directeur ne peuvent être univoques en tout : les *situations* sont *variées* et elles sont à interpréter et à appliquer en tenant compte de la *diversité des communautés* locales dans leurs conditions de vie, leurs destinataires, leurs projets, leurs œuvres, leurs structures et leurs contextes culturels. Il y a donc différentes formes de vie fraternelle, d'organisation pastorale, d'exercice de la coresponsabilité et de la participation. Les Constitutions, à propos des « critères d'action salésienne »[2] et les Règlements généraux, à propos des « activités et des œuvres »[3], tiennent compte de toute la variété de formes que peuvent prendre concrètement les communautés locales selon les besoins de la mission salésienne :

• Communautés nombreuses qui ont besoin d'un fonctionnement plus structuré et d'une organisation plus complexe, ou

[1] Cf. *Const* 176 ; *PVSDB* III, 275-279
[2] Cf. *Const* 40-43
[3] Cf. *Règ* chap. III

communautés de peu de confrères, parfois engagés dans des structures différentes de service[4] ;

• Œuvres unitaires, ou d'autres multiformes en relation avec les engagements apostoliques et par conséquent avec des projets pastoraux diversifiés et avec un besoin particulier d'animation et de coordination ;

• Œuvres missionnaires et présences avec des types de services qui s'identifient à leur milieu, leur secteur ou leur territoire, ou communautés de formation avec des tâches spécifiques ;

• Œuvres où la présence du personnel salésien est importante, ou œuvres où prédomine la présence des collaborateurs ;

• Œuvres en contact facile avec les centres d'animation provinciale et ecclésiale ou avec des groupes de la Famille salésienne, ou d'autres pour ainsi dire isolées ;

• Œuvres solidement établies et dont l'identité est claire, ou d'autres qui en sont presque à leurs débuts ou en phase de redéfinition.

Ce sont des aspects concrets qui diversifient entre elles les communautés et les œuvres, et du même coup leur animation et leur gouvernement. C'est au service de cette diversité que chaque directeur est appelé à vivre et et à exercer son ministère.

« La première tâche du directeur est d'animer la communauté... »[5], sa fonction est entièrement ordonnée à elle « comme soutien de la vocation salésienne, et au "caractère pastoral" de sa mission »[6]. Pour mieux comprendre cette tâche et cette fonction, il est bon de rappeler brièvement les *traits constitutifs de la communauté salésienne.* **58**

La communauté salésienne est, comme telle :

• *Le sujet responsable du projet de notre Fondateur.* Notre Société, responsable dans l'Église du projet charismatique

[4] Cf. *Const* 182 ; *Règ* 150
[5] *Const* 55 ; *PVSDB* II 232-239
[6] *CG21* 49

salésien[7], se concrétise en communautés provinciales et celles-ci, en communautés locales[8]. La communauté locale doit donc se concevoir tout d'abord comme le sujet responsable en un « lieu » déterminé du projet apostolique de notre Fondateur : elle est une « communauté charismatique ». Par conséquent, le service du directeur tend avant tout à faire en sorte qu'elle « vive dans la fidélité aux Constitutions »[9], parce qu'elles « contiennent les richesses spirituelles de la tradition des salésiens de Don Bosco et définissent le projet apostolique de notre Société »[10].

• *Le sujet responsable d'un projet apostolique concret :* elle s'est vu confier une réalisation concrète de la mission salésienne au service de destinataires déterminés avec des activités et des œuvres adaptées, en vue d'un projet de promotion intégrale ;

59 • *Fraternelle et apostolique :* appelée à « vivre et travailler ensemble », dans un style typique de partage et de communion, et animatrice d'une vaste coresponsabilité, enrichie d'une diversité de fonctions, de capacités et de formes de vocations ;

• Caractérisée par un *style de vie évangélique :* les vœux, qui témoignent d'une relation d'intimité particulière avec le Seigneur, rendent plus disponibles et plus efficaces dans la mission et dans la fraternité ; ce style de vie, qui exprime des éléments constitutifs de la consécration apostolique, exige aussi comme fondement une pédagogie ascétique concrète et quotidienne, attentive aux valeurs humaines et aux impératifs des signes des temps, mais clairement « chrétienne » et « salésienne »[11] ;

• *Priante :* en dialogue avec le Seigneur, elle anime, célèbre et vit la conscience et l'expérience de l'initiative et de l'action constante de Dieu dans sa réalité et dans sa mission ;

[7] Cf. *Const* 2
[8] Cf. ib., 120
[9] Ib., 55
[10] Ib., 192
[11] Cf. *ACS* 303 p. 21-27 ; *ACS* 293 p. 4-12 ; *PVSDB* I 230-233

• *participant de la communion* au niveau provincial et mondial, au niveau de la Famille salésienne, avec l'Église particulière ; « *ouverte* aux valeurs du monde et attentive au contexte culturel dans lequel se déploie son action apostolique »[12] ;

• *Organique et organisée* pour favoriser l'apport de tous à la mission commune à travers les diverses formes de gouvernement et de participation ;

• « *En formation* » : elle n'est pas une réalité statique, « déjà formée », avec un projet définitivement formulé. Mais une expérience communautaire en cheminement :

– en la personne de ses membres, qui vivent des moments différents dans le processus de leur réponse permanente au Seigneur ;

– dans son projet apostolique toujours ouvert à des défis, à des possibilités et des engagements nouveaux ;

– dans la communauté même au cœur de laquelle les fonctions et les relations sont changeantes.

Elle est donc un milieu et un sujet de formation permanente. Elle est une expérience salésienne en cheminement qui doit être animée et guidée.

3.2 Une forme caractéristique d'unité

On fait souvent référence à ta tâche de maître spirituel de la communauté et de chaque confrère, appelés à vivre la vocation salésienne. Tu es l'*animateur d'une expérience particulière du Saint-Esprit*, de la réponse permanente à une initiative de Dieu pour le « salut de la jeunesse »[13]. C'est cet événement qui est premier, l'origine dont tout dépend. C'est ce que Don Bosco a perçu dans sa première expérience de Dieu[14]. C'est ce qui est 60

[12] *Const* 57
[13] Cf. ib., 1. 96
[14] Cf. ib., 1

particulier à toute expérience chrétienne : elle est toujours une alliance, une communion qui inspire le culte et se traduit, dans la vie, dans une série d'options qui constituent la conséquence historique, l'interprétation et la célébration de cette expérience.

Dieu appelle à lui, mais pour envoyer. Il nous appelle nous aussi[15], il « nous consacre par le don de son Esprit et nous envoie pour être apôtres des jeunes »[16]. C'est avec la même gratuité et la même puissance de salut que ce charisme doit passer de nous dans la vie de ceux auxquels Il nous envoie. La charité prend alors une valeur et une efficatité pastorales[17]. L'amour de Dieu devient amour pour les jeunes et unifie en soi, à la ressemblance de celui du Christ et en participation avec lui, toute les capacités et les énergies[18].

Comme salésiens, nous nous sentons totalement *en relation avec le Christ et les jeunes.* Dans la charité du Christ, apôtre de son Père, nous trouvons l'origine de notre amour de prédilection pour les jeunes[19] et, sous l'impulsion de cette grâce, nous vivons en solidarité avec eux et avec leur dynamisme, parce qu'il n'y a rien d'authentiquement jeune qui ne trouve sa résonnance en notre cœur[20].

Dans la vocation salésienne, que tu es appelé à animer, *l'expérience religieuse et l'action apostolique* s'impliquent et s'expliquent mutuellement : elles sont source l'une de l'autre, se renforcent entre elles pour améliorer leur efficacité et leur harmonie.

La considération attentive des trois aspects fondamentaux et caractéristiques de la « communion salésienne » t'en renforcera la conviction.

[15] Cf. ib., 96
[16] Ib., 3
[17] Cf. *FSDB* 74-77
[18] Cf. ib.
[19] Cf. *CG21* 579 ; *CGS* 26
[20] Cf. *Const* 39 ; *CGS* 57. 58

32.1 Unité étroite de la vie spirituelle et de la mission apostolique 61

L'esprit de ta communauté a pour *centre la «charité pastorale* [...] marquée par le dynamisme juvénile»[21]; sa vie est communion et coresponsabilité pastorale[22]; sa prière lui fait prendre conscience de sa mission et redouble son engagement[23]; la pratique des conseils évangéliques l'aide à annoncer le Christ, Verbe de vie, rencontré dans une intimité spéciale, fruit de son initiative, à le reconnaître et à le servir avec sollicitude dans les jeunes à conduire au Père, en renforçant «la cohésion dans l'action apostolique»[24]; sa formation permanente est une obéissance à Dieu voulue pour se mettre à la hauteur de la tâche qu'il continue à leur confier[25]; et finalement son organisation et son gouvernement tendent à rendre son service actuel, fonctionnel et fécond[26].

Tous ces liens intimes, que les Constitutions spécifient mieux et plus abondamment, te disent comment la *«vitalité religieuse» et l'«action apostolique» réagissent* l'une sur l'autre.

Les biens propres de l'état religieux abondent dans l'action apostolique et lui apportent leur valeur éminente; et c'est dans l'action apostolique que s'en réalisent l'expérience, le témoignage, la transmission et la croissance.

Conduire avec les moyens appropriés la communauté et les confrères dans cette expérience, c'est travailler comme *«serviteur de l'unité et garant de l'identité salésienne»*[27].

32.2 Une mission unitaire dans les traits qui la caractérisent

Nos documents veulent que tu sois aussi un *«guide pastoral de la mission»*[28]. Un peu d'attention permet de remarquer l'*unité* fondamentale de la mission et révèle aux éducateurs qu'il 62

[21] *Const* 10; cf. ib., 11-18
[22] Cf. ib., chap. V; 44-48
[23] Cf. ib., chap. VII dans presque tous les articles
[24] Ib., 61; cf. ib., chap. VI
[25] Cf. ib., 96. 98. 118. 119
[26] Cf. ib., 121; ib., quatrième partie, en général
[27] *CG21* 52
[28] Ib.

leur est nécessaire de se rattacher personnellement à la vocation salésienne comme à un centre de valeurs. Quand, en ta qualité de guide pastoral de la mission, tu interviens pour bâtir son unité[29], tu adresses un appel exigeant à l'unité de vie des confrères ; et lorsque tu renforces l'unité de vie des confrères, tu crées l'instrument le plus efficace pour la mission.

Voyons ces *traits* qui constituent la base de tout le projet de Don Bosco.

63 Il s'agit avant tout d'une mission qui *exprime la vocation baptismale* et manifeste l'engagement chrétien commun, valorisé par les dons et les pouvoirs du sacerdoce baptismal.

Il n'est pas inutile de rappeler que la vocation religieuse est une manière particulière de vivre son propre baptême. Il y a donc aussi une manière particulière de vivre le sacerdoce des fidèles selon le caractère de la vocation personnelle.

Tes confrères, prêtres et coadjuteurs, ont tous besoin de travailler par ces pouvoirs qui renforcent leurs virtualités en vue de la mission à accomplir. Ils doivent pouvoir faire de leur vie une offrande continuelle au Seigneur pour les jeunes, spécialement les plus pauvres ; ils doivent posséder une réelle intelligence des mystères de Dieu et de ce qu'il a fait pour sauver ces jeunes, en commençant par comprendre la condition où ils se trouvent ; ils doivent travailler efficacement pour la victoire sur le péché et la mort, pour réaliser leur éducation intégrale et la transformation des structures qui les mortifient ; ils doivent participer d'une manière active et coresponsable à la vie et à l'action de l'Église particulière qui constitue le lieu historique de leur vocation.

64 Un second trait caractérise notre projet et lui donne son unité : l'*option pour les jeunes* et « notre préférence pour la jeunesse *pauvre*, abandonnée, en péril »[30]. Don Bosco les met au centre de ses préoccupations comme le démontre toute sa vie. Par exemple la quatrième et dernière consigne qu'il a transmise en guise de testament aux Coopérateurs avec des mots qui

[29] Cf. ib.

[30] Cf. *Const* 26

expriment la tendresse même de Dieu : « Finalement je vous confie que ma santé décline à vue d'œil, je me sens faiblir et je prévois qu'approche le jour de devoir payer mon tribut à la mort et descendre dans la tombe. Si, le cas échéant, c'est la dernière lettre que je vous envoie, voici ma quatrième et dernière consigne : Je recommande à votre charité les œuvres que Dieu a daigné me confier au cours de presque cinquante ans ; je vous recommande l'éducation chrétienne de la jeunesse, les vocations à l'état ecclésiastique et les missions étrangères ; mais je vous recommande d'une manière toute particulière le soin des jeunes gens pauvres et abandonnés, qui ont toujours fait l'objet de ma prédilection sur terre »[31]. Il avait dit : « J'ai promis à Dieu que jusqu'à mon dernier souffle aurait été pour les pauvres jeunes gens »[32], et il le fut vraiment. L'option pour les jeunes comporte un souci particulier des vocations[33]. C'est avec elle que s'harmonise aussi l'action pastorale dans les milieux populaires où nous travaillons à l'éducation de la foi, spécialement par la communication sociale[34].

Un troisième trait fondamental de ce projet est l'unité de son objectif : le développement total des jeunes et leur salut dans le Christ[35]. *Le projet* de Don Bosco est *explicitement chrétien* même lorsqu'il s'adresse à ceux qui ne partagent pas notre foi religieuse. Même alors tout ce qu'il propose s'ouvre entièrement à cette dimension. Les *deux faces* sont de nature différente, mais *se fusionnent en fait* parce qu'elles se servent et se favorisent l'une l'autre. 65

L'objectif est également unitaire parce qu'il est *global :* il comporte des aspects partiels qui ne sont pas nécessairement successifs : la promotion humaine individuelle[36] ; la promotion humaine collective dans laquelle non seulement chaque individu, mais aussi le milieu et l'espace humain et géographique ont de

[31] Aux Coopérateurs, *BS* 12 (1888) janvier p. 6
[32] *MB* XVIII, 258
[33] Voir plus loin nº 121-124
[34] Cf. *Const* 6. 28. 29. 43 ; *ACS* 302
[35] Cf. *Const* 17
[36] Cf. ib., 32

l'importance[37] ; la promotion chrétienne et le développement de ses différentes dimensions selon des itinéraires personnels et collectifs[38].

Ces trois traits constituent le visage caractéristique et unitaire de la pastorale salésienne... Chaque présence travaille à la promotion, à l'éducation et à l'évangélisation ; au développement, à la culture et à la religion ; à l'avantage de la personne, du groupe et du milieu.

L'objectif unitaire et intégral du projet porte à relier intimement la mission salésienne au domaine culturel. Car c'est dans le domaine de la culture que se déploie toute notre activité d'évangélisation. Et l'influence toute nouvelle exercée sur la culture par la communication sociale, qui ne se réduit pas aux seuls « moyens » ni à la multiplicité de ses langages, explique pourquoi la Congrégation, qui a pris conscience de cette nouveauté, insiste beaucoup sur ce domaine[39]. Repensée dans ce contexte, l'expérience de Don Bosco renforce notre conviction qu'il n'est pas possible de donner une éducation authentique sans tenir compte de la communication sociale, et que, par ailleurs, la communication sociale devient une présence éducative.

L'option de nos destinataires et des objectifs de notre action, faite par Don Bosco et sa Congrégation, n'est pas un « fait » sans plus. Elle est *un fait qui devient un « critère »*, un fait qui donne à la pastorale salésienne les caractéristiques qu'elle aura à présenter partout. Elle sera toujours pour les jeunes, pour le peuple et missionnaire. Elle travaillera toujours à leur croissance pour « donner à la société civile des membres utiles, à l'Église des catholiques vertueux, au Ciel des élus heureux »[40] ; elle s'adressera au plus grand nombre et adoptera les intérêts et les richesses culturelles du peuple ; elle s'attachera à rechercher des méthodes et des moyens toujours plus complexes et différenciés,

[37] Cf. ib., 33
[38] Cf. ib., 34-37
[39] Cf. ib., 6. 29. 43
[40] *BS* 7 (1883) Janvier p. 4

sans abandonner du passé ce qui est éternel ou qui garde encore toute son importance[41].

32.3 Une pratique pastorale où collaborent et se complètent des salésiens prêtres et des salésiens coadjuteurs

66 Méditée dans le contexte de sa pratique pastorale, la formule toute simple de Don Bosco: «bons chrétiens et honnêtes citoyens» te suggère que la distinction disparaît dans une unité supérieure réelle. Il n'y a pas deux missions, l'une naturelle et l'autre surnaturelle, mais *une mission unique* de nature pastorale qui cherche à réaliser l'interpénétration de la cité céleste et de la cité terrestre[42]. Il est délicat de doser les valeurs humaines et les valeurs évangéliques. Cela ne peut se faire une fois pour toutes. C'est à réinventer et à recréer sans cesse, en fonction de la culture à laquelle on appartient et du niveau de foi et de liberté rejoint par les jeunes.

67 Dans ce but, Don Bosco a pensé à une communauté qui vivrait *une communion originale* et à *une conduite pastorale* qui serait enrichie des charismes du sacerdoce pour assurer au mieux cette communion et permettre d'atteindre tous les objectifs de la charité pastorale.

Doté dans une large mesure, nous dit le Père Rinaldi, de «génie créatif»[43], il a rappelé *la nécessité* pour sa communauté de la présence *du salésien coadjuteur* et *du salésien prêtre* avec des *fonctions complémentaires* et des tâches qui toutes sont importantes[44]. C'est un don du Seigneur. Il a créé deux formes d'une vocation unique avec des *manières caractéristiques d'être*, de penser, de témoigner, d'agir et d'influencer le style religieux et apostolique de la communauté elle-même[45].

Comme la conscience de leur vocation personnelle grandit chez les salésiens qui sentent «gravée dans leur cœur de "membres de la communauté" une *relation* foncière avec

[41] Cf. *ACS* 290, p. 29 s.
[42] Cf. *CGS* 60
[43] Cf. *ACS* 40 p. 574
[44] Cf. *Const* 44
[45] Cf. *ACS* 298 p. 5-9

d'autres profils de confrères spécifiquement différents dans leur caractéristique de Salésiens et objectivement complémentaires par rapport à lui-même[46] !

Il ne s'agit pas d'une simple communion fraternelle, mais d'une relation mutuelle vitale de la composante sacerdotale et de la composante laïque. « Elles se développent dans une symbiose communautaire, selon une proportion harmonieuse visant à les faire s'interpénétrer de l'intérieur, dans le projet de cette "géniale modernité" et de cette mission commune qui forment "le caractère propre" de notre Congrégation religieuse »[47].

« Les *différences* qui existent dans la figure et dans le rôle des confrères ne doivent pas être considérées comme des « limites » ou des « degrés », mais comme des *sources de richesse commune ;* non point comme le manque de quelque chose, mais comme la capacité d'intégrer les valeurs des autres ; comme un apport harmonieux à un type original de communauté religieuse et apostolique »[48].

32.4 Un guide qui met au service des confrères la fonction du ministère presbytéral

68 Comment se bâtit une communauté salésienne avec les dons, les pouvoirs et les capacités de relations dont il vient d'être question ? Cela revient à dire : où est la source de sa charité pastorale ? ou, mieux, où Don Bosco l'a-t-il vue ? « *La charité pastorale* de la communauté salésienne doit être animée, nourrie et guidée, dans l'esprit des Constitutions, par un type d'autorité enrichie par la *grâce du ministère sacerdotal.* Or ce ministère a été profondément repensé dans une perspective ecclésiale par Vatican II pour tenir compte des signes des temps et pour préparer une nouvelle période de l'histoire »[49].

Sans ton ministère, la communauté ne pourrait pas être elle-même selon l'idée originale que Don Bosco s'est faite de

[46] Ib. p. 6
[47] Cf. ib.
[48] Ib., p. 8
[49] *CG21* 215 ; cf. *ACS* 306 : *Directeur salésien, pour quelle animation?*

la Congrégation. Elle existe au meilleur d'elle-même, en tant que salésienne, quand en elle et pour elle, tu rends sacramentellement présent aujourd'hui le Christ comme chef qui répand la vie et comme serviteur qui donne sa vie. Mais tu rends aussi la communauté présente au Christ. Parce que tu représentes le Christ, tu es au servive de l'Esprit pour servir et promouvoir la composition originale de ta communauté et les objectifs de sa mission. C'est *« le charisme de l'ensemble »:* tu la guides et l'animes, par la vérité salvifique qui l'éclaire et les moyens qui la sanctifient ; tu coordonnes et harmonises les dons variés qu'elle porte en elle, et en rapport organique avec la mission de l'Église.

Plus précisément, par rapport aux *différents ministères et charismes,* tu as un triple rôle : 69

• *Les révéler.* Il ne s'agit pas de les créer, mais d'en faire prendre conscience. C'est le premier objectif de la pastorale des vocations à l'intérieur de la communauté.

• *Les discerner* pour distinguer ceux qui sont authentiques des faux, les véritables des illusoires. Il te faudra donc écouter avec attention tes frères et la Parole pour lire dans leur cœur et dans leur histoire personnelle ce que dit l'Esprit.

• *Les éveiller et les valoriser.* Tu dois donc veiller à ce que l'apport original de chacun converge vers l'objectif qui est unique : l'accomplissement de la mission par la sainteté, et la sainteté par l'accomplissement de la mission.

Tu vois donc que l'exercice de ton ministère n'est pas au dessus de la communauté que tu es appelé à servir : tu n'y es pas venu de toi-même et tu ne t'y trouves pas pour toi. Et la communauté où se situe ton ministère est précisément une communauté, c'est-à-dire une communion qui rend les jeunes « chrétiens », les engendre, les forme, et rend saints les salésiens. Cette activité « maternelle » est exercée par tous les confrères comme par un corps vivant et unifié « Singuli filii, universi parentes » [chacun est fils, tous sont parents], dirions-nous selon l'expression de saint Ambroise. Et cette « maternité » peut être telle, en d'autres termes féconde, parce qu'elle s'unit avec *le*

«*principe paternel*» qui a sa source en Dieu et dans le Christ et qui passe à travers l'action ministérielle de ton sacerdoce.

Il n'y a donc pas celui qui fait et celui qui est fait, les membres actifs et les membres purement passifs. Le corps s'édifie et grandit par la contribution active de chaque membre. Il n'y a de place que pour la coresponsabilité.

3.3 Fonction, formes de l'animation et du gouvernement, qualités essentielles du directeur

33.1 La fonction du directeur

70 Nous avons parlé du ministère de l'autorité dans la Congrégation, indiqué quelques caractéristiques de la communauté apostolique que le directeur est appelé à animer et à guider, avec l'appui de la grâce et son expérience personnelle du ministère presbytéral. Considérons à présent plus directement ta *fonction* de directeur et des *qualités indispensables* pour la remplir. C'est l'objet de l'article 55 des *Constitutions* qui appartient au chapitre V sur les communautés fraternelles et apostoliques, et de l'article 176, au chapitre XIII sur le service de l'autorité dans la communauté locale. En voici le texte:

Art. 55 – Le directeur dans la communauté[50]

«Le directeur représente le Christ qui unit les siens dans le service du Père. Il est au centre de la communauté, frère parmi des frères qui reconnaissent sa responsabilité et son autorité.

Sa première tâche est d'animer la communauté pour qu'elle vive dans la fidélité aux Constitutions et croisse dans l'unité. Il coordonne les efforts de tous en tenant compte des droits, des devoirs et des capacités de chacun.

Il a aussi une responsabilité directe envers chaque confrère: il l'aide à réaliser sa vocation personnelle et le soutient dans le travail qui lui est confié.

Sa sollicitude s'étend aux jeunes et aux collaborateurs pour

[50] Cf. aussi *PVSDB* II 232-239

qu'ils deviennent progressivement coresponsables de la mission commune.

Par la parole, les contacts fréquents et les décisions opportunes, il est père, maître et guide spirituel ».

Art. 176 – Le directeur[51]

« Le supérieur de chaque communauté locale prend le nom de directeur.

Il est le premier responsable de la vie religieuse, des activités apostoliques et de l'administration des biens.

Avec la collaboration de son Conseil, il anime et gouverne la communauté selon ce qui est fixé par les Constitutions et les Règlements généraux ».

Ces deux articles, que d'autres complètent et précisent, soulignent les *traits caractéristiques* de ton ministère : 71

• Il *se réfère au Christ, à Don Bosco et à son projet constitutionnel.*

Tu as comme point de référence essentiel de ton ministère « le Christ qui unit les siens dans le service du Père »[52], et Don Bosco qui unit « les siens » dans la forme spécifique de service du Père que constitue la vocation-mission salésienne. Dans la Congrégation, l'autorité est donc une expression de la présence du Christ Tête et de Don Bosco Fondateur. C'est pourquoi elle « s'exerce au nom et à l'imitation du Christ, comme un service rendu à des frères dans l'esprit de Don Bosco, pour la recherche et l'accomplissement de la volonté du Père »[53]. La référence au Christ se prolonge dans le « sens de l'Église » et la référence à Don Bosco en communion avec la communauté salésienne mondiale et provinciale[54], avec le Recteur majeur[55] et le provincial et dans un attachement actif et fidèle aux Constitutions[56].

[51] Cf. ib., III 275-279
[52] *Const* 55
[53] Ib., 121
[54] Cf. ib., 58-59
[55] Cf. ib., 122
[56] Cf. ib., 76

• Il *se réfère à ceux à qui tu es envoyé.*

Tu as été choisi pour la communauté[57], comme serviteur de tes frères[58], de tous et de chacun[59], des membres de la Famille salésienne[60], des collaborateurs et des jeunes[61].

72 • Il a une *fonction d'ensemble* qui se traduit différemment selon les divers milieux de la vie et de l'action communautaire. Ta « première tâche est d'animer la communauté pour qu'elle vive dans la fidélité aux Constitutions et croisse dans l'unité »[62]. Vivre dans la fidélité au projet exprimé dans les Constitutions et en faire le critère d'unité est une voie sûre « pour la recherche et l'accomplissement de la volonté du Père »[63]. Rappelle-toi à ce sujet la conférence que Don Bosco a faite le 11 mars 1869 après l'approbation définitive de la Société pour expliquer ce que voulait dire « in unum locum, in unum spiritum, in unum agendi finem » [en un seul lieu, en un seul esprit, en un seul but][64].

C'est une unité qui se bâtit en favorisant et en harmonisant entre eux les éléments qui la composent. Elle demande donc des formes d'animation en divers domaines spécifiques :

– Tu agiras comme « premier responsable de la vie religieuse, des activités apostoliques et de l'administration des biens »[65] ;

– Ton service sera « destiné à promouvoir la charité, à coordonner le travail de tous, à animer, orienter, décider, rectifier pour que se réalise notre mission »[66] ;

– Tu favoriseras le dialogue et la participation en guidant « le discernement pastoral de la communauté, pour qu'elle avance,

[57] Cf. ib., 55
[58] Cf. ib., 121
[59] Cf. ib., 55
[60] Cf. *Règ* 36
[61] Cf. *Const* 55
[62] Ib.
[63] Ib., 121
[64] *MB* IX, 571-576
[65] *Const* 176
[66] Ib., 121

unie et fidèle, dans la réalisation du projet apostolique »[67] ; tu favoriseras la coresponsabilité dans l'obéissance en écoutant, en encourageant la participation dans la recherche commune et en prenant pour finir les décisions opportunes[68] ;

– Tu aideras chaque confrère à réaliser sa vocation personnelle et tu le soutiendras dans le travail qui lui est confié[69] ;

– Tu coordonneras « les efforts de tous en tenant compte des droits, des devoirs et des capacités de chacun »[70].

• C'est *un ministère à vivre dans le style et l'esprit salésiens.* 73

Tu l'exerces « à l'imitation du Christ, comme un service rendu à des frères dans l'esprit de Don Bosco »[71], qui est l'esprit de famille. Tu le vis « en communion avec le Recteur majeur »[72], attentif à la participation et à la coresponsabilité[73], avec le souci de valoriser les personnes et de favoriser chez tous un engage-ment plus réel[74]. Il devient ainsi la présence d'un frère parmi des frères, le service d'un père, d'un maître et d'un guide spirituel[75].

• C'est *un ministère qui se transforme en un chemin de sainteté originale* et t'engage à deux attitudes corrélatives entre elles : une intense présence à Celui qui t'appelle et la disponibilité à être son instrument de salut, et en même temps une intense présence de service à ceux à qui tu es envoyé[76]. Cette sainteté, tu auras à l'approfondir en t'ouvrant à l'action de l'Esprit et *en acquérant les vertus et les dispositions nécessaires* : l'expérience de Dieu dans le charisme salésien et la capacité de la communiquer ; et, en unité vitale avec elle, une humanité mûre et compétente comme fruit et condition de ta vie spirituelle

[67] Ib., 44
[68] Cf. ib., 66
[69] Cf. ib., 55
[70] ib.
[71] Ib., 121
[72] Ib., 122
[73] Cf. ib., 123
[74] Cf. ib., 124
[75] Ib., 55
[76] Cf. *CGS* 26

personnelle de manière à pouvoir être crédible et à intervenir avec efficacité dans la conduite responsable du travail éducatif.

33.2 Formes de l'animation et du gouvernement : animateur spirituel, maître de vie salésienne, guide compétent du projet apostolique

74 Le document *Mutuae relationes* esquisse la compétence du service personnel de l'autorité religieuse, en « la comparant par analogie à la *triple fonction du ministère pastoral*, à savoir d'enseigner, de sanctifier et de gouverner, sans pour autant confondre ou égaler les deux autorités »[77]. Il spécifie la nature des trois fonctions et les réfère directement aux supérieurs généraux et majeurs, mais éclaire en même temps d'autres niveaux :

« *a)* Quant au *ministère d'enseignement*, les supérieurs religieux ont la compétence et l'autorité de "maîtres spirituels" selon le projet évangélique de leur institut ; dans cette sphère, ils doivent donner [...] une véritable *direction spirituelle* [...].

b) En ce qui concerne le *ministère de sanctification*, les supérieurs possèdent une compétence spéciale et portent la responsabilité de "perfectionner" de diverses manières la vie de charité selon le projet de l'institut [...].

c) Quant au *service de gouvernement*, les supérieurs doivent organiser la vie de leur communauté, distribuer les offices à ses membres, prendre soin de la mission particulière de l'institut, la développer et s'employer à l'insérer efficacement dans l'activité ecclésiale sous la direction de l'évêque »[78].

Situons ces différents points dans la perspective salésienne et dans ton domaine particulier.

A. Animateur spirituel

75 C'est ta « *toute première tâche* » et ta « terrible responsabilité », comme le dit le Père Albera dans le Manuel du Directeur[79], et « le sommet » comme l'avait déjà déclaré don Rua.

[77] *MR* 13 ; cf. *ACS* 306 p. 14 s.
[78] Ib.
[79] *MD* nos 97. 98

On souligne fortement aujourd'hui la nécessité absolue de rendre au directeur sa tâche essentielle de donner une animation spirituelle à la communauté, de la faire progresser et de la sanctifier[80].

Afin que la primauté du spirituel et du religieux ne reste pas une simple déclaration d'intention, le CG21 propose de « redéfinir » et de « simplifier » les rôles que les Constitutions lui confient. C'est une perspective riche de promesses[81].

Deux considérations peuvent t'encourager à répondre à cet engagement : la dimension et l'expression sacramentelle de ton ministère et la conscience que la Congrégation en a actuellement.

• Tu es le ministre du sacré appelé à faire bien fonctionner *les sources de la grâce*, qui sont à la base du Système préventif. 76

L'Eucharistie et la Réconciliation sont le chantier où se bâtit la communauté. C'est l'Eucharistie qui fait la communauté. Elle est le lieu privilégié pour rencontrer le Christ sauveur. Les signes de la présence de Dieu sont nombreux, mais le signe eucharistique est le signe le plus lumineux et le plus efficace.

Si les autres confrères aussi agissent « in persona Christi » et peuvent présider les célébrations, cela n'empêche pas que le ministère que tu exerces exprime profondément ton service de la communauté. Dans la célébration de l'Eucharistie comme dans la vie de la communauté, tu es un signe de la présence du Seigneur, tu disposes à l'accueil de la Parole, tu encourages à transformer la réalité au Corps et au Sang du Christ ; à tout moment tu aides à relier l'Eucharistie et la vie, à vivre ce qui est célébré et à célébrer ce qui est vécu. Tu te soucies aussi de promouvoir dans la communauté un climat de réconciliation et une attitude de pénitence.

Rappelle-toi à ce propos comment le Père Rinaldi engageait les directeurs à vivre, dans le contact sacramentel avec les jeunes, l'expérience de la paternité spirituelle[82]. Ses propos

[80] Cf. *CG21* 52 ; *ACS* 306 p. 23-31

[81] Cf. *CG21* 50-52, 587

[82] Cf. *ACS* 56, p. 942 ; Voir ci-dessus n° 24

gardent leur valeur aujourd'hui: « De nos jours, le Directeur salésien ne confesse plus ses confrères. [...] Mais s'il néglige de se consacrer de façon habituelle à l'administration du sacrement de réconciliation, il perdra, sans s'en apercevoir, sa qualité de père pour devenir plutôt un "supérieur", un "proviseur" ou un "homme d'affaires". Et ce serait un des coups les plus graves que l'on pourrait infliger à la Congrégation »[83].

77 • Un bon directeur est aussi *« la conscience historique » de la vocation salésienne*, celui qui connaît le passé et sait vivre en relation avec lui en tenant compte de l'évolution et du changement[84]. En matière de « paternité spirituelle » et de « primauté du religieux », notre histoire peut te fournir des encouragements et des conseils convaincants.

« Selon l'esprit de notre Fondateur et les traditions salésiennes, le directeur de nos instituts se trouverait dans une situation un peu semblable à celle d'un *directeur spirituel* de séminaire »[85]. Il est juge et médecin des âmes[86]. Cette réflexion fut pesée et écrite par don Rua en un moment des plus difficiles de sa vie, après le décret du 24 avril 1901, lorsque le directeur, n'étant plus le confesseur ordinaire, perdait une de ses principales caractéristiques salésiennes, même si sa « paternité spirituelle » et les « moyens » de l'exercer devaient rester intacts.

Depuis 1901 jusqu'à nos jours, les Chapitres généraux et les supérieurs majeurs ont insisté à de nombreuses reprises sur ce point. Dans les Règlements imprimés en 1906, mais par volonté du CG10 (1904), nous lisons cette délibération: « Le CG10 a voulu faire des directeurs les responsables effectifs du progrès religieux des confrères, en faisant d'eux les vrais directeurs spirituels de ceux-ci, sans qu'ils en soient les confesseurs »[87]. Au CG11, il y a eu des interventions significatives sur la « paternité

[83] *ACS* 306 p. 29
[84] Cf. *FSDB* 135
[85] *Annali* III p. 178
[86] Cf. ib.
[87] *Regolamento per le case della Pia Società di San Francesco di Sales*, Turin 1906, p. 40

spirituelle» du directeur. Rappelons celle du Père Rinaldi: «Il nous faut revenir à l'esprit et à l'idée de Don Bosco, exprimés en particulier dans les "Consignes confidentielles" et dans les Règlements. Que le directeur soit toujours un directeur salésien. À part le ministère de la confession, rien n'a changé[88]».

Des prises de position tout aussi officielles, étudiées et documentées, apparaissent tout le long de notre histoire[89]. Nous ne reproduisons ici que l'exhortation du CG19, qui revêt une signification particulière du fait qu'elle a été donnée à une époque de rénovation: «Que le directeur considère la direction spirituelle de la maison et des confrères comme son principal devoir d'état. [...] Qu'il se réserve en premier lieu le soin direct des confrères, comme le recommande Don Bosco, et qu'il considère cette tâche de formation avant celle qu'il a à l'égard des jeunes gens»[90]. 78

Le nouveau Manuel n'aurait pas été conforme à la conscience vivante de la Congrégation ni aux temps nouveaux s'il n'était pas resté fidèle à cette orientation. Fixer l'attention sur l'animation spirituelle n'implique pas qu'il faille se soustraire à l'animation éducative, pastorale ou du gouvernement. Car c'est vers le directeur que devront toujours converger, du moins comme en dernière instance, l'orientation et la coordination de tous les secteurs de la vie salésienne[91]. Cela veut dire qu'il y a une hiérarchie des valeurs et des fonctions à respecter: la première place revient à l'esprit religieux[92].

B. Maître compétent et officiel de vie spirituelle salésienne[93]

• *Maître et serviteur, avant tout, de la Parole de Dieu.* 79

Les constitutions rénovées font ressortir avec insistance le rôle

[88] *Annali* IV p. 8

[89] Cf. *ACS* 36 p. 485 s.; *ACS* 56 p. 939 s.; *ACS* nº 142; *CG19* document VIII (nº 252-272). *CGS* 678; *ACS* nº 281.

[90] *CG19* nº 264

[91] Cf. *CG21* 50

[92] Cf. ib., 52

[93] Cf. *ACS* 306 p. 16-23

de la Parole de Dieu dans la vie de la communauté et de chaque confrère[94].

Cherche à acquérir *le don et la capacité de traduire la Parole de Dieu en message* de salut aujourd'hui pour les confrères et les jeunes qui vivent au milieu d'événements concrets bien souvent ambigus. Annonce avec autorité la Parole dont tu es ministre, par ton union spéciale avec le Christ et l'expérience que tu en as.

Ce ministère et le « primum » de chaque communauté parce que la Parole est à l'origine de toute initiative de salut. C'est la proclamation de la Parole qui rassemble ta communauté et c'est autour de la Parole qu'elle resserre ses liens. C'est encore la Parole qui est la source de la foi : « La foi naît de ce qu'on entend ; et ce qu'on entend, c'est l'annonce de la Parole du Christ »[95]. Pas de parole sans bouche pour la prononcer ni sans cœur pour lui donner chaleur : la chaleur de l'annonce.

Ton rôle est donc décisif. Le directeur qui travaille beaucoup est un directeur qui sait faire cela et s'y consacrer. « Il n'est pas normal que nous délaissions la parole de Dieu pour le service des repas »[96]. Le directeur n'est pas avant tout un le bourreau de travail ni un penseur, mais quelqu'un qui contemple et prie pour intérioriser la culture dans la charité en vue de la sanctification et la mission de sa communauté. Pour t'y aider, tu as le magistère des Conciles, du Pape et des Évêques. C'est là qu'il te faut trouver la nourriture pour ta responsabilité de prophète. Tu sais que c'est par la mise en pratique de ce magistère que tu bâtis la modeste, mais vraie histoire de ta communauté dans l'Église locale.

Tiens compte aussi de l'*enseignement salésien officiel :* celui des Chapitres généraux, du Recteur majeur avec son Conseil, du provincial. Ce qui doit t'y pousser, c'est le souci de l'observance certes, mais surtout la préoccupation de donner de l'authenticité

[94] Cf. *Const* Index analytique : « Parole de Dieu »
[95] Rm 10, 17
[96] Ac 6, 2

à ta vie, pour exercer à fond ta fonction sacerdotale de prophète qui doit faire grandir les confrères dans leur service des jeunes.

• *Maître de vie spirituelle salésienne* 80

– « L'assimilation de l'esprit salésien est fondamentalement un fait de communication de vie »[97]. Les bonnes études ne font pas les bons directeurs, mais si tu n'étudies pas l'histoire de la Congrégation et si tu ne connais pas la « spiritualité chrétienne » et en particulier la « spiritualité salésienne », tu seras difficilement en mesure de remplir ta fonction. *L'expérience* est fondamentale, mais elle ne devient authentique et efficace que si elle s'accompagne d'*un éclairage doctrinal suffisant* soutenu par une étude progressive et systématique[98].

Tout homme d'action qu'il fût, Don Bosco insistait sans cesse sur le binôme « étude-piété ». Dans une lettre circulaire de 1874 il écrivait : « Vous êtes le sel de la terre et la lumière du monde. Le sel par votre piété et votre science pour orienter les âmes vers le bien et la vertu. La lumière par votre bon exemple »[99]. « L'étude et la piété feront un vrai salésien »[100].

C'est une tâche difficile pour quelqu'un qui, comme le directeur, dispose de peu de temps et se voit souvent dépassé par le progrès du savoir. L'affirmation du Père Albera : Que le directeur « se fixe un petit nombre d'auteurs bien choisis, qu'il les assimile ensuite un peu à la fois et s'en imprègne pour ainsi dire tout entier »[101], est valable aussi pour les classiques de la vie spirituelle et pour les textes fondamentaux de la Congrégation. Mais elle ne peut plus s'appliquer aux livres en général vu l'embarras du choix et parce que les livres sont destinés aujourd'hui à vieillir rapidement.

– Disons avec réalisme que *la culture acquise au cours des années de formation ne suffit plus.* Tu es invité à te maintenir 81

[97] *Règ* 85
[98] Cf. ib.
[99] *Epistolario* II p. 422
[100] Ib., IV p. 10
[101] *MD* n° 56

au courant dans le domaine spécifique de tes compétences spirituelles, sans négliger tes connaissances pédagogiques et pastorales.

À une époque qui discute les modèles de sainteté et de vie religieuse communément acceptés dans le passé, et les projets éducatifs, un directeur qui donnerait une image de soi culturellement dépassée finirait par se trouver gravement mal à l'aise et ne pourrait pas échapper au danger subtil du manque de spécificité salésienne.

Ici, tu vas te demander avec inquiétude : *comment trouver le temps ?* Comment concilier le temps d'étude avec les occupations incessantes, le manque de personnel, la santé incertaine ? Et d'autres questions encore.

« Dieu sait, répondait don Rua dans une de ses lettres, comme je comprends toutes ces considérations [...]. Et certes je désire, et même je commande que vous preniez soin de votre santé, et que chacun exécute avec toute la conscience et le zèle possibles les occupations que l'obéissance lui a fixées [...]. Mais croyez bien, mes chers fils, qu'avec de la prévoyance, de l'ordre et de la débrouillardise dans l'utilisation de notre temps disponible, il est possible de faire beaucoup. D'ailleurs l'étude est aussi un de nos devoirs »[102]. Le Père Albera donnait ce bon conseil pratique : Dans l'horaire particulier qui règle ta journée, fixe au moins une heure destinée à l'étude des sciences sacrées, pour t'y tenir avec une scrupuleuse régularité[103].

L'entretien des disciplines spirituelles et religieuses doit se faire par des livres bien sélectionnés (les bons livres ne servent pas à grand-chose, il faut s'en tenir aux tout meilleurs) et l'une ou l'autre revue sérieuse. Mais il ne faut pas perdre le contact avec les sciences de l'homme et de l'éducation étudiées au cours de tes années de formation. Sans te donner des airs de spécialiste, sans confondre le royaume de Dieu et le règne de l'homme, développe tes notions de psychologie, de sociologie et de pédagogie, ainsi que ton intérêt pour la communication qui te

[102] Ib., n° 55
[103] Cf. ib., n° 56

rendent attentif aux mécanismes et aux lois où se greffe la grâce pour travailler.

Aujourd'hui les confrères arrivent dans les communautés 82
après un bon cycle de formation. Tu as pour tâche d'harmoniser et de valoriser le savoir de tous, de croire à l'importance de l'interdisciplinarité au niveau de la communauté également, de recourir dans les cas difficiles à différents spécialistes, salésiens ou non, du moment que leur orientation soit dans le sens de nos documents. Assume la responsabilité de ces initiatives, renforce-les, mais sois également attentif à les discipliner et à les redresser quand il le faut. Considère enfin comme un devoir précis de participer, lorsque tu n'en es pas légitimement empêché, aux diverses activités de recyclage théologique, spirituel, pastoral et salésien qui se tiennent dans le cadre de la province, de la région et de l'Église locale.

– L'*enseignement* que tu impartis *fait autorité* parce qu'il procède des charismes du sacerdoce et du mandat spécifique des supérieurs[104]. Il fait autorité parce qu'il transmet, dans l'ordre de ses compétences et en dépendance des Constitutions, des orientations des supérieurs et du magistère de l'Église – les seuls interprètes authentiques de notre esprit –, le dépôt de la doctrine salésienne[105].

– En faisant de toi le guide d'une communauté et d'une 83
œuvre, les supérieurs t'ont, du coup, constitué *maître de vie salésienne*. Tu as la tâche de former et de cultiver chez les confrères la sensibilité qui sait percevoir et juger d'un point de vue salésien pour qu'ils puissent vivre et agir dans l'esprit salésien.

L'expérience montre que les instituts qui se sont le plus rapidement renouvelés après le Concile sont ceux qui ont opéré avec le plus de fidélité le retour aux sources et à l'esprit du Fondateur[106]. Car la grâce des origines révèle sa fécondité extraordinaire dans le temps également.

[104] Cf. *Const* 55. 121
[105] Cf. *MR* 13a
[106] Cf. *PC* 2

Ce retour à notre Fondateur ne t'est possible que moyennant un grand amour pour Don Bosco et l'étude des *sources salésiennes* [107]. Il ne suffit plus de se référer vaille que vaille à Don Bosco. Faire appel à lui et en parler souvent par des lieux communs et des affirmations non fondées ou hors de leur contexte n'est plus admis et produit un effet opposé. C'est un danger que court celui qui improvise facilement et se contente de répéter matériellement sa vie et sa pensée [108]. Dans la présentation que tu en fais, tu accomplis un travail délicat de discernement entre ce qui correspond aux intentions permanentes de Dieu et les formes historiques variables sous lesquelles s'est exprimée et incarnée son expérience spirituelle [109].

Pour ce travail délicat, tu ne pars pas de zéro. Ce discernement a déjà reçu des indications pour l'adaptation et le renouvellement de la part de nos Chapitres généraux. Certaines lettres circulaires des derniers Recteurs majeurs ont elles aussi un grand poids. Un document mérite une attention particulière: *La Formation des salésiens de Don Bosco* [110]. Il s'adresse, entre autres, aux directeurs, car leur rôle est stratégique dans la formation. Tu y trouveras tout ce que la Congrégation offre d'important et de meilleur à tous, en particulier à la génération montante, pour qu'ils vivent selon le cœur de Don Bosco.

C. Guide compétent du projet apostolique communautaire

84 Le sujet de la mission est la communauté, mais *ton rôle est de l'animer et de la guider.* Les constitutions le soulignent à propos de l'autorité et en particulier de ton ministère: il est à exercer «pour que se réalise notre mission» [111] et que la communauté «avance, unie et fidèle, dans la réalisation du projet apostolique» [112]. Tu en es «le premier responsable» [113].

[107] Cf. *FSDB* 11
[108] Cf. *CGS* 13-15
[109] Ib.
[110] *FSDB* Rome 1985
[111] *Const* 121
[112] Ib., 44
[113] Ib., 176

Préférer les jeunes veut dire tracer, pour autant qu'il dépende de toi, les routes de leur salut.

Pour aider la communauté à définir avec réalisme et créativité son activité pastorale, tu développeras en toi *quelques qualités* bien précises :

• *Le savoir-faire professionnel*, non seulement en fait, mais comme disposition intérieure. Guider la pastorale de la communauté, c'est plus que faire du bien. Cela requiert de la compétence. Tu es appelé à faire sans cesse des progrès dans ta façon de penser et d'agir, à reconnaître la valeur des systèmes de pensée et d'action. C'est chez nous un aspect du travail et de la tempérance que de consacrer notre temps et nos forces à bien faire ce que nous avons à faire.

• *Le réalisme.* C'est une disposition liée à la vertu de prudence. Il se nourrit de connaissances (monde, Église, homme, éducation, culture) et de la capacité d'évaluer sans cesse les réalisations. Le réalisme comporte plusieurs aptitudes :

— La connaissance de ses limites et de ses possibilités ;
— Le sens du « long terme » qui voit plus loin que les résultats immédiats ;
— L'habitude de la critique sereine ;
— La capacité de synthèse et de vision unitaire pour que les réalités ne soient jamais séparées les unes des autres ;
— Le sens de l'ensemble qui empêche de donner la préséance au sectoriel ;
— L'acceptation que la situation prenne des proportions toujours plus grandes, parce qu'elle avance avec la vie et présente des visages et des exigences nouvelles.

• *La confiance dans les hommes.* C'est une manifestation de la confiance en Dieu et en sa Parole qui touche le cœur de tous. Il s'agit de croire en la possibilité de croissance des collaborateurs, en l'utilité de leurs apports, même s'ils sont modestes et partiels ; d'avoir le sentiment de semer plutôt que la hâte de moissonner. 85

• *La capacité de communiquer* comme processus personnel

de clarification, d'écoute intérieure et de choix. C'est le contraire du tourbillon confus d'idées et de projets, de l'incapacité de discerner avec calme et de faire mûrir.

Elle se manifeste extérieurement par plusieurs points :

— La transparence simple,
— La volonté d'offrir toute l'information nécessaire pour élaborer ensemble des critères et des projets,
— La capacité de persuader,
— La disponibilité à développer les énergies d'autrui en faisant croître sa personne,
— L'acceptation de soumettre ce qu'on fait au contrôle et au discernement de la communauté,
— La connaissance de ses propres limites et la possibilité de se faire compléter par d'autres.

• *La maturité et l'équilibre personnels*, qui se révèlent dans la manière de se situer en face des autres. Il faut donc être capable d'établir des relations qui vont au-delà du fonctionnel, de son avantage personnel, de la crainte d'être concurrencé par un ascendant moral ou intellectuel ; savoir se réjouir des résultats atteints et des valeurs qui croissent, être pour les autres plutôt que pour soi-même.

• Enfin, *le sens pédagogique de la progressivité*, de la multiplicité des itinéraires personnels, des différences psychologiques, et du poids des impondérables dans l'action éducative.

33.3 Valeurs et dispositions à cultiver

86 À la lumière des Constitutions et de l'exemple de notre père Don Bosco, la fonction du directeur, si vaste et si importante pour chaque communauté, présente bien des exigences. Nous avons déjà indiqué dans la première partie de ce chapitre diverses conditions nécessaires pour bien l'exercer. Souligner à présent la nécessité de posséder encore *d'autres qualités*, ce n'est pas rendre l'idéal encore plus difficile à atteindre, mais t'encourager et t'inciter à poursuivre ta croissance spirituelle et ta formation permanente vers la sainteté qui donne à ton ministère sa fécondité, son authenticité et sa fraîcheur. « Quand

on ne regarde pas vers l'idéal lorsqu'on se prépare à agir, on manque d'élan et on n'est pas placé sur la bonne orbite pour agir »[114].

A. Une union particulière avec le Christ, pour pouvoir agir « au nom et à l'imitation du Christ »[115]

Le directeur, écrit le Père Albera, réalise une union plus étroite « entre Jésus et son âme, en sorte que toutes les fibres de son être s'habituent insensiblement à trouver Jésus en toute chose »[116]. 87

La vie de *chaque salésien* « en vertu de son baptême, de sa profession religieuse et de sa mission est centrée sur le Christ mort et ressuscité qui donne l'Esprit »[117]. *Chaque salésien prêtre* « dans son ministère doit se conformer au Christ bon pasteur et s'engager à l'exprimer existentiellement »[118]. Non pas en vertu d'une dévotion privée, mais d'une nécessité objective du fait sacramentel. Il est en effet dans la nature du sacerdoce d'aimer le Christ comme nul ne peut le faire sinon celui qui est aimé de cette manière par le Christ lui-même. Par sa façon de vivre, chaque prêtre doit donner la garantie de la vérité de l'acte sacramentel. Il doit ratifier personnellement son état sacerdotal, intégrer le plus possible sa vie dans son sacerdoce et, inversément, laisser son sacerdoce envahir toute sa vie. Et celle-ci devient alors un événement de charité : l'aspect ministériel et l'aspect personnel sont distincts, mais jamais séparés. Chaque confrère laïc ou prêtre éprouve que cette union spéciale avec le Christ est vraie pour lui. Elle doit encore être vraie *pour toi*, car tu es appelé à agir « au nom et à l'imitation du Christ »[119], à servir les confrères qui ont choisi le Christ comme centre de leur existence, à guider un projet qui est tout

[114] *ACS* 306 p. 6 ; cf. in *ACS* 303 p. 63-79 *La spiritualité de l'animateur*
[115] *Const* 121 ; cf. *ACS* 306 p. 10-12
[116] *MD* n° 71
[117] *FSDB* 69
[118] Ib., 439
[119] *Const* 121

entier « orienté vers le Christ, homme parfait »[120], qui jaillit de la charité de son cœur et s'inspire de la méthode du bon Pasteur[121].

88 Clarifier et approfondir toujours mieux la place centrale du Christ comme Seigneur et Pasteur, de manière que « notre science la plus éminente » soit « de connaître Jésus-Christ, et notre joie la plus profonde [...] de révéler à tous les insondables richesses de son mystère »[122] ; expérimenter toujours davantage notre communion avec Lui[123], et faire de ce mystère l'identité la plus vraie et la source de tout autre choix, c'est précisément cela placer le Christ au centre de ton ministère.

Selon le Père Albera, qui reprend la pensée de Don Bosco et de don Rua, le directeur doit vivre cette connaissance et cette expérience progressive d'intimité dans le secret de sa vie personnelle plus que la manifester extérieurement : « Rien ne révèle au dehors la présence de l'Époux divin, mais il la ressent en lui. C'est Lui qui parle à son cœur, l'encourage, compatit ; et surtout c'est Lui qui donne à sa volonté une trempe nouvelle, un élan généreux »[124].

Tout cela t'amène à désirer vivre dans l'obéissance libre à l'Esprit de Jésus. Faire l'expérience de Dieu, voilà quel doit être ton désir suprême.

B. Primat de la vie dans l'Esprit, pour ton ministère au service du charisme

89 Le charisme de la vie religieuse est le fruit de l'Esprit[125]. Les Constitutions dessinent sous des traits nouveaux sa présence et son action dans la vocation salésienne. Elle y apparaît dès le premier article comme une expérience d'ouverture, de docilité, de collaboration avec l'Esprit.

[120] Ib., 31
[121] Cf. ib., 11
[122] Ib., 34
[123] Cf. *FSDB* 69
[124] *MD* n° 71
[125] Cf. *ET* 11-12

Don Bosco y est proposé, ainsi qu'il l'a été, comme un « homme d'Esprit-Saint ». La persuasion d'être sous une impulsion particulière du divin domine sa vie et est à la racine de ses décisions les plus audacieuses[126]. Sans faire de théorie, sans faire appel à l'Esprit plus que ne le faisait la spiritualité de son temps, il s'est sanctifié au plan personnel en s'orientant tout entier vers l'adhésion totale au Christ, et au plan de son engagement historique en se faisant aussi dans le Christ et avec le Christ frère de l'homme et père des jeunes[127].

Deux faces distinctes, mais complémentaires. Chez *Don Bosco, l'attention à l'Esprit* et *l'écoute* des besoins *des hommes et de l'histoire* expriment la même fidélité.

Nous aussi, « dans cette présence active de l'Esprit, nous puisons l'énergie de notre fidélité et le soutien de notre espérance »[128]. L'Esprit habite en nous comme dans un temple et verse en notre cœur l'amour de Dieu. Il renforce en nous l'homme intérieur, prie pour nous « par des cris inexprimables ». Et surtout il nous introduit avec une force irrésistible dans les mystères de Dieu pour nous faire voir en transparence le sens de l'histoire : nous avons reçu l'esprit de Dieu pour « avoir conscience des dons que Dieu nous a faits »[129]. Sans vie de l'Esprit en plénitude, il n'y a d'avenir pour personne, ni pour la Congrégation.

Tu es un représentant de Don Bosco avant tout « pour les choses de l'âme », qui se réfèrent à « l'expérience de l'Esprit » de chaque confrère et de la communauté. Il te faudra donc être, selon la mesure du don que tu auras toi-même reçu, mais avec un engagement total, un homme d'Esprit-Saint. Tu n'es pas un fondateur, mais tu es appelé plus que les autres à veiller à ce que l'esprit et la mission de la Congrégation continuent dans le temps. Plus que les autres, tu dois garder, approfondir et développer sans cesse, en harmonie avec le Corps mystique en 90

[126] Cf. *CGS* 8 ; STELLA II p. 32

[127] Cf. VIGANÒ E., *Non secondo la carne ma nello Spirito*, Inst. FMA Rome 1978, p. 40-41

[128] *Const* 1

[129] Rm 8, 26 ; 1 Cor 2, 12

perpétuelle croissance, le charisme de Don Bosco qui est « une expérience de l'Esprit »[130].

« La vraie *fidélité à Don Bosco* consiste non pas à le copier extérieurement, mais à entrer dans la *fidélité de Don Bosco à l'Esprit-Saint* »[131]. Ne résiste pas à l'Esprit, à ses inspirations, à ses motions. Reconnais et accueille son initiative et son action : c'est Lui le premier acteur, le protagoniste. Sois sans cesse attentif aux personnes et à l'histoire pour discerner les signes et te soumettre à la volonté de Dieu ; vis en dialogue avec le Seigneur comme Don Bosco. Si tu t'inspires de son exemple, tu ne te laisseras pas entraîner par le flux des événements. Tu apprendras, dans la mesure du possible, à créer en toi et autour de toi, durant la journée des espaces de silence pour te mettre à l'écoute de l'Esprit, pour t'abandonner à son action et à sa force. Tu l'invoqueras dans les moments difficiles de ton service. Tu imploreras l'abondance de ses dons, si essentiels à la vie du salésien : l'amour, la joie, la paix, la longanimité, la douceur, la bonté, la fidélité, la douceur, la tempérance[132].

La joie de Don Bosco naissait de cette source parce que « la joie d'appartenir à Dieu pour toujours est un fruit incomparable de l'Esprit-Saint »[133].

91 C. Le « sens de l'Église »[134]

La vocation salésienne nous situe au cœur de l'Église et nous met au service de sa mission. Une partie de l'expérience charismatique de Don Bosco consiste en *une sensibilité ecclésiale particulière*, qui nous porte à cultiver certaines dispositions dans notre collaboration à la construction du Royaume.

Ta communauté vit son engagement apostolique dans l'Église

[130] Cf. *MR* 11
[131] *CGS* 18
[132] Cf. Gal 5, 22
[133] *ET* 55
[134] Cf. *ACS* 306 p. 10-14

particulière[135] : elle travaille en communion avec elle[136], prend place « dans sa pastorale dont l'évêque est le premier responsable et à laquelle les directives des conférences épiscopales donnent des principes d'action à plus vaste échelle »[137], lui offre la contribution spécifique de la mission salésienne[138].

Tu es un collaborateur de l'ordre épiscopal, tu as un lien de fraternité avec les autres prêtres, tu présides à la charité de ta communauté pour l'Église[139]. Tu dois donc entretenir en toi et dans ta communauté cette conscience ecclésiale renouvelée, la volonté d'agir avec l'Église et en son nom, la fidélité filiale au Pape et à son magistère, la communion et la collaboration avec les évêques, le clergé, les religieux et les laïcs[140]. Tu vis le « sens de l'Église », en cherchant à en faire l'expérience, en veillant à élargir à l'Église les perspectives de ton activité, en promouvant tout un réseau de liens de charité et de communion.

D. L'amour pour Don Bosco fondateur et nos Constitutions

92 Le directeur *représente Don Bosco* dans la communauté et, d'une certaine façon, *le continue* surtout dans le service et la fidélité à la vocation commune. Ces engagements inhérents à sa fonction, font comprendre le soin et l'anxiété qu'éprouvait notre Père quand il nommait les premiers directeurs pour leur confier la responsabilité de continuer ailleurs l'expérience du Valdocco. Il voulait qu'ils fussent des hommes possédant comme par instinct *« le sens salésien »* et ses critères, des maîtres dynamiques et fidèles de vie salésienne. C'était eux qui le *comprenaient* le mieux et qui *« le recréaient »* partout où ils allaient. Depuis lors, il a toujours été demandé aux directeurs de vivre comme eux dans l'*amour concret et sage* de la personne de Don Bosco, pour rendre réel par leur fidélité le projet de

[135] Cf. *Const* 48
[136] Cf. ib., 57
[137] Ib., 48
[138] Cf. ib.
[139] Cf. *LG* 28
[140] Cf. *Const* 13. 48. 7 ; *ACG* 315 *Notre fidélité au Successeur de Pierre*

directeur qu'il avait pensé selon un modèle toujours original aujourd'hui, et pour répondre à ce grand amour qu'il portait à ses directeurs sa vie durant. C'est un amour qu'il continue par une présence et une action encore efficaces[141].

L'expérience personnelle de cet amour t'aidera à t'identifier avec les valeurs dont il est porteur, comme père et maître; elle sera une source de confiance parce que tu auras le sentiment qu'elle est bonne et elle te poussera à t'engager dans un service parfois vraiment fatigant.

Le connaître et l'aimer est donc « un don »[142]. C'est beaucoup plus qu'une inspiration: une authentique communion de vie en laquelle les fils croissent encore dans la grâce du père. Si Don Bosco fut un « modèle incomparable de supérieur », tout cela est vrai surtout pour tous ceux qui sont appelés par l'obéissance à ce service qui « est tout » (c'était sa pensée) dans la communauté.

93 L'introduction de notre règle de vie nous demande à tous d'unir l'amour pour Don Bosco à l'*amour des Constitutions*, qui sont « *Don Bosco qui nous accompagne* ». Tu animes et gouvernes « la communauté selon ce qui est fixé par les Constitutions et les Règlements généraux »[143] « pour qu'elle vive dans la fidélité »[144]. Ces textes en effet « définissent le projet apostolique de notre société »[145]. Tu dois donc avant tout te persuader de leur importance. C'est d'eux que que tout dépend et tire son autorité. Ils constituent la plateforme de notre unité, notre « Règle de vie »: ils resplendissent comme l'Évangile vécu selon l'esprit de Don Bosco et ils renferment les richesses spirituelles de notre tradition[146]. Ils précisent notre esprit commun, les objectifs que nous partageons et intègrent avec précision le service de l'autorité et la créativité[147]. Ils deviennent

[141] Cf. *CG21* 163
[142] Cf. *Const* 21
[143] Ib., 176
[144] Ib., 55
[145] Ib., 192
[146] Cf. ib.
[147] Cf. *CG21* 377; *MD* nº 21

ainsi un point de référence obligé pour ton enseignement. Aime-les et fais-les aimer en insistant davantage sur leur esprit que sur la lettre qui leur sert d'enveloppe, comme le relevait déjà le Père Albera: « Il y a dans chaque congrégation un ensemble d'idées et de tendances, une manière de penser et de faire, qui forment son esprit particulier: c'est la sainte Règle »[148]. L'enveloppe peut subir de nombreuses transformations au cours de l'histoire; l'esprit a une valeur permanente parce qu'il est évangélique et exprime « la fidélité vivante et dynamique de la Congrégation à sa mission dans l'histoire »[149].

Pour les expliquer avec autorité, pour en faire ressortir la profondeur et le pouvoir rénovateur, tu les assimileras et les approfondiras, mais surtout tu les vivras et, selon le conseil du Père Albera, tu les prendras comme étalon pour évaluer tes progrès: le directeur « doit, pour ainsi dire, se mesurer avec la Règle pour connaître le degré de vertu auquel il est arrivé »[150].

En ce domaine toujours, la transmission fidèle de ce que tu reçois de la tradition actualisée et reproposée dans les documents officiels de la Congrégation et par le Recteur majeur n'est pas simplement utile à l'unité, mais décisive pour que les confrères perçoivent l'identité salésienne, la vitalité de la Congrégation et l'actualité de son travail comme réponse aux requêtes et aux défis qui nous viennent de l'histoire et de la vie des jeunes.

E. Confiance en l'intervention maternelle de Marie 94

« L'Esprit Saint suscita, avec l'intervention maternelle de Marie, saint Jean Bosco »[151]. Don Bosco Lui a confié la croissance de son sacerdoce et la fécondité de son ministère particulier. Il a eu conscience qu'elle intervenait dans sa vie pour l'orienter vers les jeunes[152], l'éclairer dans l'expérience éducative

[148] *MD* n° 21
[149] *CG21* 377
[150] *MD* n° 22
[151] *Const* 1
[152] Cf. ib., 8

du Système préventif[153], lui inspirer les contenus et les comportements de l'esprit salésien, le soutenir dans la difficile entreprise de la fondation et, plus encore, pour lui montrer comment procéder selon des méthodes et des objectifs nouveaux, pour distinguer le caractère de son charisme et lui donner la capacité d'exprimer à son époque l'amour libérateur du Christ pour les jeunes les plus nécessiteux et pour les milieux populaires. L'*expérience de Don Bosco:* « C'est Marie qui a tout fait » est, dans l'histoire de la Congrégation[154] un fait qui se renouvelle sans cesse avec force chaque fois que nous la prions et que nous nous confions à elle en réaffirmant notre fidélité[155].

Revivre la relation que Don Bosco « consacré à la Bienheureuse Vierge » entretenait avec Elle[156], est une nécessité et même un besoin pour le directeur. Le « Don Bosco de la maison » doit s'inspirer, sur ce point aussi, au « Don Bosco de l'histoire », un des plus grands dévots de Marie.

Les fruits de cette communion, pour toi et tes confrères, seront le sens vivant de l'Église, une claire option d'obéissance active et de collaboration intelligente avec ses pasteurs, le travail inlassable et courageux pour les jeunes, l'authenticité du style et de l'esprit dans lesquels s'accomplit la mission, l'éveil et le soin des vocations[157].

F. Comme le Christ bon Pasteur, patient, confiant, généreux

95 Celui qui est père et pasteur le révèle par sa sensibilité humaine, sa spiritualité et son sens pédagogique et pastoral: sa patience et sa confiance, son dévouement et son esprit de sacrifice.

• Comme tout supérieur, tu gouverneras toi aussi selon l'Esprit et tu imiteras la patience et la force de Dieu. Tu devras, selon les cas, être exigeant et bienveillant.

[153] Cf. ib., 20
[154] Cf. *MB* V, 155; XVII, 510
[155] Cf. *CG21* 589
[156] Cf. *FSDB* 73; *CG21* 589
[157] Cf. *ACS* 289 p. 21 s.; *ACS* 309

Ta patience ne sera jamais de la mauvaise condescendance, un désir d'être bien vu, de l'indifférence ni une préoccupation de ne jamais déplaire. Elle naîtra plutôt du sentiment de la faiblesse commune et de la conviction que la douceur évangélique, lorsqu'elle est amour vrai pour ceux qui tombent, guérit avec bonté les défauts et les fautes.

Ta vigueur sera un effort désintéressé pour que soit ressentie la nécessité souveraine de l'amour de Dieu et que soit secouée la tiédeur et le manque d'obéissance. Force et douceur ne s'opposent jamais, mais doivent s'unir sans cesse. L'Esprit est comparé par l'Écriture et par le Seigneur au vent impétueux et à la brise légère. Docile à l'Esprit, tu devras être en même temps ferme et miséricordieux, savoir à la fois faire obstacle aux transgressions et fermer les yeux sur les fragilités. Ni hargneux ni bonasse, tu devras faire confiance et oublier les erreurs rachetées par un effort sincère, mais tu sauras aussi être exigeant pour maintenir ou ramener à la fidélité ceux que l'Esprit du Seigneur t'a confiés.

Tout cela se retrouve dans les paroles répétées de Don Bosco : « Le supérieur doit avoir trois qualités particulières : prompt à pardonner, lent à punir, très rapide à oublier »[158]. Le directeur doit certes avoir « l'héroïsme de supporter les faiblesses d'autrui »[159], mais aussi : « Il est nécessaire que le directeur commande »[160].

96 • Alors se développeront *la confiance* et la sécurité, et tu pourras exercer efficacement ton autorité de maître d'esprit en relation avec le projet évangélique de l'Institut. Tu acquerras la compétence pour perfectionner chez les confrères la vie de charité, la formation initiale et continue et la pratique des conseils évangéliques. Tu gouverneras aussi plus facilement et avec plus de fruit en organisant les membres de ta communauté, en en développant la mission et en faisant en sorte qu'elle prenne une place utile dans l'activité de l'Église locale.

[158] *MB* VIII, 446
[159] *MB* XIV, 293
[160] *MB* XVII, 189

97 • Ce chapitre de réflexion a commencé par parler de ton « union particulière avec le Christ » (nº 87-88). Nous terminons à présent en nous référant à Lui, modèle de tout bon pasteur, qui offre sa vie au Père pour ses frères. Comme Lui tu accepteras d'être envoyé et de travailler sans cesse à *devenir* entre ses mains *un instrument de charité* [161], le plus adapté possible aux exigences d'une mission à vivre et à servir chaque jour avec toute la créativité que requiert la variété des situations.

Ta familiarité avec le charisme sacerdotal et le mystère eucharistique suscitera en toi l'attitude de « *médiateur et victime* » en t'offrant avec le Christ au Père. Chaque Eucharistie rend présente l'offrande suprême du Christ au Père. Cette offrande, il l'a déclarée en entrant dans le monde [162], il l'a vécue sans arrêt tout le long de son existence, en se nourrissant de la seule volonté de son Père ; il l'a accomplie au Calvaire ; il en a expérimenté la fécondité dans sa résurrection, et il la rend présente dans son actualité et son efficacité en chaque Eucharistie.

Pour toi la Messe est essentiellement l'union de deux oblations et de deux immolations : celle du Christ et celle que tu fais de toi-même au même autel, et tu la prolonges ensuite dans ta vie et ton service. L'*offrande du Christ* est inséparable du drame de son existence. Elle n'est pas un « rite » qui se déroule en dehors ou à côté d'elle. Elle est la réalité même de sa vie et de sa mort accomplie sur le calvaire. Ainsi depuis lors, celui qui croit en Lui peut s'offrir lui-même de la même manière. Croire, en effet, c'est « entrer en Lui », dit saint Augustin. Les deux oblations, la nôtre et la sienne, deviennent une seule chose.

98 Cette « *offrande de soi-même* et la patience d'une "hostie pure et acceptée de Dieu" sont indispensables à chacun dans les événements de l'existence » [163]. Le sentiment de Don Bosco qui, « ayant eu connaissance qu'un (de ses élèves) avait commis une faute grave, en fut peiné au point de ne pouvoir dormir de toute

[161] *PO* 13
[162] Hé 10, 5 s.
[163] *ACS* 304 p. 31

la nuit »[164], nous montre la « sainte passion » qui le portait à expier et l'intelligence dans la foi qu'il avait de sa responsabilité.

Le péché abîme la personne et abîme le monde. Le directeur doit en avoir la conviction, car il est le guide responsable d'un projet qui doit se faire projet « historique » pour le salut des jeunes! Il prend une part active à ce combat et à cette expiation, sous la poussée de son charisme sacerdotal. Comme Jésus, il lutte contre le mal et contre la souffrance, qui sont le fruit de l'injustice. Il épouse le refus de Dieu au péché et à la souffrance, et son projet créateur qui est une volonté infatigable de vie à l'égard des jeunes et des confrères.

Mais comme la souffrance est marquée de la liberté de Jésus qui a changé son signe et en a fait une matrice de rédemption (bien que sans péché, il se fait baptiser avec les pécheurs pour « accomplir parfaitement ce qui est juste »[165]), le directeur en porte aussi le poids et s'offre pour expier ses propres fautes et celles de sa communauté. Dans ce « baptême de souffrance » auquel il s'offre, comme Jésus, bon Pasteur, il reconnaît la difficile béatitude à laquelle sont appelés son existence et son service. En conformité avec le caractère même de son ordination sacerdotale, il donne l'exemple d'une spiritualité de « médiation et de victime », qui, si elle est acceptée dans ses gestes concrets, se révèle comme une des sources les plus profondes de sa paternité.

G. Homme mûr et expert en humanité

On a dit que Don Bosco a imprégné l'exercice de l'autorité 99
de sa richesse humaine et de sa profondeur spirituelle. En lui, elles étaient si bien intégrées l'une à l'autre que la richesse humaine, son extraordinaire « puissance affective qui nourrissait (chez les autres) les pensées, les paroles et les actions »[166], était comme le sacrement de sa profondeur spirituelle, et la sainteté

[164] *MB* VIII, 113
[165] Cf. Mt 3, 15
[166] *ACS* 3 (1920) p. 64-65

de son union à Dieu, quand elle se manifestait, était comme une exaltation de son humanité.

Être *un homme mûr et expert en humanité*, c'est la première condition qu'exige saint Paul de ceux qui sont appelés au service spirituel d'une communauté. Celui qui est destiné à « présider » doit être « irréprochable », « mesuré », « raisonnable et réfléchi », « capable d'enseigner », « pacifique », « de bonne réputation », libre des vices qui dénotent une personnalité médiocre et immature [167]. Le Concile a beaucoup insisté sur l'importance des vertus humaines dans la formation et la vie des prêtres.

Et nos *Chapitres généraux* eux aussi sollicitent les confrères à travailler à leur maturité : un équilibre humain et une profondeur spirituelle qui leur permette de vivre la consécration apostolique salésienne dans la fidélité et la plénitude.

Tu peux estimer que s'adresse à toi ce qui est demandé à chaque salésien touchant la bonne santé, le travail, la tempérance et l'éducation du corps [168] ; ainsi que ce qui concerne l'équilibre et l'adaptation psychique indispensables pour une relation correcte avec toi-même, les autres, les choses et Dieu [169].

100 Il faut en accepter les conséquences avec générosité et soigner particulièrement les deux qualités qui révèlent davantage aux confrères le niveau de ta maturation personnelle : ta capacité de choisir en toute liberté à la lumière de motifs authentiques et intériorisés, et celle d'aimer personnellement en toute vérité. Ce sont deux *vertus* auxquelles contribue *un ensemble* d'autres *qualités*, mais spécialement les suivantes :

- Être dégagé de toute raideur, inhibition et compulsion intérieures, et indépendant des pressions du milieu ;

- Être clairvoyant sur son expérience personnelle et sa valeur réelle, et connaître et accepter ses limites ;

[167] Cf. 1 Tm 3, 1 s.
[168] Cf. *FSDB* 59-60
[169] Cf. ib., 62-66

• Être ouvert aux autres, capable d'accueil mutuel et d'estime inconditionnée et positive [170].

Il est important pour qui t'approche de trouver en toi un homme plein de chaleur humaine, bien intégré dans sa personne, capable d'encourager et de comprendre, de vibrer aux joies et aux peines ; un directeur chez qui la fonction n'attaque pas l'homme, mais qui met au service de ses frères tout le patrimoine de richesse humaine qu'il a conquis au prix de fatigues et de mérites.

H. Modèle crédible sans idéalisation

Aujourd'hui s'impose une *nouvelle image du directeur*, doté 101
de prestige plus que d'autorité, plus proche du modèle que de la loi, ouvert au dialogue plus qu'au commandement. C'est encore plus vrai si le directeur est maître d'esprit, car il devra être sensible et ouvert aux signes des temps, à l'originalité des personnes, aux variations des situations et du milieu et, surtout, aux mouvements de l'Esprit-Saint qui renouvelle sans cesse la face de la terre.

Les temps sont changés. Pour les aborder, tu dois être conscient des nouveaux appels adressés par Vatican II aux prêtres et aux religieux ; tu dois écouter la « nouvelle voix » de notre Congrégation renouvelée par les Chapitres généraux dans sa nature et son action.

Les *attentes* centrées sur la figure du directeur animateur 102
sont nombreuses. Elles se sont accrues avec le temps. Bien des confrères voudraient un directeur parfait. Il y a une idéalisation qui fausse la réalité et défigure les directeurs. Les confrères doivent s'éduquer à *accepter le directeur réel* [171]. Mais il faut ajouter immédiatement que, si tu as reçu cette charge, tu devras prendre au sérieux l'obligation de te qualifier sans cesse en conséquence, moins pour pouvoir te vanter d'avoir appliqué le principe de la « spécialisation des rôles » que pour répondre aux

[170] Cf. ib.
[171] Cf. *CG21* 57

besoins de la Congrégation, revenir à Don Bosco et le rendre présent[172]. Que n'a pas fait Don Bosco pour former ses directeurs! Témoins les « Consignes », les Conférences générales de saint François de Sales commencées en 1865, puis tenues à l'occasion des Exercices spirituels, les Circulaires, les lettres confidentielles particulières.

103 L'insistance de Don Bosco et de la tradition sur la *nécessité de l'exemplarité* du directeur est bien connue et soulignée par le Père Albera. « Que le directeur se rappelle bien, écrit-il, que les paroles ne suffisent pas: sa communauté n'a pas seulement besoin d'enseignements, mais aussi de bons exemples. Qu'il n'oublie jamais que la vie du directeur est le livre où les confrères lisent les règles de leur vie: regis ad exemplum totus componitur orbis [le monde entier se modèle sur l'exemple du roi][173]. [...] Qu'il n'oublie jamais que la communauté le regarde sans cesse et qu'il doit donc être, pour ainsi dire, une règle vivante, une personnification de la vertu, une sorte de morale en action »[174].

L'imitation ne porte pas atteinte à la liberté et ces avis n'ont rien de déplacé. Ils sont dans la ligne de l'Évangile et de la tradition salésienne la plus authentique. Les sciences modernes de l'homme accordent une grande valeur à « l'exemplarité ». Si, dans le passé, le rôle l'emportait sur la personne, aujourd'hui c'est la personne qui rend le rôle crédible. Faire abstraction de la personne et de ses défauts dans une vision supérieure de foi n'est le fruit que d'une lente maturation spirituelle. Les leaders les plus exemplaires et les plus crédibles sont ceux qui sont le mieux suivis, en particulier par les jeunes. L'exemple a un impact presque tout-puissant, lorsqu'il est celui d'une vie vraie et fidèle qui se dépense au service de la charité. Il aide à s'identifier aux valeurs, crée le sentiment d'être digne d'amour et de respect, et rend créatif et heureux.

[172] Cf. ib., 61
[173] *MD* n° 29
[174] Ib., n° 36

Tout salésien se rappelle avec bonheur tel ou tel directeur qu'il a rencontré dans sa vie. Ces hommes n'avaient peut-être pas un esprit brillant ni des talents supérieurs, mais ils étaient capables d'« appeler » ; leur présence était un message et l'ensemble de leur vie parlait plus fort que leurs paroles. Au sujet des collaborateurs de Don Bosco qui devinrent les « pierres de base » de la Société salésienne, le Père Ceria a écrit : « Nous les avons connus ces hommes, si divers d'intelligence et de culture, d'aptitudes si différentes. Tous portaient cependant certains traits caractéristiques communs qui constituaient, pour ainsi dire, les linéaments de leur origine. Calme serein dans le langage et l'action ; bonté et paternité dans l'accueil ; mais tout particulièrement [...] une piété dont on comprend qu'elle était pour eux le pilier de la vie salésienne »[175]. En un mot « des hommes exemplaires et crédibles », à qui s'appliquait ce que nous lisons dans le document *Mutuae relationes* : « Que les pasteurs se rappellent l'avertissement apostolique de "ne pas exercer leur domination sur ceux qui leur sont échus en partage, mais en se montrant les modèles du troupeau" (1 P 5, 3), qu'ils soient conscients du primat de "la vie dans l'Esprit", réclamant d'eux qu'ils soient à la fois "guides et membres", vraiment "pères", mais aussi "frères" ; "maîtres" de la foi, mais surtout "condisciples" devant le Christ ; "maîtres de perfection" pour les fidèles, mais aussi "témoins" de leur sanctification personnelle »[176]. 104

La renaissance spirituelle de la Congrégation compte beaucoup sur des directeurs qui croient en ces idéaux et savent, avec l'aide de la grâce, les incarner dans la vie quotidienne.

[175] CERIA E., *Don Bosco avec Dieu*, Paris, Apostolat des Éditions p. 73 ; cf. *Annali* I, p. 730

[176] *MR* 9d

DEUXIÈME PARTIE

LES DOMAINES DE L'ANIMATION ET DU GOUVERNEMENT

Tu sers le Seigneur dans la communauté et ton action vise à développer en elle la vocation salésienne pour que chaque confrère puisse y opérer naturellement sa maturation et que, par elle, « se réalise notre mission »[1]. Tu travailles au service de la communauté pour que, comme dit le CG21, elle soit vraiment « évangélisée et évangélisatrice ». Chacun effectue sa maturation d'une manière originale et personnelle, selon sa nature, sa grâce, ses rythmes de développement, sa fidélité à l'amour, mais il le fait en communauté. D'autre part le cheminement de chaque communauté s'accomplit à travers des moments et des situations diverses qui requièrent des formes, des activités et des degrés d'animation opportuns et adéquats. Tu es appelé à animer une réalité complexe et dynamique : un projet éducatif et pastoral et un processus de formation. 105

Ta première tâche est de susciter en chacun la conscience de ce qu'il est ; de faire apparaître les aptitudes et les charismes ; de les aider à tenir en éveil l'esprit de la vie théologale ; à redonner splendeur et fraîcheur au cadre des valeurs et des motivations qui sont à la base de leur vie, souvent émoussées par l'usage ; en un mot de créer un climat et des conditions qui permettent à chaque salésien, en pleine docilité à la grâce, d'approfondir sa vocation personnelle et de réaliser la plénitude d'« union à Dieu » qui a caractérisé Don Bosco.

[1] *Const* 121

L'animation spirituelle de la communauté comporte aussi un ensemble d'activités et de dispositions qui favorisent la vitalité de sa vocation spécifique. Elles supposent certes la capacité technique de l'organiser et de la diriger ; mais surtout un esprit et même un art spirituel.

106 Les domaines particulièrement importants à privilégier dans tes interventions sont ceux qui constituent le projet de vie salésien et qui trouvent leur première expression dans les Constitutions. Ils diffèrent l'un de l'autre, mais vont toujours ensemble. Ils constituent des aspects inséparables d'une unique vocation concrète. Notre règle en révèle à la fois l'unité, la complémentarité et la spécificité. Dans sa première partie, en effet, elle souligne l'unité du projet apostolique et de l'expérience spirituelle ; dans la seconde, elle en présente les éléments fondamentaux et essentiels. Les articles 2 et 3 des Constitutions condensent en quelques mots ce cadre unitaire et multiple.

Article 2 « Nature et mission de notre Société [2]

Salésiens de Don Bosco (SDB), nous formons une communauté de baptisés qui, dociles à la voix de l'Esprit, entendent réaliser, dans une forme spécifique de vie religieuse, le projet apostolique de notre Fondateur : être dans l'Église signes et porteurs de l'amour de Dieu pour les jeunes, spécialement les plus pauvres. En remplissant cette mission, nous trouvons le chemin de notre sanctification ».

Article 3 « Notre consécration apostolique [3]

Notre vie de disciples du Seigneur est une grâce du Père qui nous consacre par le don de son Esprit et nous envoie pour être apôtres des jeunes. Par la profession religieuse, nous nous offrons nous-mêmes à Dieu pour marcher à la suite du Christ et travailler avec Lui à la construction du Royaume. La mission apostolique, la communauté fraternelle et la pratique des conseils évangéliques sont les éléments inséparables de notre vie con-

[2] Cf. ib., 90-94
[3] Ib., 95-100

sacrée, vécus dans un unique mouvement de charité envers Dieu et envers nos frères.

La mission donne à toute notre existence son allure concrète ; elle spécifie notre rôle dans l'Église et détermine notre place parmi les familles religieuses ».

Sans oublier l'unité de notre vocation et de notre projet, nous allons à présent développer l'un après l'autre les aspects qui, selon les Constitutions dans les articles cités, composent cette unité : la communauté apostolique, la communauté fraternelle, la pratique des conseils évangéliques et le dialogue avec le Seigneur.

4. ANIMATION ET GOUVERNEMENT D'UNE COMMUNAUTÉ D'APÔTRES SALÉSIENS

4.1 Le directeur, guide pastoral de la mission salésienne

107 Les Constitutions présentent la communauté locale comme une communauté religieuse et fraternelle qui, poussée par la charité pastorale selon l'esprit du « da mihi animas », travaille pour *la mission* et l'exprime dans *un projet éducatif et pastoral* dont elle est l'animatrice dans le cadre d'une communauté éducative et pastorale[4]. C'est de ce projet, « qui oriente chaque initiative vers l'évangélisation »[5], que tu es *l'animateur et le guide*. Les *Constitutions* affirment que le directeur « est le premier responsable [...] des activités apostoliques »[6] et qu'il guide « le discernement pastoral de la communauté, pour qu'elle avance, unie et fidèle, dans la réalisation du projet apostolique »[7].

108 Le *CG21* trace le profil complexe du directeur, et souligne le sens et l'importance de sa fonction : le directeur est « serviteur de l'unité et garant de l'identité salésienne »[8] ; il est le « guide pastoral de la mission salésienne en remplissant le triple service de maître de la Parole, de sanctificateur par le moyen des sacrements et de coordinateur de l'activité apostolique. Il est le premier responsable de la mission confiée à sa communauté

[4] Cf. *Const* 44. 47. 175. Les documents des derniers Chapitres généraux, les lettres du Recteur majeur, les orientations et les dossiers élaborés par le dicastère pour la pastorale des jeunes offrent un matériel utile et encourageant

[5] *Règ* 4

[6] *Const* 176

[7] Ib., 44 ; cf. *PVSDB* II, p. 158-160

[8] *CG21* 52

auprès des jeunes et du peuple, le gardien et le rénovateur de la fidélité des confrères au critère pastoral du "système préventif", le collaborateur de l'évêque et de son presbyterium pour une pastorale d'ensemble dans l'Église locale»[9]. Il est «orienteur des tâches d'éducation et de promotion humaine confiées à sa communauté dans le secteur pédagogique et scolaire, culturel et social, et dans celui des associations de jeunes»[10].

Dans le monde salésien, animer et guider une communauté pastorale est une tâche qui s'accomplit dans des situations et des contextes très différents les uns des autres, car notre mission assume des formes très diverses et se réalise dans des activités et des œuvres de toutes sortes[11]. Il n'est donc pas question de dire la même chose pour tous, ni d'épuiser le sujet, ni de présenter des recettes pour résoudre tous les cas, mais d'indiquer quelques critères fondamentaux, en nous fixant sur *deux points:*

- La réalisation de la mission par la réactualisation du «Système préventif»;
- La coresponsabilité et la coordination pastorale d'une communauté «en situation» et ouverte.

4.2 Réaliser la mission en réactualisant le «Système préventif»

«Notre façon originale de rendre réelle *l'évangélisation* est 109
le projet éducatif salésien, le *"système préventif", repensé et actualisé*, avec ses artisans, ses contenus, sa fin, son style, ses moyens dans les divers milieux où nous travaillons»[12]. Il y a donc un rapport étroit entre notre mission d'évangéliser, le «Système préventif» et notre projet éducatif et pastoral; ainsi qu'entre tous ces éléments et l'animation et la conduite d'une communauté pastorale d'apôtres salésiens.

[9] Ib.
[10] Ib.
[11] Cf. *Const* 41-43
[12] *CG21* 14

La mission salésienne participe de la mission de l'Église selon une vocation spécifique particulière déterminée par « le projet apostolique de notre Fondateur »[13]. La mission prend corps quand elle se vit dans un projet éducatif et pastoral qui répond à la condition de la jeunesse et s'inspire de l'expérience de Don Bosco repensée et actualisée, cette expérience que Don Bosco a appelée « Système préventif »[14]. C'est le « Système préventif » qui unifie le mieux sa vie personnelle et apostolique, si bien que le Père Caviglia établit l'identité suivante : *Le "Système préventif", c'est Don Bosco.* C'est si vrai que la formation des premiers confrères consistait à apprendre à vivre et à pratiquer le « Système préventif ». Résumant toute la tradition précédente, le Père Albera écrivait : « Cette Grande Charte de notre Congrégation qu'est le Système préventif »[15] ; et le Père Rinaldi avait l'habitude de répéter aux jeunes confrères : « Le salésien est salésien ou il n'est rien ; il est de Don Bosco ou de personne. Si nous étudions Don Bosco, si nous suivons son Système, nous serons vraiment ses fils ; autrement nous ne serons rien, nous travaillerons en l'air et ferons fausse route »[16].

Dans son évaluation d'elle-même au cours du CG21, la Congrégation s'est interrogée sur « l'obscurcissement, sinon la perte (au moins en certaines zones) d'expériences typiques du système préventif »[17]. Elle a trouvé plusieurs explications partielles d'ordre culturel, mais elle est arrivée à la conclusion suivante : « Plus radicalement on peut, peut-être, trouver la décadence de l'identité et de la vitalité religieuse salésienne, qui ne pouvait pas ne pas impliquer celle du Système préventif, s'il est vrai que Don Bosco "a condensé en lui la spiritualité de l'action apostolique pour ses fils" »[18].

110 *Mission* et *vitalité religieuse* se résument pour nous dans le

[13] *Const* 2

[14] Cf. ib., 20

[15] LC Albera p. 375

[16] VALENTINI EUGENIO, *Don Rinaldi maestro di pedagogia e di spiritualità salesiana*, Turin-Crocetta 1965, p. 32

[17] *CG21* 98

[18] Ib., 99

« Système préventif ». Ce fut aussi le cas pour Don Bosco. Il l'avait compris. Le Père Ceria a eu raison de noter : « En quelques mots bien pauvres, le Système de Don Bosco fait le bon élève parce qu'il fait d'abord le bon éducateur »[19]. « Les salésiens de Don Bosco ne peuvent donc approfondir valablement le sens de leur mission sans *réfléchir pratiquement* sur le système éducatif et pastoral que Don Bosco leur a laissé comme précieux héritage »[20].

L'histoire qui précède la lettre qu'il a écrite au Père Costamagna concerne directement le « Système préventif »[21]. Les premiers missionnaires d'Argentine avaient des difficultés à l'appliquer. Don Bosco est intervenu en personne pour faire le point et mettre les choses en place, en écrivant une lettre aux intéressés. Selon la note qui la commente[22], cette lettre révèle combien était décisif pour Don Bosco le « Système préventif ». Dans leur réponse, les salésiens de ces régions donnèrent à notre bon Père l'assurance qu'ils avaient bien compris : « C'est à cette lettre, dit la note, que s'attribua ensuite la prospérité spirituelle et temporelle de la province d'Argentine. Le provincial, ainsi que d'autres, la recopièrent et en remercièrent le saint. Se sentant plus en défaut ou éprouvant de plus grandes difficultés à se montrer charitables et patients, quelques uns s'y obligèrent par un vœu qu'ils renouvelèrent chaque mois à l'exercice de la bonne mort »[23]. Un quatrième vœu salésien, du vivant de Don Bosco !

Aujourd'hui comme alors, le « Système préventif » réactualisé et vécu donne une signification et de l'unité, comme s'il était une grâce spéciale, à la vie et à l'activité de tes confrères. Encore une fois, il est « la nouveauté dont les salésiens sont les porteurs spécifiques dans la rencontre entre la jeunesse et l'Église »[24].

[19] *Annali* I p. 679
[20] *CG21* 80
[21] Cf. *Epistolario* IV p. 332-333
[22] Ib., 333 note 1
[23] Ib.
[24] *CG21* 571

42.1 Nécessité d'un projet éducatif et pastoral

111 Tu te demandes comment animer et guider la communauté pour réactualiser le « Système préventif ». C'est simple : tu dois être fortement « *motivé* ». Tu dois être convaincu de la *nécessité* d'un projet éducatif et pastoral, provincial et local, de manière à pouvoir persuader ceux qui ne le sont pas. Ta conviction se fera plus rassurante et efficace au fur et à mesure que tu découvriras le projet : ses valeurs essentielles et les critères qui doivent guider les options pastorales, leur adaptation et leur programmation. Les exigences de ta vocation et ta passion salésienne te pousseront à adopter tous les moyens que le centre de la Congrégation ou le Conseil provincial et les commissions doivent élaborer. La réalité te fera sentir aussi l'importance de bien voir les difficultés et leur impact sur la situation concrète.

112 Quelles sont donc les *dispositions* et les *critères* qui doivent permettre aux confrères de réactualiser le *projet d'action de Don Bosco ?*

• Avant tout la *volonté* d'un projet.

• Ensuite la *conscience* partagée *de ses avantages* certains et importants pour les confrères :

— Une ligne éducative personnelle ;
— La continuité d'action et le refus de toute improvisation facile ;
— Un cadre unificateur de rencontre ;
— Le sentiment renforcé d'appartenir à la Congrégation
— Un critère commun pour juger les activités et les événements.

• Enfin, *des critères clairs et authentiques* pour aider ta communauté :

— à établir ses options et sa programmation à partir des expériences et des questions des jeunes[25] ;
— à être attentive au rapport entre ces besoins, la parole de Dieu et leur vocation[26] ;

[25] Cf. *Const* 41. 7 ; *Règ* 1. 4
[26] Cf. *CGS* 274

— à ouvrir les yeux sur la réalité, sur « les signes des temps »[27] avec clairvoyance, volonté positive d'accueil et vigilance[28].
— à libérer, selon les diverses nécessités, la créativité qui lui vient de sa charité et de son sens pastoral[29].
— à faire des évaluations périodiques et systématiques.

Cet ensemble de critères suscitera une grande diversité dans la façon de vivre la mission salésienne. Mais resteront constants et respectés les grands axes qui nous unissent : nos destinataires et nos objectifs, ainsi que les modalités originales et obligatoires de notre action pastorale et de son style.

Quelles sont les *difficultés* qui se présentent ? La première 113
vient de la nature même du projet. C'est *un projet ouvert*, pour qu'il puisse répondre aux problèmes « selon les besoins des temps ». Conviens que c'est difficile : Don Bosco en a fait l'expérience. Le « système préventif » est le résultat des quarante-cinq ans qu'il a passés avec les jeunes. Il est le fruit de sa réflexion sur des activités et des projets qui se sont imposés, élargis, enrichis par suite des nécessités historiques, intérieures et extérieures, religieuses et humaines, sans cesse depuis 1841 jusqu'en 1888. Depuis lors le projet, que Don Bosco considère comme une expérience à transmettre[30] et à faire revivre[31], est sous le jugement constant de ses valeurs permanentes. Mais il se prête aussi à se faire avantageusement provoquer par l'expérience des jeunes qui, elle aussi, imprime son caractère à ces valeurs mêmes et les fait devenir un projet historique.

C'est donc *un projet en évolution :* d'un côté il varie parce que les jeunes diffèrent selon l'âge, les conditions, les temps, les lieux et les cultures. Mais il possède aussi la grâce de rencontrer ces jeunes et de les sauver. Il est donc à construire partout où ils se trouvent : il faut « travailler, travailler sans relâche », comme

[27] Cf. *Const* 19
[28] Cf. ib., 57. 17
[29] Cf. ib., 7. 10. 18. 19. 40. 41
[30] Cf. ib., 20
[31] Cf. *CC dir.*

Don Bosco ne se lassait pas de répéter. Cette fatigue est des plus grandes et des plus nécessaires.

C'est dans ce sens et dans cette optique qu'il t'est demandé d'être *« le guide pastoral »*, et, en termes plus précis, *le gardien* (tu dois sauvegarder les valeurs permanentes) et *le rénovateur* (tu dois percevoir les caractéristiques historiques et les unir vitalement à ces valeurs permanentes) de la fidélité des confrères au critère pastoral du « système préventif »[32].

114 De fait, notre patrimoine se trouve à présent *dans une situation nouvelle*, qui comporte des risques et des projets. Il faut donc le reconsidérer avec attention et s'efforcer de le mettre à jour. Il ne t'est pas difficile d'exprimer les *facteurs de cette nouveauté* puisque tu les rencontres chaque jour. Certains d'entre eux sont inhérents à la Congrégation, comme sa diffusion mondiale dans des contextes historiques et géographiques variés, la diversification de ses présences, le nouveau rôle exigé des salésiens et joué par eux dans les communautés éducatives, l'éloignement chronologique et culturel des origines. D'autres sont extérieurs à la Congrégation, mais n'en conditionnent pas moins la tâche éducative : la nouvelle condition des jeunes ; la présence de nombreux organismes éducatifs et l'évolution interne de ces mêmes institutions qui présentent des exigences de pluralisme, de liberté et de participation ; enfin le développement des sciences pédagogiques et, en même temps, la présence de projets éducatifs différents[33].

Les confrères de ta communauté rencontrent ces *difficultés* et d'autres encore, plus *locales*, ma foi, et par conséquent peut-être plus senties. Avant tout parce qu'ils sont marqués, plus ou moins selon les cas, par la culture à laquelle ils appartiennent. Et puis parce que les jeunes, avec les problèmes qu'ils posent d'une manière souvent confuse, maladroite et déconcertante[34], leur interdisent une tranquillité qui n'est accordée à aucun salésien,

[32] Cf. *CG21* 52
[33] Cf. ib., 85. 129
[34] Cf. ib., 27

celle de les ignorer pour n'avoir rien à changer, même avec discernement.

Sa vocation même exige de lui d'être toujours ouvert, en dialogue avec la réalité, et d'avoir la sensibilité concrète et créative de celui qui a la charge d'éduquer et de communiquer. Cette disposition est requise en premier lieu du directeur. Il la favorise aussi chez les confrères en les poussant à la réflexion sérieuse et culturellement engagée sur la réalité, à la capacité de rencontre avec le territoire, à la mentalité critique.

42.2 Objectif fondamental, domaines et axes méthodologiques du projet

Les Constitutions résument les éléments qui déterminent et spécifient notre mission apostolique de salésiens de Don Bosco : nos destinataires, notre service éducatif et pastoral, nos critères d'action, les coresponsables de notre mission [35]. 115

À propos de la communauté locale [36], nous avons fait ressortir le dosage original de la communion salésienne et nous avons souligné en elle l'unité de la mission dans ses divers *aspects*. Nous allons à présent en considérer quelques uns à ne jamais perdre de vue dans ton service. Ils font l'unité et l'intégralité *de notre projet*, affirmée en ces termes par les Constitutions : « Nous éduquons et nous évangélisons selon un projet de promotion intégrale de l'homme, orienté vers le Christ, homme parfait. Fidèles aux intentions de notre Fondateur, nous cherchons à former "d'honnêtes citoyens et de bons chrétiens" » [37].

Il s'agit d'un projet *explicitement chrétien*, qui tend à faire croître les jeunes jusqu'à la sainteté. C'est une croissance harmonieuse qui tient compte de la personne et de son milieu ; c'est une croissance graduelle qui développe en chacun l'humanité et la grâce, en variant les propositions dans un climat de liberté.

[35] Cf. *Const* chap. IV
[36] Cf. Chap. 3
[37] *Const* 31 ; cf. *PVSDB* II 60-63

116 Comme directeur, « par la grâce du ministère presbytéral et l'expérience pastorale »[38], tu es appelé à aider tes confrères pour que le côté professionnel de leur vie ne l'emporte pas sur l'aspect pastoral. Qui ne connaît des communautés qui ne vivent qu'une seule dimension de leur engagement ? Le dosage est délicat et l'équilibre d'autant plus impérieux qu'il est plus difficile. C'est un art et une grâce qui se communique par la vie, l'expérience et le contact. C'est aussi une responsabilité de ton ministère : car tu es chargé d'orienter les tâches d'éducation et de promotion humaine[39].

« Service éducatif et pastoral », « nous éduquons et nous évangélisons », « honnêtes citoyens et bons chrétiens » : toutes expressions utilisées par les Constitutions et les derniers Chapitres généraux pour affirmer à la fois *l'intégralité, l'unité et la spécificité* d'un service attentif aux diverses dimensions de la croissance de la personne et, par conséquent, opérant dans des secteurs choisis et bien déterminés[40].

117 A. La dimension éducative et culturelle

L'action de Don Bosco ne s'est pas limitée au seul service religieux. Il a répondu aux besoins des jeunes, et manifesté ainsi comme la charité évangélique est concrète et comme chaque activité trouve place dans le dynamisme d'un programme complet et intégré. La premier oratoire est devenu maison, paroisse, école et cour de récréation[41]. Parce que nous nous consacrons à la jeunesse, en particulier lorsqu'elle est dans le besoin, notre activité est fortement marquée *par le service éducatif en vue de la promotion.* Elle débute par des suppléances éventuelles pour venir au secours de carences économiques et affectives et vise la promotion intégrale.

Remarque que l'éducation est devenue aujourd'hui une *profession* avec sa méthodologie et ses compétences spécifiques.

[38] *Const* 121
[39] Cf. *CG21* 52
[40] Cf. *Const* 31s. ; *CG21* Doc. 1 « Les salésiens évangélisateurs des jeunes »
[41] Cf. *Const* 40

Elle n'est plus confiée à certaines personnes pour leur prestige social ou religieux, ni ne découle plus de la pastorale, même si pour nous il y a entre les deux une fusion intime. Ce fait nous rend responsables devant la société et les familles et exige de nous une préparation en conséquence. Par ailleurs aujourd'hui les modèles éducatifs sont variés: il y a différents itinéraires méthodologiques et différents cadres de valeurs. Tu mettras bien au clair ces aspects de manière que les confrères saisissent quel type d'éducation nous entendons donner aux jeunes, quelles valeurs culturelles se rattachent à notre action pastorale et comment il nous faut les entretenir.

La Congrégation assume aussi cette dimension dans ses programmes, ses activités et ses structures qui ne sont pas formellement éducatives, comme les paroisses et la catéchèse par exemple.

B. Évangélisation, catéchèse, initiation à la vie ecclésiale 118

« Pour nous aussi, l'évangélisation et la catéchèse sont la dimension fondamentale de notre mission. Comme Don Bosco, nous sommes appelés, tous en en toute occasion, à être des éducateurs de la foi » [42]. Cette tâche est exigée aujourd'hui par le rappel et le besoin d'une « nouvelle évangélisation ».

Notre *action* est *pastorale* dans ses finalités et ses moyens. Elle comporte toujours *l'annonce du Christ*. Chaque confrère doit être un spécialiste de cette annonce et doit se former sans cesse dans la capacité d'affronter les besoins de son milieu par des activités proportionnées, qui vont de la première annonce à la participation convaincue et variée, selon les vocations, à la vie de l'Église.

La Congrégation a sa *tradition catéchistique* qui se caractérise par un choix de contenus et des méthodes éprouvées. Au plan de la province, tu reçois sans doute des orientations, des encouragements et un appui: c'est un ensemble original de contenus et d'inspirations à unir et à harmoniser avec ce que les pasteurs de l'Église expriment officiellement. Car cheminer avec

[42] Ib., 34

les jeunes et les conduire au Christ veut dire aussi les amener « à faire l'expérience d'une vie d'Église, en entrant dans une communauté de foi et en y participant. Pour cela nous animons et cherchons à promouvoir des groupes et des mouvements de formation et d'action apostolique et sociale »[43].

Cette annonce du mystère et son approfondissement, au fur et à mesure que la croissance de la foi l'exige, la confrontation réfléchie avec les situations et les propositions de la culture d'aujourd'hui doivent te conduire, toi, tes confrères et les jeunes, à une pratique plus consciente de la vie liturgique et des sacrements, à une participation plus convaincue et plus vraie au mystère de Marie pour pénétrer tout entier dans le Christ[44].

Participer à la vie de l'Église signifie s'engager dans une communauté qui est missionnaire dans le monde et dans l'histoire. Dans cette perspective les Constitutions affirment que nous travaillons à ce que « les jeunes y prennent progressivement conscience de leurs responsabilités et apprennent à apporter leur irremplaçable contribution à la transformation du monde et à la vie de l'Église »[45]. Les défis de notre temps constituent un appel à assumer les exigences évangéliques d'une profonde transformation de la réalité, à développer la solidarité, à connaître la doctrine sociale de l'Église et à vivre une pratique chrétienne de libération, comme application concrète du grand commandement de l'amour[46]. Tel est le chemin à prendre aujourd'hui pour être fidèle aux intentions de notre Fondateur qui nous appelle à former « d'honnêtes citoyens et de bons chrétiens »[47].

C. La vie liturgique, sacramentelle et la présence de Marie

119 « Nous initions les jeunes à une participation consciente et active à la liturgie de l'Église, sommet et source de toute vie

[43] Ib., 35
[44] Cf. *CG21* 95
[45] *Const* 35
[46] Cf. Congrégation pour la doctrine de la foi, *Libertatis conscientia*, Rome 22 mars 1986, en particulier le chap. 5
[47] *Const* 31

chrétienne. Nous célébrons avec eux la rencontre du Christ dans l'écoute de la Parole, dans la prière et dans les sacrements »[48].

Tu sais bien que le travail éducatif de Don Bosco voulait *aboutir* à la rencontre avec l'Éducateur intérieur dans les *sacrements*. Ceux-ci constituaient un élément existentiel de son action éducative et s'harmonisaient à son style. Ils la rendaient plus possible et plus efficace.

Le fait qu'il soit moins facile aujourd'hui de proposer et d'obtenir la pratique sacramentelle ne veut pas dire qu'il ne faille plus le faire. Il faut la présenter « avec pédagogie et amitié », mais la présenter quand même, selon le conseil de Don Bosco : « "Encourager", "faciliter l'approche fructueuse des sacrements", "mettre en relief la beauté, la grandeur, la sainteté de notre religion", "ne jamais contraindre", agir de façon que les jeunes "s'attachent spontanément aux sacrements, s'en approchent volontiers avec plaisir et profit" »[49].

Une occasion extraordinaire pour la maturation religieuse est *l'année liturgique*. Ne pas la laisser tomber. Une communauté de jeunes ne peut vivre ni respirer sans un climat de fête. Les grandes fêtes chrétiennes marquent la vie de la communauté par la préparation catéchistique et spirituelle et la célébration qui mobilise tout le monde dans les différents moments de l'activité liturgique, récréative et culturelle. Il faut inventer et mettre en œuvre toute une pédagogie, la pédagogie de la fête.

Le Concile Vatican II nous a enseigné à vivre, dans le 120
contexte du mystère de l'Église et avec l'aide de la pédagogie liturgique, *la présence de Marie* dans la vie chrétienne. De son côté, dès les premières lignes, les Constitutions font ressortir le rôle de Marie dans l'expérience charismatique de Don Bosco : « Pour contribuer au salut de la jeunesse, "cette part la plus délicate et la plus précieuse de la société humaine", l'Esprit Saint suscita, avec l'intervention maternelle de Marie, saint Jean Bosco »[50]. La force éducatrice de la dévotion à la Vierge et la

[48] Ib., 36
[49] *CGS* 326
[50] *Const* 1

certitude de sa présence maternelle dans le développement de la vie de la grâce faisaient chez Don Bosco l'objet d'une certitude que son expérience personnelle avait solidement ancrée. Ton expérience devrait engendrer la même conviction. Marie est la « mère de la grâce » : elle accompagne le développement de la grâce dès le premier instant ; elle est l'Auxiliatrice du peuple chrétien : elle aide les jeunes à prendre leur place dans l'Église ; elle a la force d'un idéal et d'un modèle évangélique ; elle est la « mère » : le jeune la sent et la veut comme celle qui protège et suscite de l'énergie spirituelle dans la lutte contre le péché. Des éclaircissements et des approfondissements doctrinaux situent mieux aujourd'hui sa présence dans l'histoire du salut, dans la vie de l'Église, dans le mystère de la personne du Christ, dans le nôtre et celui des jeunes.

D. Le souci de la vocation

121 « Nous éduquons les jeunes à développer leur vocation humaine et baptismale par une vie quotidienne que l'Évangile inspire et unifie progressivement »[51]. Le *souci de la vocation* est inclu dans les autres aspects de l'éducation. En effet, conduire un jeune homme vers la maturité, c'est le rendre capable d'opérer des choix responsables et de construire son projet de vie personnel. Le CG21 l'affirme : « Dans le projet salésien, l'action éducative et pastorale considère, comme un objectif essentiel, l'acheminement vers le choix d'une vocation. La découverte de l'appel propre, le choix libre et réfléchi d'un projet de vie, constituent même le but et le couronnement de tout processus de maturation humaine et chrétienne »[52]. Notre tradition lui a toujours donné une importance particulière.

C'est *un des buts de la mission salésienne*[53]. *Don Bosco* était convaincu qu' « aucune sollicitude, aucune fatigue, aucune

[51] Ib., 37
[52] *CG21* 106
[53] Cf. *Const* 6

dépense pour réussir dans une vocation n'était de trop: il s'agit toujours d'une dépense bien placée »[54].

Avec la même conviction il te faut: 122

• Faire bien voir, avec intelligence et insistance, l'*ensemble* du projet dont les activités éducatives font partie. Les Constitutions, les Actes du CGS et du CG21 reviennent fréquemment sur ce sujet pour dénoncer comme non salésiennes certaines formes réductrices et certaines peurs pédagogiques qui, pour ne pas conditionner les jeunes, n'annoncent pas le message chrétien dans son intégralité. L'article 32 des Constitutions esquisse le chemin à parcourir et à proposer: le pain du corps, la compétence professionnelle, la promotion intellectuelle, l'amour de la vérité, le goût des valeurs authentiques jusqu'à la sainteté chrétienne.

La vision d'ensemble justifie les options particulières et engage surtout le jeune à faire un projet personnel qui le conduira à comprendre et à aimer sa vocation propre.

• Veiller à *l'orientation explicite de la vocation. Elle fait partie intégrante de la perspective de tout travail salésien:* un article des Constitutions impose l'obligation de découvrir et de cultiver la vocation chez les adolescents et les jeunes, et de l'aider à se développer[55].

Le Père Albera voit dans le travail pour les vocations (et il parle des vocations sacerdotales et religieuses) une des fins de la Congrégation: « La pierre angulaire qui soutient notre œuvre est constituée par les patronages, les missions et les vocations ecclésiastiques, qui sont les trois fins premières et très nobles que notre vénérable Fondateur a assignées à son œuvre »[56]. L'obligation pour le directeur est formelle: « On a ainsi oublié dans plusieurs maisons que Don Bosco les voulait pépinières de vocations pour les diocèses et les congrégations religieuses. Selon lui, chaque directeur devait être essentiellement un directeur

[54] *MB* XVI, 616
[55] Cf. *Const* 28. 37
[56] *LC Albera* p. 122

attentif et efficace de vocations, et le regretté don Rua ne pensait pas autrement, car lorsqu'un directeur venait le trouver pour une affaire, il lui demandait infailliblement chaque fois s'il était en train de préparer un bon nombre de vocations »[57].

123 Le manuel du Père Albera insiste aussi sur ce point. Il traite toujours chaque sujet en un seul chapitre. Mais il en consacre deux aux vocations religieuses. La lecture de ces pages est très utile encore aujourd'hui.

Elles développent *trois idées-forces :*

– « La culture des vocations est vitale pour nous »[58].

– « La formation des vocations dépend beaucoup de la bonne conduite et de la charité des confrères »[59].

– Le directeur n'a pas à chercher de prétextes pour se dispenser d'un devoir si noble[60]. Il doit bien comprendre sa mission et « se rappeler qu'il ne peut se dire vrai fils de Don Bosco s'il [...] ne cherche pas par tous les moyens à susciter le plus grand nombre possible de vocations dans le champ qui lui a été assigné par la Providence »[61].

Il y a une statistique éloquente que Don Bosco a fait établir en 1883, cinq ans avant sa mort. Plus de deux mille jeunes gens formés dans les maisons salésiennes ont atteint le sacerdoce dans leurs diocèses respectifs, en plus de ceux qui sont restés à travailler dans sa famille religieuse[62].

Don Bosco ne s'est jamais lassé d'en parler, même s'il faut lui reconnaître aussi une grande discrétion : « Il évitait toute parole qui aurait pu avoir l'air d'une obligation ou d'une coercition »[63]. Surtout, comme on l'a déjà dit, il n'a jamais regardé aux dépenses ni aux fatigues[64].

[57] Ib., p. 138
[58] *MD* n° 140
[59] Ib., n° 146
[60] Ib., n° 141, 146, 148, 157
[61] Ib., n° 153
[62] *MB* V, 411
[63] *MD* n° 145
[64] *MB* XVII, 616

Tu trouveras dans les Memorie Biografiche trois « mots du soir »[65] qui indiquent sa manière concrète de parler aux enfants de leur vocation.

Les orientations des derniers Chapitres généraux sont 124
d'actualité. Le *CG21* nous a engagés dans trois nouvelles directions pastorales :

– Passer du repérage et de la sélection au *discernement* et à l'*orientation*. Il faut voir toute l'action éducative à la lumière et selon les exigences de l'orientation des vocations. Une grande partie du travail pour réaliser ce changement est confié au directeur. Tu dois être celui qui favorise cette possibilité, précisément en vertu de ta fonction de guide[66].

– Préférer le *projet communautaire* à l'intervention occasionnelle individuelle. On a travaillé d'une manière trop individuelle, pour avoir aussi la joie de dire : c'est une de mes vocations. Au contraire, les options pastorales, l'organisation générale, les programmes, les méthodes éducatives doivent être étudiées ensemble pour une orientation explicite et systématique des vocations.

– Se détacher des structures (qui peuvent très utilement rester si elles sont rénovées) pour *sensibiliser les personnes et la communauté*. Plus que des « personnes déléguées pour agir », les responsables de l'animation de l'action pour les vocations doivent être des informateurs et des promoteurs des diverses communautés, tout en maintenant un lien avec les organismes ecclésiaux[67].

E. L'expérience des associations 125

Nous en avons déjà parlé, mais il semble nécessaire d'insister parce qu'« il est indipensable pour le type de projet préventif et

[65] *MB* VII, 828. 831-833 (année 1864, 5, 10 et 12 décembre)
[66] Cf. *CG21* 114
[67] Ib.

populaire qu'a voulu Don Bosco de faire entrer les jeunes dans des associations »[68].

L'expérience du groupe comme moyen éducatif a marqué *l'action salésienne* dès le début. Don Bosco lui-même a écrit aux salésiens une lettre circulaire sur le sujet : « Que dans chaque maison chacun accorde la plus grande sollicitude à promouvoir les petites associations [...]. Que personne n'ait peur d'en parler, de les recommander, de les encourager et d'en exposer le but [...]. Je crois que ces associations constituent la clé de la piété, la sauvegarde de la moralité et le soutien des vocations ecclésiastiques et religieuses »[69].

La manière concrète de répondre à cette « plus grande sollicitude » et à la confiance que Don Bosco leur accordait a subi des influences diverses. « Il ne s'agit pas, aujourd'hui, d'en reproduire la formule à la lettre, mais d'en saisir, dans sa vérité concrète, l'inspiration éducative et pastorale »[70], et d'en repenser la synthèse, selon l'œuvre où l'on travaille. Au sein de l'Église, en effet, il y a toutes sortes de groupes ouverts aux jeunes dans la paroisse ou d'autres structures. Aux salésiens d'utiliser la richesse et l'originalité de l'expérience communautaire de l'Église, ainsi que la leur propre, pour choisir et appliquer dans la pratique les critères et les méthodes les mieux adaptés[71].

F. Deux axes méthodologiques

126 Il te faut être particulièrement attentif au milieu comme lieu et méthode d'éducation, ainsi qu'à la formation et au fonctionnement d'une communauté éducative et pastorale. Il s'agit à la fois d'objectifs à atteindre et des *grandes lignes d'une méthode à promouvoir.*

[68] *ACS* 294 p. 9

[69] *Epistolario* III p. 7-8

[70] *ACS* 294 p. 13

[71] Cf. *La proposta associativa salesiana - Sintesi di un'esperienza in cammino*, Rome, dicastère de la pastorale des jeunes n° 9

a. Le milieu comme lieu et méthode d'éducation

• « Le Système préventif requiert [...] un intense et lumineux *milieu* de participation et de relations sincèrement amicales et fraternelles »[72].

Vu la fascination qu'il exerçait et son ascendant personnel, Don Bosco aurait pu s'attacher ses jeunes gens. Mais il a voulu un milieu qu'il a sans cesse entretenu. Il a utilisé mille petites choses qui créent précisément un climat : le ton des divers locaux, le prestige intelligent confié à ceux qui étaient de vrais modèles, des inscriptions qui permettaient de se faire lentement une nouvelle image de soi et qui aidaient à mieux se définir, la manière de prier et de faire la catéchèse, le type de sport pratiqué, le contrôle de l'esprit de compétition dans les divertissements, le souci d'éliminer ce qui pouvait inciter à la superficialité et au désengagement.

• Fait partie de ce milieu *l'expérience de la rencontre et de la participation*. Le milieu éducateur, chez Don Bosco, c'est la cour de récréation, la compagnie religieuse, c'est-à-dire le groupe fait par les garçons pour les garçons, ou la fête de famille. C'est le partage de la même vie entre les jeunes et les éducateurs qui assure la formation. L'expérience lui disait que beaucoup d'*attitudes et de comportements sont assumés plus facilement* par les garçons s'ils sont transmis dans un climat qui les laisse transparaître dans la spontanéité de la vie quotidienne. Dans ce contexte, il est facile de comprendre l'importance de la *présence-assistance* parmi les jeunes[73].

L'assistance, c'est se trouver avec les jeunes. C'est la présence qui participe, et donc l'intérêt, la préoccupation, une tension vers eux pour ainsi dire, et la solidarité : « Ici, avec vous, je me sens bien. Ma vie, c'est vraiment d'être avec vous »[74]. C'est la présence qui sauve, qui communique, à travers la confiance et l'amitié, les biens de l'Esprit.

Le milieu répondait aussi au besoin d'un *soutien structurel*.

[72] *CG21* 102

[73] Cf. ib., 102. 115 ; *Const* 37. 62. 99.

[74] *MB* IV, 654, Cité par *Const* 39.

Dans le milieu, le moment éducatif est soutenu dans ses options par la proposition continuelle de projets et d'expériences vécues. Les structures et les contenus éducatifs s'y harmonisent entre eux pour accompagner le travail de maturation d'une manière progressive, pour aider chacun à marcher selon son propre pas[75].

L'attention éducative allait plus loin et exigeait que les comportements fussent intériorisés à travers de profondes expériences personnelles. Sans quoi un changement de milieu aurait pu entraîner l'abandon des valeurs qui avaient jusqu'alors inspiré la vie du jeune.

• Étant donné ta fonction particulière de promoteur de l'unité, c'est à toi surtout qu'il revient de veiller à ce qu'il se forme un climat vraiment éducatif. Quels sont *les buts* à viser et qui sollicitent ton action de directeur ?

127 – *Dépasser les formalismes.*

Ce qui peut nuire aux rapports éducatifs, c'est la superficialité et le formalisme :

* s'en tenir aux comportements et aux interventions qui sentent la bureaucratie ;

* pour reprendre une expression de Don Bosco, « remplacer la charité par la froideur d'un règlement »[76] ;

* se contenter de la simple observance extérieure.

Alors il devient pratiquement impossible d'éduquer. Car font défaut les vrais rapports personnels, les centres d'intérêt communs, les programmes partagés qui font ce que Don Bosco appelait la « famille ».

– *Faire circuler des messages et des valeurs.*

Sous ce profil le milieu comporte la présence de modèles, dont le témoignage rassure sur la valeur du projet de vie et sur la réussite d'un engagement que l'on veut adopter.

[75] Cf. *CG21* 89

[76] *MB* XVII, 111

– *Se mettre en rapport avec le monde.*

En faire ressortir les valeurs, en éveiller l'estime, l'accueil critique et l'engagement ; mais mobiliser aussi les énergies intérieures pour créer la résistance opportune et préventive aux déformations et aux manipulations. Les éducateurs vivent de manière à créer autour d'eux *une zone d'attraction éducative* qui oriente vers un cheminement commun. Il est important dans le style salésien de ne pas séparer, mais d'associer « dans une unique expérience dynamique éducateurs (individus et communautés) et destinataires, contenus et méthodes »[77]. On peut dire que, nés ensemble, dans le songe des neuf ans, ils vivent et se développent ensemble.

b. Formation et rôle de la communauté éducative et pastorale.

Les Constitutions affirment : « *Nous réalisons* dans nos œuvres *la communauté éducative et pastorale.* Elle associe, dans un climat de famille, jeunes et adultes, parents et éducateurs, au point de devenir une expérience d'Église, révélatrice du dessein de Dieu »[78] ; et les Règlements : « La mise en œuvre de notre projet requiert que, dans tous les milieux et toutes les œuvres, se constitue une communauté éducative et pastorale. La communauté religieuse en est le noyau animateur »[79]. 128

La communauté éducative *est le sujet de l'action*[80] et constitue le *milieu* éducatif : un ensemble de relations plutôt que l'organisation d'éléments matériels. C'est aujourd'hui une nécessité universellement affirmée dans la pastorale qui a dans l'Église-communion son modèle inspirateur et son objectif. Une exigence aussi des structures éducatives où il n'est possible d'obtenir une certaine maturation qu'à travers la communion des personnes et une liaison entre les groupes communicateurs coresponsables. C'est enfin une donnée constante de notre

[77] *CG21* 96
[78] *Const* 47
[79] *Règ* 5
[80] Cf. *Const* 47 ; *Règ* 5

tradition et de notre pratique pédagogique, basée sur une ambiance intense de participation et de relations amicales et fraternelles[81].

Dans la communauté éducative et pastorale il y a *les salésiens*. Il y a aussi *les laïcs* engagés dans le travail éducatif et pastoral. Ils ont acquis une présence toujours plus remarquée, moins à cause de leur nombre, qui devient de plus en plus important, qu'à cause des caractéristiques de leur vocation et la valeur originale de leur contribution[82]. Quelques uns vivent dans une communion particulière avec nous parce qu'ils appartiennent à la Famille salésienne[83]. Il y a encore les *jeunes et leurs familles*, les forces culturelles liées à des projets d'éducation et de promotion, et les simples amis et sympathisants.

Notre esprit et notre pratique requièrent qu'on favorise les processus de *participation* et de coresponsabilité et qu'on tende à développer une communauté d'idéal et de foi. C'est un axe à accueillir et à entretenir parce que, dans une perspective pastorale et évangélisatrice, il caractérise notre travail et ses résultats.

129 Lorsqu'il a désigné la *communauté religieuse* salésienne comme *noyau animateur* de la communauté éducative et pastorale, le CG21 a souligné qu'elle devait être bien consciente de trois points fondamentaux :

- La nécessité pastorale et pédagogique de travailler dans la coresponsabilité (en principe et en fait) ;

- Le caractère évangélisateur de notre éducation et de notre pastorale, ainsi que de notre projet assumé et réalisé dans la coresponsabilité ;

- Son rôle spécifique[84].

[81] Cf. *CG21* 102
[82] Cf. CEC, *Il laico cattolico testimone della fede nella scuola*, Rome 1982
[83] Cf. *Const* 47
[84] Cf. *CG21* 67-68

G. Les tâches du directeur

Cet ensemble de travaux et de besoins exige de toi des *tâches particulières.* Sur une autre échelle, les responsables de la communauté mondiale et provinciale ont certes aussi les leurs. Ils ont à indiquer les méthodes et les contenus d'unité qui servent de base à la programmation et à l'évaluation des diverses œuvres et présences. Mais la *communauté locale elle aussi,* avec son guide, y est engagée : elle doit formuler son propre projet, unique et organique, repensé et revu chaque année. Le centre pour les provinces et certaines provinces pour leurs communautés ont élaboré des dossiers très utiles. 130

Mais le projet, c'est ta communauté qui doit le faire, dans un climat de participation. Quels sont *les points importants* dont tu dois tenir compte et sur lesquels tu dois faire converger l'intérêt et le travail de la communauté ? C'est un cheminement qui exige de l'intelligence, de la passion salésienne, de la patience. Mais c'est un cheminement qui doit se faire et pour lequel on ne peut se faire remplacer :

• *Il faut repenser l'expérience pastorale et éducative de Don Bosco,* condensée dans son « Système préventif ». Et concrètement : 131

– Elle est à étudier et à traduire en termes d'action ;

– Elle est à présenter systématiquement aux collaborateurs comme une réflexion pédagogique, et à incorporer dans la vie de la communauté éducative ;

– Elle est à comparer à d'autres projets éducatifs, en dialogue avec eux, en particulier s'ils travaillent sur le territoire où l'on se trouve.

• On s'appliquera ensuite à *élaborer un projet* éducatif qui unit les intuitions de Don Bosco aux caractéristiques concrètes de la condition des jeunes de l'endroit. Et ce projet devra en tout cas avoir la marque salésienne au point de vue de l'éducation, de la catéchèse explicite et de la formation à la foi, de la participation communautaire et des associations.

132 • Le projet est à élaborer *dans un climat de participation*, non pour des raisons tactiques, mais comme garantie de réalisme, comme signe ecclésial et comme nécessité de complémentarité des divers charismes. Dans la communauté éducative, la communauté salésienne est le noyau animateur. Cela veut dire qu'elle est appelée à convoquer, à faire valoir les objectifs éducatifs, à les rendre opérationnels dans les programmations, à réveiller les ressources et les motivations chez les éducateurs, à s'approcher spirituellement de Jésus éducateur, à leur révéler les racines évangéliques de l'approche des jeunes, à les accompagner pour mettre au clair les problèmes éducatifs et culturels.

Ce type d'animation comporte une préparation et un rôle différent du simple contact professeur-élève. Il exige de posséder personnellement d'une manière réfléchie et systématique l'art de l'éducation, il requiert l'étude et la réflexion, la capacité d'exposer et de comparer, et de résoudre pacifiquement les tensions inévitables.

Toute la communauté est le noyau animateur, et pas seulement le directeur ou le président. Mais *le directeur est une des fonctions stratégiques*. Tu as à promouvoir, par ta collaboration et ta compétence, comme les autres et avec les autres, l'élaboration du projet, et à assurer les significations pastorales de chaque élément du processus éducatif et l'unité de vie des confrères.

Il te faudra en témoigner et en faire part, faire coïncider ta charité pastorale, non pas avec n'importe quel travail ni n'importe quelle manière de travailler, mais avec l'« esprit sacerdotal » dont parle Vatican II[85] ; c'est le sens apostolique, l'union spirituelle et consciente au Christ apôtre tant dans l'exercice du travail pastoral que dans ta vie personnelle[86]. Le Père Albera remarquait que les deux nécessités sont difficiles à concilier, et il en avertissait les confrères : « Ce serait encore pire si une mauvaise interprétation des intentions de notre Fondateur

[85] *PO* 14
[86] Cf. ib. ; *FSDB* 75-77

faisait estimer que pour être ses disciples, il suffirait d'être passionné pour la jeunesse, d'aimer l'école et la vie bruyante au milieu des bandes de jeunes, sans éprouver le besoin de travailler activement à sa sanctification personnelle »[87].

4.3 Une communauté située et ouverte : coresponsabilité et coordination pastorales

« Les communautés locales, nous disent les Constitutions[88], sont partie vivante de la communauté provinciale », de la Congrégation et de la Famille salésienne. « La communauté salésienne travaille en communion avec l'Église particulière »[89] ; « Elle est ouverte aux valeurs du monde et attentive au contexte culturel dans lequel se déploie son action apostolique. Solidaire du groupe humain où elle vit, elle entretient de bonnes relations avec tous »[90]. 133

Sa pastorale :

- est une action de la communauté salésienne, sujet de la mission : Les salésiens « vivent en communauté en vue d'un service apostolique d'Église : en lui s'épanouit la charité qui les unit comme frères au Christ et entre eux »[91] ;
- est une action qui se déploie dans une communauté pastorale et éducative, compte tenu de la présence des collaborateurs laïcs, spécialement de ceux qui appartiennent à la famille salésienne[92] ;
- est une action d'Église[93] non générale, mais spécifique et liée dans la collaboration aux divers organismes d'éducation et d'apostolat[94] ;

[87] *ACS* année 1921 p. 148
[88] *Const* 58
[89] Ib., 57
[90] Ib.
[91] *CGS* 504
[92] Cf. *Const* 47 ; *Règ* 5
[93] Cf. *Const* 48 ; *CGS* 27. 28
[94] Cf. *Const* 48 ; *CGS* 78-83

• est une action au service de l'Église universelle, même si elle prend place dans l'Église locale.

• est une action missionnaire dans l'Église universelle.

134 La communauté locale vit donc et travaille dans une *communion et une coresponsabilité plus larges :*

• au sein de la Congrégation avec la province et le centre de la Congrégation ;

• avec la Famille salésienne et ses groupes ;

• avec l'Église au niveau universel et local ;

• avec tous ceux qui travaillent, ne fût-ce que partiellement, selon les mêmes objectifs.

Ces relations et ces modalités sont le lieu de notre communion et de notre efficacité apostolique, mais aussi celui de la croissance de notre conscience, de la sauvegarde et du développement de notre identité. Il est clair que tu ne dois pas entretenir personnellement toutes ces relations, même si tu es appelé à en être le responsable et à les animer pour qu'elles soient correctes et fécondes. Car s'il nous fait bénéficier des richesses d'humanité et de grâce dont ils sont porteurs, cet ensemble de personnes et de groupes reconnaissent à leur tour ce qu'ils reçoivent de nous et qu'ils nous poussent à leur donner.

43.1 Communauté locale, provinciale et mondiale [95]

135 « Comme l'Église universelle dont l'unité s'articule au pluralisme des Églises particulières et des groupes de base, ainsi la Congrégation s'articule en communautés provinciales, et celles-ci en communautés locales qui sont le lieu et le mode concrets où se réalise la vocation salésienne » [96]. *La communauté provinciale* a son importance en tant qu'elle « constitue l'unité institutionnelle salésienne qui correspond le mieux à telle Église locale » [97]. La communion entre toutes les communautés est

[95] Cf. *PVSDB* II, p. 232-259

[96] *CGS* 506

[97] Ib., 84

favorisée et nourrie par le charisme, la mission et l'esprit salésien, par la mise en commun des biens et des expériences, par la solidarité à tous les niveaux et par le service qu'elles rendent à l'activité pastorale de l'Église.

Les contenus d'unité, que la communauté mondiale et provinciale communiquent à la communauté locale, sont donnés pour rendre possibles et féconds ce lieu et cette manière concrète de réaliser la vocation salésienne[98].

Par ailleurs, le développement du charisme, vécu localement, selon des manières diverses et au service des besoins des jeunes d'un territoire déterminé, révèle sa richesse et approfondit la conscience de sa signification et de son utilité. Elle devient une conscience personnelle et communautaire, le « sens du nous » !

Pour favoriser ce double mouvement, tu peux saisir et apprécier l'utilité de l'information, de la communication, de la communion et de la coresponsabilité.

Ce mouvement qui apporte à ta communauté la richesse de la communauté mondiale et provinciale, et vice versa, « requiert un effort continuel d'équilibre »[99] entre les forces vives en présence. Cet équilibre résultera non sans peine d'une attention patiente et d'une créativité prudente, et encouragera sans cesse les activités, les adaptera et les corrigera.

A. Ouverture au niveau local

136 La première ouverture se manifeste dans l'attitude et le type de relations sur la base desquelles se vivent la coresponsabilité et la coordination au niveau *local: c'est un style de vie et de travail.* Il te faut donc avant tout maintenir la communauté localement ouverte, c'est-à-dire capable de surpasser les polarisations et d'accepter la complémentarité; tu dois tenir compte de la diversité des vocations[100], de la qualité et du caractère personnel de ses membres[101], de la phase de vie où ils

[98] Cf. ib., 506
[99] Cf. *ACS* 272 p. 24
[100] Cf. *Const* 45
[101] Cf. ib., 44. 52. 69

se trouvent et de ce qui a caractérisé parfois leurs expériences religieuses et apostoliques (jeunes et vieux)[102], des fonctions qu'ils exercent dans la communauté. Tu dois aussi aider la communauté à se montrer délicate surtout envers les plus jeunes, les plus besogneux et les plus faibles, comme les confrères âgés, malades[103] ou en difficulté[104]; et à coordonner ses structures internes pour qu'elles soient fonctionnelles et fécondes en vue de la mission.

En font partie les secteurs éducatifs pastoraux. La subsidiarité et la décentralisation demandent la formation de ces secteurs. Car leur intervention doit se montrer opportune (donner des réponses aux demandes circonstanciées), efficace (prendre place dans un contexte connu et expérimenté) et compétente (affronter les problèmes autrement que d'une façon sporadique et approximative).

Tu chercheras à faciliter la formation de ces groupes d'action, tu coordonneras leur information, leurs orientations pastorales, leurs objectifs, entre eux et avec le projet communautaire. Ce n'est pas une simple opération administrative, mais un véritable art pastoral.

Tu dois faire connaître et appliquer le principe de la réciprocité, pour que ce qui est communiqué par le centre à la périphérie reflue à son tour de la périphérie vers le centre.

Tu auras la même préoccupation pastorale vis-à-vis des organismes auxquels participent les laïcs, comme la communauté éducative et l'assemblée communautaire pastorale. Il est important que la préoccupation ne se ferme pas sur le secteur, mais s'ouvre toujours à l'ensemble et à la tâche évangélisatrice de toute la communauté salésienne.

137 *Deux principes* règlent et assurent la fécondité de ces structures:

- *La compétence*

Dans un monde où la qualification et la spécialisation

[102] Cf. ib., 46
[103] Cf. ib., 53
[104] Cf. ib., 52

l'emportent de plus en plus, il devient indispensable d'être compétents. La réalité est complexe et ne peut s'affronter sans préparation, du moins si l'on veut des résultats positifs dans son travail. Le directeur doit pousser les intéressés à participer à des rencontres de mise à jour et d'étude, et leur en donner la facilité.

• *L'intégration du professionnel et du religieux*

Nos structures se veulent pastorales. Elles existent pour que nos communautés et nos œuvres puissent être du levain chrétien [...]. L'organisation de notre action ne séparera pas du pastoral l'éducatif et le promotionnel, mais, tout en admettant la distinction, fera comprendre la complémentarité et l'unité de toutes les valeurs dans le Christ [105].

C'est un équilibre à concrétiser dans la vie quotidienne. L'autonomie des structures et l'inspiration évangélique doivent conduire le travail de nos communautés et, à travers ton ministère, leurs deux voix doivent créer l'harmonie de la mission.

B. Ouverture au niveau provincial 138

Ta *communauté* n'est pas une île ; elle est *partie vivante de la communauté provinciale,* unifiée par la communion fraternelle et la mission commune. Chaque confrère vit en elle son appartenance à la Société tout entière ; c'est en elle qu'il est incardiné le jour de sa profession religieuse [106].

Pour favoriser l'ouverture à la communauté provinciale, tu disposes de plusieurs moyens :

• La communication et l'information continuelles ;

• La participation à l'apostolat, l'adhésion cordiale aux projets et la disponibilité personnelle ;

• L'unité et la liaison, bien que dans le respect des compétences et de la créativité locales ;

[105] Cf. *CGS* 712
[106] Cf. *Const* 59

• La solidarité économique et la répartition des forces la plus équitable possible [107].

139 C. Ouverture au niveau mondial

La vocation salésienne a une dimension universelle. Devenir salésien, c'est entrer dans une grande communauté que notre Fondateur a prévue et voulue sans frontières. Cette respiration mondiale est un des traits les plus marqués et les plus évangéliques de l'esprit salésien.

Si nous vivons cette *ouverture au niveau mondial*, nous renforçons notre conviction que les tâches que nous assumons dérivent de la communion dans l'esprit et témoignent du service que la Congrégation offre à l'Église universelle [108].

Tout ce qui, dans ces domaines, enrichit la transmission depuis le centre mondial jusqu'au centre provincial et à chaque communauté, et vice versa, enrichit aussi l'expérience de la vocation personnelle, la communion et l'efficacité de la mission.

Pense aux tâches d'animation et de conduite que les Constitutions attribuent au Recteur majeur, aux provinciaux, aux directeurs, à leurs conseils et aux divers organismes de service pastoral et technique ; pense à la communication, au sein de la Congrégation, du message des Constitutions, des Actes des Chapitres généraux, des lettres du Recteur majeur, des documents élaborés par les dicastères centraux ; aux expériences et aux modèles de vie qui sont diffusés à travers les Bulletins (salésiens et provinciaux), et les lettres mortuaires. Pense aux documents de l'Église, à la richesse de leurs réflexions offertes au bon moment afin de nous guider, même en vue de l'avenir, pour organiser des activités et prendre des options efficaces.

Ce sont des portes que tu dois penser et faire penser à ouvrir, en vue de la confrontation, de l'adhésion et de la collaboration qui permettent de faire l'expérience de notre identité personnelle. D'autant plus que l'action de ta communauté, même si elle se situe dans l'Église particulière, est marquée par l'universalité :

[107] Cf. ib., 58 ; *Règ* 179
[108] Cf. *Const* 56

– son travail vise à nous mettre plus largement au service de toute l'Église [109] ;

– sa mission et sa pastorale est unique et transcende les divers diocèses ;

– son apport transmet une expérience universelle au niveau de l'Église.

43.2 Coordination au niveau de la Famille salésienne

Parlons de la Famille salésienne : sa *coordination*, la *coresponsabilité* pastorale et nos « responsabilités particulières » [110] de salésiens à son égard. Nous supposons connu et assimilé ce que les Constitutions et les derniers Chapitres généraux ont dit à son sujet dans le cadre de notre charisme, de notre vocation et de notre mission. 140

Le mandat de Dieu et la situation des jeunes poussèrent *Don Bosco* à penser à des groupes de travail avec des objectifs, un esprit, un système éducatif et pastoral communs. C'est ainsi que la « *Famille salésienne* » est née des exigences de sa vocation et pour répondre aux besoins de la jeunesse de l'époque.

Aujourd'hui, « les salésiens ne peuvent repenser en toute vérité leur vocation dans l'Église sans se référer à ceux qui sont avec eux les porteurs de la volonté du Fondateur. Ils ont donc à rechercher comment réaliser mieux l'unité de tous, dans le respect de l'authentique diversité de chacun » [111].

En d'autres termes, le *renouveau* passe par la conscience élargie de l'existence d'une Famille. La *contribution originale* de toute la Famille en faveur des jeunes est « l'intégration de "vocations particulières afin que soit manifestée la richesse du charisme du Fondateur" » et la présence de modèles de vie caractéristiques et variés qui les aident « à vivre les valeurs de l'Évangile » dans leur monde si vaste et si complexe [112].

[109] Cf. ib., 6
[110] Ib., 5
[111] *CGS* 151
[112] Cf. *CG21* 72

141 • *Les salésiens* savent qu'ils ont besoin des autres groupes de la *Famille salésienne :*

– *au niveau de l'Église*, le renouveau de la Famille pour rester fidèle à Don Bosco offre aux salésiens des occasions de repenser et de redécouvrir en fait la spécificité de leur vocation d'évangélisateurs et ce qu'elle implique[113] ;

– *au niveau de l'école*, la communication entre les salésiens, engagés dans le secteur de l'école professionnelle, et les membres de la Famille qui ont l'expérience du travail en usine et dans les entreprises, se révèle très utile pour le caractère concret de cette expérience qu'ils apportent et transmettent[114] ;

– *au niveau de la communauté éducative et pastorale* elle l'est encore parce qu'ils sont des intermédiaires vis-à-vis des autres collaborateurs. Ceux-ci secondent ceux qui travaillent dans le projet de Don Bosco par vocation salésienne[115], et le rôle de la Famille est de les aider à trouver leur place et à comprendre ce que la méthode éducative salésienne exige d'eux pour l'enrichissement commun de leur vie et une meilleure efficacité éducative[116].

142 • Par contre, notre Fondateur a voulu explicitement que la *Famille salésienne* eût besoin des *salésiens.*

Dans la Famille salésienne « par la volonté de notre Fondateur, nous avons, dans cette Famille, des responsabilités particulières : maintenir l'unité de l'esprit, stimuler le dialogue et la collaboration fraternelle pour un enrichissement mutuel et une plus grande fécondité apostolique »[117]. Le chapitre IV des Règlements, nouveau pour une grande partie de ses articles, est consacré à notre « service de la Famille salésienne ».

L'accomplissement de ces *tâches* suppose des critères clairs, l'engagement de la communauté, de toute la communauté

[113] Cf. ib., 73
[114] Ib.
[115] Cf. ib., 76
[116] Cf. ib., 74. 76 s.
[117] *Const* 5 ; cf. *PVSDB* I, p. 128-130

animée par le directeur et non du seul délégué, l'attention aux situations concrètes, la confiance et la prudence. Ces points permettront de combler les lacunes ou de résoudre les incertitudes. Celles-ci peuvent être dues à plusieurs motifs :

- L'originalité de la vocation de chaque groupement n'est pas bien perçue, et l'on risque sans cesse d'échanger et de substituer les rôles ;
- L'expérience vive et continuelle de la société dans laquelle vivent nos jeunes fait défaut, et l'on ne voit pas que la collaboration des laïcs les aiderait à mieux prendre place dans cette société ;
- L'échec d'initiatives et d'activités pas toujours étudiées au niveau voulu et laissées – surtout dans les œuvres locales – à l'interprétation et à l'enthousiasme pas toujours éclairé des individus ;
- Mais la raison dernière a toujours été l'insuffisance ou le manque de préparation sérieuse et de formation de nos collaborateurs[118].

« *Il est du devoir du provincial et du directeur,* aidés en cela par les délégués respectifs, de sensibiliser les communautés à leurs responsabilités au sein de la Famille salésienne. En accord avec les responsables des divers groupes, la communauté, en esprit de service et dans le respect de leur autonomie, leur offre une assistance spirituelle, suscite des rencontres, favorise la collaboration au plan éducatif et pastoral et participe à l'effort commun pour les vocations »[119]. Les articles 37-40 des Règlements spécifient en quoi consiste ce service aux Filles de Marie Auxiliatrice, aux Coopérateurs, aux Anciens Élèves, aux V.D.B. et aux autres instituts religieux et séculiers appartenant à la Famille salésienne. Il faudra les rendre effectifs et leur donner toujours la préférence et le soin qu'ils exigent. Ces services manifestent concrètement notre attachement à notre vocation et

143

[118] Cf. *CG21* 71

[119] *Règ* 36 ; cf. *ACS* 306 p. 32-34

notre fidélité au mouvement spirituel apostolique que Don Bosco a lancé [120].

144 Entrons dans les détails. Pour être efficaces, *ton service* et ton intérêt doivent avoir les *caractéristiques* suivantes :

• *Être systématiques :* ne pas laisser les activités de la Famille salésienne au hasard, mais les inclure dans le programme de la communauté, en accord avec les responsables. Tiens compte en particulier de ce que disent les Règlements, les Constitutions et les Actes des derniers Chapitres généraux sur la collaboration de ceux qui travaillent avec nous.

• *Inscrire* l'engagement pour la Famille salésienne dans le programme des activités de la communauté, avec des dates et des activités concrètes, autant que possible en accord avec les intéressés.

• Comporter un service de *formation* établi avec les dirigeants des différents groupes.

• Respecter les *compétences* des dirigeants et des conseils de chaque groupe, selon l'autonomie reconnue par leurs statuts.

• *Être accueillant :* tu dois animer une « communauté ouverte » qui, évidemment, doit l'être avant tout aux membres de notre Famille. Cette ouverture, à pratiquer sans nuire à la vie commune et même pour son enrichissement, tu la bâtis :

– en créant des moments de convivialité, de prière, de joie et de fraternité ;

– en invitant, lorsque les occasions se présentent, les Coopérateurs et les Anciens Élèves et, le cas échéant, d'autres également, aux conseils ou aux assemblées éducatives et pastorales de la communauté [121], en écoutant leur avis, et même en le demandant, et en offrant des posibilités de collaboration ;

[120] Cf. *CGS* 126. 163. 171. 736. 739. 755
[121] Cf. ib., 710

– en destinant dans la maison des locaux convenables et suffisants pour le siège et les activités des Coopérateurs et des Anciens Élèves ;

– en vivant une attitude de *communion :* tu es, à ton niveau, le père et le centre d'unité de la Famille salésienne qui s'appuie sur la communion dont le directeur est le centre propulseur et le premier serviteur responsable dans le sens pastoral.

• Pratiquer la *complémentarité* active : avec les groupes de la Famille salésienne, il est possible, à la communauté et à toi, d'assumer certaines activités et certaines présences nécessaires, mais moins en accord avec la vie religieuse et la vocation sacerdotale, par exemple dans le quartier, les organismes scolaires, les unités sanitaires, les syndicats, les activités civiques, économiques et culturelles.

• T'engager dans une *pastorale des vocations* pour la Famille salésienne : l'activité éducative et pastorale salésienne tend à proposer la vocation et ce pour la Famille salésienne dans son ensemble [122]. Il faut promouvoir toutes les vocations ecclésiales, mais de préférence celles de la Famille salésienne. Ce critère et cette proposition sont très importants, en particulier pour les œuvres qui ont des écoles, des oratoires, des centres de jeunes, car ce sont des pépinières naturelles de vocations laïques, sacerdotales et religieuses. Un aspect particulier de cet engagement est le soin des Anciens Élèves et des jeunes Coopérateurs. 145

• Prendre soin du *mouvement salésien* plus large dont parle l'article 5 de nos Constitutions : « Don Bosco est à l'origine d'un vaste mouvement de personnes qui travaillent, de diverses manières, au salut de la jeunesse ».

Cette largeur de vue concorde avec l'esprit de notre Fondateur dont les grands projets apostoliques caressaient même l'utopie d'une société chrétienne.

« La fidélité dynamique à Don Bosco dans l'inter-

[122] *CG21* 113, 114

communication et la collaboration agrandira le champ de son intuition pastorale comme de sa paternité ; chaque accroissement de sentiments fraternels, d'union et d'engagements entre ceux qui se reconnaissent ses fils en exaltera la dimension, une dimension même ecclésiale »[123].

43.3 Une communauté ecclésiale

146 *Un sens actif de l'Église* fait partie de la tradition salésienne : il est un élément constitutif de son esprit[124]. Ce n'est pas l'Église qui se donne ce charisme. Elle le reçoit de l'Esprit-Saint, le reconnaît et le maintient afin de se construire elle-même comme lieu où le Seigneur est présent et où règne l'harmonie des divers services et fonctions[125].

Ce service ecclésial nous permet de connaître et d'évaluer des situations diverses et multiples. Grâce aux appréciations que l'Église exprime sur les cultures où elle s'incarne, qu'elle cherche à comprendre, dont elle encourage la transformation et l'enrichissement pour les ouvrir à répondre à Dieu[126], les communautés peuvent mieux adapter le don qu'elles possèdent à l'intervention de charité qui leur est demandée en vue de résoudre les problèmes immédiats ou de répondre à des perspectives dont l'Église est une maîtresse admirable[127].

La connaissance de ces *bienfaits* pousse le directeur et la communauté à des sentiments de vénération et d'obéissance, de collaboration, d'estime et de gratitude profonde. Le « sens de l'Église » est donc déterminant aussi pour le travail apostolique de la Congrégation.

Tu dois considérer que l'Église particulière constitue le lieu historique, « comme la patrie de la vocation »[128], où ta « communauté vit et exprime son engagement apostolique »[129].

[123] *CGS* 174
[124] Cf. *Const* 13
[125] Cf. *FSDB* 8
[126] Cf. ib., 17
[127] Cf. ib., 9
[128] *MR* 37 ; cf. ib., 23
[129] *Const* 48

L'Église locale, en effet, « a pour tâche originale d'ordonner à Dieu les richesses humaines d'un peuple et de les faire servir à une expression particulière de la grâce rédemptrice »[130].

147 Le CGS a orienté les confrères à *se situer dans l'ensemble de la vie de l'Église*, et d'éviter un double écueil :

– une mentalité d'isolement et une autonomie mal comprise, la peur de travailler avec les autres

– et une sorte d'autosuffisance satisfaite, de méfiance et d'esprit de clocher.

Cette convergence de choix est importante : guidée par l'Esprit du Seigneur, l'Église approfondit sa nature et sa mission ; le même Esprit suscite dans le cœur des fidèles et des religieux le désir de communion avec l'Église.

Accueille ce fait avec joie et dans un sentiment de responsabilité[131]. Nous sommes en accord avec l'esprit et le style de notre Fondateur lorsque nous travaillons en communion avec l'Église en marche. Et nous avons la possibilité d'être actifs et de placer dans divers organismes de l'Église cette « dose de vraie nouveauté [...] et d'initiative dans l'action », qui font partie de notre charisme et de l'expérience vaste et vivante de notre histoire[132].

Le principe directeur de ce dynamisme réside dans le ministère épiscopal, auquel tu dois sans cesse te référer dans la pratique pastorale comme l'affirment les Constitutions : « Nous nous insérons dans sa pastorale [de l'Église particulière] dont l'évêque est le premier responsable et à laquelle les directives des conférences épiscopales donnent des principes d'action à plus vaste échelle »[133]. La prière, que les religieux font pour leurs *évêques*, sert pour le discernement de ce qui est le plus utile ; c'est une prière qui porte au respect et à la compréhension des dons de Dieu, semés dans le diocèse et utilisés pour l'édification commune.

La *collaboration* naît de cette foi. Mais il te faudra distinguer

[130] *CGS* 80
[131] Cf. *ACS* 306 p. 31-32
[132] Cf. *MR* 12. 19. 22. 23. 40
[133] *Const* 48 ; cf. *PVSDB* II, p. 188-189

les collaborations normales et occasionnelles, qui ne demandent pas beaucoup de temps et qui tombent sous ta responsabilité, des collaborations stables dont l'engagement requiert de soustraire des forces à l'œuvre locale. Ces dernières doivent recevoir l'approbation du provincial, parce qu'elles modifient la physionomie des tâches d'une communauté et mettent en question ses possibilités réelles de travail.

148 Dans les Églises qui en sont à leurs premiers pas, nous nous insérons par un travail spécialisé et notre prédilection caractéristique pour les jeunes. L'article 7 des anciennes Constitutions exprimait notre tâche missionnaire en ces termes: « Les jeunes gens encore privés de la lumière de l'Évangile, leurs familles et leurs pays méritent notre profonde pitié. Aussi, les Confrères se consacreront volontiers à l'œuvre des Missions Étrangères » Et les Constitutions actuelles: « Les peuples non encore évangélisés ont été l'objet particulier de la sollicitude de Don Bosco et de son ardeur apostolique. Ils continuent à provoquer notre zèle et à le maintenir vivant: nous reconnaissons dans le travail missionnaire un trait essentiel de notre Congrégation »[134].

Il faut revivre « l'idéal de Don Bosco qui voulut que *l'œuvre des missions* fût l'inquiétude permanente de la Congrégation, au point d'entrer dans la définition de sa nature et de son but »[135].

L'action qui nous engage est également missionnaire parce qu'il y a un rapport entre le « style » pastoral qui caractérise chacune de nos œuvres dans son travail avec les jeunes, et la manière dont nous allons vers les nouvelles Églises et les peuples non encore évangélisés[136]. Le lien entre l'évangélisation et la promotion, la préférence accordée aux jeunes pauvres, l'esprit d'adaptation et la créativité, l'engagement catéchistique et la piété simple, l'attention accordée aux valeurs des cultures locales, le rapport humain facile, sympathique et optimiste

[134] *Const* 30
[135] *CG19* 483, repris aussi par CGS 470
[136] Cf. *ACS* 267 p. 14 sv

deviennent dans les missions des attitudes et des comportements presque naturels et spontanés.

Les missions sont à la fois « un lieu privilégié où accomplir la Mission salésienne, et un esprit avec lequel l'accomplir »[137].

43.4 Coordination au sein d'une pastorale organique

« En vue d'*établir des liens plus organiques*, nous partageons 149
nos initiatives avec les groupes de la Famille salésienne et avec d'autres instituts religieux »[138]. Ici se pose, en particulier pour toi, le problème d'une liaison plus organique entre les diverses forces salésiennes d'une zone dans le contexte d'une pastorale d'ensemble dont le chef est l'évêque et qui te rejoint par la médiation des orientations du provincial. La Famille salésienne sera d'autant plus efficace dans ses activités que ses membres seront plus cohérents avec leur vocation; qu'ils seront plus conscients de ce que le charisme dont ils sont porteurs est un don de Dieu pour l'Église, pour la multiplication des ministères et des services qui favorisent spécialement la jeunesse et les classes populaires; qu'ils seront plus unis pour se communiquer réciproquement les richesses de leur vocation et qu'ils rechercheront des âmes que le Saint-Esprit a mises sur la route de Don Bosco et de ses fils.

Tu ne pourras jamais te lasser de *réveiller, par ton service, le* 150
désir d'unité qui fut celui de Don Bosco. Aide les confrères et la communauté à trouver les orientations communes qui permettront de travailler en salésiens dans l'Église locale, selon le type de présence et d'œuvre dont ils ont la charge.

L'absentéisme ne profite à personne. Tu dois faire un effort supplémentaire pour sensibiliser les confrères en face de structures nouvelles ou rénovées, dont la survivance ou la vitalité est liée aussi aux contributions que nous savons donner. Tu dois les aider à comprendre que le temps consacré par le directeur et la communauté à ce travail n'a rien d'inutile. Aucune structure n'est parfaite au départ ni totalement convaincante. L'Église

[137] ib., p. 21
[138] *Const* 48

locale attend de ceux qui en font partie une collaboration intelligente pour améliorer et rendre féconds pour le Règne de Dieu ses organismes collégiaux. Dans sa structure il y a des secteurs en rapport avec notre mission, comme, par exemple, la pastorale des jeunes et des vocations, du peuple et du monde du travail, les domaines de la culture et de la communication sociale.

Il faut cependant se convaincre que nous ne faisons pas que *donner:* nous *recevons* aussi[139]. La pastorale des vocations se renforce par « une action unanime de la communauté chrétienne pour toutes les vocations »[140].

De nouvelles présences apostoliques se programment ensemble: « En dialogue avec les supérieurs religieux, [...] les évêques chercheront à discerner les exigences de l'Esprit et étudieront les moyens d'aménager de nouvelles présences apostoliques pour faire face aux difficultés... »[141].

Nous retrouvons un aspect de la « relance de l'esprit d'initiative » sur laquelle le CG21 a tant insisté[142]. Un renouveau adapté du culte est en train de s'opérer: la créativité commune découvre de nouvelles formes de prière ou les rénove, tandis que la vigilance corrige les déviations et les abus[143].

151 Voici les *activités qui semblent pouvoir se présenter* aujourd'hui aux salésiens dans l'Église locale:

A. Les fédérations diocésaines et nationales des religieux.

Les contacts que Don Bosco a maintenus avec les autorités religieuses locales, tout en se réservant toujours un haut degré de liberté dans ses interventions et dans ses options, contiennent des enseignements utiles pour éclairer notre manière de faire aujourd'hui.

Avec ta communauté prévois le temps et les énergies pour

[139] Cf. ib
[140] *MR* 39; cf. *CG21* 119c
[141] *MR* 40
[142] Cf. *CG21* 155. 573
[143] Cf. *MR* 43

faire fonctionner cet aspect important et exigeant. Il est dans le style de Don Bosco de chercher à établir des liens avec tous, à plus forte raison avec les *instituts religieux*. Dans ses souvenirs aux premiers missionnaires, Don Bosco écrit : « Aimez, craignez, respectez les autres ordres religieux et parlez-en toujours bien. C'est le moyen de vous faire estimer de tous et d'être utiles à la Congrégation »[144]. Le fait de parler en bien des ordres religieux et de les avoir en profonde estime revêt aujourd'hui des dimensions plus ecclésiales et des formes plus pragmatiques. Car il se constitue au niveau local, national et international des organismes particuliers entre tous les religieux. Le document *Mutuae relationes* les reconnaît et les met en valeur : « *Les associations de religieux et de religieuses* au niveau diocésain se révèlent très utiles, c'est pourquoi [...] elles seront encouragées »[145]. Elles sont des organismes de liaison réciproque, de promotion et de rénovation de la vie religieuse ; des organismes pour discuter les problèmes mixtes entre évêques et supérieurs, ainsi que pour coordonner les activités des familles religieuses avec l'action pastorale du diocèse sous l'autorité de l'évêque[146]. C'est la manière nouvelle de concrétiser la charité entre les familles religieuses et entre les religieux et l'Église locale. C'est « la communion de toutes les forces qui travaillent pour le Royaume »[147], tant désirée par Don Bosco.

B. Services dans des structures non salésiennes **152**

Les intentions apostoliques suggérées par nos documents contiennent une nouveauté qui ne doit pas te laisser indifférent : *le choix de nos activités est toujours ecclésial et pour les jeunes*[148].

• Il est *ecclésial* parce qu'une des manières d'aider les jeunes d'une Église locale ou d'un secteur est certainement de prendre

[144] *MB* XI, 389-390 ; retranscrits dans le livret des Constitutions p. 253-254
[145] *MR* 59
[146] Cf. ib
[147] *Const* 13
[148] Cf. ib., 7. 19

place dans les diverses structures déjà organisées. La confrontation y est continuelle, l'enrichissement réciproque plus immédiat, les activités plus organiques et les résultats mieux assurés. Chez les confrères, ce service développera la conscience de l'Église et renforçera l'appartenance à la Congrégation ; il ne se présentera donc pas comme une fuite, mais comme un complément de ce que nous réalisons.

• Il est *pour les jeunes* et créatif : le salut des jeunes nous impose d'agir comme le Bon Pasteur qui va à la recherche des brebis dispersées avec les moyens les mieux adaptés, sans attendre que les jeunes aient à faire le premier pas[149].

153 C. Services répondant aux besoins

Le service que rendent nos communautés par leur *travail*, appelons-le *traditionnel*, est un authentique *service* rendu à l'Église locale, lorsqu'il répond à ses besoins.

Il faut en prendre conscience. Certaines choses sont peut-être à revoir : la manière de mener le travail, des nouvelles activités à promouvoir, la liaison à améliorer avec d'autres organismes et l'attention à leur porter ; mais tout cela n'empêche pas que notre service soit réel.

154 D. La collaboration dans les circonscriptions civiles et sociales

« Nous sommes prêts à coopérer avec les organismes civils d'éducation et de promotion sociale »[150].

Cette collaboration est un fait nouveau pour nos communautés religieuses, mais elle est aussi un moyen de rendre *service à l'Église* qui vit *dans un lieu, une zone, un territoire*[151]. Tu travailleras à comprendre et à faire mieux comprendre les motivations d'une telle présence dans le civil et le social. La

[149] Cf. ib., 15. 16

[150] Ib., 48

[151] Cf. *Comunità salesiana nel territorio* , Rome dicastère de la pastorale des jeunes, n° 10, 1986

nécessité provient d'abord de la volonté de rendre opérationnel notre projet éducatif.

Tant que notre créativité et notre originalité ne tendront pas à devenir un projet concret, à la mesure et aux dimensions des groupes humains qui vivent dans des contextes culturels et territoriaux bien définis, ils ne pourront pas avoir de grand impact ni servir selon la volonté de Dieu. L'amour que nous portons aux jeunes nous rend attentifs, comme l'était Don Bosco, aux signes que nous remarquons dans la société civile.

Où c'est possible, par conséquent, nous prenons place dans le contexte civil et social pour donner une orientation chrétienne aux législations qui pourraient porter préjudice aux jeunes, surtout aux plus faibles, si elles n'étaient pas guidées par le choix de l'homme et l'amour de la vie. Participer aux comités de quartiers, là où ils existent, en particulier à travers la présence « laïque » des coadjuteurs et davantage encore des autres groupes de la Famille salésienne, être présents dans les centres culturels locaux, prendre part à la réflexion et à l'activité des groupes de recherche, des travailleurs du social, est exigé aujourd'hui par la fidélité à notre vocation.

Vanter le mérite de s'être intéressés au début aux « contrats de travail » pour les jeunes apprentis et cesser ensuite de continuer une tradition aussi qualifiante, c'est un peu renier le passé et oublier nos origines.

Dans les activités que nous mettons sur pied, il doit apparaître d'emblée que nous nous intéressons aux jeunes et à leur personne, et par conséquent à l'éducation, au travail, à la communauté familiale. Ce sont des biais particuliers sous lesquels nous abordons la jeunesse et ce sont les domaines pour lesquels nous désirons avoir un mot à dire et trouver de la collaboration [152].

[152] Cf. *ACS* 284 p. 3-61 ; CRIS *Religieux et promotion humaine* 1980

43.5 La communauté et ses contacts avec d'autres groupes et d'autres milieux

155 À propos de l'homme et de l'engagement de l'Église dont la première route à parcourir est l'homme, les orientations du Concile et l'encyclique *Redemptor hominis* imposent une confrontation et une collaboration entre ceux qui travaillent loyalement à la *promotion de l'homme*. Cette attitude d'ouverture nous est spécialement demandée, à nous, missionnaires des jeunes, qui travaillons en milieu populaire, nous intéressons aux pauvres et nous solidarisons avec eux.

« Participant au dynamisme de l'Église, nous dit le CGS, la communauté salésienne se maintient disponible pour le service d'autrui, offrant à tous les grâces dont le Seigneur l'a comblée. Elle cultive avec joie et vivifie par la foi les relations qu'elle est amenée à avoir avec les personnes et les groupes : relations de justice, de charité, d'amitié, de convenance, liens de travail, de communauté d'inspiration ou d'idéal, de parenté... » [153]

C'est ainsi que se poursuit *l'esprit et la pratique de Don Bosco*, même si c'est dans un monde très différent de celui dans lequel il a travaillé. C'est pourquoi, bien plus qu'alors, il faut renforcer « un mouvement ecclésial et civil ouvert à toutes les énergies disponibles, en définitive à tous les gens de bonne volonté, en mesure de partager des préoccupations identiques, même si les motivations sont différentes, et de participer en quelque mesure à la réalisation de l'entreprise commune, quitte à faire appel à des organisations disparates ou à travailler avec elles » [154].

Dans ses contacts extérieurs, ta communauté donne un sens plus plénier à ses rapports avec le monde, en y introduisant l'esprit des béatitudes qui lui est naturel ; elle s'enrichit de nouvelles valeurs à intégrer dans les dons spirituels de sa mission et réalise une action apostolique mieux adaptée et plus fidèle au contexte humain où elle travaille.

[153] *CGS* 507 ; cf. *LG* 45b ; *CD* 353

[154] Braido P., *Contemporaneità di Don Bosco nella pedagogia di ieri e di oggi*, in AA.VV. *Don Bosco educatore oggi*, PAS 1963 p. 138

Dans l'ensemble de ces activités et de ces relations, nous retrouvons l'amour de Don Bosco pour l'Église: « Je travaille pour l'Église et j'entends que les salésiens travaillent pour elle jusqu'à leur dernier soupir »[155]. 156

En voici la raison: « La Congrégation appartient en bonne partie à l'Église »[156]; « La gloire de l'Église est notre gloire »[157]. L'amour que Don Bosco porte à l'Église, et ce qu'il fait pour le diffuser et l'élargir, développent chez lui le désir et le goût de se faire l'animateur du bien d'un grand nombre. L'amour de l'Église est toujours apostolique. Lorsqu'on relit les écrits de Don Bosco, qu'on revit ce qu'il a fait et qu'on réentend ses paroles, on découvre un critère exemplaire pour ceux qui s'inspirent de lui: « Le bien de l'Église doit passer avant tout »[158].

[155] *MB* XIV, 229. 219
[156] *MB* XVII, 131
[157] *MB* XVII, 491
[158] *MB* X, 441

5. ANIMATION ET GOUVERNEMENT D'UNE COMMUNAUTÉ FRATERNELLE EN DIALOGUE AVEC LE SEIGNEUR

5.1 Une vie communautaire riche et profonde

157 « Vivre et travailler ensemble est pour nous, salésiens, *une exigence fondamentale* et une voie sûre pour réaliser notre vocation »[1]. Les Constitutions comportent de nombreuses affirmations qui se rapportent à la « communauté fraternelle », réunie par Dieu et envoyée par Lui, au climat de famille qui l'imprègne, à sa communion, au partage, à la coresponsabilité, tous éléments inséparables de notre consécration apostolique, vécus selon les caractéristiques de l'esprit salésien et du « Système préventif ».

158 Nous allons considérer en détail *certains aspects* de la vie communautaire qui font sa richesse et sa profondeur. Nos Chapitres généraux et l'enseignement des supérieurs en ont fait l'objet de résolutions pratiques: ton action d'animation et de gouvernement en entretient la conscience et le développement:

- Un *climat de communication et de communion* réelles: sans quoi l'autorité, les méthodes, les moyens et les décisions seraient perçus comme extérieurs à sa vie et facilement refusés. Tu travaillerais dans le vide.

- Un *climat de coresponsabilité* authentique: « Rappelle-toi que le directeur ne doit pas faire beaucoup, mais faire en sorte que les autres travaillent, et veiller à ce que chacun remplisse ses devoirs[2].

[1] *Const* 49
[2] *Epistolario* II p. 270

• Un *climat de solidarité et de complémentarité* qui valorise la diversité des vocations et l'égalité, qui aide chacun à reconnaître les valeurs les uns des autres (prêtres et coadjuteurs, jeunes et vieux, bien portants et malades), et qui invite tout le monde à se libérer des défauts qui diminuent la richesse commune.

• Un *climat* général *de foi* capable d'attester que l'Esprit du Seigneur nous a appelés et nous a réunis dans l'amour de Dieu et le charisme de la prédilection pour les jeunes. C'est ce qui fonde la signification de notre communication, de notre communion, de notre coresponsabilité, de notre solidarité et de notre complémentarité, et ce qui nous pousse sans cesse à les réaliser.

51.1 Un climat de communication et de communion

159 Tu vois certainement la nécessité de considérer comme primordiales les *valeurs de la vocation* et tu estimes que ton premier devoir est de travailler pour elles. Mais ces valeurs ont besoin d'*un climat* pour qu'il soit effectivement possible d'en prendre conscience et de les assimiler. Il est nécessaire d'apprendre à vivre en communauté et comme communauté. Et il faut en créer *les conditions*.

Tout ce qui fait croître en humanité favorise la clarté et la confiance, la rencontre constructive, l'orientation de l'engagement religieux, la fraternité et l'expression de la charité. Il y a aussi d'autres raisons. La communauté a la mission d'évangéliser en éduquant et en promouvant. Elle ne peut l'envisager sans réaliser sa propre évangélisation dans l'éducation.

Le service même de l'animation et du gouvernement requiert de toi et de ceux qui travaillent avec toi, ces dispositions et ces comportements, et le choix heureux des moyens correspondants.

A. Communication

160 Si ta *communauté* manque de «*communication*», s'il est difficile d'y avoir des contacts simples et immédiats pour

communiquer facilement les nouvelles et les sentiments qui accompagnent les faits de chaque jour, elle ne pourra pas constituer un milieu favorable à un service d'autorité vécu dans la participation et le dialogue. Ses membres auraient l'impression d'être mis sur le côté et ne se sentiraient pas en sécurité. Certes, pour réaliser une telle communauté, il faut aussi l'animer, et c'est précisément ce qui est possible.

Il faut donc que tu te préoccupes de mettre le doigt, pour les éliminer, sur les motifs qui freinent la communication et poussent à l'isolement, au quant-à-soi, à l'agressivité. Le plus souvent ce sera la rareté des contacts, à cause des structures ou des horaires qui ne les facilitent pas; les privilèges de certains confrères à cause de leurs fonctions; la mésestime de la contribution des membres de la communauté par rapport à ceux qui jouissent de plus de considération, fût-ce même le directeur.

Dans sa troisième conférence au premier Chapitre général, à propos de la discipline, Don Bosco poussa les directeurs à « savoir faire agir les autres »[3]. Tu peux constater tous les jours que les confrères travaillent et collaborent d'autant plus volontiers qu'ils savent avoir accès à toute l'information dont ils ont besoin pour leur travail et que celui-ci a l'estime de la communauté.

B. Communion

161 Mais le dialogue communautaire a une face plus profonde que nous pouvons appeler « *communion* ». Elle souligne les points qui touchent davantage en profondeur les personnes et la vie de la communauté. Cette communion est la synthèse de *trois attitudes* qui constituent un triade: la participation, le « sens du nous », le climat ou le ton émotif diffus dans le groupe.

• La *participation* des confrères est une des forces principales de la communauté. Elle dérive de l'engagement personnel et psychologique pour réaliser la communauté elle-même et sa vocation: les buts qu'elle fixe tant à sa vie interne qu'à sa

[3] *MB* XIII, 258

mission, les moyens qu'elle entend utiliser, les tâches et les services qui sont distribués. L'expérience te suggère qu'une communauté est d'autant plus efficace et unie, que ses membres ont plus souvent l'occasion de participer réellement.

Si l'un ou l'autre ne partage pas l'avis de ses confrères ni les décisions finales du directeur, ils est cependant en fait mieux disposé à les accueillir s'il a eu la possibilité de participer et de s'exprimer au cours du processus de leur élaboration. En outre, la résistance naturelle aux changement sera moins forte, il y aura moins de désengagement par rapport aux fonctions que les confrères sont appelés à exercer, une meilleure efficacité et une plus grande satisfaction générale.

• C'est ainsi que naît le *« sens du nous »*, l'identification de soi avec sa communauté. Cela s'appelle aussi aujourd'hui le « sens de l'appartenance ». Chacun se sent partie vivante de la communauté, sait qu'il en partage les intérêts, les valeurs, les aspirations. C'est l'expérience vécue d'un engagement commun, l'intérêt pour ce qui se rapporte aux autres membres et à la communauté dans son ensemble[4]. 162

Ce sens peut avoir divers degrés selon les personnes. Il s'appuie sur des considérations de valeur, mais il comporte davantage une forte composante émotive tant personnelle que collective. Ton travail en cela est irremplaçable.

Il y a des gestes que le directeur ne délègue à personne : « Lorsqu'il était directeur, écrit le Père Rinaldi, Don Bosco voulait que tous fussent bons avec les autres, mais il se réservait la paternité à lui seul »[5].

• Enfin, il y a dans chaque communauté *un climat diffus* difficile à exprimer en mots, mais qu'il est facile de percevoir sans même y faire attention. Lui aussi est en rapport avec la « participation » et le « sens du nous », dont il dépend et sur lesquels il agit fortement. Que de fois n'auras-tu pas remarqué

[4] La journée annuelle de la communauté doit être une forme de célébration de cette réalité permanente (cf. *Règ* 42)

[5] *ACS* 36 p. 486

que la conduite d'un confrère était fortement déterminée par la perception qu'il avait des relations de la communauté à son égard.

D'autres facteurs dont on ne fait parfois pas grand cas influencent le climat de la communauté: par exemple le milieu physique, la répartition et le fonctionnement du matériel, la distribution des places, l'éclairage, l'aération, la propreté.

Il y a encore des attitudes qui, sans pourtant s'adresser directement aux membres de la communauté, contribuent à développer ses relations intérieures: la cordialité avec laquelle sont accueillis «ceux qui prennent contact avec la communauté ou qui sont ses hôtes, surtout s'il s'agit de confrères»[6] et les «relations cordiales avec la famille de chaque confrère»[7].

51.2 Un climat de vraie coresponsabilité

163 Les Constitutions prévoient des *organes de participation* qui collaborent avec le directeur d'une communauté dans son gouvernement ordinaire, et des postes de responsabilité avec des tâches d'animation et de coordination dans leurs secteurs respectifs[8].

Il est donc important de créer un climat qui rende pratiquement utiles ces organes et leur activité efficace. Comme tu te trouves «au centre de la communauté»[9], tu as besoin de tous pour qu'elle fonctionne comme une communauté apostolique, coresponsable du projet et animatrice de la communauté éducative et pastorale. Tu dois par conséquent savoir demander la collaboration dans le style exigeant et familier qui caractérise nos communautés. Ce sont des communautés organisées, où chacun fait ce qu'il est appelé à faire, où le directeur est directeur et veille à la répartition du travail, des tâches et des responsabilités. Elles exigent de toi un rôle que d'autres ne peuvent suppléer ni compenser: que le

[6] *Règ* 45
[7] Ib., 46
[8] Cf. *Const* 175-186
[9] Ib., 55

directeur « sache faire agir les autres : qu'il veille, qu'il dispose, mais qu'il n'ait jamais à mettre lui-même la main à la tâche. S'il ne trouve pas des gens très adroits, qu'il laisse ces gens peu adroits faire le travail ; mais qu'il ne se mette pas à le faire lui-même par manie de perfection » [10].

Cette directive comporte une très grande sagesse, un sens de respect envers tous les collaborateurs, mais implicitement aussi l'exigence que la collaboration du directeur pour la réussite de la mission ne soit pas une simple action à côté des autres et avec eux.

A. Coresponsabilité comme souci du « cœur oratorien »

« Le directeur se gardera libre d'engagements qui pourraient 164
nuire aux tâches essentielles de son service auprès des confrères » [11]. Cette disposition n'a pas la simple valeur d'une norme pratique. Elle est un préalable à respecter. En diverses circonstances, Don Bosco a recommandé à plusieurs directeurs de visiter chaque jour toute la maison. Il attribuait à cette simple opération une efficacité insoupçonnée. Par sa *présence* parmi les confrères, *le directeur témoigne de sa fraternité et de sa solidarité :* il confirme les options pratiques qui se réalisent chaque jour ; il participe, par sa sympathie et son appui moral, au travail des divers secteurs de la communauté ; il peut comprendre les problèmes et les situations concrètes et peut intervenir en connaissance de cause. Une parole d'encouragement et d'approbation de ta part, ton salut habituel, l'intuition d'un besoin caché, une visite aux confrères âgés ou malades, ta bonne humeur, le rappel des motifs de foi aux confrères de tout âge, tous gestes qui poussent à améliorer la fraternité et la solidarité. Et cela te donne plus d'atouts pour entretenir le « cœur oratorien » de chaque confrère [12]. En d'autres mots, sa fidélité et sa créativité.

[10] *MB* XIII, 258
[11] *Règ* 172
[12] Cf. *CG21* 565, 568

165 Il n'est pas facile de travailler dans la fidélité. Le CGS en a donné « trois exigences :

- Être au service de la jeunesse, surtout la plus nécessiteuse ;
- Avoir une finalité intégralement pastorale ;
- Être imprégné de l'esprit de Don Bosco à l'Oratoire du Valdocco »[13].

Ta présence devient indispensable pour qu'on ne perde pas de vue les critères salésiens fondamentaux pour notre service, nos destinataires et le style de notre action. Tu joues en cela *le rôle de la « bonne conscience critique » de la salésianité.* Don Bosco exprime ces diverses exigences dans une phrase très simple qui figure dans ses notes sur le système préventif : « L'éducateur est un homme entièrement consacré au bien de ses élèves » [cf. fascicule des Constitutions p. 241].

Le directeur aidera donc ses confrères :

- à ne pas perdre de vue la motivation religieuse de leur service, quel que soit leur travail dans le secteur de l'éducation et de la promotion humaine (Don Bosco dit : « consacré ») ; et
- à ne pas réduire l'ampleur ni la profondeur de la perspective religieuse de leur travail, alors qu'on met à juste titre en valeur les sciences de l'homme (Don Bosco dit : « entièrement consacré »).

166 Pour entretenir la créativité des confrères, valorise les talents de tous, donne à chacun la possibilité de s'exprimer et d'inventer. « Je puis affirmer, écrit le Père Caviglia, que si Don Bosco exigeait de vivre avec amour la discipline chrétienne et religieuse, il a toujours respecté au maximum la volonté des siens et leurs idées, dans la mesure où elles s'accordaient avec elle, et laissé beaucoup de champ libre à chacun »[14]. Le « cœur

[13] *CGS* 230

[14] CAVIGLIA A., *Don Bosco profilo storico*, SEI Turin 1934, p. 169

oratorien» encourage «l'imagination pédagogique, l'esprit d'entreprise et le courage, la sainte ruse»[15].

Ce n'est pas une simple question de structures à ouvrir et à rendre accueillantes au dynamisme des jeunes. C'est surtout un problème de personnes: savoir vivre avec Don Bosco et avec son temps, en harmonie avec sa vocation personnelle et avec l'histoire. C'est une œuvre de formation continue qui mobilise ton ministère.

B. Coresponsabilité et efficacité

Par son service caractéristique, le directeur coordonne les structures et l'organisation, et s'en porte garant pour en assurer la fécondité pastorale. Le chapitre 7 en parlera amplement à propos des aspects juridiques et des tâches administratives de ton ministère selon le droit universel et notre droit propre. **167**

51.3 Un climat de solidarité et de complémentarité

A. La solidarité et ses exigences

Ne te lasse pas d'encourager chacun à passer du moi au nous, du mien au nôtre, du «ça ne me regarde pas» au «la charité du Christ me pousse». Tu verras se développer le *sens de l'appartenance* et diminuer ou disparaître l'individualisme qui est toujours ce qui assombrit le plus la fraternité.

Ta paternité spirituelle devra être capable de susciter l'unité et la collaboration, et de venir à bout de l'isolement et des divisions. Avec l'aide de la communauté, commence par les moyens que suggère notre tradition:

- La valorisation des dons de chacun;
- La clairvoyance et la cordialité qui permettent d'apprécier l'œuvre de Dieu dans la vie de nos frères;
- La meilleure collaboration possible des personnes à la mission communautaire;

[15] *CG21* 573

• La coresponsabilité de tous ;

• La juste valeur à accorder aux moyens humains pour le développement de la fraternité ;

• L'adaptation des communautés au nombre et au type de travail pour faciliter des rapports interpersonnels plus étroits ;

• La complémentarité des vocations.

B. Les richesses de la complémentarité

168 La complémentarité des salésiens prêtres et coadjuteurs est essentielle dans la communauté et à la communauté. Tous ont à reconnaître et à valoriser tant l'égalité que la diversité. Il te faut donc tout faire pour la promouvoir.

• *Connaître et valoriser l'égalité et la diversité*

Les spécialistes devront *encore approfondir* le rapport particulier qui relie le ministère sacerdotal et la laïcité consacrée dans la vie religieuse salésienne [16]. Surtout pour nous, puisque la complémentarité dans notre façon d'être et de vivre notre apostolat a été voulue par l'Esprit-Saint. Ta communauté devra, par ton ministère aussi, réaliser le cheminement qu'ont accompli nos Chapitres généraux. Dans le concret, il te faudra guider avec sérénité, mais aussi avec constance, le « discernement communautaire » sur ce sujet.

Son *objectif immédiat* est clair : « Pour que l'égalité et la diversité enracinées dans l'être salésien du salésien coadjuteur et du salésien prêtre soient perçues comme une richesse par la communauté salésienne et deviennent des réalités vécues quotidiennement, il importe que chaque salésien les reçoive intérieurement et les manifeste visiblement à travers certaines attitudes de base : le sens profond d'une telle égalité fondamentale et le respect de la diversité, l'esprit de famille, la coresponsabilité fraternelle, la reconnaissance joyeuse d'une

[16] Cf. ib., 235 ; *ACS* 298 « La composante laïque de la communauté salésienne »

"mutuelle indigence", la corrélation et la solidarité généreuse, la reconnaissance pratique de sa propre, bien que relative, autonomie et de sa responsabilité »[17]. Il s'agit d'une *véritable conversion de mentalité* à promouvoir à travers une connaissance réciproque, parce que l'ignorance est nuisible au charisme. Les salésiens ne restent pas fidèles au projet originel s'ils ne développent pas chacun leur physionomie caractéristique et s'ils ne s'ouvrent pas les uns aux autres dans la compréhension et l'échange de leurs dons particuliers[18].

Tu feras donc avant tout *connaître* la doctrine sur le salésien coadjuteur, la richesse et la signification de son identité, qui touche l'image même de la Congrégation[19]. Tu veilleras ensuite à *valoriser* l'égalité et la diversité à travers un *engagement :* 169

– de *coresponsabilité spirituelle,* parce que les richesses spirituelles du salésien prêtre et du salésien coadjuteur se nourrissent réciproquement et que la médiocrité de vie de chacun a des répercussions négatives sur les uns et sur les autres[20]. Il faut retrouver les motifs profonds de l'estime et de la sympathie fraternelle au sein de la communauté ;

– d'*apostolat :* Don Bosco a voulu une communauté constituée des uns et des autres comme premier sujet de la mission qui est riche et complexe[21]. Nous croyons que le « da mihi animas » de Don Bosco relie indissolublement entre elles la promotion humaine et l'évangélisation, mais qu'il insiste davantage sur le religieux[22]. Dans cette mission, la laïcité du salésien coadjuteur prend tout son sens et est indispensable. Elle rappelle au salésien prêtre et à toute la Congrégation que notre

[17] *CG21* 208
[18] Cf. ib., 196
[19] Cf. ib., 197. 206
[20] Ib.
[21] Cf. ib., 175
[22] Cf. *CGS* 59-61

engagement apostolique est très concret et complexe : il va plus loin que l'activité sacerdotale et catéchistique au sens strict[23].

• *Une intelligence particulière pour veiller au salésien coadjuteur*

170 Il te faut exercer ta paternité. Personne ne pourra le faire à ta place. Tu auras soin de *connaître* la vocation du coadjuteur, l'idéal qui est à la base de son option laïque, sa spiritualité, sa psychologie particulière. Tu auras le souci de *promouvoir et* de *développer* en lui les dispositions spécifiques du laïc qui le rendent indispensable à notre mission, et tu montreras par ton comportement que tu as bien compris la grande estime et le grand amour que Don Bosco nourrissait à leur égard. En particulier et *dans le concret :*

– Le salésien coadjuteur a besoin de *dialoguer* avec quelqu'un qui connaît ses problèmes spirituels et pratiques. Il n'attend pas de son directeur la compétence technique, mais bien la connaissance globale qui permet un dialogue utile.

– Le salésien coadjuteur désire être visité dans son travail pour que tu puisses te rendre compte personnellement de son activité, de ses problèmes, de ses besoins et de ses projets. Ne crains pas de le « déranger » ou de lui « faire perdre du temps ». La visite du directeur qui comprend, qui encourage et approuve, donne confiance et apporte de grands avantages.

– Profite de toutes les occasions possibles pour *faire connaître* aux jeunes, au peuple, aux autorité ecclésiastiques et civiles *la vocation* du coadjuteur : ses caractéristiques et ses réalisations qui donnent du prestige à la maison et à la Congrégation.

171 – Pour réaliser sa mission, le salésien coadjuteur peut avoir *besoin de contacts* même fréquents avec le monde de la technique, du commerce, du travail, de l'art, du sport, de l'école, selon le travail éducatif et apostolique qui lui est confié.

[23] Cf. *CG21* 181-185

Ces contacts font partie de sa mission et de son apostolat. Ils sont en outre pour lui des moyens d'acquérir l'expérience, la sensibilité et le langage propre des laïcs. Mais ces contacts peuvent aussi comporter des risques.

Le Père Rinaldi disait que le directeur agit alors comme un père envers ses « fils mariés » : il les suit avec attention, mais avec confiance et, à l'occasion, les aide à trouver l'équilibre, la sérénité et la sécurité.

– La *mentalité laïque* du salésien coadjuteur, avec son expérience et ses compétences, est le passeport qui lui permet d'entrer dans les milieux les plus divers et les plus laïcisés ; d'approcher, même au plan spirituel, des gens qui ne se seraient jamais confiées à d'autres. Elle est donc elle aussi un outil précieux d'apostolat. Il faut la cultiver et la développer positivement.

– *Encourage sa culture* tant religieuse que profane. Pousse le confrères au progrès, toujours dans les limites du possible, même au prix de sacrifices, pour mieux servir les jeunes et enrichir la communauté. Revois le contenu de sa formation et, si tu constates des lacunes importantes, pourvois-y autant que possible[24]. Tu réaliseras ainsi pour ta part le service de formation permanente qui est une obligation première dans la Congrégation de ceux qui, comme toi, exercent un ministère de formateur.

5.2 Une forme de vie fondée sur la pratique des conseils évangéliques

Le directeur est le premier animateur de cette « forme spécifique de vie religieuse »[25], « entièrement fondée sur les 172

[24] Là où elle se réfère à la formation du salésien coadjuteur et en particulier à sa formation intellectuelle, cf. *FSDB* Index analytique : « Salésien laïque (coadjuteur) »

[25] Cf. *Const* 2

valeurs de l'Évangile »[26]. Il anime cette panoplie de dispositions, faite de maturité humaine, de foi et de sens de la mission, qui permet de vivre selon les conseils.

Les Constitutions regroupent et présentent les devoirs de ceux qui suivent le Christ généreusement et sans condition, selon un style et un esprit particuliers. Elles tracent le profil de notre vocation[27]. Après avoir fait un choix généreux et exigeant mais bien conscient, nous avons besoin d'entendre à nouveau, pour les renouveler sans cesse et les revivre, les grands engagements que nous avons pris en toute liberté envers le Seigneur[28].

173 **52.1 Placer l'obéissance salésienne dans son juste contexte**

L'obéissance salésienne se réfère directement au « da mihi animas », qui est à l'origine de notre totale *disponibilité pour le Royaume*, à la communauté et à son projet dont nous nous sentons coresponsables, au style salésien des relations et à l'exercice de l'autorité.

Le salésien vit dans l'Église la pleine disponibilité du Christ, apôtre du Père et serviteur du Royaume[29]; il vit l'essentiel de sa foi comme une obéissance à Dieu et une participation personnelle au mystère pascal du Christ; il l'expérimente comme une force de cohésion et de dynamisme apostolique; il reconnaît que les médiations (de la Parole, de l'Église, des Constitutions, du monde, des jeunes, de la fraternité, de l'autorité) l'aident à comprendre les signes de la volonté de Dieu, à s'ouvrir à ses dons et à construire la communion des volontés.

L'obéissance est *religieuse* précisément parce qu'elle se réfère à Dieu. Cette relation constitue sa valeur suprême: « Les religieux prêtent leur assentiment à des hommes, non pour eux-mêmes, mais en tant que ces hommes les aident à suivre le Christ et contribuent à leur manifester concrètement la volonté

[26] Ib., 60
[27] Cf. ib., 192
[28] Cf. *Const 1972*, Le Recteur majeur aux salésiens, p. 6
[29] Cf. *Const* 64

divine »[30]. L'animation de cette expérience naît de ton témoignage. L'idéal serait que tu n'aies jamais à imposer ton autorité. N'en fais de toute façon, selon les Constitutions, qu'un usage discret[31], discret dans le sens de rare et en même temps de réfléchi avec l'intelligence de la foi et de l'amour.

Mais tu devras aussi *orienter* les confrères vers une attitude de foi convaincue et une liberté mûre et responsable qui se consacre pleinement au projet apostolique, qui stimule sa créativité personnelle en offrant ses dons particuliers à la mission commune, qui accepte l'ascèse et le renoncement et fait de l'esprit de famille l'âme de la communauté.

L'obéissance est salésienne par *le climat* de l'obéissance et de l'autorité : un climat de famille, de confiance et de sérénité[32].

52.2 Valoriser les éléments typiquement évangéliques de la pauvreté salésienne

L'imitation du Seigneur se révèle exigeante si elle est mise en relation avec notre *mission* et ses premiers et principaux *destinataires*, « les jeunes, spécialement les plus pauvres »[33]. Nous nous engageons, en effet, à imiter le Seigneur qui est allé vers les pauvres et les a choisis pour annoncer l'expérience d'un Père dont l'amour qui n'est pas simplement grâce et miséricorde, mais aussi solidarité et partage de la souffrance. 174

Cette imitation et ces engagements ne sont possibles qu'à certaines *conditions :* Le CGS les a rappelées : « Devant la complexité des problèmes posés, nous nous rendons clairement compte de la nécessité d'un changement [...]. Mais nous sommes conscients que cette transformation sera spécialement le fait d'une *mentalité* qui se sera *renouvelée* par l'écoute des "signes des temps" et par la fidélité à l'Évangile et à l'esprit de Don Bosco »[34]. La FSDB aussi[35] :

[30] *CGS* 629
[31] Cf. *Const* 68
[32] Cf. ib., 65. 16
[33] Ib., 26
[34] *CGS* 581
[35] Cf. *FSDB* 85-90

• Partir de la conversion personnelle et communautaire pour renouveler sa manière de voir ;

• Reconnaître les vrais pauvres d'une époque et d'un lieu déterminés et les types de pauvreté les plus importants [36] ;

• Discerner les valeurs que les pauvres possèdent, les accueillir dans sa vie personnelle et se laisser évangéliser par elles [37] ;

• Organiser notre service comme un service du Royaume et par conséquent intégral dans ses contenus [38] ;

• Rester indépendant de toute idéologie et de toute politique de parti en renforçant en soi le sens missionnaire et la fraternité universelle [39] ;

• Unir dans le même dynamisme le sens du pauvre et le sens de Dieu [40].

175 Ton témoignage et ta parole feront en sorte que la pauvreté, selon le témoignage de Don Bosco, « on l'ait *dans le cœur* ». Pour susciter et renforcer cette disposition spirituelle, tu feras comprendre que la pauvreté évangélique s'exprime par une *vie quotidienne* qui mise sur plusieurs points :

• L'austérité et le sacrifice : (« Quand son état de pauvreté lui apporte gêne et souffrance, le salésien se réjouit de participer à la béatitude promise par le Seigneur aux pauvres en esprit » [41]) ;

• La fidélité à l'étude et au travail, même manuel, comme moyen de subsistance ;

• La disponibilité personnelle totale pour accomplir la mission envers les jeunes. (Le désir du bien-être et des commodités

[36] Cf. *Règ* 1
[37] Cf. *Const* 29. 79
[38] Cf. ib., 31
[39] Cf. ib., 33
[40] Cf. *FSDB* 90
[41] *Const* 75

« constituent une menace directe pour la fidélité et la générosité apostolique ») [42] ;

• La générosité et la joie de partager ;

• La connaissance du monde des pauvres et des travailleurs : apprendre à « sentir » comme eux, à entrer avec eux en un contact amical et ouvert, et prendre part à leurs efforts pour sortir de leur situation de marginaux [43] ;

• La participation « en qualité de religieux, au témoignage et à l'engagement de l'Église pour la justice et pour la paix » [44].

52.3 Témoigner du sens de la chasteté salésienne

L'exprérience de Dieu aimé par-dessus tout, la prédilection 176
pour les jeunes, la vie de famille et la communion fraternelle constituent le fondement de la chasteté salésienne, qui permet d'« aimer comme aimait Don Bosco » [45].

Don Bosco a choisi de vivre le célibat évangélique pour répondre au *grand amour de Dieu* envers lui et remplir *sa mission* de père et de pasteur de la jeunesse. Il a entendu la pureté non seulement comme un vêtement de vertu, mais comme une forme concrète de l'amour de Dieu et comme un style de vie qui implique et assume les autres vertus. C'est pour cette raison qu'il la plaça au cœur même de son message éducatif [46].

Il te faut tenir compte de *trois points :*

• Le caractère *global* de la *vertu* de pureté à laquelle se raportent d'autres valeurs : la cordialité humaine et les relations sereines ; l'affection sincère et personnelle, toujours gratuite même si elle ne reçoit pas de réponse ; l'amitié, expression visible et perceptible de la charité chrétienne sous forme de

[42] Ib.
[43] Cf. *CGS* 612. 613
[44] *Const* 33
[45] Ib., 84
[46] Cf. *CGS* 572

bonté affectueuse. Toutes valeurs hautement positives qui trouvent leur fondement et leur sécurité dans le plus grand amour de Dieu ;

177 • La relation entre *la chasteté consacrée et la communauté.* Elles s'étayent réciproquement :

– La chasteté est difficile sans la communauté. Le climat fraternel aide à vivre dans la joie le célibat évangélique, suscite des amitiés limpides et profondes, favorise la maturation de tous et procure une aide efficace aux moments difficiles[47]. Dans la mesure où tu aides la communauté à se bâtir, tu secondes les confrères pour réaliser leur chasteté.

– La communauté est tout aussi difficile sans chasteté. La chasteté est un fondement de notre vie de communion : elle développe en nous le sens chrétien des relations, libère notre capacité de donner et contribue à faire de la communauté une famille où règne la sérénité, la compréhension et l'affection[48]. La chasteté et la communauté ont en commun le don de soi à Dieu en nos frères. Si bien que développer l'une, c'est développer l'autre aussi. Il est facile alors de comprendre pourquoi une maturité affective précaire peut porter préjudice à l'esprit de famille et au don de soi dans le célibat religieux[49].

Le rapport célibat-communauté constitue une des précieuses structures de la vie salésienne[50].

Aux crises liées aux retards du développement personnel s'est superposée aujourd'hui celle de la « monotonie ». Seule la compréhension et l'expérience des aspects positifs de la « sequela Christi », comme « façon intensément évangélique d'aimer Dieu et nos frères »[51], offrent des raisons suffisantes pour la nouveauté et la joie.

[47] Cf. *Const* 83
[48] Cf. ib.
[49] Cf. *FSDB* 66
[50] Cf. *CG12* p. 84-85
[51] *Const* 80

• La *vigilance*. Fais sans cesse appel à ta sagesse pour éduquer chacun à un comportement serein, mais motivé, clair et sans équivoque. Les Règlements offrent des indications concrètes à ce sujet [52]. Connaître ses propres limites et en tenir compte, agir en toute responsabilité et avec délicatesse, cela aide chacun à comprendre la portée de l'engagement du célibat consacré [53]. 178

« La chasteté n'est pas une conquête réalisée une fois pour toutes » [54] : elle ne peut être réelle et victorieuse que dans un contexte de vie fait d'intimité avec le Seigneur. Et celle-ci se maintient vivante par l'assiduité du dialogue dans la prière et la lecture de la Parole de Dieu, par l'Eucharistie, la purification progressive dans le sacrement de la Réconciliation. La dévotion filiale envers la Vierge Marie, l'ouverture confiante à un guide spirituel, l'amour fraternel vécu dans sa communauté, la pratique de la mortification, du travail et de la tempérance sont les moyens que l'expérience salésienne estime efficaces et nécessaires [55].

5.3 Une communauté en dialogue avec le Seigneur

53.1 Le don de la prière

« Dieu rassemble notre communauté et la tient unie par son appel, sa Parole et son amour. Quand elle prie, la communauté salésienne répond à cet appel et ravive la conscience de sa relation intime et vitale avec Dieu et de sa mission de salut, en faisant sienne l'invocation de Don Bosco : " Da mihi animas, caetera tolle " » [56]. 179

Le texte de nos Constitutions est le code de vie d'une communauté qui vit en dialogue avec le Seigneur ; un dialogue

[52] Cf. *Règ* 44, 66-68
[53] Cf. *CGS* 675, 563 ; *ACS* 285, p. 13, 29-30, 40-41
[54] *Const* 84
[55] Cf. ib., 84
[56] Ib., 85 ; cf. *PVSDB* II, p. 429-432

fait non de simples paroles, mais de syntonie, d'accord spirituel et de coresponsabilité dans la construction du Royaume.

Quelle que soit la définition qu'on lui donne, la prière est toujours avant tout un don. Elle est une identification mystique, une adhésion à la prière du Christ et de son Esprit qui est dans nos cœurs et crie vers le Père en l'appelant "Abba!"[57]. La prière a ses racines dans le profond du cœur et est l'expression d'une *expérience de vie*. L'expérience de la prière que fait le salésien est celle de l'action de Dieu en lui et au moyen de lui. Elle est une expérience de la paternité de Dieu qui le consacre pour son projet de salut, de la charité du Christ bon Pasteur qui le veut coresponsable avec Lui dans la construction du Royaume, de l'ouverture et de la docilité à l'Esprit et de la collaboration avec lui. Elle est « l'expérience d'une prière humble, confiante et apostolique, qui unit spontanément l'oraison et la vie »[58].

Cette expérience désire la *rencontre*, non pas quelconque, mais sentie, qui provoque l'ouverture et l'acceptation fervente. Alors naît le besoin de marcher en sa présence, de communiquer et de l'écouter, de faire mémoire de ses gestes de salut et de l'invoquer pour qu'il les renouvelle aujourd'hui dans son Église et en chacun[59].

180 Don Bosco était conscient de ce grand mystère lorsque, rêvant d'une Congrégation spirituellement fraîche et profonde, il écrivait : « Je vois qu'il est nécessaire de mettre la Congrégation à l'abri du froid et de la décadence, en promouvant l'esprit de piété »[60].

Pour nous, qui sommes si actifs, il faut renforcer notre conviction que toute autre action efficace a sa source dans ce mouvement intime du cœur par lequel Dieu nous unit à lui. Alors, l'action dérive vraiment du « jugement » (la Parole qu'on accueille et qui se révèle) et de la liberté (le cœur qui consent et aime). Elle n'est pas une simple réaction aux stimulations du milieu, ni une impulsion vitale ni la libération de la « volonté de

[57] Gal. 4, 6 ; cf. *CGS* 529. 530
[58] *Const* 86 ; cf. ib., 12. 85. 86. 95
[59] Cf. *PC* 8 ; *ET* 10. 42 ; CRIS-DCR n° 6
[60] *MB* XIV, 551

réaliser» ses projets. Mais elle est l'accomplissement de sa volonté.

53.2 Difficultés et aiguillons : les défis du milieu et du moment

Le CGS a réfléchi sur le renouveau de la vie de prière, et sur 181
la formation à lui donner, dans un monde qui change[61]. Le CG21 a traité le «don de la prière et l'évangélisation» et relevé des déficiences et des exigences[62]. La prière est un don, mais un don qui doit être cultivé, développé et, d'une certaine manière, défendu. Elle est une expérience qui peut trouver dans le concret de la vie *de quoi la soutenir ou lui faire obstacle* et des embûches. Voici quelques exemples qui semblent plus actuels et plus proches de notre style de vie et de notre mission :

• Dieu n'est plus évident *dans la cité séculière*, où se trouvent beaucoup de nos communautés. Prier dans le silence apparent de Dieu, au milieu de l'indifférence du monde est plus difficile. Par contre, le travail pastoral nous met en contact avec le témoignage de ceux qui savent exprimer sous une forme simple et profonde leur foi en la présence du Seigneur et en la force de sa résurrection ;

• «Plongé dans le monde et les soucis de la vie pastorale, le salésien apprend à rencontrer Dieu à travers ceux auxquels il est envoyé», nous disent les Constitutions[63]. Mais il est également vrai que *les événements de l'histoire* sont fortement marqués de tristesses et d'angoisses. Et celles-ci s'imposent plus que les joies et les espoirs. La prière y change-t-elle quelque chose ? Le service de nos frères ne suffit-il pas et n'est-il pas plus important ?[64]

• Pendant des siècles, les rythmes de la prière ont été 182
uniformisés, réglés sur celui de la vie. Ils étaient satisfaisants et favorables à la croissance spirituelle. À l'époque de Don Bosco

[61] *CGS* doc. 9 «Communauté en prière»
[62] Cf. *CG21* 42-45
[63] *Const* 95
[64] Cf. *CGS* 520

également ils avaient cette cadence assurée et tranquille. Aujourd'hui nous vivons dans une *civilisation qui change* rapidement. C'est un danger pour la stabilité nécessaire en tout. Mais en même temps, on ressent un besoin d'authenticité et de renouveau.

• D'innombrables *mouvements* de prière, sans aucun doute valables et même attirants, voient le jour. Une confrontation s'impose. Certains en sortent avec la conviction que notre prière est pauvre et peu authentique.

En est-il ainsi ou bien n'a-t-on pas encore assez compris et vécu la densité de l'adoration exigeante que nous a laissée Don Bosco, sa fascination et son efficacité ?

• La prière salésienne est née *avec les jeunes* et s'est développée en communion avec eux : un contact aujourd'hui plus difficile, moins continu, parfois seulement fugace. Mais quand il est là, il devient un contact rénovateur à animer et à promouvoir.

• Notre prière doit affronter *la tension* qui se crée entre la spontanéité et la régularité, l'improvisation et l'ordre, la liberté et les lois, la discrétion et l'obligation. Ce sont des pôles qui tirent en des directions opposées. L'équilibre est difficile. Le problème n'est pas abstrait. Tu assistes à des prières répétitives, standardisées ou à des expériences parfois téméraires. Il s'agit d'unir l'obéissance et l'inventivité, la prudence et la nouveauté, le discernement et la patience.

183 • La prière salésienne n'a pratiquement pas fait problème jusqu'à Vatican II. Il y avait deux livres de pratiques de piété : « La Jeunesse instruite » (« Qu'on s'y tienne », avait dit Don Bosco au premier Chapitre général de 1877) et le manuel des « Pratiques de piété en usage dans les maisons salésiennes », promulgué par le Père Albera à partir de 1916.

L'ordre du Père Albera de s'en tenir scrupuleusement à ces textes officiels sans y introduire de modifications ne trouve pas d'opposition. À part quelques légères variantes, le monde salésien prie à l'unisson. Ensuite, la quantité, la qualité et l'uniformité commencent bientôt à se modifier, en partie à cause des

directives de l'Église. Sa réforme n'a pas réduit la prière : elle a laissé tomber ce qui était suranné, désuet, encombrant, et a opté pour la profondeur et la meilleure qualité.

Peut-on dire que les salésiens d'*aujourd'hui* prient comme et autant que le voulait Don Bosco ?

Jusqu'au Concile, les salésiens n'ont pas douté de leur prière. Puis ils se sont aperçus que leur manière traditionnelle de la faire ne correspondait plus aux besoins et aux impératifs nouveaux, et qu'il ne suffisait pas d'une règle pour inciter à prier. Les jeunes vont là où va la vie. La prière avait besoin d'être redécouverte, de retrouver des motifs, d'être présentée comme une valeur vitale. Mais la vie de la prière est la vie du Fils de Dieu et une réalité de foi. Il faut, sans que cela suffise, de la force et de l'inventivité pour pousser la recherche et la création de nouvelles formes.

• Enfin, les *communautés* trop compliquées ou trop petites, les confrères trop indépendants ou trop fossilisés dans leurs habitudes : tous éléments qui compliquent encore la tâche.

Tu le vois, la prière est un don, mais un don difficile à vivre 184
et à développer pour le garder. Tu auras remarqué que, lorsque le sens du don de soi se dégrade, celui de l'obligation ressentie comme une loi à observer se renforce, et l'on tombe dans le formalisme. Il faut surmonter ce danger et reconnaître l'importance objective de la prière[65]. Tu dois être le premier à y croire.

« Dans les questions particulièrement importantes, te rappelle *Don Bosco*, élève toujours rapidement ton cœur vers Dieu avant de prendre une décision »[66]. La prière « obtient tout et vient à bout de tout »[67]. La prière est « l'œuvre des œuvres ». Le Père Ceria rapporte sur la vie de prière des premiers directeurs le témoignage suivant : « Ils priaient beaucoup, ils priaient avec beaucoup de dévotion ; ils tenaient à ce que l'on prie et que l'on

[65] *Laudis canticum* cité en *CGS* 253 ; *LH* 9
[66] *CC dir.* : Avec toi-même, 6
[67] *MB* XV, 492

prie bien. Il semblait qu'ils ne puissent pas dire quatre mots en public ou en privé sans parler de la prière. Pourtant, sans excepter Don Michel Rua lui-même, [...] ces hommes ne manifestaient pas posséder des grâces extraordinaires d'oraison. En effet, nous les voyions accomplir avec une simplicité naturelle les seules pratiques de piété voulues par les Règles ou introduites par la coutume. Mais quelle attention dans leur manière de traiter Dieu ! Et avec quel naturel, en parlant des choses les plus disparates, ils insinuaient des pensées de foi ! Ils avaient vécu longtemps avec Don Bosco, et cette vie commune avait laissé dans leur existence des traces ineffaçables. »[68]

Ils vivaient, comme Don Bosco, dans un climat d'amitié avec Dieu, dialoguaient avec Lui comme des fils et unissaient spontanément l'oraison et la vie. Cette tradition de prière est heureusement vivante aussi chez les directeurs d'aujourd'hui, mais elle doit se renforcer et se renouveler sans cesse, parce que les circonstances la rendent plus difficile et que, d'autre part, les confrères et les communautés souffrent de sa carence. C'est à toi le premier d'être convaincu de ne rien pouvoir leur donner si tu n'entretiens pas en toi-même le don de la prière salésienne.

53.3 Prière communautaire et prière personnelle[69]

185 Nos constitutions parlent du salésien qui « entretient son union avec Dieu, conscient qu'il faut prier sans cesse, en un dialogue simple et cordial avec le Christ vivant et avec le Père qu'il sent tout proche »[70]. Elles affirment même que « nous ne pourrons former des communautés priantes que si nous devenons personnellement des hommes de prière »[71]. À côté des formules et des techniques, utiles certes, qu'on essaie parfois de suggérer, cette attention particulière accordée *au salésien qui prie*, apporte des lumières et des orientations.

C'est un fait d'expérience : si tu as dans ta communauté des

[68] CERIA E., *Don Bosco avec Dieu*, Apostolat des Éditions, Paris, p. 73
[69] Cf. *PVSDB*, II, p. 427-428
[70] *Const* 12
[71] Ib., 93

salésiens qui prient, tu as de bonnes oraisons ; mais si tu n'as que des oraisons bien composées, tu n'arriveras jamais à faire un salésien qui prie.

La communauté s'en ressent profondément : une communauté-en-prière ne peut pas se constituer si ses membres ne sont pas personnellement des hommes de prière. Elle ne serait pas une « réalité vivante »[72].

La disposition spirituelle authentique est vraiment la structure portante de la vie de prière de chacun et de tous ensemble.

A. La prière individuelle 186

Lorsque, dans la première rédaction que nous possédons des Constitutions, Don Bosco affirme que, par leur vie active, les salésiens « ne peuvent avoir la facilité d'accomplir beaucoup de pratiques de piété en commun », il semble dire implicitement qu'il en confie beaucoup à leur *responsabilité personnelle*[73].

Les premiers salésiens, priaient avec les jeunes, mais ils priaient aussi beaucoup individuellement, qu'il s'agisse de prières tout à fait libres ou de celles qu'ils faisaient en tant que religieux, comme la méditation – introduite comme pratique commune en 1874-1875 seulement – et la lecture spirituelle.

Témoins les paroles de Don Bosco dans l'article cité : « Pour ce motif, (les membres) chercheront à y suppléer par le bon exemple » (ce qui signifie pour le saint l'émulation, l'amour fraternel, la vie de famille, cet ensemble de gestes chrétiens qui sont toujours, selon un ancien proverbe monacal, la cause et l'effet de la vie de prière : « si les moines s'aiment beaucoup, c'est signe qu'ils prient bien ; s'ils prient bien, ils s'aiment ») et par « la parfaite observance des devoirs généraux du chrétien » (ce qui désigne aussi bien la liturgie sacramentelle que l'ensemble d'« observances » morales, d'exercices et de pratiques de piété qui foisonnaient dans la religiosité du XIX[e] siècle).

La prière salésienne n'a jamais perdu l'esprit ni la liberté des

[72] Cf. *CGS* 525

[73] *MB* V, 940 ; Giovanni Bosco, *Costituzioni della Società di S. Francesco di Sales [1858]-1875*. Testi critici a cura di Francesco Motto sdb

origines. Chaque salésien a sa prière, disait le Père Caviglia. On peut ajouter que le salésien a toujours prié plus que ce qui lui est strictement imposé. Il faut continuer: prie «sans cesse», disent les Constitutions[74].

B. La prière communautaire

187 Si tu accordes de l'importance à la prière *individuelle*, tu valorises indirectement la prière *communautaire* et vice versa. Car la prière individuelle est nécessaire pour que la prière communautaire – en particulier la prière liturgique – porte des fruits. Elle la prépare et elle est en même temps un prolongement et un témoignage qu'elle a été vécue avec authenticité[75]. Les deux prières se compénètrent.

Il reste évidemment des *différences:* la *prière individuelle*, faite elle aussi au nom du Christ et des membres de l'Église, est plus libre, plus spontanée, plus intime; la *prière communautaire*, plus officielle, plus rigoureuse dans ses formes et sa teneur et plus ecclésiale dans le signe de l'assemblée. Plus intériorisée la première; plus objective, plus sociale et plus populaire la seconde.

On sait qu'après le Concile et la réforme liturgique, la «prière communautaire» est passée au premier plan, non seulement à cause de la nouvelle culture qui exalte les valeurs de l'unité et de l'agrégation, mais parce qu'elle assure une présence particulière du Seigneur qui a dit: «Quand deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis là, au milieu d'eux»[76]. Mais attention: on ne prie pas en communauté si la cohésion de ceux qui la constituent n'accède pas à la conscience d'un «*nous en communion*» qui engage et agit. Il est vrai que sans hommes de prière il n'y a pas de communauté-en-prière. Mais il ne suffit pas d'avoir des hommes de prière pour que la communauté soit une authentique communauté-en-prière. C'est pourquoi nos documents invitent

[74] *Const* 12
[75] Cf. *CGS* 548
[76] Mt 18, 20; *LH* 9

avec insistance les salésiens à « redécouvrir la valeur irremplaçable de la communauté dans notre vie de prière »[77]. C'est une affirmation lourde de conséquences : elle t'engage entre autres à orienter les confrères vers un authentique *saut de qualité* qui, sauf louables exceptions, nous prend au dépourvu. La prière de nos communautés, quelles qu'en soient les causes, est plus un ensemble de prières individuelles qu'une prière d'ensemble.

On prie encore beaucoup quand on est ensemble, mais il est plutôt rare de sentir vibrer cet « ensemble », le « seul cœur et la seule âme » dont parle saint Luc.

Signalons en passant dans ce contexte, le problème délicat de 188
l'*affectivité*. Tu sais que dans l'Église d'aujourd'hui, comme dans le passé, sont apparues des communautés de prière, de consacrés ou non, à forte circulation affective. Il n'est pas possible d'éliminer l'affectivité de la prière. Mais comment la vivre ? Elle joue un rôle positif. À d'autres époques elle prenait peut-être peu de place ou était presque éliminée en réaction contre le piétisme ou le psychologisme. Aujourd'hui, on veut que l'homme s'exprime dans sa totalité parce que c'est son être tout entier, corporel et social, qui prie.

L'exemple de Jésus fait école. Jésus a prié de tout son être, et dans sa prière se notent toutes les expressions de l'affectivité humaine : il pleure, frémit, exulte de joie... La prière communautaire du Valdocco – la prière personnelle également – avait beaucoup de chaleur humaine.

D'autre part, si dans les communautés composées de confrères déjà avancés en âge cette affectivité a des difficultés à se manifester, dans les communautés de jeunes par contre, elle éclate parfois avec force et comme par instinct. Veille à ce qu'elle soit utilisée avec mesure pour qu'elle ne dégénère pas en sentimentalisme.

[77] *CGS* 521

189 • Un *cœur attentif et purifié*

« Les cœurs purs verront Dieu ». Dieu est « esprit et vie ». On ne vit pas en dialogue avec Lui et on ne se maintient pas en accord avec l'Esprit sans un cœur attentif et purifié. Il n'est pas possible de parcourir les routes de la prière sans parcourir d'abord celles de l'ascèse pour écarter les obstacles à l'union, sans rejoindre une certaine unité personnelle avec le mystère de la croix. La prière est un acte spirituel et nous nous tournons souvent vers l'extérieur. Nous sommes en outre paresseux par nature, et parfois par habitude : la prière coûte à notre paresse. Nous sommes facilement distraits, superficiels, nonchalants. L'inadaptation du milieu, la fatigue physique, l'état de santé, le climat pèsent sur la prière. Sans oublier les pièges du malin et d'autre part les épreuves de Dieu, les états de sécheresse, les attentes douloureuses et vides.

• Le *« silence de tout l'être »*

Il nous met dans la possibilité d'écouter Dieu et de s'identifier avec son dessein de rédemption. De longs silences constituent parfois la plus belle prière : Dieu nous parle, fait entendre sa voix, ses appels.

• Des *laps de temps* convenables.

Pour donner aux confrères une réelle possibilité de prier, pense à répartir justement le travail, comme le stipule l'article 69 des Règlements : « Dans chaque communauté, les rythmes de prière seront programmés au début de l'année, compte tenu des engagements apostoliques et des exigences de la vie fraternelle »[78]. Il y a des instituts de vie active qui ont réduit certains rythmes de travail stressants et habituels pour donner à leurs confrères une vraie possibilité de prière et d'étude. L'Église elle-même l'exige : « Dans le rythme si épuisant des engagements apostoliques, la prière personnelle et communautaire devra avoir des moments quotidiens et hebdomadaires bien soignés et

[78] Cf. *Reg* 43

suffisamment prolongés. Ils seront complétés par des expériences plus fortes de recueillement et de prière, chaque mois et durant le cours de l'année »[79].

• Un long *exercice*

« Exerce-toi personnellement à la piété », disait Don Bosco à la suite de saint Paul [1 Tim 4, 8]. La prière n'est pas une de ces petites choses qui peuvent se faire et s'apprendre rapidement. C'est un travail d'adultes, un fruit de la grâce, de l'exercice et du temps.

• *Motivations solides*

Fondées sur l'étude rigoureuse et à jour, les activités de 190
prière viendront à bout de l'incertitude et de la confusion au plan doctrinal. Veille à faire acquérir une meilleure compréhension de la Parole de Dieu, à nourrir une foi plus mûre et plus adulte par l'étude et la lecture personnelle. Mais aide les confrères qui ont perdu le goût de la prière à prendre part aussi à des expériences fortes qui les mettent en question. Le défaut le plus grave aujourd'hui est la superficialité. On ne peut traverser une période de changement culturel sans réfléchir ni faire des expériences authentiquement motivées. La superficialité ne donnera jamais la joie de la rencontre avec Dieu.

• *L'amour*

C'est pour le Seigneur qui entre en dialogue avec nous, qui est présent pour se donner et nous rendre conformes à son image de Fils, qui prie le Père et nous demande de le suivre sur cette route. « Tu ne peux demander à personne que ce qu'il aime, rien de plus », a écrit sainte Catherine de Sienne. L'amour, mais aussi l'attente silencieuse qui n'exige pas la réponse immédiate de Dieu, qui respecte sa liberté infinie, son absence apparente, son silence mystérieux.

• *L'acceptation de la volonté de Dieu*

« J'aime tout ce qu'Il fait » déclarait la petite sainte Thérèse. La prière ne sera jamais authentique si elle n'est pas au centre

[79] CRIS-DCR n° 5

de notre projet personnel et du service apostolique auquel nous sommes appelés. Elle est un sacrifice spirituel, une volonté de nous offrir dans le travail, dans les joies et les souffrances.

191 • La présence active d'*animateurs à la page*

Qu'il y ait toujours dans ta communauté un confrère préparé qui, avec ton appui, soit « le premier responsable de la prière dans la maison ».

La prière a besoin de créativité et de souplesse, d'adaptation à la situation des personnes et des milieux, et par conséquent d'une préparation éloignée et prochaine, d'engagement et de sacrifice. On ne peut s'en passer. Il n'est plus possible aujourd'hui d'accepter l'improvisation facile, les célébrations passives, répétitives et monotones, sans élan et sans vie. Les moyens valables ne manquent pas, à commencer par l'utilisation avisée des divers manuels de prière. Mais ceux qui vivent et savent faire vivre une prière qui engage la vie et une vie qui engage la prière obtiennent bien davantage. Sans ce rapport vécu, l'oraison devient une pratique de plus parmi toutes celles qui se font au cours de la journée[80].

53.5 Les prières : célébrations, moments, formes

A. Notre renouveau liturgique

192 C'est une vraie renaissance spirituelle et non pas une simple restructuration qui sauvera la qualité de nos prières. Le *renouveau liturgique*, déclenché par Vatican II nous a fait parcourir un long chemin, pas toujours facile. L'approfondissement qu'il a imposé a permis de voir plus clair aujourd'hui dans le rapport entre la personne et l'action liturgique, par exemple, et dans la manière dont les diverses formes de prière s'enrichissent réciproquement en relation avec la liturgie où elles trouvent leur achèvement. Cela facilite ta tâche de formation pour intégrer chez les confrères la foi et la vie à travers la prière.

[80] Cf. *CGS* 536

La personne est une composante essentielle de l'action liturgique. Dans une communauté réunie, ce sont les personnes qui prient. Elles participent à la prière liturgique, la préparent et la suivent. Si bien que c'est à travers les personnes que la prière liturgique influence les autres formes d'oraison et est influencée par elles. Plus que toute autre forme de prière, la liturgie comporte la méditation de la Parole de Dieu et de ses exigences. Elle a fortement marqué l'élément contemplatif, la présence agissante du mystère, sa réalisation progressive dans l'âme de celui qui prie, l'écoute silencieuse devant l'action de Dieu dans l'histoire. Mais à la prière de vie elle emprunte le contact avec les faits de notre histoire pour plonger dans la vie réelle. 193

En vertu de cette connexion, tout ce qui développe une personne dans son action liturgique, profite à toute autre forme de prière et réciproquement. Et tout ce qui les oppose nuit à l'une et à l'autre. Rappelle-toi que la redécouverte de ces valeurs a amené le CGS à affirmer solennellement : « Nous accueillons avec enthousiasme et faisons nôtres les orientations rénovatrices de l'Église, en fait de liturgie »[81].

Mais c'est insuffisant ; et il n'y a rien de téméraire à affirmer que si tu n'es pas, au premier chef, *imprégné « de l'esprit et de la force de la liturgie »*[82], la communauté restera au point de départ.

Ne néglige ni les moyens ni les occasions de te mettre à jour au point de vue de la théologie, de la liturgie et des célébrations. Surtout ne te contente pas de « faire de la liturgie » : vis-la et fais-la vivre.

Vivre la liturgie

Le *rite* est un événement de salut. Il a Dieu comme protagoniste et nous *greffe sur la Pâque du Christ*. Par ton témoignage et ta parole, les confrères verront son lien « unique » avec l'action pastorale. Ils s'expliqueront mieux l'intuition de Don Bosco qui a toujours suivi pour agir un critère de continuité 194

[81] *CGS* 544
[82] *SC* 14

entre l'éducation intégrale de ses jeunes et la célébration des sacrements.

La *pastorale*, au fond, n'est qu'une *pédagogie de la rencontre.* Il s'agit de rencontrer « les jeunes au point où ils en sont de leur liberté »[83] et de les aider à rencontrer la personne du Christ, le Seigneur ressuscité[84].

Il y a certes tout un secteur de la pastorale qui s'exerce hors de la liturgie. Mais tout doit être orienté et présenté de manière à porter les jeunes à franchir le seuil du signe pour entrer au cœur du mystère qui les sauve plus que toute autre expérience.

195 Pour que cela puisse arriver, c'est avant tout chez les éducateurs que ça doit se passer. Puisque tu sais quelles sont les *dispositions de cette « expérience de rencontre »*, travaille à les promouvoir pour qu'elles soient connues, estimées et vécues. Quels *objectifs* dois-tu viser ?

• *Percevoir la personne de Jésus ressuscité* à travers les divers signes :

– À travers le pain et le vin, percevoir sa présence réelle ;

– À travers la personne qui préside (quelle transparence du Seigneur doit avoir celui qui, comme toi, est appelé à « présider dans la charité » !), sa présence personnelle ;

– À travers la parole, sa présence qui parle ;

– À travers les sacrements, qui sont les gestes personnels du Ressuscité, sa présence agissante ;

– À travers l'assemblée, sa présence ecclésiale : « Quand deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis là, au milieu d'eux »[85].

• *Vivre le rite comme une fête et le transporter dans l'actualité :*

En se situant non en face, mais au cœur de l'événement (de l'acte liturgique !), la communauté des confrères, comme l'Église, « n'a pas la nostalgie du passé, mais de l'éternel », comme il est

[83] *Const* 38
[84] Cf. ib., 34
[85] Mt 18, 20

écrit. Elle fait mémoire d'un Dieu qui fait mémoire de son Amour. L'adverbe de la liturgie, c'est « aujourd'hui ». L'amour avec lequel Dieu a choisi, sanctifié et envoyé Don Bosco est encore communiqué sans cesse aujourd'hui à ses fils.

• *Rendre les signes authentiques :* 196

La liturgie est constituée de signes. La parole, le geste et le silence : trois éléments concrets qui font le rite. Ils forment entre eux dans une vraie unité vitale, si bien que saint Augustin a parlé de « gestes sonores » et de « paroles visibles ». Le silence est l'atmosphère qui enveloppe la parole et le geste, pour que chacun les fasse devenir significatifs pour soi.

On te demande de donner de l'authenticité aux signes, s'il en était besoin. *Comment ?*

– En veillant à ce qu'ils s'accomplissent bien, et qu'ils se célèbrent avec le « sens du sacré », puisqu'ils sont ouverts sur le mystère et capables d'exprimer par eux-mêmes le don de la grâce ;

– En faisant comprendre et respecter leur *langage symbolique*, selon les normes liturgiques (comportements, paramètres...) ;

– En encourageant la communauté à la *conversion* afin que les signes soient authentiques au niveau intérieur, vrais par leur correspondance avec la vie. Sans quoi il risquerait de s'introduire quelque chose de faux dans le sacrement (« il introduit le mensonge », dit saint Thomas) et l'Eucharistie tournerait à rien.

Alors les célébrations liturgiques seront efficaces. Elles deviendront un rite qui transforme : elles réussiront à introduire l'existence de la communauté qui prie dans le mystère pascal du Christ.

Dans cette perspective tu soigneras les expressions et les événements fondamentaux du dialogue personnel et communautaire avec le Seigneur. Les Constitutions les présentent sous une forme claire et significative : la Parole, la célébration de l'Eucharistie, le mystère du Christ dans le temps, le sacrement de la Réconciliation, la piété mariale, la méditation, la prière de vie.

B. Accueillir et vivre la Parole

197 La Parole du Seigneur a une *place de choix* dans notre règle de vie: elle convoque la communauté[86], elle est une source de vie spirituelle, une nourriture pour la prière, une lumière pour discerner et une force pour vivre dans la fidélité[87]. Elle nous oriente vers l'Eucharistie[88], et nous appelle à une conversion continuelle...[89].

Elle est une parole actuelle, vivante et efficace. Saint Augustin écrit que le Seigneur n'a pas fait ses paroles pour les laisser là; mais il les a faites et elles subsistent en Lui. L'expérience pastorale est liée à la Parole écoutée comme à sa béatitude pour l'actualité et l'efficacité dont elle est riche: « Heureux ceux qui écoutent ».

L'insuccès de certaines formes de prière, le sentiment de leur pauvreté et même de leur inutilité peuvent dépendre, au fond, de ce que nous leur sommes étrangers. La Parole de Dieu ne nous est pas familière, ne nous est pas naturelle. Dieu parle et, en parlant, se donne. Sa Parole communique ce qu'il est et rejoint notre monde intérieur comme un appel à l'écouter et à la réaliser.

198 Centre ton attention et ton service sur les moments essentiels qui constituent cette écoute pour les favoriser:

- « La Parole, écoutée avec foi, est pour nous... »[90]; il faut avant tout se disposer à l'*écouter*, surtout s'il faut ensuite la communiquer. Le prophète n'est pas celui qui déverse beaucoup de paroles, mais celui qui écoute avec passion.

- « Ayant en mains chaque jour la Sainte Écriture, comme Marie nous *accueillons* la Parole et la méditons dans notre cœur... »[91]; après l'avoir écoutée, garder la Parole et la faire

[86] Cf. *Const* 85
[87] Cf. ib., 87
[88] Cf. ib., 88
[89] Cf. ib., 90
[90] Ib., 87
[91] Ib.

devenir familière, l'*assimiler*. Elle révélera sa nouveauté. Il nous faudra sans cesse confesser que nous n'avons jamais fini de la comprendre. En la gardant et en la savourant de tout notre être dans l'obéissance, nous pourrons en imbiber le terrain de notre vie, et ce n'est qu'alors que notre vie sera vraiment convertie, une vie qui a le goût de Dieu et le goût d'aujourd'hui.

• « ... Pour vivre notre vocation dans la fidélité, [...] pour la [la Parole] faire fructifier et l'annoncer avec zèle »[92] : finalement, mettre la Parole *en pratique* dans les événements et le travail de tous les jours. C'est un peu la rendre à Dieu de qui elle provient, lui restituer les talents avec les intérêts.

Tout cela n'a rien d'étrange. L'Église y invite tout chrétien. Ce n'est au fond pas bien différent de ce que faisait Don Bosco : il acceptait et recherchait les pratiques de piété suggérées ou prescrites par les catéchismes diocésains et par le magistère, ou proposées dans les livres de dévotion. Ces exercices rythmaient ensuite, comme une liturgie, les jours, les semaines, les mois et l'année dans ses maisons.

Il ne faut pas penser non plus que les confrères devront leur consacrer des moments exceptionnels. Il y aura ceux que les Constitutions indiquent comme temps de prière et ceux qui se choisissent librement. Au fond, il s'agit moins de chercher le temps que de se décider pour une disposition spirituelle qui donne de la profondeur aux diverses formes de prière.

C. Place centrale de la célébration eucharistique

L'Eucharistie « est l'*acte central* et quotidien de chaque communauté salésienne, vécu comme une fête en une liturgie vivante. La communauté y célèbre le mystère pascal et, communiant au Corps immolé du Christ, elle le reçoit pour se construire en Lui comme communion fraternelle et pour renouveler son engagement apostolique »[93]. **199**

Don Bosco fut un témoin et un défenseur extraordinaire de

[92] Ib.
[93] Ib., 88

l'Eucharistie. « Même au cours des récréations, lorsqu'il parlait parfois de l'Eucharistie, son visage s'éclairait d'une sainte ardeur [...] ; nous nous sentions tous pénétrés de la vérité de la présence réelle de Jésus »[94].

Pour chacun de nous, « communier au Christ, c'est accepter en nous non seulement sa chair, mais toute sa Personne. C'est donc nous engager à modeler notre pensée sur la sienne à propos de tout, de la vie (béatitudes), des hommes (commandement nouveau), de Dieu (Père) ; à faire nôtre sa volonté en son inspiration (volonté du Père), son ampleur (tous les hommes) et sa forme (aimer jusqu'à la mort) »[95].

Et *pour la communauté*, « communier au Christ » signifie l'accepter comme « "signe et cause" de l'unité, tout à la fois ferment et exigence d'unité [...]. Mais elle ne l'est que dans la mesure où nous vivons déjà la communion entre nous et où nous nous engageons à la vivre toujours davantage : le signe alors est aussi cause d'unité »[96].

Cette communion au Christ eucharistique et entre nous rend possibles et efficaces notre charité pastorale et le zèle apostolique de la communauté et de chacun de ses membres. Tous ces aspects trouvent une expression admirable dans la *concélébration* eucharistique[97].

Il ne faut pas oublier, et tu dois le rappeler à tes confrères, le lien intime qui unit la célébration eucharistique et les sacrifices spéciaux que comporte notre vie consacrée apostolique. « Lors de notre profession religieuse, nous avons été offerts à Dieu par l'Église en intime union au sacrifice eucharistique »[98].

200 Dans la spiritualité du Valdocco, la piété eucharistique a pris des *formes* variées et *nombreuses* selon les époques, mais elle fut toujours gardée en grande estime. Notre époque redécouvre son importance comme à l'origine : le renouveau liturgique lui donne aujourd'hui une nouvelle profondeur. La présence réelle

[94] *MB* IV, 457
[95] *CGS* 543
[96] Ib.
[97] Cf. *CGS* 543 ; *PO* 13d ; *SC* 10a ; *CD* 15b. 30f ; *UR* 2a ; *AG* 9b
[98] *ET* 47 cité en *CGS* 543

demeure la valeur de toujours, mais est considérée dans son rapport essentiel avec le sacrifice de la Messe. Rester en adoration, ce n'est pas seulement « contempler Jésus », « lui tenir compagnie » ; c'est entrer en contact avec le mystère de la Rédemption, avec la logique de la croix, avec le geste suprême d'amour avec lequel le Christ s'est offert au Père pour nous en transmettre les fruits les plus précieux dans la vie de chaque jour. C'est ce que disent les Constitutions : « La présence de l'Eucharistie dans nos maisons est pour nous, fils de Don Bosco, motif de *rencontres fréquentes* avec le Christ. En Lui, nous puisons dynamisme et constance dans notre action pour les jeunes »[99].

D. Célébrer le mystère du Christ dans le temps[100]

C'est dans le temps que se réalise le salut, « un temps de salut dans l'espérance »[101]. Ainsi, les mystères de la Rédemption et la richesse des actions salvifiques sont en quelque sorte toujours présents. 201

La pédagogie liturgique de l'Église nous aide à vivre sans cesse en « union avec Dieu » et à célébrer la « liturgie de la vie ».

Avec la sensibilité de son temps, Don Bosco faisait des diverses célébrations le fil conducteur de la vie de la maison : c'étaient des événements où les jeunes retrouvaient et renouvelaient les motifs de leur joie et de leur engagement.

Si l'Eucharistie « est l'acte central et quotidien de chaque communauté salésienne »[102], « la *liturgie des heures* étend aux différents moments de la journée la grâce du mystère eucharistique »[103]. La communauté salésienne fait sienne cette prière ecclésiale de louange, de remerciement et de supplication en célébrant « les laudes comme prière du matin et les vêpres

[99] *Const* 88
[100] Cf. *PVSDB* II, p. 452-458
[101] *Const* 89
[102] Ib., 88
[103] Ib., 89

comme prière du soir »[104] « si possible en commun »[105]. Elle maintient cette préférence, mais n'exclut pas que, selon l'opportunité, d'autres prières puissent se réciter à leur place[106].

La célébration communautaire de certaines parties de l'Office est en outre une occasion favorable pour éduquer la sensibilité biblique des confrères. Si on entre dans l'esprit de cette prière, le contact continu et guidé avec les psaumes révèle et communique les critères de l'histoire du salut et éduque au discernement de l'Esprit.

Il est évident que ces prestations ne suppriment pas « les obligations assumées par les clercs du fait de l'ordination »[107].

202 Les Constitutions soulignent les diverses tonalités que peut assumer pour nous *le dimanche*, « jour de la joie pascale » : travail apostolique, piété, joie, confiance, optimisme[108]. Un encouragement et une animation opportune aident chaque confrère et la communauté à vivre intensément ces valeurs, qui font partie de l'esprit et de la pédagogie salésienne, dans un service pastoral plus généreux, dans des moments de réflexion ou de prière personnelle, dans les occasions de communion et de fraternité, dans le contact avec des communautés chrétiennes ou avec des groupes de jeunes, pour éviter de réduire le dimanche à un jour de simple « vacance individualiste ». La célébration du Christ dans le temps trouve sa meilleure expression dans l'*année liturgique* qui constitue un point de référence privilégié pour la vie spirituelle et l'action pastorale. La valorisation de cette pédagogie riche en grâce doit se refléter dans la programmation annuelle et dans l'engagement de tous, en particulier dans les temps liturgiques de l'Avent et du Carême.

E. La célébration du sacrement de la Réconciliation

203 « L'action de l'Esprit est pour le profès source permanente de grâce et de soutien dans son effort quotidien pour grandir dans

[104] Ib.
[105] *Règ* 70
[106] Cf. ib.
[107] *Const* 89
[108] Cf. ib.

l'amour parfait de Dieu et des hommes»[109]. La conversion continue, le passage de l'égoïsme à l'amour, est par conséquent une *dimension spécifique* de la vie et de la formation. Dans cette perspective de lutte et de croissance, le sacrement de la Réconciliation est irremplaçable, parce qu'il consacre l'effort pénitentiel de chacun, favorise la conversion indispensable à l'amour du Père et renforce la fraternité[110].

En ta qualité d'animateur spirituel, tu feras tout pour que le sacrement de la Réconciliation retrouve l'importance qu'il a toujours eue dans la vie salésienne.

La plupart ont accepté avec joie le changement conciliaire, mais ils traînent en chemin, parce qu'ils trouvent sévères ses exigences et qu'ils s'y sentent mal préparés. Ton rôle est d'*aider* les confrères, même avec l'aide de spécialistes, à découvrir et à adopter les richesses du *renouvellement* opéré dans l'Église.

Tu veilleras à ce que dans ta communauté: 204

• Soient vivantes *la pensée et la pratique de Don Bosco* sur la nécessité et l'importance de la Réconciliation individuelle. L'Église l'a totalement reconfirmée. Rappelle que la confession dite «de dévotion» a toujours accompagné dans l'Église la montée vers la sainteté. Nous avons tous la possibilité de nous adresser à des confesseurs, si possible salésiens, demandés, à l'occasion et périodiquement, aux maisons voisines. Et sois ouvert aux activités qui se font dans l'Église pour donner de la profondeur et de l'authenticité à ce sacrement, à condition qu'elles soient éprouvées et sûres;

• Il y ait, en temps opportun, des *célébrations communautaires* du sacrement de la Réconciliation, où prend place la confession individuelle. Elles sont vivement recommandées par l'Église pour le caractère complet de leur structure liturgique et pour leur dimension ecclésiale plus marquée. Le directeur étudie avec la communauté les modalités pratiques et les moments les plus opportuns de ces célébrations commu-

[109] Ib., 25
[110] Ib., 90

nautaires. Les récollections mensuelles ou trimestrielles semblent les temps les mieux indiqués. La communauté y exprimera sa volonté sincère de conversion par l'écoute de la Parole de Dieu, le discernement de sa volonté et la purification du cœur[111]. Ce sont des « moments de grâce » qui « redonnent à notre vie spirituelle sa profonde unité dans le Seigneur Jésus et maintiennent vivante en nous l'attente de son retour »[112] ;

• On soit encouragé à s'approcher de ce sacrement avec une certaine *fréquence,* et à le préparer par l'examen de conscience quotidien[113]. Nos Constitutions disent de le recevoir « fréquemment selon les indications de l'Église »[114]. S'adressant aux prêtres, le Concile parle de « confession sacramentelle fréquente »[115]. Un décret de la Sacrée Congrégation pour les Religieux et les Instituts séculiers (CRIS) exhorte les religieux et les religieuses à s'approcher du sacrement « fréquemment, c'est-à-dire deux fois par mois »[116].

Ces indications expriment le sentiment de l'Église, qui a le souci, d'une part que se maintienne vivant le sens du péché et la nécessité de l'expier dans la forme la plus divine et la plus respectueuse, et d'autre part que la liberté de conscience ne doit pas enfermée dans des limites de temps, même si elle doit être éclairée et soutenue ;

205 • Il doit se créer un rapport de continuité *entre le directeur et les confesseurs,* en particulier dans les maisons de formation. Tous sont convaincus de l'importance décisive qu'a, dans le processus de formation, le ministère d'un confesseur préparé et doté d'une riche expérience salésienne. Mais la présence de bons confesseurs ne suffit pas. Il faut qu'ils agissent dans le respect total des critères de formation et d'admission établis par l'Église

[111] Cf. ib., 91
[112] Ib.
[113] Cf. ib., 90
[114] Ib.
[115] Cf. *PO* 18b
[116] *AAS* LXIII, 30 avril 1971 p. 318

et la Congrégation, et appliqués pratiquement dans la communauté locale sous la responsabilité du directeur.

Pour connaître cette unité d'orientation et assurer l'unité de vue sur les points fondamentaux, tu as le devoir précis, au début de l'année et chaque fois que tu l'estimes opportun, de convoquer les confesseurs pour s'entendre sur une interprétation univoque, théorique et pratique, des principes et des normes établies[117].

Ces rencontres doivent s'entourer de la réserve qui s'impose. Rien ne doit transpirer de ce qui pourrait se rapporter, même indirectement, aux confessions entendues.

Étant donné notre genre de vie, Don Bosco accordait beaucoup d'importance à la récollection mensuelle et aux exercices spirituels annuels. Les Constitutions énumèrent les fruits qui peuvent en résulter pour chacun et pour les communautés[118]. L'organisation des exercices spirituels est assurée surtout par les animateurs provinciaux, mais c'est au directeur que revient la préparation de la récollection mensuelle et trimestrielle : la programmation faite à temps, la détermination du lieu, en particulier pour les récollections trimestrielles, le respect de la durée, le choix du thème, du prédicateur et de l'animateur et des autres aspects, très simples parfois, qui favorisent la fécondité de ces moments de renouvellement[119]. Compte tenu de la situation concrète de ta communauté, tu pourras voir aussi s'il est préférable, en accord avec les directeurs concernés, de s'unir aux confrères d'autres communautés.

F. La piété mariale **206**

Vivre le charisme de Don Bosco, c'est répéter comme lui dans l'histoire de chaque vocation salésienne l'expérience de la présence active de Marie. Tout notre charisme a une « *dimension*

[117] Cf. *CN* Présentation
[118] Cf. *Const* 91
[119] Cf. *Reg* 72

mariale»[120]. L'année liturgique, notre travail éducatif et pastoral, notre formation nous donnent sans cesse des occasions et le besoin de faire mémoire de cette présence réelle, familière et féconde.

Dans la vie de Don Bosco et de la Congrégation, la dévotion à la Vierge s'est exprimée sous bien des *formes concrètes:* les trois Ave Maria récités avant le repos du soir et tous ceux qui s'égrènent le long de la journée, les chants et les triduum en son honneur, la neuvaine et la bénédiction de Marie Auxiliatrice, le chapelet et les autres prières de «La Jeunesse instruite», la visite d'un sanctuaire et la participation aux célébrations populaires. La liste est très longue et variée. Ces exercices en l'honneur de Marie sont à situer et à vivre dans le cadre de l'économie du salut, récapitulée dans le Christ dont Marie est la Mère[121].

G. La méditation

207 La tradition salésienne et notre expérience donnent raison à l'article 93 des Constitutions qui dit que «l'oraison mentale est pour nous une *forme indispensable* de prière». Don Bosco estimait en avoir personellement besoin. Le Père Rinaldi atteste: «À cette heure, partout et toujours, je l'ai surpris chaque fois les mains jointes en méditation»[122]. Il l'a jugée nécessaire pour sa Congrégation: «Dans la structure qu'il lui a donnée, il a placé la piété comme pierre de base de l'édifice religieux, et dans la piété, deux pratiques d'importance capitale: les exercices annuels et la méditation quotidienne»[123]. Cette importance l'amenait à conseiller de la préparer dès le soir précédent, en modérant les occupations et en veillant de toute manière au recueillement.

«Sans la méditation bien faite, dit le Père Rinaldi, le salésien court le risque très grave de se réduire à travailler comme un simple employé»[124]. Chez nous, elle doit se faire en commun et

[120] Ib., 37
[121] Cf. *Const* Index analytique au mot «Marie»
[122] *MB* XIX, 400
[123] *MB* XI, 273
[124] *ACS* 35 (1926) p. 458-459

dans un local adapté. Elle s'introduit par de courtes prières, dites par tous, et se termine, après « au moins une demi-heure »[125], par la prière à Marie.

Pour convaincre les confrères plus rétifs à cette pratique et pour en renforcer l'estime chez les autres et motiver leur fidélité, *fais surtout ressortir deux points :* 208

- *Sa nature.* La méditation comporte essentiellement :
 - la « réflexion » que fait le confrère en rapport avec la valeur,
 - le « sentiment » qui le met en résonnance avec elle,
 - et la « résolution » qui pousse à la vivre.

- *Ses fruits,* pour faire comprendre son caractère indispensable : la méditation « renforce notre intimité avec Dieu, nous préserve de la routine, sauvegarde la liberté de notre cœur et nourrit notre dévouement au prochain »[126]. Elle éveille l'attrait et l'amour des valeurs de la foi, la haine et l'horreur du péché. Elle fait entrer les paroles et les mystères de Dieu dans l'esprit et dans le cœur, pour qu'ils se convertissent en critères et en instincts spirituels. Elle permet d'interpréter les situations et les faits selon le sens de Dieu. Elle permet d'assimiler ces valeurs qui deviennent la base et l'appui de nos sentiments et de nos résolutions de vie et d'action. Et elle prépare à la contemplation.

« La communauté locale veillera à varier les formes de ces exercices et à encourager les confrères dans leurs efforts »[127]. Cela vaut aussi pour la lecture spirituelle.

H. La prière de la vie

« Docile à l'Esprit-Saint, Don Bosco a vécu l'expérience d'une prière humble, confiante et apostolique, qui *unissait* spontanément *l'oraison et la vie.* Nous apprenons de lui... »[128]. Ce caractère de sa spiritualité a poussé nos Chapitres généraux à 209

[125] *Règ* 71
[126] *Const* 93
[127] *Règ* 71
[128] *Const* 86

privilégier les formes de prière qu'ils retenaient plus spontanément proches de cette expérience.

Aide les confrères à les mettre en valeur, parce qu'elles expriment une piété profondément située dans l'économie du salut, vécue à la lumière du mystère pascal, qui est un mystère d'alliance, de rencontre et de donation. Le caractère populaire et missionnaire de notre charisme le veut. « Liturgie de la vie », « union à Dieu », « contemplation dans l'action », « rencontrer Dieu », « découvrir les fruits de l'Esprit », toutes expressions que reprennent les Constitutions pour décrire la « *prière de vie* », qui révèle au mieux le *charisme salésien* [129].

Toute prière chrétienne authentique inclut la vie entière de celui qui prie. Et pour tes confrères aussi la vie réelle, ce qu'ils font, les faits avec lesquels ils sont en relation constituent un milieu dense et à leur portée pour nourrir leur prière. Rappelle-toi les anciens salésiens qui lisaient devant le Saint-Sacrement, dans leurs visites quotidiennes, la liste des noms des enfants qui les préoccupaient davantage.

210 Cette prière se fait spontanément, quand on est seul, à partir d'*une situation* déterminée qui lui donne un contenu et une forme. Un contenu varié, un sujet d'invocation, de lumière, de louange, de remerciement. Proche des faits quotidiens qui, en regard des faits de la société et de l'histoire, peuvent sembler sans importance, elle découvre des valeurs inscrites dans la réalité même et révèle comment ces faits appartiennent au fond aux plans de Dieu. Toutes les situations sont susceptibles d'être priées à condition de se convertir en expériences théologales : « Ta foi est le regard de la piété pour bien la connaître et t'y entraîner », disait Don Bosco [130]. La vie théologale consiste à saisir la racine et la signification des faits, leur finalité divine.

Mais fais aussi remarquer aux confrères qu'en contrepartie de sa riche et facile adhérence aux faits, la prière de vie *exige* une forte *ascèse*. Il faut éviter que les faits ne passent dans l'oraison avec tout le poids de leur émotivité. Tu devras pousser la

[129] Cf. ib., 12. 85. 86. 95

[130] *MB* VI, 828

communauté de ne pas rester à la surface des choses : leur côté spectaculaire, confortable et inconfortable, leur interprétation habituelle et l'usage qu'on en fait d'ordinaire. Tu devras l'amener à dépasser le point de vue restreint de l'égoïsme, qui aime regarder et critiquer tout sans jamais se reconnaître en défaut, et à se convertir à la recherche sincère et désintéressée de la volonté de Dieu, prête à en assumer les conséquences. Sans ce travail de purification, l'oraison ne serait que divagation et curiosité.

Pour conclure, il semble que la qualité de la prière dépende essentiellement de la manière dont les confrères vivent *l'esprit théologal* dans leur vie et leurs engagements, de la profondeur et de l'étendue de leur *charité fraternelle*, ainsi que du soin qu'ils donnent à l'*abnégation* et au *recueillement*. 211

Lorsque ces éléments font défaut, aucun moment, aucun lieu ni aucun groupe ne peuvent y suppléer. C'est pourquoi la pédagogie de la prière présuppose aussi, comme on l'a dit, l'engagement d'une vie consacrée sérieuse et l'expérience d'une vie communautaire riche et profonde [131]. Sans l'authenticité ni la ferveur de cette relation concrète et quotidienne avec Dieu aimé par-dessus tout, et avec les frères aimés du même amour, le don de la prière se vide et disparaît.

[131] Cf. *CGS* 553

TROISIÈME PARTIE

MÉTHODES, MOYENS ET STRUCTURES D'ANIMATION ET DE GOUVERNEMENT

212 Don Bosco, la tradition salésienne et les orientations des derniers Chapitres généraux ne se limitent pas à indiquer la fonction du directeur et les critères d'exercice de son ministère; ils soulignent aussi l'utilité et le caractère indispensable de certains moyens pour l'animation des personnes et le gouvernement des communautés. C'est une invitation à les utiliser en tenant compte des sensibilités locales et des multiples situations personnelles et communautaires, qui diffèrent par l'âge, la culture et la maturité.

Ce qu'il faut poursuivre, c'est l'amélioration des relations personnelles et communautaires. Don Bosco les voulait empreintes de compréhension, d'une grande familiarité, de confiance, d'amitié sincère et de charité. « Fais en sorte, écrivait-il au Père Bonetti, que tous ceux à qui tu parles deviennent tes amis ». C'est surtout, dans le processus de la formation permanente qui trouve une place privilégiée dans la communauté, la recherche plus sûre de la volonté de Dieu pour s'y attacher fermement.

L'objectif que Don Bosco te propose n'est pas facile, parce qu'il met en cause ton intériorité, ton zèle, ta crédibilité et ta compétence. Il ne s'agit pas de donner crédit aux attentes excessives de certains confrères. Ce que tu dois vouloir est ceci : appliquer les moyens conseillés pour que la rencontre, toute rencontre, ne se réduise jamais à un fait purement administratifs et impersonnel ; mais qu'elle soit un événement riche d'humanité et de foi.

6. QUELQUES CRITÈRES ET QUELQUES FORMES CONCRÈTES D'ANIMATION ET DE GOUVERNEMENT

213 Nous porterons notre attention sur trois points:

- Les différentes situations des confrères de la communauté;
- Quelques critères généraux, de nature technique, pour l'animation des groupes: le fonctionnement du Conseil, de l'assemblée communautaire et des réunions à l'occasion de rencontres, de carrefours et d'animations.
- Le «dialogue fraternel» et la «direction spirituelle».

6.1 Deux intérêts à concilier

Avant de décrire ces formes d'animation, il est peut-être bon de rappeler que ton ministère doit harmoniser *l'attention aux personnes* et *l'attention à la communauté*, l'accompagnement personnel de chacun et le cheminement de tous, et qu'il doit s'adapter aux diverses situations de vie des confrères.

61.1 Rapport individu-communauté

Le directeur est appelé à mettre tout son art spirituel à harmoniser le bien de la commaunauté et celui du confrère en sorte que l'expérience de leur rapports permette à l'une comme à l'autre de vivre et de consolider sa vocation propre.

C'est le problème quotidien de la *relation individu-communauté*[1].

L'accent mis aujourd'hui sur la valeur de la personne et sur la diversité des situation fait ressortir des exigences nouvelles de

[1] Cf. *GS* 4; *PC* 14

santé, de formation intellectuelle, de vie spirituelle, d'intimité et d'espace pour la réalisation personnelle. Il est donc nécessaire que le directeur rencontre réellement chaque confrère, qu'il connaisse sa condition et pourvoie à ses besoins, en respectant pleinement à la fois les dons personnels et le bien de la communauté.

Les deux rôles du directeur, *homme du bien commun et homme du bien individuel*, peuvent s'accorder l'un à l'autre. Par son animation, le directeur a, en principe, le don d'orienter le bien de chacun vers celui de la communauté et le bien de la communauté vers celui de chacun, parce qu'ils sont objectivement ordonnés l'un à l'autre par l'Esprit-Saint. Construire le vrai bien de la communauté, c'est favoriser le bien de chacun.

C'est à ne pas perdre de vue, même s'il est parfois nécessaire 214
de demander un sacrifice: « Si les nécessités concrètes de la charité et de l'apostolat exigent d'un confrère le sacrifice de désirs ou de projets, en soi légitimes, celui-ci acceptera dans la foi ce que l'obéissance lui demande, tout en gardant toujours la possibilité de recourir à l'autorité supérieure »[2].

Mais il y a en fait *des conflits quotidiens*, c'est inévitable et ce n'est pas propre à la vie religieuse. On ne peut alors se contenter de principes solennels ni se réfugier dans la politique de « non-intervention » sous prétexte que le temps et les circonstances font mûrir les décisions. Il n'y a pas de recettes. Les problèmes surgissent et le directeur a le devoir de rechercher, parmi les solutions possibles, celle qui semble la meilleure parce qu'elle concilie mieux les droits et les devoirs des uns et des autres. Homme d'équilibre et de prière, avec les deux pieds sur terre et l'imagination active, il examinera avec patience le pour et le contre et prendra une décision sans oublier d'être franc et clair avec qui de droit.

Un dialogue de qualité pour rechercher la vérité dans le discernement, est ce qui garantit au mieux l'objectivité de la décision et la disponibilité personnelle à des sacrifices éventuels.

[2] *Const* 69

215 Les limites et les ressources des confrères conditionnent évidemment ton ministère. Un milieu composite est moins facile à animer ; mais il offre plus de ressources et de variété et par conséquent, si tu sais en profiter, plus de possibilités pour la formation et l'apostolat.

A. Les confrères jeunes

Les jeunes salésiens, « plus proches des générations nouvelles, capables d'animation et d'enthousiasme et disponibles pour des solutions nouvelles »[3] constituent certainement une *présence positive et caractéristique* dans la communauté. « La communauté, en encourageant et en orientant leur générosité, les aide dans leur maturation religieuse apostolique »[4].

Nous parlerons d'eux à propos de la direction spirituelle. Nous t'invitons en outre à prendre connaissance de ce que la FSDB présente et conseille magistralement.

Mais l'expérience de la formation révèle aujourd'hui chez pas mal de jeunes profès temporaires une chute de l'attachement à la vocation qui donne lieu à des difficultés plus nombreuses et plus graves en certaines phases. Ce qui nous donne la conviction qu'il faut soigner avec une attention particulière les *jeunes confrères en stage.*

Le jeune stagiaire vit « une phase de confrontation vitale et intense avec l'action salésienne dans une expérience éducative et pastorale »[5]. « Il s'exerce à la pratique du Système préventif et [...] à l'assistance salésienne. Accompagné par son directeur et sa communauté, il » est là avant tout pour réaliser « en lui la synthèse personnelle de son activité et des valeurs de sa vocation »[6].

216 Ce travail doit se réaliser dans un *milieu* suffisamment positif.

[3] Ib., 46
[4] Ib.
[5] Ib., 115
[6] Ib.

• Les confrères en stage doivent pouvoir trouver un guide spirituel compétent, de préférence en toi, et un confesseur éclairé et paternel, pour les aider, dans le dialogue et la direction spirituelle, à bien comprendre la nature de la formation que doit leur apporter cette phase de leur vie, de manière qu'ils s'y engagent en toute responsabilité[7].

• La communauté doit se rendre coresponsable de leur vocation (les Constitutions emploient les mots « encourage », « oriente », « aide », « accompagne ») et en aider positivement la croissance par son style de vie cohérente, dynamique, fraternelle et familiale. Ils doivent s'y sentir à l'aise, accueillis et valorisés.

• Les tâches qui leur sont assignées comme assistants animateurs, doivent être typiquement salésiennes, en rapport avec leur préparation et leurs talents[8], de sorte qu'ils puissent s'exercer comme éducateurs à la foi[9].

Si le directeur et la communauté réalisent bien ces conditions à l'avantage du jeune salésien, celui-ci remarquera qu'il fait l'objet d'attention et de confiance et trouvera des raisons de surmonter le clivage qu'il trouve en général entre la communauté du postnoviciat et celle de sa nouvelle appartenance.

B. Les confrères adultes

Les salésiens adultes aussi ont besoin de ton intérêt et de ton service: ils ont des forces neuves et fraîches, des vertus et des talents. 217

Les *adultes* sont plus autonomes et mieux insérés dans l'histoire et le milieu, plus rationnels, mais sans négliger l'apport positif de leur affectivité; ouverts au monde sans idéalisme ni ingénuité et sans révoltes agressives; actifs sans précipitation.

Ils se montrent équilibrés et, s'ils sont motivés, ils acceptent d'évoluer sans cesse, un peu ou beaucoup.

[7] Cf. *FSDB* 358
[8] Cf. ib., 353, 357
[9] Cf. ib., 353

Ils ont des *intérêts* qui les disposent à l'accueil et à l'engagement, comme par exemple le développement de leurs compétences, leur promotion personnelle; le désir d'acquérir de nouvelles connaissances, sans perdre celles qu'ils possèdent; la perspective d'une communication plus vraie et plus facile entre les personnes qui vivent au sein de la communauté, entre les groupes animés par des intérêts divers, entre le centre et la périphérie au niveau mondial.

218 Telle sont les caractéristiques de l'adulte idéal, mais il présente aussi des *limites et des difficultés* concrètes. Il remarque plus ou moins fortement que ses aptitudes et ses connaissances ne sont pas à la hauteur des exigences de son travail. Il en souffre. D'autant plus qu'il observe facilement quelques signes de déclin: sa mémoire faiblit, ses motivations changent, sa faculté d'adaptation diminue, il met en place un certain équilibre de défense et trouve de plus en plus de difficulté à changer.

Cet ensemble d'intérêts et de limites chez les adultes suggère les *objectifs* et les *méthodes* dont il faut tenir compte dans chaque contact important.

L'objectif fondamental est qu'ils soient motivés; en d'autres termes que les motifs de leur besoin de formation soient clairs et acceptés. Et quant à la méthode, qu'ils utilisent au maximum leurs possibilités, à commencer par les niveaux qui suscitent en eux le plus d'intérêt. Qu'ils ne renoncent jamais à l'objectif fondamental de leur renouvellement, sans oublier qu'il ne s'atteint qu'à travers des expériences personnelles profondes, faites en communauté.

219 C. Les confrères proches du troisième âge

Beaucoup d'entre eux constituent encore une excellente force de travail, mais tous doivent être aidés à accepter leur âge et à savoir vieillir.

Insensiblement, presque par instinct, au fur et à mesure que passent les années, celui qui ne veut pas vieillir s'efforce de garder une suractivité professionnelle, coûte que coûte; ou bien

il se cherche une sécurité et un appui dans la rigidité et l'intransigeance. Dans certains cas limites il peut même s'enfoncer dans une solitude amère et se scléroser dans le dogmatisme et la méfiance.

La solution est de construire progressivement une présence précieuse, mais diversifiée dans la communauté. Celui qui est au seuil de la vieillesse a de grandes valeurs à offrir: il agit avec moins d'enthousiasme, mais plus de mesure; ses résultats sont moins variés, mais il a plus de continuité. La grande expérience, la réflexion, la pondération, la recherche de la qualité et la transparence de l'esprit conduisent à une sagesse qui constitue la valeur irremplaçable de cet âge.

D. Les confrères âgés et les malades 220

La vieillesse est un temps favorable, lui aussi, pour signifier le message que la vie religieuse porte en elle. Elle est un temps d'amour et de don de soi: une source de bénédiction pour la communauté, parce qu'elle enrichit son esprit de famille et approfondit son unité[10]. Cet âge dispose à accueillir la volonté de Dieu, apporte en don une contemplation plus facile, l'accueil gratuit des autres et l'union plus solide avec le Seigneur. Mais il se révèle aussi comme une solitude et un renoncement, comme une perte de l'efficacité visible de son travail et il requiert de la force et de l'esprit de foi.

Les limites et les souffrances les plus pénibles sont celles des malades; mais leur vie «prend une nouvelle signification apostolique»[11] et plus de valeur; en s'offrant avec foi, «ils s'unissent à la passion rédemprice du Seigneur et continuent de participer à la mission salésienne»[12].

Vivre ainsi ne s'improvise pas. Celui qui, dans l'activité, s'est laissé enivrer par ses réalisations, risque de se sentir inutile et de se révolter. La vieillesse n'est contemplative que si l'action s'est

[10] Cf. *Const* 53
[11] Ib.
[12] Ib.

toujours unie à la contemplation et si l'une et l'autre ont conduit à une plus grande conformité à la Pâque du Seigneur[13].

221 E. Ton ministère

Comment dois-tu exercer *ton ministère* parmi les confrères du troisième âge, en particulier si tu es un directeur assez jeune en âge? Choisis de louer, de respecter et de servir. Trois manifestations de notre esprit de famille.

Tu es appelé à louer Dieu en louant aussi les hommes. Louer les hommes, c'est faire tout ce qui peut dilater le cœur, réconforter, guérir, soulager, faire espérer, donner force et courage, ouvrir les cœurs à la joie, dissiper la tristesse et le trouble.

Tu es appelé à respecter Dieu, en respectant les hommes. Pour beaucoup de vieillards, la souffrance la plus grande est de se sentir traités comme des choses: d'autres prennent des décisions à leur sujet sans eux. On n'a peut-être pensé qu'à leurs besoins naturels, non à leurs besoins spirituels et sociaux. Le troisième âge est l'âge du repos, non de l'inertie. Il y a tant de petits services à rendre, tant de joie à donner et à partager.

Tu es appelé à servir Dieu en servant les hommes, en particulier ceux qui en ont le plus besoin. Servir c'est observer, rechercher les besoins d'autrui. Servir, c'est avoir le sourire, une voix pleine de charité. C'est aider à donner sa vie pour la vie du monde. Dans ton service, n'oublie pas que, si les jeunes aiment la radicalité, les confrères âgés préfèrent la sérénité. Ils ont faim de foi. Chez eux, les occupations ont laissé une place libre et Dieu l'occupe.

Le lecteur peut avoir le sentiment d'appartenir un peu à l'une et à l'autre de ces catégories sans pouvoir se reconnaître totalement en aucune d'elles. À des degrés divers, nous avons tous conscience que telle ou telle limite, tel ou tel don de Dieu et tel ou tel désir, selon l'âge et le tempérament, se trouvent aussi plus ou moins en nous.

Ton expérience quotidienne te convaincra que tes inter-

[13] Cf. ib., 54

ventions seront plus équilibrées, tes entretiens et tes orientations plus utiles et tes réunions plus profitables si tu t'acceptes aussi et t'accueilles tel que tu es dans la vérité.

6.2 La direction spirituelle de la communauté : ses moyens

222 À la lumière de l'expérience du passé, des sciences de l'éducation et sous l'aiguillon des besoins de notre temps, les Constitutions et les Règlements généraux apprécient et proposent certains instruments et certains critères particulièrement aptes à promouvoir l'animation et le gouvernement de la communauté locale.

Contrairement aux critères pratiques dont il faut tenir compte toujours et pour tout groupe, les instruments proposés sont de nature et de valeur diverses. Certains ont une structure juridique bien précise, comme le Conseil et l'Assemblée de la communauté ; d'autres sont plus souples et peuvent s'adapter aux nécessités concrètes, comme les conférences, les mots du soir, les évaluations périodiques, l'information.

62.1 Critères d'action

223 L'article 66 des Constitutions peut guider notre réflexion et justifier certains points importants : « Dans les questions d'importance, nous cherchons ensemble la volonté du Seigneur en un dialogue fraternel et patient, et avec un vif sentiment de coresponsabilité. Le supérieur exerce son autorité en écoutant ses confrères, en stimulant la participation de tous et en favorisant l'union des volontés dans la foi et la charité. Il met un point final à la recherche commune en prenant les décisions opportunes qui découleront normalement de la convergence des points de vue. » La communauté religieuse, qui naît de la Parole de Dieu, se nourrit de foi et s'exprime dans la charité, n'est pas un groupe humain sans plus. Ce qui a été dit jusqu'à présent en est la preuve et se confirme par ses conséquences (« les décisions opportunes » prises par le supérieur). Mais elle est aussi un

groupe humain qui, comme tel, utilise des critères d'action communs à tout groupe : « écouter », « stimuler la participation », « convergence des points vue ».

224 Pour l'animation de la communauté, les Constitutions suggèrent d'être attentif aux *trois moments* qui la constituent :

• Au moment de l'*observation* et de l'*analyse*, qui font apparaître les difficultés, les désirs et les besoins.

Dans cette phase, tu es le destinataire des informations qui sont données et que tu suscites toi-même. Tu es celui qui observe et qui écoute. Dans ton analyse, tu te contentes de comparer systématiquement pour bien comprendre, dans ce qui est dit, ce qui relève des idées, ce qui relève des sentiments et ce qui dépend des divers conditionnements.

L'observation et l'analyse te révèlent le milieu objectif, mais aussi comment chaque confrère ressent ce milieu, comment il s'y situe et envisage les solutions aux problèmes proposés ;

• Au moment de la participation ou des *rapports*, au cours de laquelle le plus grand nombre possible de confrères s'intéressent aux problèmes, en tenant compte des niveaux différents de responsabilité et de la diversité des rôles. On est invité à écouter les problèmes qui touchent plus ou moins directement chacun, en particulier ceux qui ont des responsabilités et des fonctions de secteur.

Cette phase a pour but de favoriser la connaissance des autres pour engager une action collective, unie et convergente ;

• Au moment de la *créativité*, qui est synonyme d'un projet d'intervention, qui émerge normalement de la convergence des points de vue et se concrétise dans l'action.

225 Les trois moments du processus ont toujours *un rapport nécessaire entre eux*. Ils constituent un système et c'est par leur présence, leur absence ou la variation de leur agencement que s'expliquent les situations concrètes, parfois difficiles, de certaines communautés.

Ainsi :

• S'il y a le moment de l'observation et de l'analyse, celui de la participation, mais pas celui de la créativité :

– les commissions et les groupes d'études se multiplient, les réunions aussi, et l'on voit clair dans la situation ;

– mais on n'aboutit pas à l'action concrète, même modeste, concertée et suivie.

C'est alors qu'apparaissent le désintérêt et l'ironie sur la « réunionite » et les « journées de réflexion » dont « il ne sort jamais rien ».

• S'il y a le moment de l'observation et de l'analyse, celui de la créativité, mais pas celui de la participation :

– on aboutit à une analyse bien faite et à un projet neuf adapté à la situation ;

– mais il est l'œuvre presque exclusive d'un seul cerveau. Faute d'une large participation de la base, l'action entreprise se fragilise : critiques diffuses, frustrations, jalousies, récriminations.

• S'il y a le moment de la participation et de la créativité, sans celui de l'analyse et de l'observation constante :

– il y a des actions pédagogiques intéressantes, mais leur impact sur la situation réelle diminue parce que les analyses n'ont été faites qu'une seule fois et que manque le contrôle constant ;

– faute d'évaluations régulières et de mises au point, les besoins réels se perdent de vue et l'action se vide de son dynamisme.

Ces indications peuvent t'aider à donner une impulsion heureuse à l'animation et à t'éclairer sur les raisons des difficultés, pour y porter remède.

62.2 Conférences, rencontres, « mots du soir »

Nous lisons dans les Règlements : le directeur « suscitera les rencontres qui favorisent l'entente fraternelle, l'aggiornamento et la détente »[14] ; et plus spécifiquement : « Puisant aux sources 226

[14] *Règ* 173

salésiennes, il fera en sorte que la communauté, par la direction spirituelle communautaire, les conférences, les mots du soir et les rencontres, approfondisse notre esprit, et en vive de manière intense. Il veillera aussi à ce que tous les confrères aient connaissance des documents officiels de l'Église et de la Congrégation »[15].

Les conférences, les rencontres, les réunions, les mots du soir sont présentés comme des *instruments efficaces* pour susciter chez les confrères le besoin et le goût de la prière ; pour maintenir vivants l'esprit de famille, la communion des cœurs, la fraternité et l'amitié ; pour stimuler à la pratique de la bonté, secret de l'esprit éducatif salésien ; pour que tous se rendent responsables de la mission commune.

Ce sont des *rendez-vous privilégiés* à ne pas prendre à la légère. Tu as la grave responsabilité de cette tâche. La complexité des œuvres, le rythme de la vie, la diversité des services rendent parfois difficile la participation de certains confrères à la prière de la communauté. Et de fait, certaines exigences apostoliques obligent à vivre d'une manière expéditive et dispersée. Dans ces cas, d'autres rencontres communautaires prennent une valeur déterminante. En bien des endroits, on a déjà introduit une rencontre communautaire hebdomadaire avec un temps pour la réflexion, l'information, les expressions de la fraternité, la concélébration. Si elle est bien organisée, elle est stimulante et enrichissante, et peut constituer le meilleur moment pour tes conférences et tes communications. Prépare-les dans la réflexion et la prière. Inspire-toi aux sources de la salésianité[16] et de la spiritualité de l'Église.

Les Règlements actuels ne mentionnent aucun nombre ni aucune modalités. Cela ne signifie pas qu'ils veuillent laisser tomber la tradition, confirmée depuis les temps de Don Bosco, qui parle de « deux conférences mensuelles » aux confrères et, au cours de l'année, d'« au moins trois conférences sur le Système préventif au personnel enseignant ». Elle peut donc suggérer les

[15] Ib., 175
[16] Cf. ib.

sujets à aborder et les méthodes à employer. La perspective ancienne est même élargie [17].

En vue de cet élargissement, tu peux demander l'aide de collaborateurs immédiats. Mais même dans ces cas, tu ne dois pas oublier que tu restes le premier responsable [18]. Le recours à des gens de l'extérieur pour te remplacer doit répondre à des critères de choix attentifs et ne devrait pas constituer la règle.

A. Les conférences 227

Selon une tradition qui remonte aux origines, tu peux la confier à des confrères bien préparés et bien acceptés. Comme il s'agit de la *conférence la plus importante* [19], arrange-toi pour qu'elle réussisse bien. Avertis à l'avance le salésien que tu comptes inviter. Entends-toi avec lui sur le choix du sujet et sur les modalités éventuelles du déroulement. Mets à l'avance les confrères au courant de tout afin de les préparer psychologiquement et spirituellement.

La conférence ou la rencontre communautaire du milieu du mois, le directeur se la réserve ordinairement. Elle te permet de communiquer les « dispositions du provincial », de présenter et de commenter les « Actes du Conseil », d'attirer l'attention sur l'un ou l'autre document du Siège apostolique et de « traiter de la marche de la maison » [20]. Selon le Père Albera, cette conférence prend « plutôt l'allure d'une *conversation familière* [21].

Dans ses « Consignes confidentielles », Don Bosco mentionne les *conférences pédagogiques:* Parle-leur (aux professeurs) souvent, en privé ou en groupe, [...] par des conférences spéciales » [22]. Plus tard, la tradition en a fixé le nombre: « au moins trois fois l'an ». Le directeur ne les omet pas, ne les dénature pas par des rappels moraux inutiles et ne les confond

[17] Cf. ib., 173. 175
[18] Cf. *CG21* 52. 50
[19] *MD* 103
[20] Ib.
[21] Ib.
[22] *CC dir.* Voir plus haut n° 8, p. 28-29

pas avec les apports des spécialistes en pédagogie, utiles et même nécessaires, mais qui sont autre chose. La position que tu occupes, l'évaluation que tu peux faire de la marche du projet éducatif, les confidences dont tu es le dépositaire font de toi la personne juste pour indiquer des résultats et des limites et pour suggérer des orientations.

B. Rencontres de salésianité et d'aggiornamento

228 L'article 175 des Règlements mentionne des rencontres et des réunions qui permettent à la communauté de vivre avec intensité notre esprit.

Il y a toujours des thèmes et des problèmes de la culture actuelle qui touchent directement ou indirectement notre vie. Si elles sont programmées et conduites avec intelligence, ces rencontres favorisent la fraternité et l'échange des idées, empêchent la sclérose intellectuelle et aident à marcher, comme Don Bosco, au rythme des temps.

La réussite dépend en grande partie de l'esprit de créativité et d'initiative. Favorise-les et encourage-les. Fais tout pour y donner une place importante à l'information salésienne, de portée plus universelle et qui se fait aussi par les moyens modernes de communication[23]. Mais réserve toujours la première place au moment liturgique et à la prière.

229 Tu dois *doser* ces activités dans l'ensemble de la *programmation* et veiller à la collaboration active et responsable de tous. Elles risqueraient sinon de dépasser tes possibilités personnelles. Tu dois en tenir compte, mais sans laisser tomber ton rôle de maître qualifié de la communauté.

Il y a des communautés où il n'est pas trop difficile de développer un programme organique et complet. Mais il y en a d'autres qui sont réduites à très peu d'unités et dispersées à de grandes distances. Il revient alors au provincial de trouver le moyen de les réunir, de temps en temps et dans les limites du possible, pour qu'elles goûtent la joie de vivre ensemble et entendent la bonne parole dont elles ont besoin. Et de leur côté,

[23] Cf. *Règ* 33. 175

que les directeurs et les confrères, réduits presque à l'isolement (nous pensons à certaines situations dans les missions), se rappellent les paroles de l'apôtre Paul : « La puissance [de Dieu] donne toute sa mesure dans la faiblesse [de l'homme] »[24]. Mais les directeurs des communautés régulières n'en ont pas moins le devoir de rester aux côtés de ces confrères par une proximité spirituelle et un intérêt concret que la charité ingénieuse des fils de Don Bosco sait prêter aux frères qui en ont le plus besoin.

C. Le « mot du soir »[25] 230

Le « mot du soir », que « chaque soir, après les prières ordinaires et avant que les élèves n'aillent se coucher, le directeur ou son suppléant » adresse aux jeunes et à la communauté réunie[26], rencontre des difficultés particulières tant sont changés, par rapport aux temps de Don Bosco, les rythmes de vie et les horaires des travaux apostoliques. Nombreuses sont les œuvres où les occupations se succèdent à un rythme effréné et l'on ne sait quand ni où placer le « mot du soir » salésien. Dans une séance mouvementée du Conseil supérieur en 1884, lorsque les choses n'allaient pas bien au Valdocco, Don Bosco sortit l'affirmation suivante : « Le petit mot du soir est la clé maîtresse de la maison. Bien des choses, sinon tout, dépendent de lui »[27]. L'affirmation est peut-être un peu emphatique, mais il est indiscutable que son intuition d'éducateur et de saint et sa longue expérience l'avaient convaincu que le « mot du soir » était *un des secrets* de son œuvre éducative. Il doit être court : « ne jamais dépasser deux ou trois minutes »[28]. Son contenu doit partir d'un épisode ou d'un fait de la journée, arrivé dans la maison ou au dehors, le souligner par un avis, un conseil ou une maxime pour mettre en lumière le sens chrétien des événe-

[24] 2 Cor 12, 9

[25] Cf. *Règ* 48. 175

[26] Cf. « *Le Système préventif dans l'éducation de la jeunesse* » n° 2 § 7 in *Const* p. 240

[27] *MB* XVII, 190

[28] Ib.

ments[29]. Don Bosco voulait que les jeunes prennent des leçons de la vie et de leur petite histoire.

Mais il n'attachait pas moins d'importance au ton et à l'atmosphère spéciale qui devait caractériser le « mot du soir ». La dernière rencontre de la journée doit se clôturer par une parole paternelle, parfois par un reproche mérité, mais exprimé en termes bien sentis, pour laisser une trace. « Le ton, note le Père Ceria, se colore de l'expression du visage et de l'inflexion de la voix, mais prend vie dans le sentiment. C'est agir comme un bon père qui échange ses derniers mots avec ses enfants et leur donne le dernier salut de la journée, pressé de les revoir le lendemain reposés et contents après un sommeil réparateur »[30]. Ce « mot du soir » auquel la participation de toute la communauté – *supérieurs et jeunes gens* – donne un cachet tout familial est le précieux héritage que Don Bosco laisse à ses fils et qui doit résister au temps, quitte à l'adapter en cas de besoin.

En pratique, là où c'est encore possible, le « mot du soir » se donne à la fin de la journée. Et pour les confrères, c'est souvent possible. Le directeur le met à profit, à la manière de Don Bosco. Quand on a affaire avec des jeunes qui quittent le milieu salésien à des heures différentes, au début ou à la fin de l'après-midi, il ne faut pas sous-estimer l'importance de ce qui le remplace comme le « bonjour » à l'arrivée des jeunes, le « bon après-midi » ou le « bonsoir » avant leur retour en famille.

62.3 Le Conseil de la communauté et l'Assemblée des confrères

231 Le *Conseil* de la communauté et l'*Assemblée* des confrères constituent deux exercices organiques fondamentaux de la participation et de la coresponsabilité dans l'animation et le gouvernement de la communauté locale. Il revient au directeur de les faire fonctionner au mieux[31].

[29] Cf. *CGS* 370
[30] *Annali* III, p. 862-863
[31] Cf. *Reg* 173

Mais, au-delà des prescriptions du *droit propre* salésien[32], leur fonctionnement dépend aussi des dimensions réelles de la communauté. Il est différent de gouverner et d'animer une communauté réduite en nombre et dont la vie se rapproche du groupe familial, et de gouverner et d'animer une communauté nombreuse, avec des lois complexes et des rapports qui ont tendance à prendre une forme d'organisation.

Ce n'est pas une simple *question de nombre*. Mais aussi de *qualité de vie*. La manière de vivre d'une communauté de dix personnes peut ressembler davantage à l'organisation d'une masse qu'à un groupe. Et un directeur de communauté peu nombreuse peut trouver, précisément pour ce motif, des difficultés particulières chez les confrères qui ne sont pas adaptés à vivre en petits groupes et qui trouveraient plus facilement leur place dans des communautés plus grandes. Ils n'ont pas la maturité requise ni la capacité de faire particulièrement attention au climat intérieur du groupe. Ils sont orientés entièrement vers leur travail et manquent de dimension sociale. Dans les petites communautés, ils se trouvent mal à l'aise et rendent la vie difficile à tous.

Dans le gouvernement d'une communauté réduite, il peut y avoir aussi la tendance, même tacite ou implicitement admise, à se baser sur le « consentement » commun et à ne pas considérer le directeur comme un supérieur et le centre d'unité. Si elle n'est pas démasquée et contestée, cette situation peut engendrer de graves conséquences pour la qualité de la vie communautaire salésienne.

A. Le Conseil de la communauté[33] 232

Tu saisis certes l'*importance* des circonstances où le *Conseil* est appelé à prendre une décision ou à donner son avis[34]. Les

[32] Voir chap. 7
[33] Cf. *PVSDB* III p. 281-285
[34] Cf. *Const* 181

Constitutions et les Règlements généraux déterminent son autorité et son fonctionnement[35].

Mais participer au gouvernement de la communauté[36], c'est partager la nature de l'autorité partout où elle s'exerce. L'article 121 des Constitutions en souligne l'aspect pastoral. Ce rappel est opportun parce qu'il est facile de faire prévaloir les critères administratifs sur les critères pastoraux. Un Conseil qui travaille dans un esprit pastoral réfléchit sérieusement sur la situation de la communauté, étudie les directives opportunes à donner pour les différents domaines, se sent directement engagé et coresponsable de tous les secteurs d'activité. La solidarité requise[37] dit dans quel esprit il travaille : une coresponsabilité réelle et active, donc une coresponsabilité de contenus et de choix également.

233 B. L'Assemblée des confrères[38]

C'est une *assemblée* qui *coordonne la communion et ses tâches.*

Elle coordonne l'engagement de la communauté, non pas en détail, mais en indiquant les grands axes pratiques sur les « principales questions concernant la vie et les activités de la communauté », dont parle l'article 186 des Constitutions.

Elle réunit tous les salésiens de la communauté[39]. Elle recherche aussi la convergence de leurs sentiments et de leur esprit.

Elle coordonne la recherche de la volonté de Dieu : dans la communauté, l'obéissance se prépare par la recherche commune de la volonté de Dieu, sous la conduite du supérieur, et devient un engagement coresponsable dans l'action apostolique[40].

On sait la valeur de ses décisions pour l'élection du délégué

[35] Ib., 178-181 ; *Règ* 180
[36] Cf. *Const* 178
[37] Cf. *Règ* 180
[38] Cf. *PVSDB* III p. 286-289
[39] Cf. *Const* 186. 180 ; *Règ* 173. 184
[40] Cf. *Const* 66

au Chapitre provincial et des membres éventuels du Conseil de la communauté.

Les Règlements t'invitent à la faire fonctionner au mieux. Ce n'est pas facile. L'ouverture et l'attention qu'exige le dialogue communautaire, la multiplication des moments de rencontre, le désir d'une plus grande facilité et d'une meilleure efficacité dans l'action freinent parfois la participation des confrères et les poussent à ne pas s'engager. Tu les aideras avec prudence et persévérance à retrouver de l'intérêt pour ces rencontres, à adopter aussi les critères d'action indiqués, et à assumer l'ascèse que comporte la relation communautaire.

C. Instructions pour le directeur **234**

Ces organismes nourrissent l'engagement pastoral de tous et améliorent la communication et la communion entre les confrères. Mais ils te demandent d'être *attentif à certains points :*

- Annonce la convocation à temps et avec clarté (la date, l'horaire et l'ordre du jour)[41], même dans les communautés peu nombreuses.

- Crée les conditions matérielles favorables pour ces échanges : le local, ses dimensions, la disposition des interlocuteurs.

- Sache que ta discrétion est psychologiquement déterminante. Fais tout pour que l'agressivité du groupe, s'il y en a, se décharge à l'avance en créant un climat préalable de prière et d'écoute, en disant au début quelques mots simples d'accueil et d'introduction, et en désignant normalement un autre confrère (vicaire, proviseur...) pour diriger la discussion. Si tu présides personnellement et diriges la discussion, tu risques d'établir une relation hiérarchique, à sens unique. Et tes interventions, reconnues ou contestées, seront ressenties, même inconsciemment, comme une imposition. Après la formulation

[41] Cf. *Règ* 180

claire du point à discuter, tu ne devras en aucun cas commencer par donner ton avis. Prends la place d'un « frère parmi des frères » et écoute attentivement. Lorsque tu parles, tous doivent savoir que le directeur ne peut se dépouiller de son autorité ni de la vision d'ensemble qu'il possède. À moins que tu ne déclares le contraire, ton discours n'est pas encore une décision, mais sera toujours qualifié.

• Sache que le langage verbalisé et conceptuel n'est que la pointe visible d'un ensemble vivant et caché. Mille voix montent des besoins personnels et collectifs, conscients et inconscients, et si tu dois diriger, il te faudra les saisir, les faire apparaître et les mettre au clair. Ce type d'écoute et de reformulation n'est pas spontané. Il n'est vraiment pas facile de pouvoir et de vouloir vraiment comprendre les autres et de ne pas jouer au personnage qui répond à ce que nous imaginons que les confrères attendent de nous.

• Plutôt que de dialoguer avec le groupe, encourage le dialogue entre ceux qui le composent. Plutôt que de traiter avec le groupe, traite avec chacun en particulier.

• Et arme-toi d'une bonne dose de patience : l'urgence des décisions s'accorde mal avec la lenteur des discussions de groupe. Il y aura cependant parfois une vraie urgence. Mais veille à ne pas en créer d'artificielles et à ne pas te débarrasser d'un problème en ne lui donnant qu'une solution « verbale ». Ça ne ferait que l'aggraver.

62.4 Les évaluations communautaires

235 Parmi les principes et les critères à appliquer dans l'exercice de l'autorité, les Constitutions insistent sur la *participation* et la *coresponsabilité*. L'article 123 dit : « La vocation commune comporte la participation responsable et effective de tous les membres à la vie et à l'action de la communauté, qu'elle soit locale, provinciale ou mondiale, tant au plan de l'exécution qu'à celui de la programmation, de l'organisation et de la vérification, comte tenu des rôles et des compétences de chacun. »

Des occasions importantes pour les confrères d'exercer leur

participation et leur coresponsabilité sont les *évaluations* de la vie communautaire dans ses *divers aspects*. Les Règlements citent explicitement l'élaboration, la réalisation et la révision du projet éducatif et pastoral[42], l'évaluation de la vie de prière[43] et des conditions de pauvreté[44]. Dans ses orientations pratiques, le CG21 ordonne l'évaluation de la vie communautaire et du projet pastoral[45], la vérification périodique de la pauvreté (« scrutinium paupertatis »)[46], l'évaluation du style de la fraternité[47] et la révision de la vie de prière[48].

Nous allons à présent développer les deux évaluations établies par les Règlements: le « scrutinium paupertatis » et le « scrutinium orationis »[49].

A. Le « scrutinium paupertatis »

« Les communautés, locales et provinciales, vérifieront, avec la fréquence jugée convenable, leur conditon de pauvreté quant au témoignage communautaire et aux services rendus. Elles étudieront les moyens d'un continuel renouveau »[50]. Le CG21 rappelle l'*objectif* de cette vérification: Que soit mieux ménagée et promue une plus grande sensibilité évangélique; et un de ses aspects principaux: le travail comme expression de pauvreté salésienne[51]. **236**

[42] Cf. *Règ* 5
[43] Cf. ib., 174
[44] Cf. ib., 65
[45] Cf. *CG21* 58
[46] Ib., 59 a
[47] Ib., 59 b
[48] Ib., 60
[49] L'évaluation de la vie de la communauté peut se rapporter à beaucoup d'autres points. Pour un « scrutinium vocationis » on peut suivre deux pistes de révision significatives: - Le « songe des diamants » (*MB* XV, 183-187), lu selon la présentation du Recteur majeur, le Père Viganò (*ACS* 300), qui reprend la lecture pénétrante du Père Rinaldi; - Les « cinq défauts à éviter », dont parle Don Bosco dans l'introduction aux Constitutions (*Const* p. 233-35), mis en parallèle avec les « obstacles au renouveau » relevés par le CG21 (Cf. en particulier *CG21* Doc. 1 « Les salésiens évangélisateurs des jeunes »).
[50] *Règ* 65
[51] Cf. *CG21* 59 a

Il y a dans l'année liturgique deux temps favorables à cette vérification : l'Avent et le Carême. L'esprit de fraternité et de solidarité retrouve alors ses motivations profondes, s'impose et se concrétise dans l'offrande de nos sacrifices.

Des *deux points* que l'article des Règlements propose à l'examen de la communauté, le *témoignage communautaire* et les *services rendus*, nous choisissons de réfléchir sur le deuxième, auquel on est moins attentif.

Un principe directeur pour toutes nos structures éventuelles est le suivant : « Les *structures* doivent être au service de la communauté et de chaque membre, afin que les personnes puissent accomplir fidèlement leur vocation »[52]. Elles ont donc « une singulière importance au plan de l'action. Pratiquement elles peuvent favoriser ou empêcher, dynamiser ou affaiblir tout notre renouveau, car elles institutionnalisent et transmettent des façons communes de penser et d'agir »[53]. Il faut les animer et les orienter. Dans la communauté, c'est à toi qu'il revient de garantir cette animation et cette orientation. Les structures économiques « ont pour but de garantir le fonctionnement et la fécondité d'action de chaque maison »[54].

237 • Pour leur *caractère fonctionnel*, tiens compte de *quatre orientations* simples mais efficaces :

– Le juste *rapport entre l'administration et la pauvreté :* « Le souci scrupuleux d'une saine administration est garante de l'observance de la pauvreté, individuelle et collective »[55]. Dans une lettre circulaire, sous une forme discursive et avec des exemples pratiques, Don Bosco a abordé le problème de l'« économie en tout, mais sans exagération, en épargnant partout où c'est possible »[56]. La privation ne suffit pas pour réaliser la pauvreté.

[52] *CGS* 706 n° 2
[53] Ib., 706 n° 6
[54] *CG19* (doc. I, chap. 15, p. 40)
[55] *CGS* 726
[56] Cf. *MB* X, 1099

– Les *fins de l'institution* avant les biens matériels : « Les confrères, dans toutes leurs activités, considéreront les biens temporels comme un moyen de poursuivre les fins institutionnelles de la société »[57]. Vu la valeur pratique du principe, la décision dernière pour entreprendre des activités et des travaux doit se référer à la mission et pas au seul aspect économique.

– La *conscience d'être les dépositaires* des biens de l'Église : « Ceux qui sont préposés à la gestion des biens [...] agiront comme dépositaires des biens de l'Église et ne se permettront nullement de les utiliser de façon personnelle et arbitraire »[58]. Il est indéniable que l'on a souvent tendance à exercer la responsabilité sous une forme individuelle. Parfois aussi arbitraire.

Le directeur doit rappeler à son économe qu'il doit dépendre de son supérieur et avoir l'accord du Conseil de la communauté[59]. Dans les communautés importantes en nombre de confrères et en quantité de travail, il est bon d'établir un comité ou une commission pour les problèmes économiques et administratifs. Cela favorise le sérieux et le désintéressement de l'administration. L'attachement aux biens matériels creuse un fossé entre la mission salésienne et les jeunes.

– Le rapport efficace entre *le témoignage et les biens matériels :* le témoignage est lui aussi « fonctionnel » par rapport aux biens matériels, parce que la pauvreté vécue et manifestée est pour notre Société une source de « bénédictions de Dieu » et de « bienveillance des hommes »[60]. Ce ne sera pas la recherche du « centuple même en ce temps déjà » [Mc 10, 29] qui soutiendra l'engagement de notre austérité, de notre travail, de notre pauvreté. Mais elle est certaine, l'affirmation de Don Bosco sur les instituts religieux : « La pauvreté est leur vraie richesse et la source de leur prospérité ». Et sur la Congrégation : « Quand

[57] *CGS* 726
[58] Ib.
[59] Cf. *Const* 184
[60] *CGS* 726

commenceront parmi nous les commodités et les aises, notre Société aura fini son temps »[61].

238 • La *fécondité* est le bon fonctionnement qui permet aux structures économiques d'être fécondes sur le plan de la vie religieuse communautaire et de la mission apostolique. Son plus grand obstacle peut être le fait que les religieux « s'y attachent de nouveau [aux biens], en fassent un usage erroné, soient trompés par leur engrenage complexe ou les gaspillent par incapacité, par manque de préparation, par négligence ou par abus »[62].

Il faut éviter avec soin l'improvisation et l'à peu près. C'est pourquoi tu veilleras à faire fonctionner les organismes communautaires qui aident à réfléchir sur le budjet et le bilan économique annuel : l'assemblée communautaire pour la détermination générale des choix au plan économique, le Conseil de la communauté pour les décisions prévues par les Constitutions[63], le Conseil économique, là où il existe.

Sur ce plan toujours, tu demanderas une liaison plus continue et régulière avec le centre provincial et les bureux économiques de l'économat provincial, pour qu'ils t'aident à surmonter ton manque de préparation technique, si c'est le cas, et mettre à jour les confrères attachés à ce secteur. Enfin tu rappelleras fréquemment à ton collaborateur direct la valeur religieuse du service auquel il a été appelé par l'obéissance[64]. Il est facile de l'oublier.

239 B. Le « scrutinium orationis »

Le directeur, lit-on dans les Règlements, « programmera avec la communauté la mise en œuvre et la vérification périodique de la vie de prière, en laissant place aux initiatives opportunes »[65].

[61] *MB* XVII, 272. Reporté en annexe du fascicule des *Constitutions* : Testament spirituel de Don Bosco p. 257

[62] *CGS* 726

[63] Cf. *Const* 181 ; *Règ* 184, 198-202

[64] Cf. *ACS* 253 p. 48-50

[65] *Règ* 174

Le *CG21* précise: Qu'on en vérifie «le sens apostolique, les contenus, les formes et la participation des confrères»[66]. Il présente à ce sujet une série de questions utiles et importantes[67]. Elles portent sur des thèmes que nous avons déjà traités à propos des vues du CGS sur la prière: «La prière nous fait découvrir le sens vital de notre adoption de fils de Dieu; elle est la base de notre service apostolique envers nos frères, surtout les jeunes plus pauvres, car nous sommes frères et serviteurs de tous précisément parce que fils du même Père»[68].

C'est une véritable ascèse que le cheminement des «contemplatifs dans l'action»[69]. Tu pourras trouver dans ces pages comment relier entre eux notre charisme, notre sens apostolique, les contenus et les formes de notre prière, de manière à orienter ton choix d'une manière valable pour le «scrutinium orationis» et détromper ceux qui pensent que la prière salésienne n'est pas assez caractéristique et efficace.

Nos communautés n'ont peut-être pas encore fait une expérience suffisante de la prière salésienne telle que le suggèrent aujourd'hui les Constitutions[70].

C. Discernement communautaire à la lumière de la Parole: la révision de vie

Docile à l'Esprit, la communauté salésienne fait route en 240
s'efforçant de discerner dans les événements, à la lumière de la Parole, la volonté du Seigneur. Nous avons signalé quelques moments stables, des outils et des instances de programmation et d'évaluation, mais la volonté *de discernement de la communauté* peut trouver d'autres *occasions* de réflexion profonde et d'échange serein et mûr.

[66] *CG21* 60 a
[67] Cf. ib., 44
[68] *CGS* 529
[69] Cf. *Const* 12
[70] Des cadres concrets d'évaluation pour ce qui concerne les attitudes personnelles et communautaires peuvent se trouver dans les divers manuels de prière que chaque conférence provinciale a rédigés et diffusés.

Dieu maintient l'unité dans notre communauté par sa Parole[71] et «la Parole, écoutée avec foi, est pour nous [...] lumière pour connaître la volonté de Dieu dans les événements et force pour vivre notre vocation dans la fidélité»[72]. C'est pourquoi, «dociles à l'Esprit et attentifs aux signes qu'Il nous donne par les événements, nous adoptons l'Évangile comme règle suprême de vie, les Constitutions comme voie sûre, nos supérieurs et notre communauté comme interprètes quotidiens de la volonté de Dieu»[73]. La communauté se transforme en une fraternité qui recherche, qui discerne: «Dans les questions d'importance, nous cherchons ensemble la volonté du Seigneur en un dialogue fraternel et patient, et avec un vif sentiment de coresponsabilité»[74].

Lire, re-voir ensemble les événements, les situations, les comportements à la lumière de la Parole, des orientations de l'Église et de la Congrégation, cela constitue certainement un moment fort et a un impact profond et formateur dans la vie d'une communauté. La «*révision de vie*» se réfère à cette expérience et *suggère une méthode* pour la réaliser.

Il ne s'agit pas d'un examen de conscience communautaire, moins encore d'une accusation ou d'un jugement. Il est question de comprendre ce qu'on a réalisé à la lumière de la révélation ou en relation vivante avec les valeurs qu'elle souligne, parce qu'on est conscient que ce sont elles qui donnent à tout l'ensemble son sens ultime, vrai et vital. La révision est une manière particulière de souligner le lien entre les situations où l'on vit et les mystères de sa foi et de sa vocation personnelles. Les situations sont les faits auxquels on se trouve mêlés comme témoins ou comme sujets: par rapport à eux il faut se situer, formuler un jugement, choisir un comportement.

241 Pour procéder à la révision, il y a comme *trois moments* fondamentaux et successifs: voir, juger, agir.

[71] *Const* 85
[72] Ib., 87
[73] Ib., 64
[74] Ib., 66

• On part des faits qui se sont produits et des activités qui se sont déroulées ou des attitudes qui ont été prises, pour chercher à découvrir ensemble les causes éloignées et prochaines (personnelles, communautaires, sociales) et les conséquences réelles ou possibles, présentes ou futures.

• À travers l'écoute profonde et le partage de la Parole de Dieu, et des orientations de l'Église, de Don Bosco et de la Congrégation – ce qui exige l'attention d'un cœur libre et disponible, le silence et la prière –, on essaie de saisir, dans la réalité décrite, les valeurs et la signification profonde qui nous indiquent la route du projet de Dieu.

• On prend la décision de collaborer en concrétisant la tâche de chacun et de la communauté en cohérence avec ce que le Seigneur a suggéré à travers le discernement.

Pour réaliser la révision de vie, il est important de disposer d'un *local* adapté et d'un *temps* suffisant. Il est surtout indispensable que dans la *communauté* ou le *groupe* les relations soient sincères et ouvertes, et les personnes décidées à faire de la foi l'âme de leur existence et de leurs options. Il n'y a pas lieu d'envisager ici d'autres méthodes pratiques. La communauté peut commencer par étudier ce qui a été écrit sur la révision de vie pour se disposer progressivement à la réaliser d'une manière non exceptionnelle.

Les *fruits* à en retirer pour chacun et pour la communauté 242
sont nombreux. Par exemple, la découverte quotidienne de Dieu et la récupération de la dimension de foi dans le travail quotidien ; la disponibilité à se compromettre ; un service précis et sûr, parce qu'il résulte d'une analyse attentive des faits, confrontés à la Parole du Seigneur ; l'entrée immédiate et spontanée dans la prière ; l'unification de la vie, parce qu'il n'y a plus de solution de continuité entre le travail, la messe et la méditation.

Tu sais peut-être par expérience que certaines situations apostoliques comportent des risques. Il faut les lire et les gérer par la révision de vie. Tu peux espérer retrouver un travail cohérent même en de telles situations. La sincérité, la

confrontation avec la Parole de Dieu et la présence des confrères plus engagés et plus sages portent immédiatement à en dévoiler, s'il y en a, les aspects moins bons, le compromis accepté ou enduré, le risque recherché par goût de la nouveauté ou attrait du fruit défendu. Entrer au plus profond de soi, où se reflète le visage de Dieu, cela détermine un comportement nouveau et évangélique. La présence du péché en chacun de nous et la conscience de nos limites ouvrent à la prière. Elle est souvent la conclusion très utile de la révision de vie.

Comme tu vois, la révision de vie peut devenir une efficace éducation individuelle et communautaire : intérioriser les valeurs de sa consécration apostolique personnelle, intégrer sans cesse la foi et la vie, découvrir Dieu dans le quotidien.

62.5 L'information salésienne

A. Actualité et mémoire historique

243 L'information salésienne *est l'actualité*, c'est-à-dire l'ensemble des nouvelles à propos du projet apostolique de Don Bosco qui se réalise jour après jour dans les différentes parties du monde. Ou, dans un sens plus large, toute information sur la réalité salésienne, ses racines historiques et ses valeurs.

Don Bosco a donné une large place aux « nouvelles de famille » dans sa première communauté éducative d'abord, puis dans sa Congrégation, dans la Famille salésienne et dans l'opinion publique.

– Dans sa communauté éducative, par exemple, par le « mot du soir », depuis 1846, destiné entre autres à donner des informations sur les événements du lendemain.

– Dans sa Congrégation à travers les « lettres circulaires » qu'il a commencées en 1867 lorsque les salésiens n'étaient que quarante-quatre, les maisons, trois et la Congrégation non encore approuvée [75].

– Dans la Famille salésienne, en particulier avec la fondation, en 1877, du Bulletin salésien, qu'il a voulu comme organe

[75] Cf. *MB* VIII, 828

d'information sur son projet apostolique et destiné à tous ses amis répandus dans le monde[76].

– Dans l'opinion publique, en recourant souvent aux journaux catholiques, surtout à l'époque des expéditions missionnaires, pour faire connaître les développements de son œuvre et s'attirer de la sympathie, de l'aide et des vocations.

Cette connaissance est de grande *importance*. Il n'existe pas, 244
il n'a jamais existé de peuple sans ses récits. C'est un patrimoine, un héritage commun, où l'on se reconnaît comme individus et comme groupe.

Mais ce serait une erreur que de sous-estimer le point de vue de l'actualité : il n'est pas possible de vivre chacun pour son propre compte, ni indifférent de connaître ou d'ignorer l'existence d'une Famille salésienne travaillant au milieu de la jeunesse dans le monde. Car les informations sur l'activité, données à temps et à propos, développent la prise de conscience et le sens de l'appartenance et entretiennent le légitime sentiment d'importance et d'utilité historique indispensable psychologiquement pour conférer de la sécurité et de l'efficacité à l'action.

B. Utilisation

Ta position te permet d'en *favoriser l'abondance* comme de 245
lui faire obstacle par ta négligence. Saisis les *occasions*, qui ne manquent pas, et crées-en de nouvelles :

- La lecture spirituelle communautaire, à faire avec une certaine fréquence sur les sources de l'information salésienne ;

- Les conférences et les récollections ;

- La salle de lecture, qui pourra présenter ponctuellement aux confrères les publications, surtout les publications périodiques ;

- La bibliothèque, avec une section pariculière, vaste si possible, pour accueillir les livres et les collections des revues de salésianité ;

[76] Cf. *Règ* 41 ; *ACG* 315 p. 50-58

• La salle de salésianité, initiative utile qui est en train de se répandre dans les maisons. C'est une salle où se recueille tout ce qui unit spirituellement la communauté à Don Bosco et la rappelle à sa mission ;

• Les abonnements personnels, pour les confrères qui le désirent.

Tu veilleras à ce que l'information salésienne arrive *aussi aux enfants*. Cette information – fournie par des revues, des opuscules, des livres, des diapositives, des films documentaires – s'accompagne bien de l'activité en faveur des missions et du tiers monde. Ces formes de participation à nos activités – et bien d'autres aussi – invitent le garçon à se mettre à coopérer et à devenir coresponsable dans le cadre de la Famille salésienne, en vue d'approfondir sa vocation.

Dans la Famille salésienne, répands des livres et des revues, et surtout le Bulletin salésien. La diffusion du Bulletin salésien doit constituer une de tes tâches particulières. Tu dois veiller personnellement à ce qu'il parvienne aux amis des salésiens ; aux coopérateurs et aux coopératrices ; aux anciens et aux anciennes élèves ; aux bienfaiteurs de l'œuvre ; aux collaborateurs de la communauté (enseignants, employés, dirigeants d'associations, catéchistes...) ; aux laïcs et aux familles engagées dans la paroisse et au patronage ; aux parents d'élèves plus sensibilisés, mais sans faire d'inscriptions en masse ; aux bibliothèques et aux salles de lecture des diverses associations ; aux autorités religieuses et civiles de la zone ; aux organismes avec lesquels nous sommes en rapport.

Il est facile de deviner la vague de sympathie et d'ouverture que le Bulletin salésien bien fait peut susciter dans notre milieu.

246 C. Produire de l'information salésienne

Il est parfois bon de ne pas te limiter à répandre l'information produite par d'autres : deviens toi-même *producteur* de cette information.

• Il y a des cas où il convient de se servir, à l'exemple de Don Bosco, des *canaux déjà exitants* pour faire connaître les

nouvelles concernant ton œuvre ou le projet de Don Bosco en général. À l'occasion des fêtes de Don Bosco et de Marie Auxiliatrice, pour une inauguration, une distribution des prix ou d'autres activités d'une certaine importance, il est assez facile d'obtenir une place dans le périodique diocésain, le quotidien local, la radio et même la télévision.

• À certaines conditions il est recommandable aussi de publier le *périodique de la maison.* C'est une manière moderne et sympathique de se rendre présents chez beaucoup de gens autrefois nos amis et sur le point peut-être de nous oublier, une façon de resserrer les liens et de susciter le désir de collaborer. Le risque, non illusoire, est de mettre en circulation un produit de plus, médiocre dans sa présentation graphique et son contenu. Aujourd'hui le journalisme est une science, une technique et un art : il ne peut s'improviser. Il faut donc se faire aider par quelqu'un du métier. Ne se trouvera-t-il pas parmi les amis de l'œuvre salésienne un journaliste disposé à donner des conseils et un coup de main ?

• Dans ta communauté, il peut encore y avoir des groupes ou des mouvements qui aimeraient se faire connaître à travers une feuille polycopiée, modeste, mais providentielle. Le directeur encouragera ces initiatives, en ne demandant que le sérieux et la persévérance. En réalité, la Famille salésienne devrait accueillir cet outil « mineur » de communication sociale, parce qu'il lui rend, depuis les temps de Don Bosco, un service précieux.

6.3 La direction personnelle des confrères : l'entretien particulier et la direction spirituelle

63.1 L'entretien particulier

A. La pensée de Don Bosco

Dans un billet autographe non daté, Don Bosco donne cinq normes qu'il estime indispensables pour la bonne marche d'une 247

maison, et en premier lieu celle-ci : la reddition de compte est « absolument nécessaire »[77].

Pour Don Bosco, l'*entretien* fait partie des *« normes fondamentales des maisons salésiennes »*[78] et est « la clé de tout ordre et de toute moralité »[79]. Il s'agit donc d'un devoir dont les directeurs doivent s'acquitter avec grand soin. Que les redditions de compte « ne soient jamais, pour aucun motif, laissées de côté et qu'elles se fassent dans le calme et avec soin »[80].

Les raisons sont nombreuses. Des *raisons pratiques*, qui s'appuient sur l'esprit de famille, la bonne marche de la communauté éducative et l'attention aux besoins de chacun, car chacun est considéré avec une prédilection spéciale, sur le modèle de la charité pastorale du Christ[81]. Mais surtout des *raisons surnaturelles*. L'entretien avec le supérieur plonge ses racines dans l'humus du premier oratoire, dans le climat de simplicité et de confiance qui s'établissait dans le sacrement de la Réconciliation et se prolongeait dans la vie, dans la volonté de perfection et de sainteté qui poussait chacun à confier au supérieur « tous les replis [de son cœur] avec la même sincérité et candeur qu'un enfant montrerait à sa mère ses égratignures, ses furoncles, ou les piqûres que les guêpes lui auraient faites »[82].

Pour Don Bosco l'entretien n'a *jamais* été une *formalité* administrative. Mais toujours un *acte surnaturel*, un moment fort de la vie consacrée apostolique. Tant et si bien que dans la tradition, c'est un exercice qui se rattache à la récollection mensuelle[83], « un secours puissant pour avancer dans la vertu »[84] ou, plus exactement, une authentique « école de vertu », parce

[77] *MB* XII, 124

[78] *MB* X, 1052

[79] *MB* XI, 354

[80] Ib. ; les affirmation de Don Bosco relatives à la reddition de compte sont nombreuses : cf. en particulier *MB* IX, 688-689 ; X, 1096 ; XIV, 794 ; Introduction aux Règles

[81] Cf. *CGS* 644

[82] *Const* p. 231 : « Écrits de Don Bosco - Aux confrères salésiens »

[83] Cf. *Règ 1966* art. 44

[84] *Const* p. 232

qu'il « enseigne une partie de la sacrée enfance spirituelle que Notre-Seigneur a tant recommandée, de laquelle provient et par laquelle est conservée la vraie tranquillité de l'esprit »[85].

248 Beaucoup d'aides spirituelles, que le religieux de vie contemplative trouve dans la paix de son couvent, Don Bosco les centrait sur l'entretien : « La reddition de compte nous est spécialement utile parce que nous avons peu de vie contemplative »[86]. Le Père Albera reste dans la même ligne : « Le soin et la formation de son personnel est la premier souci (du directeur) et il n'y a pas de pratique plus efficace à cette fin que la reddition de compte »[87]. Sa signification spirituelle ressort du fait qu'il fut d'abord vécu comme une direction spirituelle authentique. Ce n'est que plus tard que s'imposa la distinction entre le for interne et le for externe. On a connu alors des moments de tension très forts, heureusement dépassés aujourd'hui.

B. L'entretien aujourd'hui

249 L'entretien a traversé lui aussi une période de *crise* et de *renouvellement*. Plusieurs facteurs ont joué : une nouvelle conception de l'autorité, de la paternité et des relations interpersonnelles ; une nouvelle sensibilité communautaire et spirituelle ; l'accumulation sur la personne du directeur d'une multiplicité de rôles et de fonctions qui le soustrayaient facilement au souci des confrères et ne lui laissaient pas les moments habituels de tranquillité psychologique ; l'apparition d'autres formes de communication et d'animation.

Les événements vécus et supportés par la Congrégation, les évaluations que les Chapitres généraux en ont faites et les orientations qui suivirent témoignent du déclin et de la crise de cette pratique, du désir et du besoin de communication et d'orientation que manifestent les confrères et de l'importance qu'ils accordent à ce moyen.

[85] Ib., p. 231-232
[86] *MB* IX, 995
[87] *MD* 130

250 Pour nous en convaincre, rappelons ce que les *Constitutions* et les *Règlements* établissent au sujet de l'utilité, du devoir et du style de l'entretien.

« Fidèle à la recommandation de Don Bosco, chaque confrère rencontre fréquemment son supérieur dans un entretien fraternel. C'est un moment privilégié de dialogue pour son bien propre et la bonne marche de sa communauté. En toute confiance, il lui parle de sa vie et de ses activités et, s'il le désire, de la situation de sa conscience ». C'est l'article 70 des Constitutions. Et dans les Règlements : « Dans un climat de confiance, chaque confrère rencontrera fréquemment son directeur et l'informera de l'état de sa santé, de la marche de son travail apostolique, des difficultés qu'il rencontre dans sa vie religieuse et la pratique de la charité fraternelle, ainsi que de tout ce qui peut contribuer au bien des personnes et de la communauté. Le directeur considérera comme l'un de ses principaux devoirs d'être disponible à l'accueil et à l'écoute de ses confrères »[88].

C. Le style de l'entretien

251 Pour Don Bosco, l'entretien est, après la confession, le moment par excellence de la paternité et de la confiance réciproque. Il le déclare dans son testament spirituel : « Qu'il n'oublie jamais de recevoir la reddition de compte mensuelle pour autant qu'il lui est possible. Et qu'en cette occasion chaque directeur devienne l'ami, le frère, le père de ses subordonnés »[89].

Dans l'intimité de l'entretien, tu fais, comme Don Bosco, l'expérience d'être appelé à servir. Ce service est *un art* qu'on ne connaît jamais assez, un charisme de l'Esprit à cultiver. L'entretien n'existe pas en soi. Mais ce qui existe, c'est ta rencontre personnelle avec les confrères concrets, originaux et différents, dans des situations particulières. Chacun est lui-même, et tu dois le comprendre et le traiter selon sa mesure si tu veux que l'entretien devienne une occasion de relations authentiques

[88] *Règ* 49
[89] *MB* XVII, 266

et constructives. L'entretien en effet tend à faire agir la liberté de chacun, c'est-à-dire sa capacité de se comprendre lui-même, de saisir la réalité et ses valeurs pour se mettre progressivement en mesure d'organiser sa propre vie dans un engagement de service.

Tout cela requiert de ta part un ensemble de *dispositions et* 252
d'attitudes qu'il ne serait pas sage de négliger.

• *Comprendre* pour s'adapter

Comme supérieur, tu as certainement beaucoup de contacts avec les confrères, mais ils sont le plus souvent rapides et parfois simplement administratifs. L'entretien est autre chose : une rencontre qui met en cause les valeurs de la vie salésienne et l'histoire personnelle du confrère : vertus, aptitudes et limites, succès et insuccès, joies et espoirs, besoins profonds. C'est *« connaître un par un »*, comme dit Don Bosco. Nous avons tous des traits communs, « mais chacun est lui-même par ses caractéristiques originales et le rythme de son développement ; par les conditionnements qui l'enveloppent et les aptitudes qu'il sait développer ; par les souffrances et les joies qui le façonnent sans cesse et par l'originalité de l'appel que Dieu lui adresse »[90].

Dans le respect de la liberté de chacun et sans contrainte, tu es souvent appelé à entrer dans ce monde intérieur. Tu le fais avec crainte et confiance. Tu dois commencer par comprendre la situation et la manière dont le confrère la perçoit et la vit. Tu dois tenir compte de son âge, de son expérience, de ses intérêts, de ses tâches apostoliques ; « regere animas est multorum servire moribus » [diriger les âmes, c'est aider un grand nombre à avoir de bonnes mœurs], disait saint Benoît.

L'entretien indifférencié, valable pour tous et pour personne, est plus nuisible qu'utile. Dieu nous connaît et nous appelle par notre nom.

[90] Conférence épiscopale italienne, Il rinnovamento della catechesi, Rome 1970, n° 70

253 • *Savoir écouter* pour éviter les malentendus

Le directeur est quelqu'un *qui sait écouter.* Aide aussi le confrère à s'exprimer complètement, mais n'interromps personne. Trouve un endroit calme pour ne pas être dérangé et ne fais jamais autre chose pendant que les confrères font leurs confidences. N'interviens pas imprudemment en donnant l'impression de tout savoir et d'avoir déjà la réponse toute prête.

Nous lisons du bienheureux don Rua que, lorsqu'il recevait les confrères, il s'inclinait tout entier vers son interlocuteur, plein de respect et d'attention pour ce qu'il lui disait. Don Bosco aussi. Pouvoir parler librement est déjà pour tous un résultat. La manie de réagir immédiatement, avant que la phrase ne soit terminée, t'expose à donner des réponses inexactes aux problèmes qui n'ont pas été exprimés.

254 • *Savoir ressentir* pour partager

Le directeur évite de ne dialoguer avec le confrère qu'au seul niveau de l'intelligence, sans s'appuyer sur le sentiment qui est toujours de loin dominant. Tu ne dois pas en être esclave, mais tu dois aussi offrir la présence amicale, fraternelle et totale que le confrère attend de toi. Derrière la tension des mots se cachent des besoins et des sentiments généreux qui demandent une intervention et une orientation.

255 • *Orienter*

Que dans la reddition de compte, dit Don Bosco, le « directeur devienne l'ami, le frère, le père de ses subordonnés. Qu'il donne à tous le temps et la liberté de faire leurs réflexions, d'exprimer leurs besoins et leurs projets »[91].

Il s'agit de mettre en pratique cette manière de faire de Don Bosco.

Devant les attentes du confrère, il t'est possible de te *comporter* de trois manières :

[91] *MB* XVII, 266

- Exercer un rôle d'expert et répondre par une évaluation («tu fais bien» ou «tu te trompes»), et chercher à influencer directement les décisions.

- Refuser ce rôle et te montrer encourageant, car le confrère est capable d'évaluer les choses et de prendre une décision.

- Refuser le rôle d'expert, mais collaborer fraternellement pour découvrir ensemble les critères d'évaluation et accompagner les décisions en prenant appui sur les valeurs de la vocation.

Quel comportement adopter? Il n'est pas possible de donner une réponse valable pour tous les cas. Les *situations* sont trop diverses et nuancées. Mais voici quelques considérations:

- Le directeur ne peut abdiquer son rôle de guide. Mais il n'est pas dit que la meilleure manière de diriger soit toujours le conseil ou la directive donnée du dehors.

- Ce qu'il faut, c'est trouver la manière de réaliser, dans le cas concret, la synthèse entre la direction extérieure (la communication des valeurs) et la maturation intérieure de la personne.

- Il faut donc «*collaborer*». Et par conséquent:

* Vouloir vraiment comprendre le confrère dans son langage, avec ses mots à lui, découvrir son univers, c'est-à-dire saisir la signification que sa situation prend pour lui;

* Avoir confiance en sa capacité de se diriger; renoncer, par conséquent, à le diriger vers «ton univers personnel» et à le lui imposer;

* Chercher sincèrement avec lui, sur le plan de sa vocation, les valeurs qui doivent le faire vivre et orienter ses décisions.

Ce choix coïncide avec les impératifs fondamentaux du Système préventif et avec la manière de Don Bosco d'exprimer la paternité: C'est une «relation d'aide» idéale. Mais, de fois en fois, selon le besoin de celui qui demande cette aide et selon ses caractéristiques personnelles ou les circonstances où il vit, il est possible d'être plus ou moins directif sans pourtant devenir autoritaire.

D. Les sujets de l'entretien

256 Centré sur la personne et mené selon le style de Don Bosco, l'entretien porte sur différents sujets. Ils sont indiqués par les Règlements: «L'état de sa santé, la marche de son travail apostolique, les difficultés qu'il rencontre dans sa vie religieuse et la pratique de la charité fraternelle, ainsi que tout ce qui peut contribuer au bien des personnes et de la communauté»[92].

257 • La santé

La *santé* compte parmi les biens les plus précieux de la Congrégation et il te revient de veiller directement sur elle. Don Bosco, qui ne nous a pas recommandé «des pénitences et des disciplines», mais «travail, travail, travail»[93], a aussi répété: «*Travaillez*, mais seulement dans la mesure de *vos forces*»[94]. Il a dit aux directeurs: «Tu prendras chaque nuit sept heures de sommeil. Pour des motifs raisonnables, une marge d'une heure en plus ou en moins est prévue pour toi et pour les autres»[95]. «Veille à ce que [les confrères] n'aient pas trop d'occupations». «Que chacun ait soin de sa santé [...] pour travailler beaucoup»[96].

Tu dois donc veiller sur les excès et les imprudences des confrères, pour qu'ils n'emploient pas la première moitié de leur vie à ruiner la seconde. Pousse au travail, mais n'oublie pas, comme affirme le Concile, que la résistance psychologique, aujourd'hui, est sensiblement diminuée à cause des conditions nouvelles de notre temps[97]. Certaines concessions, impensables il y a quelques années à peine, répondent à de simples exigences de santé; il peut y avoir des besoins différents de nourriture, de repos et d'autres nécessités. Tu feras donc en sorte que la

[92] *Reg* 49

[93] *MB* IV, 216

[94] *MB* XI, 390. Souvenirs de Don Bosco aux premiers missionnaires rapportés en appendice in *Const* p. 254

[95] *CC dir.* Voir plus haut, nº 7, p. 28

[96] *MB* XIII, 89. Cf. aussi *CC dir.* Voir plus haut, nº 13, p. 32

[97] Cf. *PC* 3

communauté comprenne et accepte ces situations, et tu y pourvoiras.

Tu auras un soin tout spécial des *confrères malades*. Tu leur rendras visite, même au prix de sacrifices, chaque jour s'ils sont dans la maison, comme le voulait Don Bosco, et tu feras tout pour que, dans les périodes de séjour à l'hôpital, il ne leur manque pas le réconfort d'un contact assidu. En pareilles circonstances, un confrère ne doit jamais avoir de motif de regretter la proximité spirituelle et les soins dont l'auraient entouré les membres de sa famille. Don Bosco a écrit : « Il faut économiser en tout, mais absolument de telle sorte que les malades ne manquent de rien. Que, d'autre part, on fasse remarquer à tous que nous avons fait vœu de pauvreté »[98].

• Les besoins intellectuels 258

Dans une société où les besoins sont toujours plus individualisés, le directeur ne peut négliger ceux de la *vie intellectuelle des confrères*. L'intelligence doit se nourrir par toutes les activités possibles que le provincial et la communauté mettent à sa disposition. C'est le plus utile des investissements, tandis que l'abandon de cette tâche et la sclérose de l'intelligence constituent un mauvais service rendu à la cause de Dieu.

Au cours de l'entretien cherche à découvrir, à encourager et à développer ce besoin. Encourage, dans les limites du possible et avec prévoyance, la participation à des cours de mise à jour et à des congrès. Montre-toi généreux et ouvert pour fournir les livres, les instruments de travail et de culture.

• Les besoins spirituels 259

Dans la vie religieuse, le pluralisme des points de vue, les jalousies inconscientes, les différences d'âge, de culture, d'expérience, de sainteté peuvent devenir des *sources de désaccord*. Dans ces cas, le *dialogue* serein, inspiré par des motifs de foi, peut éclairer les intelligences, dissiper les équivoques et ramener la paix.

Bien que ta place d'observateur te donne une vue plus

[98] *CC dir.* Voir plus haut, nº 14, p. 33

générale et plus organique, ne sous-estime pas l'apport des confrères plus humbles. S'il y a des choses que seul le directeur peut voir, il y en a d'autres que seuls les confrères connaissent. Tu les écouteras avec attention et tu montreras que tu apprécies leur contribution.

Les situations difficiles des membres de leur famille sont souvent, pour les confrères, des sujets de préoccupation. Le directeur sait partager ces peines, s'intéresser à ces cas et, dans les limites du possible, y pourvoir en recourant aussi, le cas échéant, au provincial.

260 • Les besoins pas toujours remarqués

« Que le directeur n'oublie jamais de demander : – Dans ton travail, vois-tu quelque chose qui te soit contraire et qui puisse t'empêcher de persévérer dans ta vocation ? »[99] Cette question permet de supposer que Don Bosco pressentait la présence de besoins qui, malgré leur importance, n'étaient pas toujours portés à un niveau suffisant de clarté.

Au-delà des mots il est possible de deviner certains *besoins inexprimés :* être soi-même en dépassant les contraintes et les conditionnements aliénants ; comprendre la signification de ses propres attitudes défensives ou agressives pour les maîtriser toujours mieux ; expérimenter le développement et le déroulement de sa propre vie mise au service d'un projet voulu par Dieu ; se sentir aimé. Le directeur saura découvrir ces besoins et accompagner les confrères dans leur maturation.

261 E. La fréquence

Les Constitutions[100] et les Règlements[101] stipulent que « chaque confrère rencontre *fréquemment* son supérieur ». C'est en substance ce que recommandait Don Bosco : « Ne t'en tiens pas matériellement, disait-il en 1884 au Père Lazzero, au mot " mensuel ", mais recherche le bien en toute liberté et essaie de

[99] *MB* XI, 354
[100] *Const* 70
[101] *Règ* 49

l'obtenir. Au début, les redditions de compte pourront être longues, mais elles finissent souvent par devenir très courtes. Pour un bon nombre de confrères il faudra être précis : une fois par mois ; pour beaucoup d'autres il suffira de la faire tous les deux mois, mais qu'on ne laisse pas passer un temps plus long... »[102]. Le temps chronologique ne coïncide pas avec le temps spirituel. L'entretien requiert une préparation qu'il faut respecter et promouvoir. Tout est plus facile si le directeur et les confrères ont entre eux de l'estime et de la confiance.

F. L'entretien particulier et l'ascèse 262

Dans l'entretien, la relation interpersonnelle mûrit et perfectionne les confrères, et ne mûrit pas moins le directeur. Communiquer, c'est changer. Combien de fois la bonté des confrères n'encourage-t-elle pas le directeur à s'améliorer ! Mais ce changement est aussi le résultat d'une *ascèse longue et patiente* que bien des entretiens exigent et apportent avec eux.

Il y a des confrères qui, par le seul fait de se trouver en face du supérieur, déchargent sur lui l'agressivité originairement dirigée sur d'autres personnes ; il y en a qui exploitent le moment de la paternité en vue de leurs intérêts personnels.

Don Bosco déplorait déjà qu'il puisse se dresser entre le directeur et les confrères des sentiments de véritable aversion pouvant bien souvent, sans même se déclarer, durer des mois et des mois[103].

Dans de telles situations, « il faut beaucoup de patience ou, pour mieux dire, une grande charité assaisonnée de la douceur et de la mansuétude de saint François de Sales »[104]. Qu'il offre en silence sa souffrance à Dieu et pour le bien de son confrère. Qu'il soit même disposé à céder quelque chose de son autorité pour gagner une âme[105].

[102] *MB* XVII, 375

[103] Cf. *MB* XII, 86

[104] Ib., 456

[105] Cf. *ACS* 142 p. 105. Dans la traduction fournie par l'Imprimerie Saint-Léon de Marseille (1949), la citation se trouve à la p. 112.

Le cas échéant, il prêtera attention à la vérité, même si elle blesse. « En disant la vérité, ils nous mortifient peut-être, notait le Père Rinaldi, ils semblent diminuer la réputation du supérieur ; mais nous devons avoir le saint courage de laisser dire la vérité, en privé, c'est mieux, mais même en public. Ayons le courage de reconnaître notre tort. Que d'animosités tombent, que de malentendus disparaissent ! » [106]

263 G. L'entretien particulier et la correction fraternelle

L'entretien peut être « un moyen très efficace pour faire des corrections même sévères, le cas échéant, sans provoquer d'offense » [107]. Comme Don Bosco, don Rua et le Père Albera. L'entretien peut offrir les conditions les plus favorables pour la correction fraternelle ; mais ce n'est en général pas le moment idéal pour le faire. Selon le Père Rinaldi, « l'entretien doit être un épanchement cordial et affectueux du cœur pour s'entendre mieux et travailler ensemble » [108]. La correction est à faire quand les cœurs sont calmes, « quand il se présente une occasion favorable, parfois lorsque vous faites le tour de la maison ; sans façons, en peu de mots et en changeant immédiatement de sujet pour faire voir que tout est fini et que vous n'y pensez plus » [109]. La correction doit se faire ainsi, mais elle doit se faire.

Les comportements qui ont le plus besoin de correction fraternelle sont l'individualisme, la tiédeur apostolique et la perte progressive de la signification de sa vocation.

De la méfiance et du préjugé il est facile de passer à la fermeture, au pessimisme, au déclin de toute responsabilité, à l'individualisme précisément [110]. L'engagement sérieux se dégrade et tombe au plus bas. C'est le renoncement à toute forme d'activité originale et créative. C'est la tiédeur apostolique.

[106] VALENTINI E., *Don Rinaldi maestro di pedagogia e di spiritualità*, Turin-Crocetta réimpression 1965, p. 71

[107] *MB* XI, 346

[108] CASTANO L., *Don Rinaldi vivente immagine di Don Bosco*, LDC 1980, p. 220

[109] Ib.

[110] Cf. *CG21* 37

L'individualisme et la tiédeur créent le vide et l'insatisfaction qui entament le sentiment d'offrande personnelle à Dieu. Apparaît alors l'infidélité dangereuse qui estompe l'identité et peut conduire à l'abandon d'une vocation qui s'est progressivement vidée de sa signification.

H. Le secret 264

De par sa nature, l'entretien est protégé par un *secret rigoureux :* « Que le directeur se garde attentivement de manifester aux uns les défauts des autres, même lorsqu'il s'agit de choses qu'il connaît peut-être déjà par d'autres biais. Qu'il donne à ses subordonnés la preuve qu'il est capable de garder le secret sur ce qu'ils lui confient. Une petite indiscrétion en cette matière peut suffire à diminuer et peut-être même à détruire entièrement la confiance qu'ils ont mise en lui »[111].

Pour des raisons inhérentes à ta charge, le provincial peut te demander un avis sur tel ou tel confrère. Dans ce cas, tu donneras les informations avec objectivité et un grand sens de ta responsabilité. Mais leur source sera exclusivement la conduite extérieure du confrère intéressé et ce que d'autres peuvent t'avoir dit à son sujet.

Les confidences de l'entretien sont protégées par un secret rigoureux : nihil, nunquam, nulli [rien, jamais, à personne].

63.2 La direction spirituelle personnelle

Les Constitutions et les Règlements généraux insistent sur le 265
caractère indispensable de la direction spirituelle durant la période de la première formation. Ils font comprendre à quel point elle contribue au discernement de la vocation et à l'approfondissement des options de vie. Dans ce contexte, ils précisent le rôle et la responsabilité du directeur. La *FSDB* en traite aussi abondamment.

[111] *MD* 131

Nous renvoyons à ces textes officiels[112].

Mais il y a quelques points pratiques moins développés ailleurs qui intéressent directement ton ministère. Nous te proposons ici une réflexion soignée à leur sujet. Mais auparavant il semble bon de dire un mot de la direction spirituelle des confrères adultes.

A. La direction spirituelle des confrères adultes

266 Les Règlements invitent chaque confrère à maintenir une disponibilité toujours vive à la direction spirituelle personnelle et communautaire[113]. Mais la question est de savoir s'il faut la pratiquer à l'âge adulte de la même manière qu'au cours de la jeunesse. Les adultes ont une conscience mûre de la valeur de la personne et de sa responsabilité ; ils ont un sens accrû de la fraternité et du partage ; ils acceptent facilement diverses formes d'animation. Mais on note souvent chez eux un besoin diffus de discerner, de confronter et d'orienter leur vocation personnelle concrète parce qu'ils la vivent dans un milieu en constante transformation, ouvert à des défis toujours nouveaux. Ils ont aussi besoin d'une communication interpersonnelle plus profonde pour vaincre les tentations de la solitude intérieure.

Compte tenu de cette situation, des demandes d'éclaircissement et des perplexités qui apparaissent, voici quelques *réflexions :*

267 *a.* L'antique adage : « La direction spirituelle est faite pour finir » a du vrai. Le *salésien mûr* qui observe la Règle, qui assimile dans sa vie ce que lui offre chaque jour la direction spirituelle communautaire (les conférences, les rencontres spirituelles, la révision de vie, les différentes lectures) marche sans difficulté vers la perfection de son état. À moins qu'il ne s'agisse de tempéraments incertains et scrupuleux, la direction méthodique propre aux premières phases de la formation n'a

[112] Cf. *Const* Index analytique : « direction spirituelle » ; *FSDB* Index analytique : « direction spirituelle »

[113] Cf. *Règ* 99

plus de sens à l'âge adulte. La direction spirituelle prendra les *formes et les rythmes qui conviennent* à cet âge et, dans la pratique, elle s'identifiera à celle qui se reçoit dans le sacrement de la Réconciliation.

Pour nous salésiens du moins, c'est l'héritage que nous a laissé Don Bosco, appuyé sur sa pratique habituelle et l'enseignement de la tradition.

S'adressant aux prêtres (mais l'exhortation vaut pour tous), le Père Albera écrit qu'« une direction spirituelle est indispensable » même aux prêtres. Naturellement « le confesseur n'est pas seulement juge, il est encore médecin et maître, ami et père ; il connaît plus que tout autre nos qualités spirituelles et tout l'ensemble de notre vie ; il peut dès lors au saint Tribunal et en dehors se faire notre guide dans la voie de la perfection religieuse et cela d'autant plus que dans l'occurence, il est tenu, lui aussi, à poursuivre la même perfection et à vivre du même esprit religieux »[114]. Il ne s'agit donc pas, aujourd'hui non plus, d'une direction au rabais[115]. Et même l'entretien, lui aussi, sous maints aspects et dans certaines circonstances, peut devenir une véritable forme de direction spirituelle[116].

Comme tu vois, s'il est sensible à l'appel de l'Esprit et à l'exemple de Don Bosco, le salésien adulte a bien la possibilité d'une aide intérieure efficace, en particulier dans les inévitables heures d'épreuve.

Sans te rendre fastidieux, aux moments et dans les formes les plus adaptées, rappelle aux confrères ces possibilités auxquelles se rattache une bonne part de notre enthousiasme spirituel et de notre persévérance.

Et n'épargne pas tes fatigues ni tes initiatives pour que soit offerte à tous l'occasion d'approcher des confesseurs expérimentés, vrais amis de Dieu et de l'homme.

[114] *LC Albera* p. 457. Dans la traduction française mentionnée à la note 105, la citation figure à la p. 57

[115] Jean-Paul II in *L'Osservatore Romano*, [éd. italienne] 31 janvier 1981, p. 2

[116] Cf. *ACS* 1921 p. 161 (traduction citée plus haut, p. 57-58)

268 *b.* « Se confier avec simplicité à un guide spirituel »[117] est un des moyens indiqués par les Constitutions pour surmonter les épreuves inévitables et croître dans la chasteté.

Des moments de doute et de remise en question, qui ont besoin d'une présence compréhensive et éclairante, peuvent cependant envahir aussi le cadre de la vie communautaire, de l'engagement apostolique et l'identité même de la vocation. Tôt ou tard chaque directeur rencontrera des *confrères en difficulté*, jeunes ou âgés. Son regard attentif et délicat et sa pénétration psychologique qui « recherche le bien de tous et le mal de personne » pourront l'aider à saisir le mal à sa naissance pour le prévenir. Ce n'est pas facile. Un confrère peut entrer en crise pour mille raisons. Il peut y avoir des causes qui touchent ses délicats dynamismes psychologiques ou des phénomènes morbides de divers genres. C'est une épreuve qui concerne toute la communauté, mais la responsabilité la plus grande appartient toujours au directeur. En ces moments, tu dois te montrer et te sentir père.

Même s'il faut recourir au spécialiste, ne crois par pouvoir déléguer à d'autres ta responsabilité. Tu dois préparer avec tact la rencontre du confrère avec l'homme de science et obtenir son consentement (il serait imprudent d'agir d'autorité) ; il faut fixer avec le spécialiste la manière pratique de collaborer et établir la portée du secret professionnel auquel il est tenu[118].

Cette aide peut se révéler précieuse, mais ne doit jamais se confondre avec la direction spirituelle qui opère à un niveau supérieur. La responsabilité d'un choix de vocation n'est pas l'œuvre ni la compétence d'un psychologue. mais la conclusion d'un cheminement de discernement accompli par celui qui a la grâce du ministère.

B. La direction spirituelle des jeunes confrères

269 En présentant le processus de la formation comme une *expérience accompagnée et guidée*, notre Règle de vie formule

[117] *Const* 84
[118] *CN* 26-27

explicitement la nécessité de la direction spirituelle lorsqu'elle parle de la formation initiale en général et de chacune de ses phases en particulier[119]. Elle codifie ce qui avait déjà été affirmé par les derniers chapitres généraux.

Le *CGS* en effet reprend les dispositions du CG19 et insiste pour qu'elles trouvent une application pratique surtout dans les communautés de formation et demande « que soit donc remis en valeur (pour le directeur) ce rôle de vrai directeur spirituel à travers une sérieuse préparation »[120].

Le *CG21* accueille les demandes des Chapitres provinciaux pour rappeler aux directeurs la priorité et l'urgence de leurs tâches de formation[121] et les engager expressément à la direction spirituelle dans les différentes périodes de la formation[122].

La direction spirituelle revient à la une de l'actualité. Son urgence a été rappelée au niveau de l'Église, dans le domaine de la vie religieuse et surtout dans le processus de la formation. Cette récupération n'est cependant pas un retour pur et simple au passé. Elle résulte d'une nouvelle réflexion et d'une *image rénovée de la direction spirituelle.* Le renouveau porte sur le contenu et les buts visés, révélés et transmis dans une expérience de foi et de témoignage; sur la méthodologie, mise à jour selon les apports des sciences humaines et la vision globale de la personne en progrès continuel; sur le style, celui de l'entretien, qui respecte les droits de la personne et ses capacités de création et de décision. Tu es certainement sensible à ces exigences. Elles sont le fruit de l'action continue de l'Esprit dans l'Église et de la nouveauté qu'Il ne cesse de produire par son inspiration et sa puissance qui rénovent la Congrégation.

À ton ministère de guide des âmes s'ouvre un champ de travail important et délicat: le *personnel en formation.* Ce sont les prénovices, les novices, les profès temporaires, spécialement durant leur stage pratique, les jeunes profès perpétuels, les prêtres et les coadjuteurs au cours des premières années de leur 270

[119] Cf. *FSDB* 148; *PVSDB* III p. 86-87
[120] *CGS* 678
[121] Cf. *CG21* 46-61. 115. 251
[122] Cf. ib., 268. 318. 319

travail apostolique. De Don Bosco à aujourd'hui, la Congrégation ne s'est jamais lassée de rappeler aux directeurs la « responsabilité très grave » de ce devoir de formation. On insiste à juste titre aujourd'hui sur la responsabilité première des confrères en formation eux-mêmes et sur le rôle déterminant de la communauté formatrice. Mais il n'en est pas moins vrai que tu restes le point de référence obligé, « la dernière instance orientatrice et coordinatrice »[123] de l'animation spirituelle de la communauté et de chacun. La FSDB a éliminé ces incertitudes en établissant avec clarté des principes et des normes[124]. Entre dans cette activité d'aide avec une conscience claire de sa nature et des exigences qu'elle comporte.

a. Direction spirituelle « point essentiel »

271 À titre de confirmation, tu te rappelleras les paroles magistrales de Paul VI : « Aucune vocation ne peut mûrir sans l'assistance d'un prêtre. Elle ne mûrit pas d'elle-même. Il est très rare qu'un jeune trouve sa voie et sache s'interpréter lui-même et l'appel de Dieu sans avoir à ses côtés une personne capable de lire les signes des temps et des âmes. Il faut la direction spirituelle »[125].

272 • *Pour connaître* les indications de Dieu

Le milieu est un facteur essentiel de formation, mais en définitive, il ne fait qu'offrir une proposition efficace à la disponibilité de chacun. Il s'agit de savoir si et jusqu'à quel point le sujet à former assume et intériorise les valeurs et les messages qui lui sont présentés.

Les dimensions de la vocation salésienne, leurs besoins et leurs objectifs font tous l'objet d'une direction spirituelle. La médiation du confesseur ou du directeur spirituel est donc indispensable. Ils constituent comme la présence sacramentelle de l'Église et de la Congrégation qui veulent s'assurer par leur intermédiaire de la formation intime des consciences. Leur jugement lie. Celui qui ne tient pas compte de cette médiation et

[123] Ib., 50
[124] Cf. *FSDB* 144-154
[125] *Vocazioni* 1 (1972) p. 16

ne suit pas les directives qui lui sont données, lorsqu'il s'agit de contre-indications réelles et graves, se met en état d'opposition permanente à la volonté de Dieu. Une connaissance suffisante de soi s'obtient tant par le contact avec le milieu où l'on vit que par l'entretien et la direction spirituelle. À ce sujet, rappelle-toi que l'image que le « dirigé » offre de lui-même dans sa relation de direction est souvent plus idéale que réelle. Elle est en tout cas toujours sélective et partiale, et doit être complétée.

• Pour *faire* personnellement *l'expérience* de sa vocation 273

Aujourd'hui, nous en justifions encore la nécessité à partir du principe de la *place centrale de l'expérience personnelle.* Pour que cette expérience se fasse, il est nécessaire d'avoir un guide qui aide à croître selon le projet de Dieu, sans céder à la tentation de l'improvisation facile ni de la passivité irresponsable. Le charisme du Fondateur est une expérience de l'Esprit, transmise à ses disciples pour qu'ils la vivent, la gardent, l'approfondissent et la développent constamment.

Une expérience veut dire un nouveau style et un nouvel esprit pour vivre l'Évangile de Jésus. Cette transformation s'approfondit à travers une expérience intérieure qui pousse à comprendre et à assimiler les valeurs de l'option religieuse salésienne. Elle se meut sans cesse dans ce dialogue, et ce *dialogue* doit normalement être accompagné et dirigé par le directeur spirituel [126].

Dans le respect constant de la liberté de tous, selon la pensée de Don Bosco et la tradition, tu vois clairement pourquoi il « convient tout à fait » que le directeur spirituel soit un salésien et, en particulier pour les jeunes en formation, le directeur de la communauté de formation [127].

• Dans les moments difficiles 274

En théorie, le processus de la formation devrait se dérouler selon un itinéraire harmonieux et progressif. En pratique, il connaît des *phases d'incertitude et de crise,* des périodes de

[126] Cf. *FSDB* 133-136
[127] Cf. ib., 196

recul, de fatigue et de doute, des appels à une plénitude nouvelle de vie intérieure.

La psychologie te révèle à quel point les motivations inconscientes peuvent influencer les décisions. Et l'expérience t'enseigne que des difficultés jamais rencontrées ou qu'on croyait résolues réapparaissent à l'improviste dans les circonstances les plus impensables, comme à la veille d'une profession ou dans l'imminence d'une ordination. Nous vivons en des temps de pluralisme idéologique, culturel et politique, et où l'on ne tient guère compte de la loi. Bon gré mal gré, les jeunes confrères doivent affronter des théories philosophiques, psychologiques et pédagogiques qui provoquent leur foi, ainsi que des mœurs qui ne les aident pas à se faire facilement une sensibilité chrétienne sûre. Le tourbillon des changements les met en face d'options et de comportements inédits et imprévus, de situations nouvelles, où le seul recours possible est celui de la conscience personnelle. En certains cas, il est difficile de prendre un recul suffisant vis-à-vis de soi-même et de porter un jugement objectif selon Dieu.

b. L'entretien de direction spirituelle : dispositions et méthode

275 La direction spirituelle est une rencontre humaine et « spirituelle » avec une personne experte, qui utilise les *formes de la communication chrétienne* dans le but de connaître la volonté de Dieu pour s'y conformer. Cette rencontre d'aide *exige* plusieurs qualités :

• *Chez toi*, l'expérience de Dieu et du charisme salésien, la disponibilité à l'écoute, la préparation théologique et psychologique, l'aptitude au discernement, l'humilité. Mais aussi la conscience que ton action entre dans la grande loi de la médiation universelle de l'Église, en vertu de laquelle « comme les hommes sont généralement sauvés par d'autres hommes, ainsi [Dieu] conduit ceux qui sont appelés à un plus haut degré de sainteté vers ce but au moyen d'autres hommes »[128]. Quand tu fais de la direction spirituelle, tu es un instrument de

[128] Lettre de Léon XIII *Testem benevolentiae* au Cardinal Gibbon, 22 janvier 1889

discernement de la volonté de Dieu, mais tu n'en es pas le dépositaire. Tu devras la chercher avec celui que tu diriges et, pour ainsi dire, il te faudra la décoder dans les signes qui la révèlent. Tes conclusions n'iront jamais au-delà d'une certitude prudentielle, qui a chaque fois besoin d'une évaluation attentive.

• *Chez la personne aidée,* le désir de se faire connaître tel qu'elle est ou se croit être, et la volonté de se faire instruire et aider. Elle cherche l'aide d'un expert parce qu'elle se reconnaît encore incapable de faire une lecture spirituelle de sa propre vie, parce qu'elle n'a encore qu'une connaissance confuse de ses structures personnelles profondes et que ses vraies raisons d'agir ne sont pas tout à fait claires à ses yeux.

• *Chez l'un et l'autre,* toi et le confrère que tu diriges, une vision sacramentelle de la relation de direction, par laquelle naît et se développe une nouvelle créature selon l'Esprit et s'opère une transmission de vie divine. Avec bonheur les anciens appelaient « porteur de l'Esprit » le guide spirituel, et sa fonction « paternité spirituelle ». « L'esprit du disciple, disait saint Jean de la Croix, s'engendre à partir du père spirituel d'une manière intime et secrète »[129]. Réduire la fonction de direction à une simple relation de « fraternité » ou d'« amitié », ce serait par conséquent l'appauvrir. Mais il est normal que le rapport évolue peu à peu vers ces dispositions, sans pourtant se réduire à celles-ci.

• Quel *modèle d'entretien* choisir ? 276

La direction spirituelle assume toutes les caractéristiques qui lui viennent de la tradition spirituelle de l'Église et du style salésien de l'animation spirituelle. Il faut en tenir compte.

Il ne convient pas – ce n'est d'ailleurs pas possible – de conjecturer un modèle unique de rencontre. Il existe *une foule de modèles,* parmi lesquels tu choisiras celui qui convient le mieux selon les conditions du sujet, le milieu, les besoins entrevus et enfin les problèmes qui font l'objet de l'entretien.

[129] *La Montée du Mont Carmel* II, XVIII, 5

Tu veilleras naturellement à éviter les attitudes émotives qui font écran à l'objectivité et n'ont rien à voir avec la bienveillance affectueuse (amorevolezza) ; de même les attitudes magistrales et celles qui évoquent la « rigidité » excessive ou, à l'opposé, la camaraderie. Quel que soit le modèle adopté, il est indispensable que, sans jouer au psychologue, tu restes toi-même : instrument, par mission, de l'Église et prophète de l'Esprit ; guide, mais aussi témoin authentique qui incarne dans sa vie les valeurs qu'il propose ; dans la mesure du possible, connaisseur du cœur humain, maître de salésianité et de sainteté.

Évite tout ce qui sent la discipline (c'est à demander à tes collaborateurs), rends-toi accueillant, aimable, plein de bonté, donne ta confiance et tu ne tarderas pas à la recevoir. Ne sois pas pressé. La relation de direction peut s'établir sans difficulté à la première rencontre, mais elle peut aussi demander des efforts et du temps. Attends dans la prière le moment favorable. Mais lorsque tu remarques que l'un ou l'autre éprouve des difficultés particulières à se confier à toi, ne t'en afflige pas. Sois le premier à l'orienter vers son confesseur ou un autre confrère, pour qu'il reçoive ce que l'entretien normal ne lui apporte pas.

277 • Ambiguïté

Toute direction spirituelle crée une sorte d'alliance (on s'unit pour rechercher ensemble la volonté de Dieu), d'identification du disciple avec le maître, de don réciproque de ce que l'on est plus que de ce que l'on sait ou de ce que l'on sait faire. Il n'est pas possible de vivre à fond cette expérience sans en sortir profondément transformés. Et ce processus n'est pas sans *ambiguïtés ni dangers*. Lorsque, par exemple, on recherche la direction spirituelle en vue d'une gratification réciproque (cela n'arrive pas toujours d'une manière inconsciente), l'identification qui en résulte est négative. Le directeur se lie émotivement son dirigé et celui-ci reflète cette attitude : il n'arrive plus à distinguer le message de celui qui l'envoie et est poussé à l'accepter par sympathie ou à le refuser par antipathie indépendamment de sa valeur objective.

La direction s'exprime en termes de paternité spirituelle. Elle a une valeur divine en elle-même, mais elle imprègne

sérieusement les *structures affectives* de la personne et même ses sentiments inconscients. Les désirs peuvent aussi émaner de zones obscures et cela peut tout fausser. Certaines insistances répétées, certaines interprétations sévères de l'Évangile et de la Règle, certains silences habituels en sont souvent la manifestation. Il n'y a pas deux expériences spirituelles identiques, deux charismes spirituels semblables. Mais le danger de transférer sur la personne assistée sa propre expérience, ses propres goûts et ses propres désirs est loin d'être irréel.

Cette élimination pratique de l'altérité fausse le regard du directeur et compromet la liberté spirituelle du dirigé. Plus fréquemment qu'on ne le croit, dans la relation de direction il peut arriver que ce dernier décharge sur le directeur des états émotifs, positifs ou négatifs, originairement dirigés à d'autres. Il est important que le directeur reste calme et ne tombe pas dans une réaction erronée qui compromettrait à son tour la relation elle-même.

Malgré ces possibilités, rappelle-toi qu'il n'y a peut-être pas **278**
d'expérience pastorale plus exaltante que la direction spirituelle. Elle apporte avec elle la *joie* de pouvoir contempler les merveilles que l'Esprit-Saint opère dans le cœur de ses élus, et la joie non moins grande de pouvoir accompagner et aider dans leur cheminement des sujets qui se sont donnés entièrement à Dieu et qui vivent dans sa lumière ; la joie aussi de les voir accueillir un projet de vie évangélique et de le vivre à fond. Cette joie a son prix. Elle exige de toi une attitude de purification continuelle et une grande humilité, beaucoup d'esprit de prière et de docilité à l'Esprit-Saint ; beaucoup de discrétion, de loyauté et de patience. Le dialogue de la direction spirituelle trouve en effet sa lumière et sa force dans l'unique dialogue qui compte, le dialogue avec Dieu.

CONCLUSION

279 Au terme de ce chemin que nous avons parcouru ensemble, tu pourras te sentir à la fois réconforté par la valeur du service que tu es appelé à rendre, et troublé par tout ce qu'il exige.

T'atteler chaque jour à réactualiser la paternité de Don Bosco et à approfondir ton humanité en unité vitale avec toutes les vertus que t'offre la grâce de Dieu, cela t'amène peut-être à éprouver davantage un sentiment d'impuissance que de confiance en la réussite.

Tu sentiras certainement le poids de ton service. Tu souffriras d'une tension entre la liberté totale, don de l'Esprit, et les difficultés et les limites que tu trouveras en toi et en tes confrères. Mais l'engagement, la recherche de la maîtrise de toi et la prière n'ont d'autre but que de te faire acquérir une meilleure disponibilité. Tu comprendras ce que le Seigneur te demande et tu seras ouvert par ta vie aux capacités qu'Il est prêt à te donner. Cela te permettra d'aider plutôt que de dominer. La discrétion de tes interventions donnera envie aux plus forts de faire davantage et aux plus faibles de ne pas se décourager.

Ainsi, avec tes confrères, tu pourras chaque jour te tourner vers le Seigneur. La certitude que tu cours avec eux et avec les jeunes vers le but, vers Lui, te rappellera certainement la parole par laquelle le Père Albera terminait son Manuel. Évoquant Don Bosco, il laissait aux directeurs son dernier souvenir: «Sur son lit de mort il nous a donné à tous un rendez-vous: – Au revoir en Paradis! C'est le souvenir que je vous ai laissé; il nous voulait tous ses fils [...] Et c'est le souvenir que je vous laisse à mon tour. Veillez à devenir de dignes fils de Don Bosco»[1].

[1] *MD* 193

APPENDICE

7. ASPECTS JURIDIQUES ET TÂCHES ADMINISTRATIVES DANS LE MINISTÈRE DU DIRECTEUR

Les grandes valeurs de charité, propres à la vocation salésienne, exigent en soi des structures juridiques et administratives. Elles constituent comme le lieu concret où ces valeurs se rendent objectivement opérantes et possèdent la force qui assure l'unité de la Congrégation et son homogénéité spirituelle, bien qu'avec des variantes dans les modalités et les cultures. 280

Cet « appendice » a pour but de rappeler d'une manière schématique au directeur l'essentiel des aspects juridiques et des tâches administratives qui se rattachent à son ministère, le soutiennent, l'aident et lui donnent une influence et une efficacité objectives.

La synthèse de la doctrine juridique et de nos règles salésiennes, prise directement de notre Code de droit particulier, représente un résumé utile pour la pratique.

7.1 Le supérieur local selon le droit universel de l'Église

Il est bon de se rapeler les grandes lignes du Code de droit canonique à propos du supérieur religieux local. Nous considérerons d'abord la doctrine canonique à propos de l'autorité du supérieur, puis les normes qui en découlent pour l'exercice de cette autorité [1]. 281

71.1 L'autorité du supérieur religieux don de Dieu reconnu par l'Église

Notre réflexion sur l'autorité du supérieur religieux telle que la présente le droit universel de l'Église s'appuie sur les canons 596, 608 et 617-618. 282

Le canon 596 figure parmi les normes communes à tous les instituts de vie consacrée : il situe l'autorité (tant des supérieurs que des

[1] Il est bon de rappeler au début de ce chapitre ce qui a été dit au chapitre 2 : le ministère de l'autorité s'exerce selon des formes et des compétences diverses dans le gouvernement central, provincial et local. Le terme « supérieur » n'a donc pas une signification univoque.

chapitres) parmi les éléments caractéristiques et essentiels de toute forme de vie religieuse. Pour définir la « maison-communauté religieuse », le canon 608 fait de sa dépendance de l'autorité d'un supérieur légitime un de ses éléments essentiels. Sur ce point, toute la tradition est d'accord.

Le paragraphe 1 du canon 596, repris du canon 617, dit que les supérieurs et les chapitres des instituts ont sur les membres le pouvoir défini par le droit universel et par les constitutions.

Le fondement éloigné de l'autorité et de l'obéissance religieuses est proprement le « charisme » du Fondateur, puisqu'il découle de sa nature même de société que chaque institut religieux ait son « jus nativum » [droit originel] en vue de son organisation juridique particulière et de sa « juste autonomie de vie, en particulier de gouvernement »[2]. L'approbation des constitutions par l'Église situe le pouvoir du supérieur religieux au sein de l'autorité et de l'obéissance de l'Église ; le droit universel de l'Église alors non seulement reconnaît le pouvoir du supérieur religieux, mais en indique aussi les caractéristiques et les facultés pour que l'autorité dans l'Église puisse atteindre son but.

Ce concept est repris aux canons 617-618 pour souligner certaines prérogatives de l'exercice de l'autorité dans l'Église, qui concernent aussi l'autorité religieuse.

Le canon 617 rappelle que dans l'Église chaque « pouvoir » (potestas), y compris celui de gouvernement, est toujours une tâche et une charge (officium-munus) et jamais un pouvoir absolu ou une volonté (dominium-arbirium) ; si bien que celui qui reçoit un « pouvoir » (potestas) ne devient pas maître absolu, mais n'en est constitué que l'administrateur ; et d'un administrateur sont demandées la fidélité et l'obéissance à celui qui l'établit. Et puisque leur autorité dérive à la fois de l'Église et du charisme qui a fondé l'institut, « les Supérieurs, dit le canon, accompliront leur charge et exerceront leur pouvoir selon le droit universel et le droit propre ».

Le début du canon 618 dit aussi : « Les Supérieurs exerceront dans un esprit de service le pouvoir qu'ils ont reçu de Dieu par le ministère de l'Église ». Ce texte affirme avant tout le don divin de l'autorité dans la vie religieuse, c'est-à-dire le caractère essentiellement charismatique de l'autorité religieuse : elle naît du don de l'Esprit qui appelle plusieurs frères à vivre la vie évangélique dans l'obéissance à un frère accueilli comme guide et maître spirituel. Mais le canon souligne aussi que ce don est reconnu par l'Église et conféré par elle au supérieur. Si bien que l'autorité du supérieur se rattache intimement au ministère de l'Église. Ce texte fait en outre ressortir le caractère particulier de l'autorité religieuse : elle se définit et s'exerce « selon les constitutions »

[2] Can 586 § 1

(« droit propre »). Ce qui met en valeur le lien très étroit de l'autorité religieuse avec la communauté suscitée par l'Esprit-Saint.

Le document « Mutuae relationes » donne un commentaire de ces principes [3].

283 La seconde partie du canon 618, de son côté, rappelle aux supérieurs religieux la nature morale de leur responsabilité dans l'exercice de l'autorité : « Dociles à la volonté de Dieu dans l'exercice de leur charge... » et détermine positivement leur tâche spécifique : « restant sauve cependant leur autorité de décider et d'ordonner ce qu'il y a à faire ». Il exprime ainsi pour les instituts religieux un autre principe-norme fondamental dans la vie de l'Église : qu'en elle, l'exercice du pouvoir, en tant qu'« officium-munus » est, par nature, à responsabilité personnelle. Et cela par le simple fait que l'Église est de Dieu. C'est donc à Lui, en dernière instance, qu'il faut répondre de chaque tâche dans l'Église, y compris celle de l'autorité. Par conséquent dans l'Église toute responsabilité est morale en soi, et donc nécessairement personnelle. Le droit universel de l'Église, en effet, parle explicitement de l'autorité confiée aux supérieurs en tant que personnes physiques, qui l'exercent au nom de leur institut et de l'Église même. La présence d'organismes collectifs (conseils et chapitres) aux côtés des supérieurs a des domaines précis : les conseils assistent le supérieur dans l'exercice de l'autorité (en donnant son avis personnel et son vote) ; les chapitres ont des pouvoirs déterminés (même le pouvoir suprême dans le cas du chapitre général), mais dans les limites des compétences spécifiques fixées par les constitutions [4].

Avant de conclure cette référence au pouvoir du supérieur, il est bon de se rappeler les autres précisions du canon 596 cité plus haut et du canon 622 sur sa nature et son étendue :

a. Dans les instituts religieux cléricaux de droit pontifical, les supérieurs possèdent en outre le pouvoir ecclésiastique de gouvernement tant au for externe qu'au for interne.

b. À ce pouvoir s'appliquent les dispositions des canons 131, 133 et 137-144. Il s'agit de quelques spécifications sur les manières d'exercer le pouvoir de gouvernement, en particulier de la « délégation » de ce pouvoir (ib). Il est intéressant de noter que le pouvoir du supérieur revient aussi à son vicaire (can. 131 § 2) (évidemment selon les constitutions lorsqu'il s'agit de supérieurs religieux).

c. Le pouvoir qu'exercent les supérieurs religieux est inhérent à leur

[3] Cf. *MR* chapitres 2 et 3

[4] Can 627, 631 § 1, 632

charge et, comme tel, déterminé par la responsabilité spécifique qui leur est confiée par le droit particulier[5].

71.2 Les caractéristiques particulières de l'autorité du supérieur religieux

284 *Les canons 618 et 619* – de caractère théologique et pastoral – décrivent l'essentiel de la nature de l'autorité religieuse et de la manière de l'exercer. Il est bon de l'examiner en détail.

• Le *canon 618* dit : « Les Supérieurs exerceront dans un esprit de service le pouvoir qu'ils ont reçu de Dieu par le ministère de l'Église. Que, par conséquent, dociles à la volonté de Dieu dans l'exercice de leur charge, ils gouvernent leurs sujets comme des enfants de Dieu et, pour promouvoir leur obéissance volontaire dans le respect de la personne humaine, ils les écoutent volontiers et favorisent ainsi leur coopération au bien de l'institut et de l'Église, restant sauve cependant leur autorité de décider et d'ordonner ce qu'il y a à faire ».

Il faut noter comme une grande partie de ce canon est empruntée littéralement au n° 14 du décret conciliaire « Perfectae caritatis ». Les *idées principales* qu'il exprime peuvent se résumer comme suit :

– Après avoir évoqué la nature charismatique et ecclésiale de l'autorité religieuse (comme cela a été dit plus haut), il situe immédiatement cette autorité dans l'*esprit de service*, qui caractérise toute autorité dans l'Église : c'est un rappel évident de ce que le Concile Vatican II a dit avec insistance sur le service de l'autorité à l'exemple du Christ « qui est n'est pas venu pour être servi, mais pour servir »[6]. De cet esprit de service en particulier, le canon indique quelques traits importants. Si les supérieurs qui exercent une charge les observent avec fidélité, ils ne feront pas figure de « patrons » de leur pouvoir, mais montreront qu'ils l'accomplissent « dociles à la volonté de Dieu », c'est-à-dire en sincère « esprit de foi et d'amour »[7] :

– Avant tout la *paternité fraternelle :* « Qu'ils gouvernent leurs sujets comme des enfants de Dieu », dont ils sont eux aussi des enfants. Leur tâche n'est pas de « dominer » leurs sujets comme des patrons, ni de se substituer à l'amour de Dieu le Père, mais de faire vivre visiblement, frères parmi des frères, l'amour dont Il aime ses enfants ;

– L'*estime de la responsabilité* de ses sujets : « pour promouvoir leur obéissance volontaire dans le respect de la personne humaine ». Le supérieur doit donc susciter chez ses sujets une obéissance-adhésion « en

[5] Cf. can 622

[6] Mt 20, 28. Cf. p. ex. *LG* 24, 27 ; *PO* 10 ; *OT* 4 ; *PC* 14 ; *GS* 3

[7] Cf. can 601

esprit de foi et d'amour », et pas pour de simples motivations logiques, psychologiques ou sociologiques ;

– Le *dialogue :* Qu'« ils les écoutent volontiers et favorisent ainsi leur coopération au bien de l'institut et de l'Église » ; un dialogue vrai, sérieux, c'est-à-dire réalisé dans la foi, dans la conviction profonde que personne ne peut s'estimer l'intermédiaire unique ou privilégié entre la mission de la communauté et la volonté de Dieu. Le supérieur, au contraire, peut et doit « la découvrir et s'y attacher au long de la vie quotidienne, parce qu'il est humblement au service de tous ceux qui lui sont confiés par Dieu dans le cadre de la fonction reçue »[8].

• Le *canon 619* se rattache immédiatement au précédent : « Les 285
Supérieurs s'adonneront soigneusement à leur office et en union avec les membres qui leur sont confiés, ils chercheront à édifier une communauté fraternelle dans le Christ, en laquelle Dieu soit cherché et aimé avant tout. Qu'ils nourrissent donc fréquemment les membres de l'aliment de la parole de Dieu et les portent à la célébration de la liturgie sacrée. Qu'ils donnent l'exemple de la pratique des vertus, de l'observation des lois et des traditions de leur propre institut ; qu'ils subviennent à leurs besoins personnels de façon convenable, prennent soin des malades avec sollicitude et les visitent, reprennent les inquiets, consolent les pusillanimes, soient patients envers tous ».

– La *fin première* de l'autorité religieuse est donc clairement indiquée : « *édifier une communauté fraternelle dans le Christ, en laquelle Dieu soit cherché et aimé avant tout* ». Dans la communauté religieuse, l'autorité est totalement en fonction de l'accomplissement de la mission que Dieu confie et de l'édification de la fraternité : le gouvernement du supérieur – tout en étant un vrai gouvernement – est donc essentiellement *pastoral.* Le canon 618 avait déjà rappelé que les supérieurs doivent promouvoir la coopération harmonieuse de tous au bien de l'institut et de l'Église.

– Si l'autorité se fonde sur la foi (recherche et accomplissement de la volonté de Dieu), il est clair que sa source et les moyens principaux dont elle dispose sont, eux aussi, basés sur la foi. C'est pourquoi le code de droit canonique rappelle la référence constante à la *Parole de Dieu* et à la *célébration liturgique :* c'est dans le contact avec le Christ vivant que la communauté et chaque religieux trouvent le sens de leur obéissance.

– La dernière phrase du canon 619 indique quelques traits du

[8] *PO* 15

« style » de l'exercice de l'autorité, style qui prend aujourd'hui le nom d'*animation*.

Le code de droit canonique commence par rappeler aux supérieurs qu'ils gouvernent déjà par leur exemple (c'est l'avertissement de l'apôtre Pierre de se faire « modèles du troupeau »). Puis il recommande de se soucier de chaque frère dans le Seigneur individuellement, et en particulier des plus faibles et de ceux qui en ont besoin : les malades, les plus âgés, ceux qui sont laissés de côté et non aimés, les timides et les instables, et surtout les « inquiets », c'est-à-dire ceux qui rencontrent de plus grandes difficultés. Il propose la patience comme une note spécifique de l'exercice de l'autorité religieuse.

286 71.3 Le vicaire

Il est le principal collaborateur du supérieur dans l'exercice personnel de son pouvoir.

Selon le *canon 620*, les vicaires du modérateur suprême et des modérateurs d'une province ou d'une partie de l'institut qui lui est équiparée (comme la quasi-province chez nous), sont eux aussi des « supérieurs majeurs ». Par conséquent, sauf limites établies dans le droit particulier, ils jouissent habituellement du même pouvoir ordinaire de gouvernement que les supérieurs dont ils tiennent la place[9].

Ce principe vaut pour le vicaire du directeur conformément à l'article 183 de nos Constitutions.

287 71.4 Le supérieur religieux assisté de son Conseil

Le *canon 627* dit : « § 1. Selon les constitutions, les Supérieurs auront leur propre conseil, auquel ils devront recourir dans l'exercice de leur charge ».

Cette clause sanctionne un principe fondamental : s'il est vrai que l'autorité du supérieur est personnelle, elle ne s'exerce pas dans l'isolement, mais au sein et au service de la communauté et de sa mission. Toute la tradition de la vie religieuse a donc estimé qu'il est important qu'un conseil assiste le supérieur, l'accompagne pour rechercher la volonté du Seigneur et l'appuie dans l'accomplissement fidèle de cette volonté. Le droit propre de chaque institut, intégrant le droit universel, établit les cas où le dialogue devient aussi un devoir juridique et où, par conséquent, le supérieur ne peut agir validement tant qu'il n'a pas demandé l'avis de son conseil, ou obtenu son consentement explicite, selon le canon 127[10].

[9] Cf. can 131

[10] Can 627 § 2

71.5 La nomination des supérieurs religieux

288

Puisque les supérieurs religieux sont reconnus par l'autorité de l'Église, le Code de droit canonique donne quelques normes générales à propos de la nomination des supérieurs aux différents niveaux. En particulier :

- Le *canon 623* exige que les supérieurs soient des *profès perpétuels*, avec un temps d'expérience suffisant après la profession perpétuelle, mais demande aux constitutions et au droit particulier de fixer en années l'étendue de ce temps.

- Le *canon 624* stipule que les supérieurs soient constitués *pour un temps déterminé* et que le droit particulier prévoie des normes pour éviter qu'ils « ne demeurent trop longtemps, sans interruption, dans les offices de gouvernement ».

- Le *canon 625* § 3 veut que, au cas où les supérieurs sont nommés par le supérieur majeur compétent, une consultation adéquate précède : une participation responsable est donc demandée au moment important du choix du supérieur.

- On peut encore signaler le principe général rappelé au *canon 626* qui invite les supérieurs qui confèrent des charges, ainsi que les religieux qui votent, de s'abstenir de toute acception de personnes et de ne rechercher que Dieu et le bien de l'institut.

Ces normes à propos des nominations, qui seront reprises et spécifiées par notre droit particulier, sont très importantes pour l'exercice « religieux » de l'autorité et pour rejoindre les fins de l'animation et du gouvernement de la communauté.

71.6 Devoirs et facultés des supérieurs religieux

289

Après ces lignes fondamentales, un train d'autres canons décrit quelques *devoirs* du supérieur religieux et certaines de ses *facultés*. Il ne s'agit évidemment que de quelques points (ceux qui sont caractéristiques de l'institut sont explicités par le droit particulier).

Voici en gros les devoirs et les facultés qui concernent le supérieur local.

A. Devoirs du supérieur

Le Code rappelle en premier lieu deux de ses devoirs en rapport avec l'esprit de foi, qui doit le guider dans la charge que lui a confiée l'obéissance, et avec son zèle à la remplir, en assurant sa présence dans la communauté.

• Le *canon 833 § 8* dit que celui qui assume la charge de supérieur doit « émettre personnellement la profession de foi, selon la formule approuvée par le Siège Apostolique ».

• Le *canon 629* rappelle aux supérieurs leur devoir de résider chacun dans sa propre maison et de ne s'en éloigner que selon le droit propre.

• Le *canon 670* établit que « l'institut doit fournir à ses membres tout ce qui est nécessaire selon les constitutions pour atteindre le but de leur vocation » ; il n'est pas inutile de souligner celui qui est responsable de ce devoir est celui qui représente l'institut dans la communauté.

Une série de canons se rapporte au devoir spécifique des supérieurs de veiller à la mission communautaire, selon l'esprit propre des instituts. Voici les canons en question :

• *Canon 677 :* « § 1. Les Supérieurs et les membres garderont fidèlement la mission et les œuvres propres de leur institut. [...]
§ 2. Si des associations de fidèles sont unies à des instituts, ceux-ci les aideront avec un soin spécial pour qu'elles soient imprégnées de l'esprit authentique de leur famille » religieuse.

• Le *canon 678 § 2 :* Dans l'exercice de l'apostolat extérieur, qui ne peut s'assumer sans la permission du supérieur[11], « les religieux sont aussi soumis à leurs propres Supérieurs et doivent rester fidèles à la discipline de leur institut », dans l'observance de leur droit particulier comme dans la participation à la vie de la communauté. Il en résulte pour le supérieur le devoir d'encourager et de veiller.

• Le *canon 778 :* « Les Supérieurs religieux [...] veilleront à ce que l'enseignement catéchétique soit donné avec soin dans leurs églises, écoles et autres œuvres qui leur sont confiées de quelque façon. »

290 Il y a encore des devoirs des supérieurs qui concernent plus directement la formation permanente des confrères, à qui doivent être offerts des moyens adéquats de croissance spirituelle. Rappelons surtout :

• Le *canon 661 :* « Tout au long de leur vie, les religieux poursuivront avec soin leur formation spirituelle, doctrinale et pratique, et *les Supérieurs leur en fourniront les moyens et le temps nécessaire.* »
Veiller à la formation permanente des confrères est une des tâches importantes des supérieurs à chaque niveau.

[11] Can 671

• Le *canon 592:* «§ 2. Les Modérateurs de chaque institut feront connaître les documents du Saint-Siège qui concernent les membres à eux confiés et ils veilleront à les faire observer.»

Il s'agit de la communion avec le Siège Apostolique, qui est affirmée des supérieurs à tous les niveaux.

Une considération particulière concerne le sacrement de la Pé- 291
nitence. Parmi tout ce qui est offert aux personnes consacrées pour les aider dans leur croissance spirituelle, il revêt la plus grande importance. La doctrine canonique à propos de la responsabilité des supérieurs se fonde sur le décret *Dum canonicarum legum*, émané de la CRIS le 8-12-1970, qui exortait les religieux à apprécier l'usage fréquent de ce sacrement «pour accroître la juste connaissance de soi-même, développer l'humilité chrétienne, pourvoir à la direction spirituelle des âmes et rendre la grâce plus abondante».

Sur la responsabilité des supérieurs à ce sujet pour leurs religieux, le *canon 630* énumère des exigences claires:

• *canon 630:* «§ 1. Les Supérieurs reconnaîtront aux membres la liberté qui leur est due pour ce qui concerne le sacrement de pénitence et la direction de conscience, restant sauve la discipline de l'institut.

§ 2. Les Supérieurs veilleront, selon le droit propre, à mettre à la disposition des membres des confesseurs idoines auxquels ils puissent se confesser fréquemment. [...]

§ 4. Les Supérieurs n'entendront pas leurs sujets en confession, à moins que ces derniers ne le leur demandent spontanément.

§ 5. Les membres iront avec confiance à leurs Supérieurs auxquels ils pourront s'ouvrir librement et spontanément. Cependant il est interdit aux Supérieurs de les induire de quelque manière que ce soit, à leur faire l'ouverture de leur conscience.»

Le canon aborde clairement le problème de la liberté de conscience de chaque religieux, qui sont cependant invités à s'ouvrir avec confiance à leurs supérieurs. Néanmoins le paragraphe 1 souligne que l'exercice de ces droits n'est pas absolu, mais subordonné à la discipline religieuse, et par conséquent aux besoins de la vie communautaire.

Pour conclure cette vue panoramique, il faut rappeler le *canon 957*, qui parle du devoir et du droit de veiller à l'accomplissement des charges de Messes qui, pour les églises des instituts religieux, reviennent à leurs Supérieurs.

B. Quelques facultés spécifiques 292

Voici les canons qui spécifient quelques facultés particulières données aux supérieurs religieux. Certaines concernent le ministère des confessions et se rattachent à ce qui a été dit sur la responsabilité des supérieurs à ce sujet.

a. *À propos du ministère des confessions :*

• Canon 968 : « § 2. En vertu de leur office, les Supérieurs des instituts religieux cléricaux de droit pontifical [...], qui ont, selon les constitutions, le pouvoir exécutif de gouvernement, jouissent de la *faculté d'entendre les confessions* de leurs propres sujets et des autres personnes qui résident jour et nuit dans la maison, restant sauves les dispositions du can. 630 § 4 » [cf. ci-dessus n° 291].

• *Canon 969 :* « § 2. Le Supérieur d'un institut religieux [...] dont il s'agit au can. 968 § 2, est compétent pour *conférer à tout prêtre la faculté d'entendre les confessions* de ses propres sujets et des autres personnes qui résident jour et nuit dans la maison. »

b. *Autres facultés en matière liturgique*

• Canon 911 : « § 1. Le devoir et le droit de porter la très sainte Eucharistie en Viatique aux malades appartient [...] au Supérieur de la communauté dans les instituts religieux cléricaux [...] pour tous ceux qui se trouvent dans leur maison. »

• *Canon 1179 :* « Les funérailles des religieux [...] seront généralement célébrées dans leur propre église ou oratoire par le Supérieur si l'institut est clérical. »

c. *Quelques facultés spécifiques de dispense :*

• Canon 1196 : « § 2. Peut dispenser des vœux privés pour une juste cause, et pourvu que la dispense ne lèse aucun droit acquis aux tiers [...] le Supérieur d'un institut religieux [...] clérical de droit pontifical, à l'égard des membres, des novices et des personnes résidant jour et nuit dans une maison de l'institut. »

• *Canon 1245 :* Le Supérieur d'un institut religieux clérical de droit pontifical « peut, pour une juste cause, [...] concéder la dispense de l'obligation d'observer un jour de fête ou de pénitence, ou la commuer en une autre œuvre de piété, [...] pour leurs propres sujets et les autres personnes qui résident dans leur maison jour et nuit. »

293 C. Devoirs particuliers de nature disciplinaire

Lorsqu'on traite des devoirs des supérieurs, il est nécessaire d'aborder aussi certains aspects de caractère disciplinaire. En général le CIC confie aux supérieurs majeurs la tâche de prendre des mesures de caractère disciplinaires ou d'entamer une démarche à ce sujet. Mais il y a des cas *« urgents »*, pour lesquel le Code confie la responsabilité d'intervenir au supérieur local : ce sont les situations décrites aux canons 665 et 703, dont nous transcrivons l'essentiel.

• *Canon 665:* « § 1. Les religieux habiteront leur propre maison religieuse en gardant la vie commune et ils ne la quitteront qu'avec la permission de leur Supérieur [...]

§ 2. Le membre qui s'absente illégitimement de la maison religieuse avec l'intention de se soustraire au pouvoir des Supérieurs sera recherché avec sollicitude par ceux-ci, et aidé à revenir et à persévérer dans sa vocation. »

Ce canon touche le problème délicat des religieux qui s'éloigent de la vie communautaire à cause des difficultés qu'ils y trouvent, ou pour des raisons valables.

Le paragraphe 1 envisage les raisons valables pour une « absence de la maison religieuse, accordée par le supérieur. Le CIC établit explicitement que si l'absence est « prolongée », il faut une permission explicite du « Supérieur majeur avec le consentement de son conseil » (qui peut autoriser à « séjourner en dehors d'une maison de l'institut, mais pas plus d'un an. »)

Mais il est important de noter ce que dit le paragraphe 2 qui invite les supérieurs (à commencer évidemment par le supérieur local) à s'intéresser avec amour aux confrères en difficulté pour les aider à persévérer dans leur vocation.

• *Canon 703:* « En cas de grave scandale extérieur ou d'un grave dommage imminent pour l'institut, un membre peut être sur-le-champ chassé de la maison religieuse par le Supérieur majeur ou, s'il y a risque à attendre, par le Supérieur local avec le consentement de son conseil. »

C'est évidemment *un cas limite.* Remarquons qu'il doit s'agir de :

– « Grave scandale extérieur » : c'est le cas lorsqu'un grave délit s'est déjà divulgué ou est commis en des circonstances qui ne permettent pas d'en empêcher, d'une façon ou d'une autre, la divulgation en dehors de la maison religieuse.

– « Grave dommage imminent pour l'institut » : le remède ne vaut que pour les dangers objectifs de dommages impossibles à prévenir par d'autres moyens.

Il est clair que si un supérieur local devait agir selon le canon 703, il devrait en faire part au plus tôt au supérieur majeur pour les développements ultérieurs de la situation. Il faudra en particulier rassembler dès que possible toutes les preuves et rédiger avec soin un rapport complet, afin que le provincial puisse procéder aux formalités ultérieures.

D. Sanctions vis-à-vis du directeur coupable de manquements graves. **294**

Le directeur se rappellera qu'il est, lui aussi, passible de sanctions

pénales, y compris la privation de son office, selon la loi, et en particulier dans les cas suivants :

• Quand il abuse de son autorité par des actes ou des omissions gravement coupables (cf. can 1389 § 1) ;

• Quand, « par une négligence coupable, (il) pose ou omet illégitimement, au détriment d'autrui, un acte relevant d'un pouvoir, d'un ministère ou d'une charge ecclésiastique » (cf. 1389 § 2) ;

• Quand il exerce des activités administratives et commerciales d'une manière illégitime (c'est-à-dire contre les dispositions des canons ou du droit particulier) (cf. can. 1392) ;

– Quand il « viole gravement l'obligation de la résidence » (cf. can. 629 et 1396).

Le sens de sa responsabilité dans l'exercice du gouvernement de la communauté, le plein respect des personnes qui lui sont confiées, la protection et la promotion des droits et des devoirs qui dérivent de sa consécration religieuse, sont les fondements du service de l'autorité qui veut s'exercer selon l'Évangile de Jésus-Christ, notre unique Maître et Seigneur.

7.2 Le directeur dans le droit propre salésien (Constitutions et Règlements généraux)

295 La lecture des Constitutions et des Règlements généraux (les deux principaux codes du *droit propre salésien*), nous permet de découvrir les traits du profil du directeur (supérieur local de la communauté salésienne), de son autorité et de la manière de l'exercer : les lignes essentielles du droit universel s'y retrouvent, mais elles sont incarnées selon le charisme spécifique de notre Société. Don Bosco se présente comme le modèle que le Seigneur nous a donné pour vivre le service de l'autorité.

Voici les différents points de notre droit propre à propos du directeur salésien. Il peut être utile, en effet, d'avoir une synthèse des compétences essentielles du directeur, de ses devoirs et de ses facultés, qui ont été largement commentés dans les différentes parties de cet ouvrage, mais à présent sous un angle spécifiquement juridique.

296 **72.1 Le service de l'autorité du supérieur salésien**

Pour connaître à fond le profil du directeur salésien, il faut tout d'abord se rappeler les indications des Constitutions pour tout service de

l'autorité dans la Congrégation. Elles sont résumées dans les *« principes et critères généraux »* contenus dans le chapitre X des Constitutions.

Art. 120: Il affirme le principe canonique de l'*autorité personnelle* du supérieur: « Le gouvernement central, provincial et local est exercé, avec pouvoir ordinaire, par un supérieur assisté de son Conseil »[12].

Art. 121: C'est un article fondamental (il correspond aux canons 618-619 du CIC) qui trace la fonction de l'autorité dans la Congrégation et le style spécifique de son exercice[13]

– « L'autorité dans la Congrégation s'exerce au nom et à l'imitation du Christ, comme *un service rendu à des frères* dans l'esprit de Don Bosco, *pour la recherche et l'accomplissement de la volonté du Père.* »

– *Ce service est destiné à promouvoir la charité*, à coordonner le travail de tous, à animer, orienter, décider, rectifier *pour que se réalise notre mission.* »

Cette description trouve un complément dans l'article 65 sur le style salésien de l'obéissance et de l'autorité.

– Selon la nature propre de l'autorité dans la Société et à la lumière de notre tradition, la *qualification sacerdotale*, qui caractérise le supérieur salésien, trouve une signification plus authentique[14].

Art. 122: Bien que confiée en même temps que la responsabilité à des personnes particulières (avec leur Conseil), l'autorité dans la Congrégation provient de la même source: le charisme de Don Bosco. Et la fidélité à ce dernier est confiée en premier lieu au Recteur majeur et à son Conseil. Cet article affirme par conséquent *la communion profonde de chaque supérieur avec le Recteur majeur* et que la finalité du service de l'autorité est l'unité, dans l'intérêt de toute la Société. Nous savons à quel point Don Bosco insistait sur cette unité[15].

Art. 123-124: Ces deux articles présentent certains *principes généraux* qui orientent *l'exercice* de l'autorité à tous les niveaux (évidemment selon des modalités différentes):

– la participation et la coresponsabilité (art. 123)[16];

– la subsidiarité et la décentralisation (art. 124)[17].

[12] *PVSDB* III, 167-169

[13] Ib., 171-176

[14] Cf. à ce sujet la lettre du Recteur majeur, le Père Viganò, dans *ACS* 306: « Directeur salésien, pour quelle animation? »

[15] *PVSDB* III, 178-180

[16] Ib., 181-185

[17] Ib., 187-189

72.2 Le profil du directeur selon les Constitutions

297 Pour saisir le profil du directeur salésien tel que le tracent les Constitutions salésiennes, nous trouvons, à côté des textes qui parlent du service de l'autorité en général et que nous venons de rappeler, une série d'articles qui se réfèrent expressément au supérieur local et qui, dans leur ensemble, décrivent sa physionomie, ses tâches, la manière de les remplir.

– D'un point de vue juridique global, l'*article 176* affirme que le directeur « est le premier responsable de la vie religieuse, des activités apostoliques et de l'administration des biens »[18]. L'*article 175*, se référant au canon 608 du CIC, dit que la communauté locale est « sous l'autorité du supérieur »[19].

Ces deux articles présentent le directeur comme centre et chef de la communauté : il la conduit dans sa vie et son travail pour qu'elle remplisse la mission qui lui est confiée. Nous savons que c'était bien l'idée de Don Bosco, qui se souciait de l'unité d'esprit et d'action dans sa communauté. Le directeur apparaît comme le premier responsable – devant la Société et l'Église – de la fidélité et de la vitalité du charisme salésien incarné dans une communauté donnée.

298 Les articles 175 et 176 sont à lire et à comprendre à la lumière des autres articles, qui présentent d'une manière plus spécifique les tâches du directeur et la manière d'exercer son autorité. En particulier les articles 55, 44, 65-66 des Constitutions, qui nous ont guidé tout le long de notre réflexion sur le ministère du directeur. À la lumière du CIC, en voici les grandes lignes :

Art. 55 : Cet article – fondamental – de cinq paragraphes décrit avec clarté le directeur dans son rôle essentiel d'« animateur »[20] :

- Le § 1 le place « au centre de la communauté, frère parmi des frères » ;
- Le § 2 dit que sa première tâche s'adresse à la communauté, qu'il conduit dans l'unité et la fidélité ;
- Le § 3 rappelle sa responsabilité spécifique envers chaque confrère (l'article 69 des Constitutions y reviendra) ;
- Le § 4 parle de sa responsabilité envers les jeunes et les collaborateurs de la mission ;

[18] Ib., 275-280
[19] Ib., 272-274
[20] Ib., Tome II, 232-239

• Le § 5, enfin, souligne le style de l'animation : le directeur « est père, maître et guide spirituel ». L'article parle donc explicitement de la direction spirituelle, personnelle et communautaire.

Art. 44 : Il a des liens étroits avec l'article 55. Il fait valoir que si le directeur salésien est supérieur de la communauté des religieux, il est le guide d'éducateurs-apôtres : « animateur du dialogue et de la participation, (il) guide le discernement pastoral de la communauté, pour qu'elle avance, unie et fidèle, dans la réalisation du projet apostolique »[21].

Art. 65-66 : Dans le chapitre de l'obéissance religieuse, ces deux articles ajoutent de nouveaux traits au profil du directeur « animateur et guide ». L'*article 65* parle de l'« esprit de famille et de charité » qui s'applique à l'exercice de l'autorité et suggère quelques modalités concrètes[22]. L'*article 66* parle ensuite du discernement communautaire de la volonté de Dieu et indique le rôle important du supérieur dans les différentes phases de la recherche, de la décision et de l'exécution[23].

72.3 Le directeur et son Conseil[24]

299

Comme chaque supérieur, selon les normes générales du CIC, le directeur est assisté par un Conseil.

À ce propos, les Constitutions ne donnent que les normes essentielles, exigées par le droit universel, et estiment que les principes généraux peuvent servir à éclairer la nature et les fonctions du Conseil. Celui-ci constitue pour le directeur une aide importante dans ses tâches envers la communauté et en vue de sa mission.

Les articles des Constitutions qui parlent du Conseil du directeur sont les suivants :

• L'*article 178* établit qu'« il y aura un Conseil » et en détermine la *tâche générale* qui « consiste à collaborer à l'animation et au gouvernement avec le directeur » ;

• Les *articles 179-180* disent quels sont les *membres du Conseil* et précise qu'ils sont nommés par le provincial[25]. Si notre droit propre demande au provincial de les nommer, (après avoir pris l'avis du directeur pour le vicaire, selon l'article 183 des Règlements), c'est pour

[21] Ib., 158-160
[22] Ib., 301-308
[23] Ib., 311-314
[24] Ib., Tome III, 281-285
[25] Cf. aussi *Règ* 183

souligner la responsabilité de la communion du Conseil local avec la Congrégation entière et sa mission ;

• L'*article 181* énumère les *cas* où le directeur doit avoir le consentement de son Conseil :

– Pour approuver le programme annuel de la vie et des activités de la communauté, à soumettre à l'approbation du provincial ;

– Pour proposer au provincial de nouvelles expériences et des changements importants dans l'orientation de l'œuvre ;

– Pour approuver le budjet et le bilan de la communauté et des œuvres placées sous notre responsabilité ;

– Pour procéder aux opérations de gestion prévues par l'article 188 des Constitutions ;

– Pour déterminer la fréquence habituelle des réunions du Conseil.

Il faut remarquer que l'article 182 stipule que, si les circonstances l'exigent, le provincial avec son Conseil peut *modifier les structures ordinaires* et les rôles à l'intérieur de la communauté (excepté la fonction du directeur). L'article 181 des Règlements généraux établit que « là où n'existe pas le Conseil local, le directeur doit consulter le provincial pour les cas où, selon les Constitutions, l'avis et le consentement dudit Conseil sont requis ».

Le directeur tiendra compte aussi de l'article 180 des Règlements sur le Conseil (fréquence des réunions, notification des sujets à traiter, procès-verbal).

300 **72.4 Le vicaire du directeur**[26]

Parmi les membres du Conseil, le vicaire du directeur occupe une place particulière. Les Constitutions (179. 183) et les Règlements (182. 183) indiquent sa fonction et ses tâches.

• *Il « est le premier collaborateur du directeur »*[27]

Le vicaire est l'alter ego du directeur ; il prolonge et intègre son action. Il faut donc entre eux un entente réelle. D'où l'importance de l'incise de l'article 183 des Règlements, qui parle de la nomination du vicaire et de l'économe : « Il prendra l'avis du directeur ». C'est qu'il faut éviter deux dangers : rendre vaine la fonction du vicaire et le réduire à un simple exécuteur d'ordres ; introduire une dichotomie dans le

[26] *PVSDB* III, 284-285

[27] *Const* 183

gouvernement de la maison, en faisant de lui un double, au détriment de l'unité de la communauté.

• *Précisions sur le pouvoir du vicaire*

« Il remplace (le directeur) dans toutes les affaires dont il a été spécialement chargé et, quand le directeur est absent ou empêché, en tout ce qui regarde le gouvernement ordinaire. »[28]

– Le pouvoir du vicaire est habituel, ordinaire et vicaire.

Son pouvoir est ordinaire parce qu'il provient de la charge, mais vicaire parce qu'il ne l'obtient pas comme personne principale et première et qu'il l'exerce, non en son nom propre, mais au nom du supérieur. Le vicaire n'est pas un ordinaire religieux : son pouvoir vicaire, en effet, est limité : il n'est habituel que « dans toutes les affaires dont il a été spécialement chargé »[29], et elle devient ordinaire vicaire sans limites « en tout ce qui regarde le gouvernement ordinaire », uniquement « quand le directeur est absent ou empêché », ainsi qu'« à la mort du directeur, tant que le provincial n'aura pas pris d'autres dispositions »[30].

Le vicaire a aussi le pouvoir de juridiction sur les confrères et le personnel de la maison ; il doit donc être prêtre[31].

Si le directeur « est gravement empêché, son vicaire, après approbation du provincial », peut le remplacer comme membre du Chapitre provincial[32].

Le directeur peut limiter le pouvoir habituel du vicaire.

Par analogie avec le canon 479 § 1, le directeur pourra se réserver personnellement certaines tâches de direction et de gouvernement qu'il n'estimerait pas opportun de faire exercer par son vicaire. Mais tout ce qui est de la compétence du directeur et qui n'a pas fait l'objet précis d'une exception ou d'une réserve, est aussi de la compétence du vicaire. Ainsi, par exemple, il pourra réprimander un confrère, lui confier une charge, prendre une disposition, présider des réunions, prendre une initiative urgente qui ne compromet pas le directeur, etc. En cas d'absence ou d'empêchement du directeur, le vicaire a tous les droits et les devoirs du directeur, dont parle l'article 176 ; et cela, dans tous les domaines.

• *Suggestions pour une activité concrète du vicaire*

L'article 183 des Constitutions prévoit explicitement que le directeur puisse confier une charge spéciale au vicaire. L'article 182 des

[28] Ib.
[29] Ib.
[30] Ib.
[31] Ib.
[32] Ib., 173

Règlements le voit « responsable de l'un des principaux secteurs des activités éducatives et pastorales de la communauté », sauf, en général, du secteur économique, et stipule que « la communauté sera informée des tâches habituelles du vicaire ». La fonction du vicaire offre au directeur la possibilité de lui confier tout ce qui peut l'écarter de sa tâche fondamentale.

301 **72.5 Tâches et facultés particulières du directeur spécifiées dans les Constitutions**

Les Constitutions comportent des articles qui précisent les tâches spécifiques du directeur dans sa responsabilité de gouvernement et d'animation. En voici la liste.

A. *Dans le domaine de l'obéissance religieuse,* le directeur a des responsabilités précises envers les confrères et envers la communauté :

Art. 66 : Le directeur guide le discernement communautaire et « met un point final à la recherche commune en prenant les décisions opportunes ».

Art. 68 : Le directeur peut commander en vertu du vœu d'obéissance.

Art. 69 : « Le supérieur, aidé par la communauté, a une responsabilité spéciale dans le discernement des dons [de chacun] ; il en favorise le développement et le bon usage ».

Art. 70 : L'entretien fraternel du confrère avec son supérieur. L'article 49 des Règlements rappelle explicitement la responsabilité du supérieur à ce sujet.

B. *Dans le domaine de la pauvreté religieuse :*

Art. 74 : « Par le vœu de pauvreté, nous nous engageons à ne pas user des biens matériels et à n'en pas disposer sans le consentement de notre supérieur legitime ».

Art. 75 : Le confrère « accepte de dépendre de son supérieur et de sa communauté dans l'usage des biens temporels ».

Bien que se référant directement à l'engagement personnel de chacun, ces deux articles font appel à la responsabilité du directeur par rapport à la pauvreté religieuse. Il doit se rappeler l'esprit de charité qui doit imprégner la tâche qu'il remplit dans la communauté [33].

[33] Cf. ib., 52. 65

C. *Envers les nouveaux confrères:*

Art. 108: Il revient au directeur avec son Conseil de donner un avis pour «l'admission au noviciat, à la profession temporelle ou perpétuelle, aux ministères et aux ordres sacrés».

D. *Autres tâches.*

Deux articles des Constitutions se rapportent à ses devoirs dans la province et dans la construction de la communauté.

Art. 173,5: Droit du directeur de participer au Chapitre provincial (si le directeur est gravement empêché, c'est le vicaire qui participe après approbation du provincial).

Art. 186: Le directeur convoque et préside l'Assemblée des confrères[34].

Il faut encore rappeler l'article 177 des Constitutions et les articles correspondants des Règlements 170-171, qui traitent de la nomination du directeur, de la durée de sa charge et de son amovibilité.

72.6 Tâches du directeur tirées des Règlements généraux

Par des normes ou des encouragements qui touchent tous les secteurs de la vie et de la mission de la communauté, les Règlements généraux rappellent à diverses reprises que le directeur a pour fonction d'être un animateur. Les voici en bref. **302**

A. *Service éducatif et pastoral*

Art. 4: Élaboration au niveau local du «projet qui oriente chaque initiative vers l'évangélisation».

Art. 29: Dans les communautés qui animent une paroisse, «quand les charges du directeur et du curé sont distinctes, le directeur veillera à l'unité et à l'identité salésiennes de la communauté et stimulera la coresponsabilité des confrères dans la réalisation du projet pastoral de la paroisse»[35].

Art. 36: Le directeur doit sensibiliser sa communauté à ses responsabilités au sein de la Famille salésienne. Il est aidé en cela par le délégué pour la Famille salésienne.

[34] Cf. ib., 173. 184; *PVSDB* III, 286-290
[35] Cf. *Const* 44. 176

B. *Vie de communauté, obéissance et pauvreté*

Art. 42: Il parle de la célébration annuelle de la « journée de la communauté » rassemblée autour du directeur.

Art. 45: « Les invitations à table se feront en accord avec le directeur ». Il s'agit là d'un aspect pratique du sens de la famille.

Art. 48: Il rappelle les paroles fraternelles du « *mot du soir* » qui caractérisent notre tradition, que le directeur adresse aux confrères et aux jeunes.

Art. 50: « Le confrère qui doit s'absenter de sa maison [...] s'entendra avec son directeur. S'il s'agit d'une absence prolongée, il se conformera aux normes fixées par l'Église (cf. CIC, can. 665,1) ».

Art. 56: Il rappelle le devoir de chacun de rendre compte au supérieur de ce qu'il a reçu pour ses besoins personnels.

Art. 79: Pour les confrères en formation initiale, l'entretien avec le directeur doit avoir lieu une fois par mois.

303 C. *Devoirs inhérents à la charge de directeur*

Art. 172: « Le directeur se gardera libre d'engagements qui pourraient nuire aux tâches essentielles de son service auprès des confrères. Il ne s'absentera pas de sa maison pour un temps notable sans nécessité et sans entente préalable avec le provincial ».

Art. 174: « Il garantira aux confrères la possibilité de se confesser fréquemment et la liberté dans la direction de conscience ».

Art. 175: « Il veillera à ce que tous les confrères aient connaissance des documents officiels de l'Église[36] et de la Congrégation » (direction spirituelle communautaire).

Art. 176: « Il aura une attention spéciale pour les confrères en formation initiale, les confrères âgés, les malades et ceux qui se trouvent en difficulté. Il s'intéressera en outre aux parents des confrères et les considérera comme ayant un lien particulier avec la communauté ».

Art. 177: Il rédigera la lettre mortuaire des confrères défunts.

Art. 178: Il tiendra à jour et en ordre les archives et fera rédiger la chronique de la maison.

[36] Can 592 § 2

L'*art. 179*, enfin, rappelle au directeur la nécessité de garder un rapport constant avec le provincial, de l'informer avec simplicité et clarté, dans la conscience d'appartenir à la communauté provinciale.

Conclusion

Nous venons ainsi de parcourir rapidement les aspects généraux et les normes juridiques qui concernent la fonction du supérieur local (directeur) dans le CIC et dans notre droit propre. Cette vue d'ensemble peut aider notre approfondissement théologique et pastoral et éclairer notre pratique quotidienne.

7.3 Administration des biens

73.1 Caractéristiques des administrateurs

« Les *personnes chargées* de l'administration dans les instituts religieux doivent être prudentes, ordonnées, loyales, consciencieuses, soigneuses dans les comptes rendus périodiques, et ne manipuler de l'argent qu'en accord avec les directives des supérieurs... »[37]. Chaque mot répond à des préoccupations provenant de douloureuses expériences, auxquelles notre Famille n'a pas échappé[38]. **304**

A. *Ordre*

L'ordre est essentiel dans la méthode comme dans la disposition matérielle des documents, des registres, des fichiers etc. Y contribue déjà le local convenable, avec des meubles adaptés et fonctionnels.

B. *Mise à jour continuelle*

La tenue des registres claire, exacte, à jour et les comptes rendus administratifs sincères et complets présentés à temps aux supérieurs, ce n'est pas de la bureaucratie superflue ou formaliste ; c'est indispensable pour une administration saine et sérieuse[39].

La technique moderne offre des systèmes parfaits et rapides d'administration claire et toujours à jour. Chaque bureau d'administration, en fonction de son importance, doit s'organiser selon ces méthodes.

[37] ANTONIUTTI I. Card., *La vita religiosa nel Post-Concilio*, p. 40, Cité in *ACS* 253 p. 49

[38] Cf. ib.

[39] Cf. ib., p. 50

305 C. *Complétude*

Elle offre la garantie que l'administration reflète vraiment la réalité, périodiquement contrôlable dans sa totalité. Cela implique la transcription de tous les mouvements financiers, de chaque comptabilité, des dettes et des crédits, du calendrier des échéances, des prêts et des emprunts, des factures et des notes à payer, des disponibilités liquides, des valeurs immobilières et mobilières réalisables et irréalisables et, en cas de constructions, de l'état économique réel, c'est-à-dire jusqu'où se sont montés les frais et ce qui a déjà été payé.

L'administration serait incomplète si elle ne centralisait pas tous les mouvements financiers de la maison, même s'ils sont distincts les uns des autres et se réfèrent à des activités différentes.

L'article 198 des Règlements est très clair à ce sujet : « La gestion des biens matériels de la maison est confiée à l'économe local qui agira sous la dépendance du directeur et de son Conseil. Toute opération de gestion économique et financière des divers secteurs de la maison, même celui du directeur, doit être enregistrée par le service administratif, qui sera organisé selon l'importance et la complexité de la maison. Même les confrères chargés d'œuvres qui, par leur statut ou par convention, ont un Conseil d'administration indépendant, sont tenus de rendre compte de leur gestion aux supérieurs religieux. Cette règle doit être suivie même quand l'administration de la communauté est distincte de celle de l'œuvre.

À ce propos, il faut suivre les directives des Chapitres provinciaux de la province, conformément à l'article 190 des Règlements.

D. *Honnêteté*

Tout en utilisant les astuces des bons admnistrateurs, il faut éviter les spéculations illicites, les situations fictives, les subterfuges, les évasions fiscales, les dissimulations pour obtenir des facilités, les trafics de marchandises et de valeurs contraires à la loi. Si bonne qu'elle soit, une fin ne peut justifier une quelconque de ces violations. Elles sont moralement inconciliables avec l'honnêteté naturelle et avec les vertus propres de l'état religieux, et elles peuvent compromettre la renommée de la Congrégation entière.

73.2 Aspects généraux de notre administration

306 *Notre administration est :*

A. *Basée sur la confiance :* Elle enregistre régulièrement et justifie tous les mouvements financiers ; elle demande les permissions nécessaires selon les Constitutions ; elle se soumet aux contrôles qui entrent dans la pratique normale comme forme de collaboration et d'aide.

B. *Décentralisée:* La gestion est autonome pour chaque maison, chaque province et la direction générale ; mais elle est dépendante en ce qui concerne les contrôles, les autorisations, les permissions, les pouvoirs de destiner les sommes excédentaires ou les entrées extraordinaires, les biens immobiliers etc. Est donc exclue la gestion centralisée, même au niveau de la province. Mais le provincial, avec l'accord de son Conseil, peut établir un plan économique, en tenant compte avec prudence de toutes les ressources de sa province et en recueillant les sommes extraordinaires et celles qui excèdent les besoins des maisons. Ce plan pourrait lui permettre de procéder progressivement à l'aménagement des constructions et à l'équipement correspondant des différentes œuvres, selon une programmation bien étudiée approuvée par le Conseil général. Sans porter atteinte au principe de décentralisation et d'autonomie de chaque administration, il est possible d'aboutir à des accords collectifs au niveau provincial et, dans certains cas, au niveau national également. Il peut s'agir de fournitures déterminées ou de certaines prestations dans le but d'obtenir de meilleures conditions, une qualité supérieure, des prestations spéciales et en cas de différend, d'être présents avec le poids d'une grande collectivité, toujours dans les limites de la justice.

C. *Pertinente:* c'est-à-dire limitée à ce qui se rapporte à la vie économique de nos maisons. Elle ne doit jamais avoir de caractère de spéculation. On ne peut et on ne doit donc pas admettre des activités purement industrielles, commerciales ou spéculatives. On ne peut pas non plus faire de prêts d'argent à des particuliers pour obtenir un intérêt spécial ou simplement pour avantager une personne ou une firme ; moins encore émettre des effets de complaisance, prêter nos biens mobiliers et immobiliers en garantie, s'immiscer dans des trafics de spéculation. On ne peut mettre sur pied une entreprise à caractère purement industriel ou commercial, une entreprise agricole en vue d'un revenu ; on ne peut investir des capitaux en biens immobiliers, en actions, en obligations ou en titres dans le seul but de constituer une rente permanente. Sauf le cas de revenus relatifs à des charges de messes, à des obligations d'assistance, à des bourses d'étude, à des rentes viagères ; sauf un placement provisoire convenable de sommes en attendant de les utiliser pour réaliser des œuvres salésiennes – sans oublier les permissions nécessaires aux divers niveaux –, le plus souvent ces opérations irrégulières ou illicites entraînent avec elles de graves inconvénients économiques et moraux aux maisons et aux provinces. 307

73.3 Conservation et mobilisation des biens

Les biens immobiliers qui nous parviennent par acquisition ou par bienfaisance sont destinés à nos œuvres ou à la mobilisation, c'est-à-dire à la vente. Pour tous ces biens il faut tenir en ordre le registre 308

immobilier et les documents de propriété, les actes notariaux, les plans, les certificats cadastraux, les éventuelles servitudes et hypothèques, les charges fiscales etc.

A. *Conservation des biens*

La possession ne sera jamais au nom d'une personne physique, sauf dans les pays où il n'y a pas moyen de faire autrement. Il n'est pas possible d'établir une directive unique pour les titres de propriété. Dans chaque pays, on étudiera la forme la plus adaptée selon les lois civiles en vigueur, en choisissant la plus sûre, la moins onéreuse au point de vue fiscal et la moins sujette à l'autorité tutélaire de l'État.

En général, la possession est confiée à nos organismes lorsque leur personnalité juridique est reconnue par l'État, à des fondations de bienfaisance, à des œuvres pies ou à des sociétés anonymes immobiliaires etc. Dans ces cas, les organismes et les sociétés seront toujours sous le contrôle du provincial, de l'économe et du Conseil provincial et pas seulement des supérieurs des communautés locales.

Dans les pays qui reconnaissent la personnalité juridique des organismes religieux canoniques, il sera bon d'avoir cette reconnaissance non seulement pour les maisons, mais aussi pour la province.

Les immeubles mis au nom de personnes physiques de confrères, ou acquis par eux ou à eux parvenus, passeront au plus tôt, selon la procédure la meilleure, à nos organismes ou à nos sociétés, et en aucun cas ne s'effectueront des passations de biens à des personnes physiques.

Les immeubles d'une maison n'auront qu'un seul organisme propriétaire et on éliminera la fragmentation des propriétés, pour ne pas créer de difficultés administratives ni de complications fiscales. Il faut précisément arriver à l'unification claire et documentée de la possession. La possession de tous les biens d'une province passera à des organismes et à des sociétés de la province même.

Pour les biens d'une paroisse confiée à la Congrégation "ad nutum S. Sedis", ou d'une personne morale dont la maison salésienne a en gestion l'œuvre ou la location ou l'usage de l'immeuble, il faudra tenir bien en ordre les conventions, les contrats et les actes des obligations bilatérales.

309 B. *Aliénation des biens*

Les biens destinés à la vente, c'est-à-dire ceux qui ne servent plus pour nos activités, doivent être vendus dès que possible. L'opportunité en est à évaluer cas par cas et dans les divers pays. Dans cette évaluation, il faut tenir compte des critères suivants :

• Si le profit de la vente doit immédiatement être investi dans des constructions, des équipements ou de l'ameublement, il n'y a pas à se

préoccuper de la fluctuation des valeurs. Une hausse éventuelle de l'immobilier à vendre se compense par une hausse plus ou moins égale de la valeur des œuvres réalisées ou des biens immobiliers acquis, et par l'avantage de l'utilisation anticipée pour nos activités apostoliques.

• S'il s'agit de terrains à bâtir dont la valeur doit monter, il convient d'attendre, puisque l'augmentation de la valeur du sol est intrinsèque et absolue plus que relative.

Mais il faut être sur ses gardes si l'on prévoit la possibilité d'interventions négatives de la loi sur l'augmentation de la valeur ou la possession de l'immeuble, et de réglementations urbanistes défavorables. Il faut encore examiner si la maison ou la province propriétaire de l'immeuble, éventuellement grevée de dettes, pourra supporter un payement d'intérêts, dont le montant ne serait pas compensé par la hausse possible de valeur au cours de la période d'attente, et si elle peut également mettre dans la balance les risques du délai.

Pour l'aliénation, toujours dans le cadre de la législation des divers pays, on choisira la manière la meilleure pour éviter des charges fiscales excessives.

Selon les Constitutions et le droit canonique, pour les opérations de vente qui dépassent les limites des valeurs pour lesquelles est compétent le provincial avec son Conseil, il faut l'autorisation du Recteur majeur avec le consentement du Conseil général. La demande de cette autorisation doit s'adresser en temps utile. Le provincial joindra le procès-verbal du Conseil provincial qui a traité de l'opération. Lorsque cette vente intéresse directement une maison, le directeur en discutera avec son Conseil et en transmettra le procès-verbal au provincial qui pourvoira comme il vient d'être dit.

C. *Accroissement des biens* **310**

L'acquisition d'un immeuble peut aussi se révéler nécessaire pour donner de la place, de l'indépendance, des possibilités de développement à une œuvre existante ou pour en créer une nouvelle. Il faut commencer par bien étudier si elle convient et prendre connaissance de sa valeur exacte, après avoir consulté des experts. Tout doit se discuter au Conseil provincial et l'autorisation se demander au Conseil général à qui il revient de donner la permission d'acquérir et, le cas échéant, d'ouvrir une nouvelle œuvre.

Également en cas de donation, d'héritage ou de legs testamentaire il faudra suivre la même procédure et demander au Conseil général l'autorisation d'accepter lorsque ces actes comportent des charges. Pour ceux qui sont acceptés sans charges, il suffit d'en donner communication. Sans jamais dispenser des permissions à demander au Saint-Siège là où elles sont nécessaires.

Parfois un acte de bienfaisance est lié à une obligation importante, comme par exemple la réalisation d'une œuvre, qui rentre dans les compétences du Conseil général.

Il est inutile d'ajouter que pour l'acquisition et la vente de biens immobiliers de valeur notable également, on ne peut se fier à la décision du directeur et de l'économe de la maison; après en avoir traité au Conseil local, il faut demander la permission au provincial et à son Conseil.

Chaque fois qu'il s'agit d'acquisitions exceptionnelles (machineries complexes, installations techniques très importantes et coûteuses), il faut faire appel au provincial et à son Conseil.

311 D. *L'argent*

Restant entendu ce qui a été dit plus haut, pour éviter des inconvénients faciles et des violations du vœu de pauvreté, le responsable de toute administration veillera à ce que l'argent soit déposé dans des banques sûres. Il cherchera à obtenir le meilleur intérêt et mettra les dépôts au nom de l'institut, de la province ou d'un organisme déterminé. Il ne gardera dans la maison que les liquidités nécessaires aux besoins quotidiens. Pour la paroisse, il faut déposer non seulement les revenus administrés par le curé et ceux qui sont utilisables par la maison, mais aussi tous les autres, avec l'indication de leur destination.

On ne peut acquérir des titres que pour constituer des revenus relatifs à des obligations de legs et de rentes viagères, toujours avec les permissions qui s'imposent [40].

Le provincial ne manquera pas d'être vigilant sur ce point avec l'autorité que lui confèrent les Constitutions et le Code. Par des mesures opportunes, il peut éviter qu'une maison ne paie de lourds intérêts passifs pour un prêt qu'elle a obtenu d'une banque, alors qu'une autre maison a placé son argent dans la même banque et en retire un modeste intérêt actif.

Pour contracter des emprunts ou des prêts, il faut la permission du Conseil général et, lorsque la somme dépasse une certaine valeur, le nihil obstat du Saint-Siège, à la demande du Recteur majeur.

La procédure à suivre est celle qui a été mentionnée: Conseil de la maison, Conseil provincial, Conseil général.

Pour obtenir la permission pour une opération de prestige, il faut indiquer plusieurs points: sa possibilité et le plan d'extinction, les meilleures conditions d'intérêt et d'amortissement et les échéances périodiques de payement.

Il est gravement impérieux pour chaque administration de veiller à

[40] Cf. *Const* 188

payer ses dettes: c'est un devoir de justice et parfois aussi de reconnaissance. Il faut le remplir aussi avec ponctualité à l'égard des institutions salésiennes (maisons, provinces, économat général). Lorsqu'il n'y a pas d'autre possibilité, qu'on fasse un emprunt, mais qu'on ne laisse pas la dette en suspens, parce que cela crée souvent de sérieuses difficultés au créancier.

E. *Les constructions* 312

Même lorsque les disponibilités financières sont là, il n'est pas permis d'entreprendre des travaux pour l'agrandissement, la restauration radicale et la modification d'une maison déjà existante, ou pour une œuvre nouvelle sans les autorisations régulières du Conseil général.

Pour les obtenir il faut faire les passages habituels: Conseil de la maison (si les travaux concernent une maison déjà existante), Conseil provincial, Conseil général. Ce dernier doit recevoir le procès-verbal du Conseil provincial, un exemplaire du devis préliminaire, auquel il faut toujours joindre un plan général, une carte de l'emplacement, le rapport technique, le calcul des mesures et le plan financier où doit apparaître clairement le montant des dépenses et comment il sera couvert.

Il est évident qu'on ne peut donner le feu vert aux travaux avant d'en avoir obtenu l'autorisation et l'approbation définitive du projet. Un comportement différent constitue une grave infraction à la discipline religieuse et se répercute sur la vie et l'observance des confrères.

Même lorsque la construction est couverte entièrement par des bienfaiteurs, des organismes publics ou par l'État, il est nécessaire d'intéresser le Conseil général selon la procédure indiquée plus haut. Pour approuver l'œuvre et son projet, il tiendra compte des obligations imposées par le bailleur de fonds, à condition qu'elles ne soient pas contraires à nos critères.

La permission une fois obtenue, on s'en tiendra à ce qui a été approuvé et l'exécution suivra rigoureusement les suggestions, les recommandations et les modifications éventuelles.

F. *Le compte rendu administratif* 313

Le compte rendu administratif est un devoir important pour chaque administrateur. Il doit se faire avec exactitude et se dresser dans les délais, pour avoir sa juste valeur.

Les provinciaux chargeront leurs économes de contrôler périodiquement les administrations de chaque communauté et de donner les aides et les conseils utiles pour la bonne marche de leur administration. Ils établiront en outre des échéances raisonnables pour être mis au courant, personnellement ainsi que leur Conseil, de l'administration de la province et de chaque maison. Ils exigeront enfin la

ponctualité dans les compte rendus administratifs à envoyer à l'économe général.

La connaissance de la situation économique des différentes communautés permettra au provincial de fixer adéquatement pour chacune d'elles la contribution annuelle à verser comme signe de leur devoir de solidarité envers la Congrégation. Qu'elle soit payée avant la fin de l'année et en plusieurs tranches pour éviter plus facilement le danger d'insolvabilité.

L'autorisation accordée à une maison d'exécuter des travaux ou de faire des acquisitions extraordinaires ne la dispense pas de payer cette contribution.

73.4 Résumé succinct des tâches administratives

314 L'administration tiendra toujours en ordre les documents d'embauche du personnel externe. On accomplira toutes les procédures pour l'assurance, l'assistance et la prévoyance selon les lois des divers pays, et l'on pourvoira à sa juste rétribution, prescrite par la loi, selon la catégorie à laquelle il appartient [41].

Il revient aussi à l'administration de tenir à jour un inventaire des équipements, des machines et des meubles de la maison ; de veiller à leur entretien ainsi qu'à l'ordre et à la propreté ; d'assurer par des contrats convenables auprès de compagnies importantes et sérieuses, les immeubles, les personnes, les machines etc. selon l'opportunité et la nécessité ; de pourvoir enfin en temps voulu à toutes les fournitures, en conciliant la qualité et le prix.

Le directeur « est le premier responsable [...] de l'administration des biens » [42]. « L'économe est le responsable immédiat de l'administration des biens temporels de la maison religieuse, sous la dépendance du directeur assisté de son Conseil. Il remplit son service en esprit de charité et de pauvreté » [43].

Dans les questions d'importance, le directeur réunira son Conseil et ne décidera rien sans son consentement [44] ; là où n'existe pas le Conseil local, il consultera le provincial [45].

• Il veillera à ce que les legs de culte et de bienfaisance se fassent de préférence à la province.

[41] Cf *Règ* 199
[42] *Const* 176
[43] Ib., 184 ; cf. *Règ* 198-202
[44] Cf. *Const* 181
[45] Cf. *Règ* 181

• Il tiendra entre autres dans les archives :
- Les dossiers d'achat ou de vente d'immeubles ou de biens avec les plans, les cartes et les écritures ;
- Les autorisations des supérieurs pour les achats et les ventes et pour les travaux avec les croquis ;
- Les procurations au nom des membres de la maison ;
- Un registre des charges (messes, prestations gratuites, services à rendre au curé ou à d'autres...) où se trouvent notées l'origine et les modalités de ces obligations ;
- Les registres des comptes courants et des pensions, classés par années ;
- Un exemplaire de tous les comptes rendus administratifs.

• Il rendra compte par écrit de l'administration temporelle de sa maison au provincial chaque année et chaque fois qu'on le lui demandera [46].

• Il demandera le consentement du provincial avant toute modification à apporter aux bâtiments [47]. Il aura soin de remplir ses obligations financières envers la province et versera au provincial le surplus de l'exercice financier annuel pour les besoins de la province [48].

• Il veillera à déposer en banque l'argent excédant les besoins journaliers. Le compte bancaire sera normalement au nom de l'institut, et le directeur et l'économe en auront la signature conjointement et séparément.

• Il tiendra en ordre dans un registre les rubriques de ses dépenses et entrées personnelles et il les transmettra chaque mois à l'économe pour qu'il les enregistre régulièrement dans la comptabilité unique. Il veillera à ce qu'elle soit tenue avec soin [49].

N.B. Le directeur peut donner des biens de la communauté à titre d'aumône ou pour un autre juste motif, à condition qu'il ne s'agisse pas de biens immobiliers ou précieux et qu'ils ne soient pas de nature à dépasser les possibilités économiques de la communauté. Les dons illégitimes sont invalides en soi et doivent être restitués.

• Il veillera à ce que la maison, le mobilier, les équipements soient fonctionnels, mais toujours conformes à la pauvreté religieuse et ne donnent pas l'impression de richesse et de luxe. Il soignera la décoration de l'église, mais sans exagération.

[46] Cf. *Const* 179 *Règ* 202. 199
[47] Cf. *Règ* 200
[48] Cf. ib., 201
[49] Cf. ib., 198. 199

• Il veillera à limiter les dépenses de la poste, du télégraphe et du téléphone.

• Il fixera les modalités pour l'utilisation des moyens de locomotion. Ils doivent être au nom de la maison et utilisés pour ses besoins.

INDEX ANALYTIQUE

Administration des biens
Caractéristiques des administrateurs 304-305.
Aspects généraux de notre a. 306-307,
Conservation des biens 308,
Aliénation des biens 309,
Accroissement des biens 310,
L'argent 311,
Constructions 312,
Compte rendu administratif 313,
Résumé des tâches d'a. 314-315.

Adultes
Attention à porter aux salésiens a. 217-218,
Direction spirituelle des salésiens a. 266-268.

Âge
Attention à porter aux différents âges 215-221.

Âgés (confrères)
Rapports du directeur avec les c.a. 220.

Aggiornamento
Nécessité d'un a. constant pour le directeur 81-83.
Rencontres d'a. pour les confrères 228-229.

Animation
Fonction d'a. et de gouvernement 45-46.
Nature le l'a. dans la communauté salésienne 47-48.
Critères d'a.:
rapport individu-communauté 213-214,
les groupes diversifiés 215-221.
Rôle d'a. du directeur selon les Constitutions 298.
Le directeur animateur spirituel 75-78.
Le directeur et l'a. de la mission salésienne: cf. Mission.
Le directeur et l'a. de la communauté: cf. Communauté.

Ascèse
A. particulière du directeur:
comme père et pasteur 95,
comme moyen de charité 97-98.

A. comme exigence pour une vie de prière 189. 210.
A. et entretien particulier 262.

Assemblée
A. des confrères :
sa nature 233
instructions pour le directeur 234.

Assistance
A. : présence parmi les jeunes dans le contexte du milieu éducatif 126-127. 132.

Associations
Les a. dans le projet éducatif et pastoral 125.

Autorité
A. et renouveau :
a. et contextes culturels 34,
faire un nouveau projet d'a. 35.
Charisme de l'a. dans l'Église 36-37,
A. dans les instituts religieux 38-40,
origine et nature de l'a. religieuse 41,
A. dans la Congrégation salésienne 42-56 :
caractère particulier et a. 43-44,
fonction d'animation et de gouvernement 45-46,
a. comme animation 47-48,
a. comme gouvernement 49,
méthode 50-51,
a. participée et coresponsable 52-53,
a. en dialogue 54-56.
A. du supérieur local selon le droit universel de l'Église 282-283.
Caractéristiques particulières 284-285,
A. du directeur selon le droit propre salésien 296.

Bien commun
B.c. des instituts religieux 38.
Accord du b.c. avec le bien de chacun 213. 214.
Cf. aussi Discernement.

Biens :
Conservation 308.
Aliénation 309.
Accroissement 310.
Argent 311.
Constructions 312.
Cf. aussi Administration.

Catéchèse
C. tâche prioritaire dans le projet éducatif et pastoral 118. 127.
Cf. aussi Évangélisation.

Charité
C. comme objectif de gouvernement chez Don Bosco 32.
Développement de la c. dans la mission auprès des jeunes 118. 127.
C. climat de la vie communautaire 157 s..
C. pastorale source de l'unité caractéristique 59-61.
C. pastorale et ministère sacerdotal du directeur 68-69. 132.

Chasteté
Sens de la c. salésienne et le ministère du directeur 176-178.

Christ (Jésus)
Union spéciale avec le C. nécessaire au directeur 87-88.
Directeur patient, confiant et généreux comme le C. 95-98.

Circonscriptions (civiles)
Collaboration dans les c.c. et sociales 154.

Coadjuteur (salésien)
Connaissance et valorisation du c.s. 168-169.
Soin particulier du c.s. 170-171.

Coeur « oratorien »
Coresponsabilité comme souci du c.o. 164-166.

Communauté
C. et ministère du directeur 2-4.
Valeur de la c. dans le charisme de l'autorité 37.
Communauté locale
Nature 57,
traits constitutifs 58-59,
forme caractéristique d'unité 60:
de vie spirituelle et mission de vie apostolique 61,
de composantes 62-65,
de prêtres et de coadjuteurs 66-67,
autour d'un guide prêtre 68-69.
C. fraternelle 157-158:
Climat de communication et de communion 159-162,
Climat de vraie coresponsabilité 163-166,
Climat de solidarité et de complémentarité 167-171.
Communauté éducative et pastorale:
Formation et rôle 128-129,
coresponsabilité et coordination pastorale dans la c. 133-134.
Communauté locale, provinciale et mondiale 135-139,
coordination au niveau de la Famille salésienne 140-145.

insertion dans la communauté ecclésiale 146-147,
coordination au sein d'une pastorale organique 149-154,
contact avec d'autres groupes et d'autres milieux 155-156.

Communication dans la communauté 160.
Cf. aussi Information.

Communication sociale et mission unitaire salésienne 65.

Communion entre les confrères dans la communauté :
participation et « sens du nous » 161-162.

Complémentarité
C. entre les prêtres et les coadjuteurs dans la communauté 67.
Richesses de la c. 168-171.

Conférences du directeur 8. 9. 226-227.

Confesseur/s
L'expérience de c. chez Don Bosco 25.
L'expérience de c. chez le directeur 76. 77. 292.
Rapport entre le directeur et les c. 205. 292.

Confession
C. sacramentelle et direction spirituelle chez Don Bosco 25.
Animation spirituelle et c. 76.
Célébration du sacrement de la c. 203-205. 291. 292.
Liberté des confrères d'accéder à la c. 291. 303.

Conseil local
Observations pour le C. de la maison 232. 234.
Rapports entre le directeur et le C. de la maison :
selon le droit universel de l'Église 287,
selon le droit propre salésien 299.
Quelques cas exigeant son intervention 309-311. 314.

Conseils évangéliques
Vivre les c.é. 172 :
l'obéissance dans son juste contexte 173,
les éléments de la pauvreté 174-175,
le sens de la chasteté 176-178.
Tâches et facultés du directeur par rapport aux c.é. selon les Constitutions et les Règlements généraux 301-302.

Consignes confidentielles de Don Bosco aux directeurs 6-14.

Constitutions
C. et fonction d'animation et de gouvernement 45.
Amour des C. chez le directeur 93.
Fonction du directeur dans les C. et les Règlements généraux 295-303.

Contenus de ce Manuel du Directeur : Synthèse 5.

Coordination
Cf. Coresponsabilité, Église locale.

Coresponsabilité
C. dans l'exercice de l'autorité 50-53.
Climat de vraie c. dans la communauté 163,
c. comme souci du « cœur oratorien » et de la bonne marche de l'œuvre 164-167,
c. spirituelle 169.
C. et coordination dans l'action pastorale de la communauté 133-156 :
communauté locale, provinciale et mondiale 135-139,
au niveau de la Famille salésienne 140-145,
dans la communauté ecclésiale 146-154,
dans les contacts avec d'autres groupes et milieux 155-156.

Correction fraternelle et entretien particulier 263.

Créativité
Valorisation de la créativité des confrères 166. 173.
Moment de c. dans l'animation communautaire 224.
C. dans la prière communautaire 191.

Culture
Changements de c. et fonction du directeur 34. 35.
Le domaine de la c. et la mission unitaire salésienne 65. 171.
Dimension éducative de la c. 117. 118.
Défis de la c. contemporaine lancés à la prière 181. 182.
C. personnelle des confrères 258

Devoirs du supérieur local
selon le droit universel de l'Église 289-291, 293,
selon le droit propre salésien 301-303.

Dialogue
D. dans l'exercice de l'autorité, modalités 50-56. 284.
D. dans l'animation de la communauté 223-225.
D. et dépassement de situations conflictuelles 214, 234.
Cf. aussi Communication, Prière.

Direction spirituelle
D.s. personnelle et communautaire chez Don Bosco 26-27.
D.s. comme tâche du directeur 77-78. 265.
D.s. communautaire 222 :
critères d'action 223-225.
moyens :
conférences – rencontres – mots du soir 226-230,

Conseil de la communauté et Assemblée des confrères 231-234
évaluations communautaires 235-242,
information salésienne 243-246;
D.s. personnelle des confrères:
la d.s. personnelle 265-278:
des confrères adultes 266-268.
des jeunes confrères 269-270.
comme point essentiel 271-274.
Dispositions et méthode 275-278.
Cf. aussi Entretien particulier.

Discernement personnel et communautaire:
disposition et modèles de recherche de la volonté de Dieu 51. 54-56.

Dispense: quelques facultés spécifiques de d. du directeur 292.

Dispositions à cultiver par le directeur 86-104:
union particulière au Christ 87-88,
primauté de la vie dans l'Esprit 89-90,
sens de l'Église 91,
amour pour Don Bosco et pour les Constitutions 92-93,
confiance en l'intervention maternelle de Marie 94,
patience, confiance et générosité 95-98,
homme mûr et expert en humanité 99-100,
modèle crédible sans idéalisation 101-104.

Don Bosco
D.B. modèle du directeur 15-33:
dans le ministère de l'autorité 16,
dans son style d'action 17,
Richesse humaine et profondeur spirituelle:
en unité vitale 18
profondément homme 19
et profondément homme de Dieu 20.
Traits du profil de D.B. «supérieur»:
père 22,
fondateur 23,
formateur et guide spirituel 24-27,
guide dans le gouvernement:
objectifs 28-32,
milieu de sainteté au Valdocco autour de D.B. 33.
Amour du directeur pour D.B. 92-93.

Droit
D. universel et supérieur local 282-294:
autorité reconnue par l'Église 282-283,
caractéristiques particulières de l'autorité 284,

supérieur local et Conseil 287,
nomination 288,
devoirs et facultés 289-291,
quelques facultés spécifiques 292,
devoirs particuliers de nature disciplinaires 293,
sanctions envers le directeur coupable de manquements graves 294.
D. propre salésien et directeur 295-303 :
service de l'autorité 296,
fonction du directeur 297-298,
directeur et Conseil 299,
tâches et facultés particulières 301,
tâches tirées des Règlements généraux 302-303.

Église
l'É., une communion servie par l'autorité 36
Le sens de l'É.
chez le directeur 91,
dans la communauté 146.
L'autorité du supérieur religieux don de Dieu reconnu par l'É. 282.
Église locale
Insertion dans la vie de l'É.l. 147-148,
au sein d'une pastorale organique 149-151,
services dans des structures non salésiennes 152,
selon les nécessités 153.
Contacts avec d'autres groupes et d'autres milieux 155-156.

Engagements du directeur 130-132.
Cf. aussi Devoirs.

Entretien particulier
La pensée de Don Bosco sur l'e.p. 247-248,
L'e.p. aujourd'hui 249-250,
Style de l'e.p. 251-255,
Sujets de l'e.p. 256-260,
Fréquence de l'e.p. 261.
E.p. et ascèse 262,
E.p. et correction fraternelle 263,
Le secret 264.
Cf. aussi Direction spirituelle.

Équilibre
Cf. Maturité.

Esprit-Saint
Vie dans l'E.-S. autour de Don Bosco au Valdocco 32-33.
E.-S. et autorité religieuse 41.

E.-S. et animation de la communauté 51. 61.
Primauté de la vie dans l'E.-S. dans le ministère du directeur 89-90.

Eucharistie
Animation spirituelle et E. 76;
Célébration de l'E. 199-200.

Évaluations (Scrutins)
É. communautaires 235:
pour la pauvreté (scrutinium paupertatis) 236-238,
pour la prière (scrutinium orationis) 239,
révision de vie 240-242.
Pour les admissions 301.

Évangélisation
Le Système préventif comme manière originale de réaliser l'é. 109.
É comme dimension du projet éducatif et pastoral 118.
Cf. aussi Catéchèse.

Évêques
Cf. Église locale.

Exemplarité du directeur (modèle crédible sans idéalisation) 101-104.

Facultés
Quelques f. spécifiques du supérieur local selon le droit universel de l'Église 292.

Famille salésienne
Coordination pastorale au niveau de la F.s. 140-145. 302.
F.s. et information salésienne 245.

Fonction (du directeur)
F. du directeur 70-73.
Formes 74-85.
Dispositions à cultiver 86-104.

Gouvernement salésien
Fonction de g. et animation 45-46.
Nature du g. de la communauté salésienne 49.
Méthode du g.s. 50-56.
Critères de g. avec les individus et avec les groupes diversifiés 212-221.

Groupes
Cf. Associations.

Guide spirituel
Cf. Direction spirituelle.

Hiérarchie
H. ecclésiastique et autorité religieuse 37. 41.
Cf. aussi Église locale.

Information salésienne
I.s.: actualité et mémoire historique 243-244,
Utilisation 245,
Production 246.

Jésus
Cf. Christ.

Jeunes
Choix des jeunes, élément de la mission de la communauté 64. 106.
Soin des jeunes salésiens 215-216. 269-278.
Cf. aussi Projet éducatif, Système préventif.

Liturgie
La l. dans le projet éducatif et pastoral 119.
Notre rénovation dans la l.: nature et objectifs 192-196.
Célébration du mystère du Christ dans le temps liturgique:
l. des heures 201,
le dimanche 202,
l'année liturgique 202.
Facultés du directeur en matière de l. 292.
Cf. aussi Confession, Eucharistie, prière, sacrements.

Malades
Rapports du directeur avec les m. 14 (5). 220. 257.

Marie
Confiance du directeur à M. 94.
Présence de M. dans le projet éducatif et pastoral 120.
Piété mariale dans la communauté 206.

Maturité humaine du directeur 99-100.

Méditation dans la communauté salésienne 207-208.

Méthode
dans l'exercice de l'autorité 50-56.

Milieu comme lieu et comme méthode éducative 126-127.

Mise à jour
Cf. Aggiornamento.

Mission
M. apostolique et vie spirituelle 61.
M. unitaire: éléments qui la composent 62-65,

Directeur guide et animateur de la m. 84-85, 107-108.
Réactualiser le Système préventif 109-132,
Dans une communauté ouverte à une pastorale coresponsable et coordonnée 133-156.
Selon les Règlements généraux 302.

Missions comme lieu privilégié et comme style pastoral 148.

Modèle
Le directeur m. crédible sans idéalisation 101-104.
Don Bosco modèle du directeur: cf. Don Bosco

Mot du soir, manière de le faire 230.

Nomination des supérieurs religieux selon le droit universel de l'Église 288.

Obéissance
O. à Dieu en Don Bosco 30.
Le conseil évangélique de l'o. 173.
O. et directeur
selon les Constitutions 301.
selon les Règlements généraux 302.

Objectifs du Manuel du directeur:
intention, la tradition salésienne, la nouveauté des temps 1.

Paroisse
Rapports du directeur avec la p. salésienne 302. 308. 311.

Parole de Dieu
Le directeur serviteur de la P.d.D. 79.
Accueillir et vivre la P.d.D. 197-198.
Discernement communautaire à la lumière de la P.d.D. 240-242.

Participation
P. dans l'exercice de l'autorité 50-53.
P. des confrères dans la vie de la communauté 161.
Organes de p. 163.

Pastorale
Animation de la communauté locale dans la p. 57-69.
Le directeur guide pastoral:
de la mission salésienne 107-108. 302,
dans la réalisation du projet éducatif 109-132.
Coresponsabilité et coordination pastorale 133-134:
au niveau local, provincial et mondial 135-139,
au niveau de la Famille salésienne 140-145,
dans la communauté ecclésiale 146-148,
au sein d'une p. organique (Église locale et institutions civiles) 149-156.

Paternité
P. chez Don Bosco 22,
p. charismatique 23,
p. sacerdotale 24.
P. et sacerdoce du directeur 69. 95-98.

Pauvreté
Éléments typiques de la p. salésienne 174-175.
Évaluation de la p. (scrutinium paupertatis) 236-238.
Directeur et p.
selon les Constitutions 301,
selon les Règlements généraux 302.

Pénitence (sacrement)
Cf. Confession

Prière
Le don de la p. 179-180.
Difficultés et encouragements pour la p. 181-184.
P. individuelle 186.
P. « communautaire » 187-188.
Dispositions, cadre et conditions à favoriser 189-191.
Célébrations, moments, expressions :
renouveau liturgique 192-196,
Parole de Dieu 197-198,
célébration eucharistique 199-200,
mystère du Christ dans le temps 201-202,
sacrement de la Réconciliation 203-205,
piété mariale 206,
méditation 207-208,
prière de la vie 209-211.
Évaluation de la p. (scrutinium orationis) 239.

Projet
Le directeur guide du p. apostolique de la communauté 84-85.
Projet éducatif et pastoral :
Le directeur animateur et guide du p.e.p. 107-108,
nécessité d'un p.e.p. 111-114,
objectif fondamental 115-116.
Domaine :
dimension éducative et culturelle 117,
évangélisation 118,
vie liturgique, sacramentelle et mariale 119-120,
vocation 121-124,
expérience du groupe 125.
Axes méthodologiques 126-129.
Tâches du directeur 130-132.

Promotion humaine
P.h. dans l'objectif unitaire du projet salésien 65. 117.
Collaboration avec ceux qui travaillent avec sincérité à la p.h. 155-156.

Récollections mensuelles et trimestrielles 204-205.

Réconciliation
Cf. Confession.

Règlements généraux
Cf. Constitutions.

Rencontres
R. de salésianité et d'aggiornamento 228-229.
R. du directeur avec les confesseurs 205.

Révision de vie 240-242.

Sacerdoce
S. et paternité chez Don Bosco 24-25.
S. et ministère du directeur 43-44. 68-69. 87. 296.

Sacrements
S. et ministère du directeur 76.
Vie sacramentelle
dans le projet éducatif et pastoral 119,
dans la communauté locale 196. 199-200. 203. 205.
Aspects juridiques 292.
Cf. aussi Liturgie.

Sainteté
Milieu de sainteté autour de Don Bosco au Valdocco 33.
S. originale pour le directeur 73.

Sanctions envers le directeur coupable de manquements graves 294.

Scrutins
Cf. Évaluations.

Secret rigoureux de l'entretien personnel 264.

Sociales (circonscriptions)
Cf. Circonscriptions.

Solidarité : ses exigences 167.

Stagiaires (stage pratique)
Rapports entre le directeur et les s. 215-216.

Unité
U. entre la nature et la grâce en Don Bosco 18-20.

U. de la Congrégation comme l'a voulue Don Bosco 30-31.
Autorité au service de l'u. 43. 44.
Forme caractéristique de l'u. servie par le directeur 60-69 :
U. entre la vie spirituelle et la mission apostolique 61,
mission unitaire 62-65,
complémentarité entre les prêtres et les coadjuteurs 66-67,
le ministère presbytéral et la conduite de la communauté 68-69.
U. entre la prière et la vie 209.

Système préventif
S.p. et sources de la grâce 76.
Mission salésienne réalisée par la relance du S.p. 109-132 :
nécessité d'un projet éducatif et pastoral 111-114,
objectif fondamental, domaine et axes méthodologiques du projet 115-132.

Tâches du directeur
Cf. Engagements, devoirs.

Vertus
Cf. Conditions.

Vicaire
Fonction du v. 286.
Le v. du directeur 300.

Vocation
V. baptismale et mission de la communauté 63.
La dimension de la v. dans le projet éducatif et pastoral :
dans la vision globale des interventions éducatives 121-122,
dans le souci d'orienter les vocations 123-124.

Voeux
Cf. Conseil évangéliques.

Volonté de Dieu
Cf. Discernement.